This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 378650

Digitized by Google

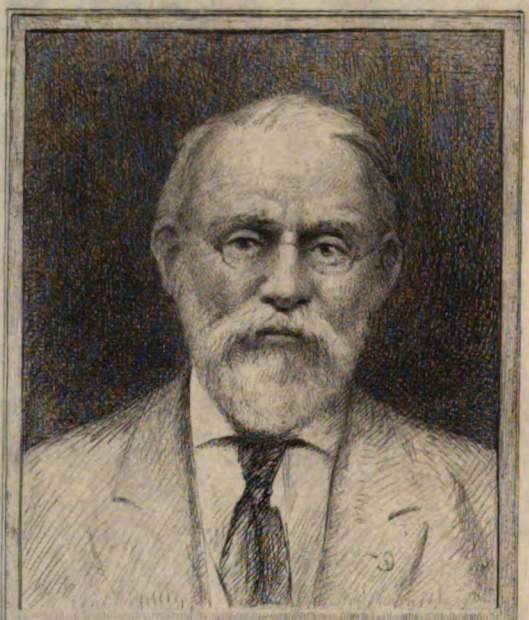

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

AS
162
.L73
A4

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES

DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS

DE LILLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES

DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS

DE LILLE.

4e Série. — Tome XXIV.

LILLE
IMPRIMERIE L. DANEL.
93, rue Nationale.

1912

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES

DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS

DE LILLE.

4e Série. — Tome XXIV.

LILLE
IMPRIMERIE L. DANEL.
93, rue Nationale.

1912

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES

DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS

DE LILLE.

4e Série. — Tome XXIV.

LILLE
IMPRIMERIE L. DANEL.
93, rue Nationale.

1912

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCE SOLENNELLE

du 24 Décembre 1893.

DISCOURS

de M. LÉONARD DANEL, Président de la Société.

MESSIEURS,

Appelé, il y a neuf ans, par mes chers Collègues, à faire partie de leur Compagnie, j'ai ainsi reçu d'eux un honneur que je n'avais mérité par aucun travail spécial. Cependant, ils ont doublé cette preuve d'estime, dont j'apprécie toute la valeur, en me conférant cette année le titre de Président, tandis que plusieurs autres en étaient plus dignes.

En effet, je vois parmi mes Collègues ici présents des Membres plus anciens, par la date de leur entrée, et qui, par l'importance de leurs services, auraient dû me précéder au fauteuil de la présidence.

Digitized by Google

J'acquitte donc une dette de gratitude en remerciant mes confrères, qui ont bien voulu couronner ainsi ma longue carrière de travail.

D'ailleurs, je ne l'ignore pas, la Société a voulu honorer en moi un nom essentiellement lillois, une famille qui, depuis deux à trois siècles, n'a cessé de contribuer de père en fils, à répandre dans notre ville la lumière et les idées de progrès que la découverte de Gutenberg a fait jaillir dans le monde entier.

La Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille forme une sorte de République ; elle élit, pour un an seulement, son Président : et c'est ainsi que depuis nombre d'années, vous avez vu, à la place que j'occupe en ce moment, les sommités lilloises dans les arts et dans les sciences.

Le Président termine son mandat en séance solennelle : il a le devoir ou le privilège de faire un discours ; il y traite de la profession libérale qu'il exerce, ou il prend pour sujet ce qui lui est le plus cher dans son domaine intellectuel ; et il me semble que je répondrai à la pensée qui a animé mes chers Collègues, et à l'attente du nombreux et sympathique auditoire qui remplit cette vaste enceinte, dans laquelle j'aperçois un grand nombre de typos, en essayant de faire connaître les origines de l'imprimerie à Lille et de caractériser le mouvement industriel et littéraire que, depuis la fin du dix-septième siècle, cet art a produit dans notre grande cité lilloise.

Mais ne vous attendez pas à un discours académique ; je suis impuissant à aborder ce genre.

Ce sera, si vous le voulez bien, une causerie simple et surtout familière, où, en mettant à profit l'ouvrage si remarquable publié en 1879 par le regretté M. Houdoy, mon

Digitized by Google

ancien camarade de collège, en usant des documents que Mgr Dehaisnes, l'infatigable archiviste, a bien voulu mettre à ma disposition, je m'inspirerai aussi des souvenirs de ma longue carrière.

La ville de Lille était, dès le quinzième et le seizième siècles, la cité la plus importante de la Flandre française, de l'Artois, du Hainaut et du Cambrésis, par le chiffre de sa population, par son industrie et son commerce. Son palais de Rihour était le lieu de résidence des ducs de Bourgogne. Elle possédait une Chambre des Comptes dont le ressort s'étendait sur les dix-sept provinces des Pays-Bas. Et cependant, l'imprimerie tarda longtemps à s'y établir.

Des presses fonctionnaient déjà depuis près d'un siècle, à Valenciennes, à Anvers, à Bruges, et ensuite dans les villes de Cambrai, Tournai, Arras, Saint-Omer et Douai, lorsqu'un nommé Antoine Tacq vint s'établir à Lille, le 19 Juillet 1594. Il reçut un privilège daté de Bruxelles et, le 22 du même mois, il prêta, devant la lieutenance de la Gouvernance de Lille, le serment prescrit par l'ordonnance, qui lui conférait le titre et le privilège d'imprimeur. Il tenait boutique au passage des Halles qui fut démoli lors du percement de la rue de la Gare, décorée aujourd'hui du glorieux nom de Faidherbe.

La deuxième imprimerie fut établie en 1596 par un nommé Guillaume Stroobants, sur lequel on a très peu de données.

En 1610 et en 1612, s'ouvrirent deux nouvelles imprimeries, celles de Christophe Beys et de Pierre de Rache.

Beys, l'aîné de neuf enfants, était un petit-fils de Plantin d'Anvers, qui l'avait fait élever à l'imprimerie qu'il avait établie à Leyde. A la mort de son père, libraire à Paris, il reprit son établissement et y joignit une imprimerie ; puis il alla exercer sa profession à Rennes. Il dut quitter la

Digitized by Google

Bretagne à la suite d'un drame de famille et, à bout de ressources, il travailla comme compagnon à Amiens, à Saint-Omer et vint chercher fortune à Lille. C'est de notre ville qu'il écrit à son cousin Moretus, gendre de Plantin, qu'il a un besoin urgent de se créer des ressources et le prie de lui envoyer quelques caractères et une livre de noir encre d'imprimerie) pour imprimer un « Pater noster » et les « Sept Psaumes » dont il espère une vente fructueuse à l'occasion de la procession du Saint-Sacrement. Le cousin Moretus, qui était originaire de Lille, s'empressa de lui envoyer ce qu'il demandait et lui procura l'entrée des établissements religieux.

Moretus fut souvent exploité par son cher cousin qui lui jouait parfois des tours de haute comédie : témoin la lettre où il sollicite un secours d'argent et un deuil complet à l'occasion du décès de sa femme M^me^ Beys. En possession de cette nouvelle libéralité, il s'empresse de rassurer Moretus sur le sort de sa cousine, qui n'avait eu qu'une défaillance ayant duré quatre heures.

Il n'eut qu'une fille qu'il maria à Simon Le Francq, qui avait fait son apprentissage dans son imprimerie et qui lui succéda en 1645.

L'atelier de Beys était établi rue de la Clef, dans une maison portant pour enseigne: « A l'Image de Saint Luc », et fut transféré plus tard rue Notre-Dame, aujourd'hui rue de Béthune, à l'enseigne du « Lys blanc ».

Pierre de Rache fonda en 1612, la première imprimerie d'origine lilloise. Il mourut en 1648 et eut pour successeurs son fils Nicolas et son neveu Ignace de Rache. Mais, en 1664, l'association fut dissoute : Nicolas conserva la maison. Ignace qui avait de la fortune créa une nouvelle imprimerie sur le pont de Fins, sous l'enseigne de la « Bible royale », et prospéra de suite. Il mourut sans enfant en 1684.

Digitized by Google

Sa veuve donna sa main et l'imprimerie à un apprenti de son mari, nommé François Fiévet. Les collatéraux ne furent pas contents : la veuve de Rache, déjà fort âgée, ne put donner un héritier à son nouveau mari et elle porta son affection sur le fils d'un chirurgien, jeune orphelin, âgé de dix ans, dont elle avait été la marraine en 1676, et qui se nommait Liévin Danel : ici je m'arrête pour ne point tomber dans le domaine personnel.

Le nombre des imprimeurs qui ont exercé à Lille, depuis 1594 jusqu'à 1792, est de quarante-six.

Je ne citerai plus que deux familles : celle des Brovellio, qui se succédèrent durant trois générations pendant la durée du dix-huitième siècle et dont le fonds fut racheté par notre imprimerie, et celle des Henry dont le fonds eut le même sort, et qui imprimèrent de 1715 presque jusqu'à la fin du siècle; le premier du nom, Jean-Baptiste, avait sa boutique entre la grande et la petite place, sous l'enseigne de la « Barque d'or ».

L'imprimerie Henry fut une des plus importantes de l'époque : elle avait quatre presses occupant huit compagnons. Le dernier imprimeur du nom mourut en 1789 et eut pour successeur Ignace-Joseph Jacqué, titulaire d'un brevet de libraire.

En 1700, il y avait à Lille huit imprimeries; mais nous devons ajouter que notre cité ne fut point comme Anvers, Lyon, Bruxelles, un centre où se reproduisaient des ouvrages d'une grande importance et les chefs-d'œuvre de l'esprit humain. Son activité ne s'étendait guère au-delà de son enceinte et de la châtellenie; et, peut-être à cause de l'étroitesse de cet horizon, l'histoire de l'imprimerie à Lille présente un intérêt tout particulier pour l'étude du mouvement intellectuel de notre cité.

Digitized by Google

Comme l'a fait remarquer M. Houdoy, l'imprimerie lilloise, avant notre siècle, éditait surtout des ouvrages de théologie et de piété. Lille était une cité profondément catholique ; sous la domination espagnole, les établissements religieux y étaient en grand nombre; les abbayes, les couvents, les congrégations qui s'y trouvaient, occupaient largement les presses lilloises. Aussi, sur les 486 ouvrages relevés par M. Houdoy et imprimés avant 1700, il y en a plus de 300 traitant exclusivement de matières religieuses, et ce mouvement se continue pendant le dix-huitième siècle. En 1710 paraît l'Exposition de la doctrine de l'Eglise par Bossuet et en 1719 le Recueil des lettres de Fénelon; mais le plus souvent les productions lilloises furent de petits manuels de piété et de morale.

Pendant le seizième et le dix-septième siècles, la mode était de rechercher pour les livres pieux des titres à effet. Le clergé, les jésuites, les capucins, les dominicains, rivalisaient entre eux pour trouver les intitulés les plus étranges, les plus bizarres. Un chanoine de Saint-Pierre, Maître Jean de Lacu, publie *la Quenouille spirituelle ou la dévote contemplation de la croix de Notre-Seigneur que chascune femme dévote pourra spéculer en filant sa quenouille matérielle.*

En 1613, Pierre de Rache imprime un in-8° de 588 pages, du père jésuite Antoine de Balinghem, ayant pour titre: *Après-dinées et propos de table contre l'excèz au boire et au manger pour vivre longuement, sainement et sainctement.*

Vers la même époque, chez le même imprimeur, paraît un autre volume, également in-8°, de 200 pages, sous le titre: *Onse Marguerites du parterre de Saint Dominique amassées à l'instance des Révérends Peres du couvent des Frères Prescheurs à Lille*, par Messire Ferdinand de Maubus, chevalier de Schoondorp.

Digitized by Google

On pourrait continuer à citer d'autres titres, tels que: *le Rabat-joie du triomphe monacal*, deux volumes imprimés en 1638; *la Boutique sacrée des saints et vertueux artisans, dressée en faveur des personnes de cette vocation*, par le père Toussaint Bridoul, de la Compagnie de Jésus (1650). Mais il se publiait aussi des ouvrages de géographie et d'histoire que nos pères aimaient à consulter et à conserver dans leurs bibliothèques.

Christophe Beys, petit-fils de Plantin, publiait en 1614 la *Relation des guerres advenues de peu de temps en ça de l'Inde de Portugal, entre le Roy de Pégu et autres trois Roys, où fust vaincu celui de Pégu; et l'inestimable trésor qu'on luy gagna, ainsi que du très heureux succès qu'eust le capitaine Felipe Brito de Nicote, Portugalois de nation et chastellain de la forteresse de Siran, en la dicte Inde, du roy de Tangu, auquel il osta le trésor qu'iceluy, avec le roy de Ruby, avoyent gaigné au dict roy de Pégu.* Il est parlé dans cet ouvrage de sept cents millions d'or et de pierres précieuses, qui furent embarqués dans huit cents vaisseaux. Ces chiffres fabuleux frappèrent vivement les imaginations et provoquèrent des émigrations dans ces pays nouvellement découverts.

Deux ouvrages de géographie plus sérieux furent imprimés chez Pierre de Rache: l'*Histoire de l'expédition chrétienne en Chine*, par le Père Trigault, missionnaire, et la relation du *Voyage en Perse du Père Pacifique*. D'autres publications, destinées à compléter l'enseignement dans les écoles et les collèges, pourraient encore, de notre temps, être consultées par ceux qui font des conférences dans les Sociétés de géographie.

En 1740, Charles Panckoucke publia les *Eléments de Géographie à l'usage des commerçants*, imprimés chez la veuve Liévin Danel, dont l'atelier se trouvait Grande-Place, dans la maison à façade gothique qui a été détruite lors de l'élargissement de la rue des Manneliers.

Digitized by Google

En ce qui concerne l'histoire locale, les presses lilloises produisirent de nombreux et importants volumes, à commencer par les *Chastelains de Lille,* imprimés par Christophe Beys en 1611. L'auteur de ce livre était Floris Van der Haer, chanoine de Saint-Pierre. Puis le même imprimeur édita plusieurs ouvrages du savant et érudit Anversois Gramaye.

En 1641 paraît la *Bibliotheca manuscripta* du célèbre Antoine Sanderus, ouvrage encore consulté de nos jours; en 1666, l'histoire de *l'Archevêché de Reims*, de Flodoard; en 1713, *Histoire de la Chambre des Comptes de Lille*, par Jean de Seur, savant membre de cette Chambre, qui fit exécuter par Rubens le tableau qui se trouve encore de nos jours dans l'église Sainte-Catherine ; en 1715, le *Recueil de la noblesse de Bourgogne et de Flandre*, ouvrage qui n'a pas vieilli; en 1761, la *Gaule-Belgique*, du savant père Wastelain, et, en 1780, l'*Histoire de l'Abbaye d'Arrouaise*, travail que ne désavouerait pas l'érudition moderne.

Outre ces travaux et beaucoup d'autres, les imprimeurs lillois produisirent un grand nombre de notices sur les abbayes, couvents, églises, pélerinages et les dévotions de Lille et de la région, qui présentent un grand intérêt pour l'histoire de la Flandre Wallonne.

Mais tous ces ouvrages n'étaient point à la portée du peuple. Ce que l'on aimait à lire dans les veillées, ou mieux à entendre de ceux qui avaient le privilège de savoir lire, c'étaient les merveilleuses aventures des chevaliers du Moyen-Age. Une « Bibliothèque bleue », qui tirait son nom de la couleur de sa couverture, plus commune de pâte que les papiers dont le commerce d'épicerie se sert de nos jours, se vendait couramment un ou deux patards (le patard valait sept à huit centimes de nos jours). Elle donnait: *Les Conquêtes du grand Charlemagne*; *l'Histoire de Huon de*

Digitized by Google

Bordeaux, pair de France ; l'Histoire de Valentin et d'Ourson ; l'Histoire admirable du Juif errant ; la Vie du fameux Gargantua, le plus fameux géant qui eût passé sur la terre.

Un des ouvrages qui eut le plus de succès fut *l'Histoire, la vie et le procès du fameux scélérat Léon-Dominique Cartouche*, à laquelle il faut ajouter celle du non moins célèbre *Mandrin*. En 1753, on s'arrachait une plaquette ayant pour titre: *Dialogue entre Cartouche et Mandrin, où l'on voit Proserpine se promener en cabriolet dans les Enfers.*

Les récits étaient parfois moins sinistres : une traduction de Robinson Crusoé eut beaucoup de vogue. A signaler un livre ayant eu des éditions successives, *le Secrétaire du Cabinet*, recueil où les enfants, les jeunes gens, les jeunes filles, voire même les domestiques, trouveront des lettres toutes faites pour souhaiter une bonne année, une fête, ou pour obtenir une place: il y avait des formules dont on pouvait faire usage dans toutes les circonstances délicates de la vie. N'oublions pas de mentionner les bons, les vrais, les seuls vrais almanachs de Milan, d'Anvers, de Liège, surtout le double almanach de Liège, avec les prédictions de Mathieu Lansberg. Ces almanachs avaient comme remplissage les noms des membres de l'Échevinage et des fonctionnaires de Lille, afin d'assurer leur vente dans la ville et les environs.

Il y eut un moment un almanach plus intéressant, qui portait pour titre : *Almanach de la Flandre et la Loy de Lille* ; il contenait d'utiles renseignements.

Comme de nos jours, l'instruction publique était obligatoire à Lille dès le commencement du seizième siècle; il y avait dans notre ville, outre les écoles payantes, treize écoles gratuites subventionnées par les Échevins, dont neuf pour les garçons et quatre pour les filles. Il y

Digitized by Google

avait quatre collèges pour les garçons seulement (celui des filles n'était point encore inventé). C'étaient les collèges des Hibernois, des Augustins, celui du Chapitre de Saint-Pierre et celui des Jésuites. Chacun de ces deux derniers établissements avait 200 élèves, et nous devons dire en passant que cette tradition d'enseignement a été suivie sans interruption par les édiles de notre cité et que la municipalité de nos jours nous a dotés de plus des grands établissements des Facultés de l'État, qui, avec l'aide et la concurrence des Facultés catholiques, ont fait de la capitale de la Flandre un des foyers les plus importants de France pour l'enseignement supérieur.

L'imprimerie lilloise fournissait aux écoles primaires les A B C D, le catéchisme de Tournay, la méthode pour apprendre à compter et le traité de la civilité françoise. Pour l'élément secondaire, elle imprimait les dictionnaires latin-français et français-latin, les éléments de la langue latine, la prosodie et la rhétorique. De nos jours, ce débouché est perdu pour nos imprimeurs, les grands éditeurs de Paris ayant le monopole des livres en usage dans l'instruction.

Les élèves et les professeurs des écoles de médecine et de chirurgie faisaient imprimer à Lille leurs thèses et les ouvrages spéciaux dont ils étaient les auteurs; ils avaient parfois des titres étranges. En 1689, François Fiévet imprime un livre ayant pour titre: *Le Chemin frayé et infaillible aux accouchements, qui servira de flambeau aux sages-femmes, pour les éclairer dans leurs opérations cachées dans les plus obscures cavernes* . . . . . Je ne continue pas le titre afin de ne pas offenser la délicatesse de mes auditrices, mais je puis ajouter qu'il y a un frontispice représentant une femme allaitant son bébé; elle est placée dans une niche décorée des statues d'Apollon et d'Esculape.

Digitized by Google

Ce livre, composé par les Folet, les Wannebroucq et les Dubar de l'époque, fut imprimé aux frais de la ville.

Ah! ils imprimaient de jolis livres, mes vénérables ancêtres! Voulez-vous un autre titre? celui-là est de 1691: *le Confesseur charitable de l'âme timide, en façon de dialogue entre luy et sa pénitente au sujet des peines intérieures qu'elle souffre en regard du temps passé, du présent et du futur,* par le Père Barnabé Saladin, de la province de Saint-André.

Au verso, l'imprimeur François Fiévet se révèle poète:

L'Imprimeur à la Sainte Vierge immaculée.

Objet sacré de mes amours,
Marie, Vierge sans souillure,
Des pécheurs l'assuré concours
Et Mère chaste et pure,
Rangeant ces lettres en émail
Mon cœur vous offre son travail.

Il y avait aussi des livres où on promettait le guérit tout. En 1751 parait le *Traité du Cassis, contenant ses vertus, ses qualités et les effets merveilleux qu'il produit dans une infinité de maladies et de maux tant pour les hommes que pour les animaux.*

Aux distributions de prix ou lors de la visite des grands personnages, l'usage existait déjà de représenter soit des tragédies, des comédies, voire même des pastorales et des opéras. En 1761, une fête fut célébrée au Collège du Chapitre de St-Pierre, en voici le programme:

Le Glorieux, *comédie en 5 actes suivi d'un concert qui a pour sujet les Israëlites sur le mont Horeb par M. Willers, organiste de la collégiale Saint-Pierre, le tout dédié aux vénérables et discrets Seigneurs, Messieurs les Doyen et Chapitre de Saint-Pierre, par la libéralité desquels les prix seront distribués aux écoliers de leur collège, dans la*

Digitized by Google

grande salle où cette pièce sera représentée le 25 *Août* 1761, *à une heure et demie par les Dames, et le* 26 *à la même heure par les Messieurs.*

Dans ce même temps, le théâtre de Lille avait une très grande vogue. Le prince de Soubise, gouverneur de Lille, y allait fréquemment. On jouait la tragédie, la comédie, l'opéra ; il y avait même un corps de ballet. En 1672, *les Fêtes de l'Amour et de Bacchus* y furent jouées pour la première fois par Messieurs les Professeurs et les Elèves de l'Académie de Musique de Lille. *Hippolyte* de Bidard faisait partie du répertoire. En 1683 parut une comédie d'un auteur très connu, Dancourt, *les Nouvellistes de Lille*; en 1748, *la Toilette*, comédie en un acte dédiée aux dames par un médecin de Lille ; en 1750 une pastorale dans le goût de l'époque, intitulée *Retour à la tendresse*. Mais l'événement capital pour l'histoire du théâtre de Lille fut la première représentation, en 1741, du *Mahomet* de Voltaire. Son auteur, trouvant Paris trop dangereux pour la sécurité de sa personne, était venu se réfugier en notre ville chez un de ses parents remplissant les fonctions de Commissaire des guerres; aussi la première de *Mahomet* fut-elle accueillie avec un grand succès d'enthousiasme.

Monsieur de Voltaire, comme on l'appelait, ne perdait pas son temps pendant son exil chez nous. Il fréquentait les librairies. Il allait souvent à la boutique de Florent Jacqué ; il y avait même son banc, banc devenu historique, où il prenait séance, et là, il était entouré d'une petite cour. Les méchants prétendent qu'il n'était pas insensible aux charmes et aux beaux yeux de Madame Jacqué qui, selon l'habitude de nos arrière-grand'mères, tenait le comptoir de la boutique de son mari.

Plusieurs Lillois s'essayèrent dans la poésie ; Henry, parent du libraire de ce nom, composa le *Parterre des Muses*,

Digitized by Google

puis la *Flandre gémissante*, dans laquelle il c
victoires de Louis XIV. Dans un style satirique,
certains Lillois de regretter la domination espagn
pas apprécier les bienfaits d'avoir été conquis par
Le même poète s'en prend ensuite à Boileau qui
pas répondre à ses attaques, et il fait paraître une sa
pour titre: *Silence du sieur Boileau sur la crit
œuvres*. Il en fut pour ses frais d'imagination et
sion ; le public resta insensible à ses élucubration

N'oublions pas de mentionner les *Etrennes tour
ou recueil de chansons en vrai patois de Lille et de
par Brûle-Maison, l'ancêtre comme chansonnier
regretté collègue Desrousseaux.

Le vrai nom de Brûle-Maison était Cottignie. I
de Brûle-Maison lui vient de ce qu'en place
avant de chanter et de vendre ses publications, il
foule en faisant brûler un grand château de carte

Ce que nous venons de dire nous amène à parle
ouvrages sortis des presses de Lille, dans lesquel
un esprit frondeur. Témoin, en 1638, le *Rab
triomphe monacal*, satyre par Camus, et en 1701
gisme charitable sur la conduite de plusieurs Abbés
ouvrage d'un pieux abbé de Maroilles dans
attaquait les abbés de cour. Cette satyre imp
Ignace Fiévet et Liévin Danel, leur valut la fer
leurs ateliers pendant quinze jours.

En 1759, Panckoucke met en vente une pièce
Voltaire sur l'*Ecclésiaste*.

Les *Lettres Provinciales* de Pascal, les *Psaumes*
les *Contes* de La Fontaine, les *Lettres Philoso*
Voltaire, la *Nouvelle Héloïse* de Jean-Jacques

Digitized by Google

imprimés sans désignation d'imprimerie, éveillèrent la susceptibilité de la Chambre syndicale des Imprimeurs et Libraires de Lille. Elle se plaignit à Monsieur le Garde des Sceaux qui ne les encouragea pas à prendre des mesures répressives.

Nous avons réservé pour la fin de cette revue rétrospective, ce qui concerne les journaux à Lille. Plus d'un siècle et demi avant la publication du premier recueil périodique Lillois, les imprimeurs de notre ville faisaient paraître, quand survenait un événement important : bataille, traité de paix, décès d'un grand personnage, des bulletins d'une ou de quelques pages que l'on désignait sous le nom de *feuilles à la main*. La plus ancienne impression lilloise, qui date de 1595, est l'une de ces feuilles ; il en existe un grand nombre dans la collection des Godefroy, récemment léguée à la bibliothèque de la ville. Ces bulletins sont très intéressants à étudier; c'est l'embryon de la *Gazette de France* de Renaudot, c'est la feuille paraissant par intermittence avant de paraître chaque jour et d'être appelée journal.

La première feuille périodique lilloise est un recueil historique et littéraire édité par Panckoucke et imprimé chez la veuve Danel, qui parut en 1746 sous le titre d'*Abeille flamande*. Le 12 Avril de la même année, fut publiée, sous le titre de *Gazette distribuée à Lille*, une sorte de contrefaçon de la *Gazette de France*, de Paris. Le 7 Janvier 1761, Panckoucke fit paraître un véritable journal périodique ayant pour titre : *les Annonces, Affiches et Avis divers pour les Pays-Bas françois*; mais, irrité des tracasseries de la Chambre syndicale des imprimeurs et libraires de Lille, il alla s'établir à Paris où il devint l'un des premiers éditeurs de France et fonda le *Moniteur Universel*. En 1781, le chevalier Paris de l'Espinard, suisse d'origine, renouvelant la tentative de Panckoucke, publia à Lille les

Digitized by Google

Annonces, Affiches, Nouvelles et Avis divers, journal hebdomadaire, qui ne tarda pas à paraître deux fois par semaine et prit le nom de *Feuille de Flandre* en 1784, et celui de *Gazette du département du Nord* en 1790. A partir de cette dernière date, parurent successivement à Lille *l'Abeille patriote*, *la Feuille d'un sou*, *la Feuille de Lille*, *le Père Duchêne de Lille*, *la Trompette de l'armée du Nord*, et d'autres journaux qui n'eurent qu'une existence éphémère. En 1793, le chevalier de l'Espinard ayant été arrêté et détenu en prison à Paris, sa *Gazette* cessa de paraître. C'est alors que mon grand-père Léonard Danel fonda les *Affiches, Annonces et Avis divers*, journal qui parut pour la première fois le 21 Frimaire an II (23 Novembre 1793) et qui, depuis lors, n'a pas cessé de paraître.

J'arrête ici, avec la fin du dix-huitième siècle, l'histoire du mouvement littéraire et de l'imprimerie à Lille. En ce qui concerne notre siècle, je me contenterai de rappeler quelques idées générales et quelques souvenirs personnels.

La Révolution avait emporté, avec les institutions religieuses, ce qui avait été l'aliment principal des presses lilloises. Durant les guerres de la République, du Consulat et de l'Empire, qui ont fait la France si grande et si glorieuse, l'imprimerie tomba dans une sorte de marasme.

De plus, les brevets sont abolis pour ne reprendre leurs privilèges qu'à la Restauration. A cette époque, les huit brevets existant avant la Révolution sont reconstitués et donnés de préférence aux anciens titulaires. Depuis, lorsqu'un brevet devenait vacant, soit par démission ou décès, on proposait un candidat qui subissait un examen professionnel; et, s'il était reconnu apte à succéder, sa nomination était faite suivant la voie administrative par ordonnance royale. Puis, à l'exemple de ce qui se passe encore de nos jours, pour MM. les Notaires, Avoués, et autres officiers ministériels,

Digitized by Google

le nouvel imprimeur allait, à l'audience du Tribunal civil, prêter serment, entre les mains de M. le Président, de bien et fidèlement remplir les fonctions dont il était investi, et promettait d'observer les obligations auxquelles l'astreignait la législation réglementaire de l'imprimerie.

Vincent Leleux, sous les Bourbons de la branche aînée, fut pourvu d'un de ces brevets pour services rendus à la cause royaliste, et, en 1830, il en fut accordé un autre, pour services civiques, à M. Ducrocq, qui a aujourd'hui pour successeurs ses petits-enfants, MM. Lefebvre.

Avec la Restauration et le Gouvernement de Juillet, le goût pour la littérature et l'histoire, les publications faites pour les Sociétés savantes, telles que la *Société des Sciences de Lille*, et la *Commission historique du Département du Nord*, les travaux de librairie qui ne tardèrent pas à devenir importants, principalement dans la Maison Lefort, qui fut longtemps rue Esquermoise et qui fonctionne aujourd'hui rue Charles de Muyssart, et surtout le nombre toujours croissant des journaux, donnèrent un grand essor à l'imprimerie lilloise et la forcèrent à prendre des développements de plus en plus considérables et à mettre à profit tous les perfectionnements.

A la fin du siècle dernier et au commencement du nôtre, les journaux de Lille étaient d'un format bien modeste, comme vous le prouveront les reproductions des deux plus anciens journaux existant encore aujourd'hui à Lille, qui vous seront distribués dans quelques instants. En ces temps, on était sous le règne de la presse à bras; il fallait deux presses, l'une pour le recto et l'autre pour le verso. Quatre vigoureux compagnons donnaient à peine 300 exemplaires à l'heure, et lorsqu'un journal de province tirait à 6 ou 800 exemplaires, on disait qu'il jouissait d'une grande publicité.

Digitized by Google

Il est vrai que les journaux coûtaient cher, 5 sols le numéro ; les abonnements étaient au moins de 4 à 5 francs par mois, à cause du timbre. Aussi, l'habitude était, à Lille, de s'associer à deux ou trois pour prendre un abonnement à un journal; on se le passait de main en main, et celui qui le recevait le dernier payait moins dans la cotisation et avait, de plus, l'avantage de conserver le papier.

L'invention des presses mécaniques a changé tout cela. On est d'abord arrivé à des tirages d'un mille à l'heure, et, de nos jours, avec les presses rotatives, à quinze ou vingt mille. C'est ainsi qu'il a été possible de vendre le numéro cinq centimes, ce qui laisse encore un bénéfice après les frais de vente, qui ne sont pas moins de 40 %.

En dehors des journaux et des travaux de librairie, nos imprimeries occupent un nombre considérable de compagnons aux travaux de ville, à la confection des imprimés de commerce, d'administration et de chemins de fer. Depuis 1840, la paperasserie a toujours été en augmentant, dans les ministères d'abord, et ensuite dans les préfectures et les mairies. Et si l'on ajoute à cela le besoin extraordinaire de lire, besoin qui demande à être satisfait comme celui de boire et de manger, on peut prévoir que les enfants de Gutenberg ont du pain sur la planche encore pour longtemps.

Vers 1840, fut importée à Lille l'impression dite « Congrève » (Congrève doit être le nom de son inventeur). Elle fut commencée chez nous par deux artistes de la ville libre de Francfort. Ils s'appelaient Weber et Maag, l'un était graveur, et l'autre pressier. De nos jours, l'imprimerie en couleurs occupe une place importante. Elle s'est propagée en France, et contribue, dans une large mesure, aux illustrations des livres de luxe.

Elle trouve de grands débouchés dans le domaine

Digitized by Google

industriel et manufacturier. L'importante maison des Lefebvre et la nôtre fournissent, chaque jour, des millions d'étiquettes et de vignettes, qui font, sinon la qualité, au moins la vogue et la réclame des produits qu'elles recouvrent.

On ne peut s'imaginer l'importance qu'attribue un producteur à la création d'une marque ou d'une vignette. C'est une mode qui a son cours, comme celle des vêtements: tous les grands guerriers, tous les hommes illustres ou politiques ornent de leurs traits les paquets exposés aux étalages des boutiques. Tous les Présidents de notre République y ont passé. On vend du fil Cavaignac, de la chicorée Mac-Mahon, du coton Thiers, de l'amidon Grévy, M. Carnot sert, en ce moment, d'enseigne au savon du Congo. Mais depuis la visite de M. l'Amiral Avellan, l'imagerie commerciale tourne au Russe.

Dans ma longue carrière, j'ai façonné pas mal d'adeptes de Gutenberg. L'un des disciples qui me font le plus d'honneur était tout jeune lorsque je commençai son éducation de typographe. Il appartient à une de nos grandes familles essentiellement lilloises, et ses parents ont rendu de grands services à notre ville. Fidèle à suivre la tradition que lui a laissée son père, il contribua et contribue encore puissamment au développement intellectuel de notre cité. Son frère fut Ministre et lui-même est Sénateur et Maire de sa ville natale.

Or, en 1866, je lui mis le composteur en main ; il devint bien vite assez habile pour lever lui-même les lignes d'un journal qu'il édita et qui avait pour titre « Le Journal Populaire » ; mes presses faisaient son tirage. Mais, pour éviter d'être appelé devant la police correctionnelle qui rendait les imprimeurs responsables au même chef que les rédacteurs de journaux, j'avais imposé comme condition

Digitized by Google

que le journal ne serait mis sous presse qu'après que les épreuves eussent été approuvées par moi.

Tout marcha bien pendant les premiers temps ; je bâtonnais impitoyablement les articles qui me paraissaient de nature à m'occasionner des démêlés avec dame Justice, et mon jeune ami se prêtait de bonne grâce à ces radiations et remplaçait ce que j'avais supprimé par d'autres articles qu'il avait en réserve.

Il était donc de la meilleure composition. Quelques incidents marquèrent notre collaboration.

Un jour, je le prévins que nos ateliers allaient être fermés pendant quatre jours, pour la double cause de fêtes et de réparations. « Qu'à cela ne tienne, me dit-il, nous allons confectionner à l'avance les quatre numéros du Journal, et l'on imprimera. »

Or, le Général Forest, succédant au Maréchal de Mac-Mahon dans le commandement du premier Corps d'armée, devait faire son entrée solennelle à Lille pendant le chômage des quatre jours.

Notre jeune rédacteur fit, à l'avance, le compte rendu de l'entrée du Général, énumérant le nombre des coups de canon tirés en son honneur, la désignation des corps de troupes sous les armes occupant les rues et les places, les réceptions des autorités civiles et militaires. Jamais article ne fut mieux réussi !

Et si vous voulez bien me permettre d'ouvrir une parenthèse pour un incident du même genre, je rappellerai que vers la même époque, M. Fiorentino, étant envoyé à Londres par son journal, « le Figaro », pour rendre compte d'une représentation de gala au théâtre de Covent-Garden, s'arrêta à Lille, avant d'aller s'embarquer à Calais, et descendit chez des amis qui le reçurent à bras ouverts et où il se trouva si bien qu'il se dit « : Ma foi, je vais passer quarante-

Digitized by Google

huit heures à Lille, au lieu de m'exposer au mal de mer et aux brouillards de la Tamise. » Et il écrivit de Lille son article, et « le Figaro » publia le compte rendu, fait à Lille, d'une représentation qui, malheureusement pour le chroniqueur, n'avait pas eu lieu à cause d'un événement de force majeure.

Mais je reviens au « Journal Populaire ».

Un beau jour, ou plutôt un soir, comme j'avais impitoyablement bâtonné, son propriétaire le fit paraître avec trois colonnes en blanc et la mention « Colonnes supprimées par mon imprimeur ». Le lendemain, nous cessâmes nos relations de publicité, tout en gardant celles d'amitié qui sont encore aujourd'hui des plus cordiales et des plus sympathiques.

Il m'a semblé, Messieurs, que je pouvais me permettre de terminer cette causerie familière par ces souvenirs déjà lointains, mais vers lesquels ma pensée se reporte avec plaisir.

Parfois, les imprimeurs mettent à la dernière page de leur livre : *Achevé d'imprimer le* . . . (suit la date). Vous m'excuserez d'avoir si longtemps abusé de votre patience et de votre bienveillante attention, je viens vous dire : *Achevé de parler le* 24 *Décembre* 1893 ; et je rentre dans le silence d'où je n'aurais peut-être pas dû sortir.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

ET

SUR LES CONCOURS

(ANNÉE 1893)

Par M. B.-C. DAMIEN, Secrétaire de correspondance.

MESSIEURS,

Un auditoire d'élite vient pour la seconde fois, cette année, applaudir nos lauréats et acclamer ces modestes travailleurs à qui leurs actes de dévouement, leurs bons et loyaux services ont valu la médaille d'honneur.

Dans la séance solennelle du 8 janvier dernier, après avoir rappelé combien nous avions été éprouvés en 1892, notre secrétaire général constatait, avec joie, que l'année s'annonçait sous d'heureux auspices. L'Officiel venait en effet, d'apporter la nouvelle de la promotion de l'un des nôtres, dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Ce n'était hélas qu'un mirage ! L'année ne devait point s'écouler sans qu'un deuil, cruel entre tous, et auquel nous avons pris une bien vive part, vînt frapper notre estimé secrétaire-général M. Théodore Barrois.

Digitized by Google

Et parmi nous que de deuils encore! Le vénéré Cazeneuve, toujours si dévoué aux intérêts de notre association; Lavainne, dont nous avions applaudi, ici même, à plusieurs reprises les belles compositions musicales; l'aimable et aimé Auguste Scrive, que l'état de sa santé tenait malheureusement éloigné de nos séances depuis plusieurs années; l'illustre Nadaud qui, à chacune de ses visites à Lille, venait nous charmer par ses récits; le Dr Lefort, de l'Académie de Médecine; Meugy, l'inspecteur général honoraire des Mines; Mamet, l'ancien élève de l'École d'Athènes et de Rome.

Dix sièges de membres titulaires restaient vacants, le plus grand nombre dans les sections des lettres et des arts.

Ces vides nous venons de les combler et nous vous présentons nos nouveaux collègues : M. Péroche, directeur honoraire des contributions indirectes que nous avons eu la bonne fortune de voir rentrer parmi nous; M. Dorémieux, ancien professeur au lycée, médaille d'or de notre Société pour sa belle étude sur Gauthier de Châtillon; M. Léon Lefebvre, imprimeur, médaille d'or pour son importante histoire du théâtre de Lille; M. le Dr Pierre Bernard, le dévoué secrétaire de la Société photographique que nous allons bientôt couronner; M. Chapuy, ingénieur des mines, le brillant élève de Polytechnique; M. Batteur, l'architecte de talent qui a fait, à Rome, ses débuts comme pensionnaire Wicar; M. Koszul, le savant Directeur de l'École nationale de musique de Roubaix; M. Cordonnier, architecte, dont les travaux ont valu à Lille l'honneur du grand-prix du Salon; M. De Winter que son mérite a fait placer à la tête de notre École de peinture; M. le Dr Carton, l'intrépide fouilleur, classé au premier rang des archéologues pour ses belles découvertes en Tunisie.

Digitized by Google

Nous avons eu le regret de nous séparer de M. Faucher, que l'État a appelé à de hautes fonctions en dehors de Lille, mais il nous reste attaché par le titre de correspondant. MM. de Norguet et Vandenbergh, inscrits au tableau depuis plus de trente ans, ont acquis l'honorariat.

Je dois maintenant, conformément à l'usage, vous résumer les travaux de notre compagnie.

M. Paul Hallez nous a parlé des principes de classification des vers inférieurs basée sur l'embryogénie et la morphogénie. Il a présenté un catalogue raisonné des nombreuses espèces, presque toutes nouvelles pour la faune du pays, qu'il a recueillies à son laboratoire maritime du Portel et dans les dragages qu'il poursuit, depuis six ans, avec une ardeur infatigable, dans le détroit du Pas-de-Calais.

M. Gosselet continue à travailler à la biographie de Constant Prevost et, comme les années précédentes, il a bien voulu nous donner la primeur de quelques chapitres.

M. Péroche nous a fait une savante communication sur l'action de la précession des équinoxes sur les températures du globe.

L'action de la précession des équinoxes, sous le rapport de nos températures, ne se contrebalance nullement d'un hémisphère à l'autre comme on l'a souvent prétendu. Elle s'exerce d'une manière qui reste sensiblement différente. Tel est le sens de la démonstration entreprise par l'auteur.

Comme le fait remarquer M. Péroche, pour arriver à la solution de cette importante question, il ne suffit pas de se rendre compte de la chaleur reçue, il faut aussi se rendre compte de la chaleur perdue. Par cette raison que notre hémisphère, dans les conditions actuelles de la précession

Digitized by Google

et eu égard à l'excentricité de notre orbite, a annuellement moins d'heures de nuit que celui du sud, il doit nécessairement conserver une plus forte somme de la chaleur qui lui a été versée. Mais ce n'est pas seulement en cela qu'il y a avantage pour lui, c'est aussi sous le rapport des jours. Les différences d'intensité solaire selon les distances ne sont pas, en effet, exactement compensées par celles applicables aux durées, par suite de l'irrégularité de la distribution des saisons, et en particulier de celle de leurs heures de jour et de nuit, et, sauf aux pôles, c'est même de ce fait que naissent les principaux écarts thermiques.

En réalité, en y comprenant les effets secondaires qui s'y ajoutent, les écarts, pour la latitude de Paris, comparée à celle correspondante de l'hémisphère austral, seraient en moyenne, pour l'année, de 1°,3 à notre profit, et, se contrebalançant à l'équateur, ils seraient de 0°,65 aux pôles.

La situation actuelle dépendant de la précession doit forcément se modifier dans le sens de son balancement, et une de ses conséquences est de faire constamment alterner ses effets d'un hémisphère à l'autre. Ce que nous avons aujourd'hui en plus, nous l'avons donc eu en moins et ainsi de suite. Mais ils se modifient en outre, dans la mesure des variations de l'excentricité. Or, si l'excentricité peut se réduire des 4/5es par rapport à son chiffre d'aujourd'hui, elle peut aussi s'accroître de plus de quatre fois et demie cette même valeur. C'est dire jusqu'où peuvent aller les écarts établis, et ainsi se trouvent expliqués, non pas les longs et grands mouvements de nos températures, qui ont une autre origine, mais ceux à périodes plus courtes qui s'y superposent et dont le sol a tout aussi bien gardé les empreintes.

Depuis plus de vingt ans que la Société a l'honneur de compter Mgr Dehaisnes parmi ses membres, il lui commu-

Digitized by Google

nique les travaux les plus variés; trois savantes études sont l'apport de cette année.

La première a été consacrée à la part donnée aux Beaux-Arts et à l'Histoire dans les Fêtes et Marches historiques de la Belgique et du Nord de la France, depuis les origines jusqu'à nos jours. Personne n'était plus à même de traiter ce sujet que l'habile organisateur de la marche historique du 9 octobre 1892.

Dans plusieurs autres séances le même érudit a étudié, d'après un nombre très considérable de documents et de faits historiques, la question difficile et délicate des délimitations de la langue française et de la langue flamande dans le Nord de la France, depuis le X^e^ siècle jusqu'à nos jours. Il a établi que, durant cette période de temps, l'on n'a jamais parlé le flamand dans le Hainaut, le Cambrésis, la Picardie, l'Artois et la Flandre wallonne, et que cet idiome n'a perdu que des zones de terrain assez restreintes sur les bords de la Lys et du canal de Neuf-Fossé et dans la plaine maritime de Dunkerque à Calais et Boulogne.

Enfin, à la veille de notre séance solennelle, Mgr Dehaisnes nous a rendu compte d'excursions archéologiques, qu'il a faites à Bruai et à Maing près Valenciennes, où l'on a découvert une peinture murale de la fin du XV^e^ ou du commencement du XVI^e^ siècle, une curieuse pierre commémorative datant de 1365 et un cénotaphe de la fin du XI^e^ ou du commencement du XII^e^ siècle, remarquable en lui-même, comme objet d'art, et d'autant plus intéressant qu'il n'existe guères d'autres monuments de cette nature remontant à une date aussi reculée.

C'est une bien curieuse Étude que celle de M. Finot sur les relations maritimes des villes de Flandre avec celles de La Rochelle, Niort, St-Jean-d'Angely, Bayonne, Biarritz,

Digitized by Google

Bordeaux, Narbonne et Montpellier, relations constatées dès le début du XIII^e^ siècle, consacrées et assurées par de véritables traités de commerce dont le premier remonte à 1262.

Durant la période qui s'étend jusqu'à la guerre de Cent ans, ces relations ne firent que se développer et on peut estimer approximativement à plus de 150 millions de francs l'échange annuel de marchandises, au XIII^e^ siècle, entre la Flandre et la France. Encore faut-il ajouter que les marchandises provenant de la Normandie et de la Picardie ou leur étant destinées, entraient ou sortaient en franchise.

Pendant la guerre de Cent ans, malgré plusieurs trèves marchandes, les rapports commerciaux entre les deux pays se ralentirent considérablement. Il fallut l'avènement au trône de Louis XI qui avait compris l'intérêt qu'avaient ses sujets à voir se renouer et se développer les relations commerciales avec les grandes cités flamandes pour revenir à l'ancien état de choses. Les marchands français jouirent à nouveau de privilèges spéciaux en Flandre au point de vue de la résidence, des taxes, de la justice, mais à charge de réciprocité pour les marchands flamands dans les villes de l'Ouest et du Midi de la France.

Les navires de La Rochelle et de Bayonne importaient en Flandre des vins de Gascogne et de Saintonge, des grains, des laines brutes, le miel de Narbonne, denrée de première nécessité pour l'alimentation publique, avant que le sucre fût autre chose qu'un produit pharmaceutique. Ils exportaient des draps fabriqués à Lille, Douai, Ypres, Gand, Bruges et Cambrai, puis de la mercerie, des métaux, des cuirs et des peaux brutes, des harengs et autres poissons salés.

M. Verly nous a donné connaissance d'un travail archéologique relatif à l'un des plus anciens édifices militaires du

Digitized by Google

Nord de l'Europe : le s'Gravensteen ou château des comtes de Flandre à Gand.

Après nous avoir entretenus des origines et de l'histoire de cette forteresse bâtie par le comte Philippe d'Alsace en 1180, il nous a parlé de sa lente disparition sous la marée montante des constructions modernes. Il y a une quinzaine d'années, il ne restait plus du s'Gravensteen qu'une porte de guerre frontée de curieuses tourelles crénelées que l'on voyait au coin des rues de la Monnaie et du Soleil à Gand. Cependant, les archéologues gantois soupçonnaient une survivance, au moins partielle, de l'édifice, sous et derrière les superstructions modernes, et des investigations méthodiques démontrèrent le bien fondé de leurs conjectures.

La ville de Gand et le gouvernement belge s'associèrent pour le dégagement de ces restes vénérables et pour la reconstitution de l'antique forteresse. C'est ainsi que, dans peu d'années, la Belgique ajoutera à ses nombreuses curiosités historiques, un monument considérable digne de prendre rang après le Mont St-Michel et la cité de Carcassonne.

M. Quarré-Reybourbon nous a lu une étude relative à une fausse miniature sur velin, représentant l'entrée à Lille, par la porte de la Barre, du duc de Bourgogne Philippe le Bon. Il a suivi pas à pas le faussaire qui est un artiste de talent, montré à quels manuscrits ou à quels ouvrages imprimés il a emprunté telle ou telle partie du sujet central ou des bordures, il l'a en un mot démasqué. Il ne reste qu'un point à élucider. Où le faussaire a-t-il trouvé le texte du verso de la miniature, relatant l'entrée du duc à Lille et divers épisodes de son séjour?

Cette miniature fait aujourd'hui partie de la belle collection lilloise de notre collègue, dont nous avons

Digitized by Google

applaudi la nomination comme officier de l'Instruction publique.

M. le Dr Carton nous a parlé de l'exploration de la région de Dougga qu'il a faite en 1891, durant les fouilles dont le Ministère de l'Instruction publique l'avait chargé.

Cette région, sur une surface de 20 kilomètres de côté, renferme les ruines de dix centres antiques, colonies, municipes, *civitates* dont il a étudié les vestiges. Mais ce qui la rend particulièrement intéressante, ce sont les restes épars à travers la campagne qui font, de ce coin de l'Afrique, une contrée unique : fermes, villages, pressoirs, voies de grande et petite communication, forteresses, aqueducs, etc., ont laissé de beaux vestiges.

Plus de mille dolmens ont été étudiés, diverses nécropoles antiques ont été fouillées, les voies de communication ont été relevées et, parmi elles un remarquable tronçon de la grande voie de Theveste à Carthage, des temples ou des églises byzantines ont été retrouvés : toutes ces découvertes ont été consignées sur une carte de la région qui permet de se rendre compte du haut degré de prospérité auquel cette partie de l'Afrique romaine était arrivée. Mais le butin le plus précieux recueilli par M. Carton, ce sont des inscriptions antiques, toutes inédites, et dont le nombre s'élève à plus de cinq cents.

Parmi elles, nous ne pouvons pas nous dispenser de citer un texte important relatif à la *lex Hadriana de rudibus agris*, et deux inscriptions donnant le nom de la *civitas Sustritana* jusqu'alors inconnue.

Depuis cette communication si pleine d'intérêt, M. le Dr Carton a été chargé, dans la région de Dougga, d'une nouvelle mission par le Ministère de l'Instruction publique, et nous pouvons dire dès maintenant qu'elle a été couronnée d'un plein succès.

Digitized by Google

M. le Dr Folet, avec cette verve qu'on lui connaît, nous a parlé de la Médecine et des Médecins au XVIIe siècle. Résumer ses conférences si pleines d'humour nous serait chose impossible et nous devons malheureusement nous borner à en donner quelques titres : L'enseignement médical, — Ce qu'était la Faculté de Paris, — L'opposition à la découverte de la circulation du sang, — Procès et luttes de la Faculté contre Théophile Renaudot, contre les chirurgiens, contre les empiriques, — La Médecine et la Chirurgie à la Cour de Versailles, — Le Journal de la santé de Louis XIV, — La fistule du grand roi, etc.

Nos collègues de la section des arts ont moins que ceux des sections des Sciences et des Lettres, la possibilité de nous entretenir de leurs travaux, mais on peut avoir la certitude qu'ils ne chôment pas, témoins les œuvres des élèves de MM. Darcq, De Winter, Leroy et Lecocq, que nous allons récompenser dans quelques instants, et qui honorent grandement maîtres et élèves.

Nous avons reçu les premiers envois de Rome de MM. Maurice Lecocq et Lucien Sarazin.

L'envoi de M. Lecocq comprenait douze esquisses, études et dessins; un pastel représentant un homme couché sur la paille, a surtout attiré l'attention de la Société. L'ensemble de l'envoi témoigne de progrès très appréciables et d'une assiduité au travail qui est de bon augure.

L'envoi de M. Sarazin se composait de 17 feuilles de dessins à grande échelle comprenant des monuments de l'antiquité et de la Renaissance. L'essai de restauration du temple de Jupiter Stator, en est un des meilleurs morceaux, les deux feuilles d'ornements sont dessinées avec le plus grand soin et une facilité remarquables.

Digitized by Google

Nos deux jeunes pensionnaires sont engagés dans une bonne voie, nous souhaitons de les y voir persévérer.

Je n'aborderai point le palmarès sans vous parler d'une séance qualifiée à juste titre de séance *extraordinaire* et qui a été l'une des plus agréables de l'année. Partis de Lille, le matin, sous la conduite de notre Président M. Danel, nous ne tardions pas à arriver à Lens, et là, dirigés par notre éminent collègue M. Bollaert, après avoir endossé l'habit du mineur, nous descendions à quelques centaines de mètres sous terre. MM. les ingénieurs, transformés en aimables cicérones, nous guidaient à travers les mille dédales des galeries souterraines ; pour la plupart d'entre nous, cette descente dans la mine était l'inconnu. Après y avoir passé plusieurs heures et admiré la façon dont tout y est mené, nous allions rejoindre les cages qui devaient nous ramener au jour.

Au sortir du puits, nouvelle surprise ; un de nos meilleurs photographes lillois nous attendait et fixait à tout jamais nos traits sous l'habit du mineur.

Après avoir visité les divers établissements créés par la Compagnie des mines de Lens, nous retournions vers Loos, où notre cher Président nous avait ménagé une de ces charmantes réceptions dont il a le secret.

J'ai terminé ce qui concerne notre vie intérieure pendant l'année 1893, j'aborde maintenant le palmarès.

M. Charles Queva, préparateur de Botanique à la Faculté des Sciences, a présenté pour le concours Kuhlmann une œuvre manuscrite considérable ne contenant pas moins de 350 pages et de 550 figures ; son travail est intitulé :

Digitized by Google

Recherches sur l'anatomie comparée des Taccacées et des Dioscorées.

Le travail de M. Queva est une étude d'anatomie végétale portant sur un sujet très spécial. Il s'agit de deux petites familles de plantes monocotylédones à ovaire infére, différenciées chacune d'une manière très particulière. On sait qu'au-dessus des lis et des plantes analogues, les botanistes placent les amaryllis, les clivia qui sont des lis à ovaire infére. De la série très nombreuse des amaryllis ou plantes liliacéennes à ovaire infére, partent plusieurs familles dont la plus connue est celle des Iridées qui a comme type le genre Iris. Par rapport aux amaryllis, les Iris sont caractérisés par leurs fleurs qui ne possèdent que trois étamines au lieu de six et par l'embouchure de leur stigmate qui devient pétaloïde. Les Taccacées et les Dioscorées sont deux familles analogues aux Iridées, chacune d'elles paraît dériver du type amaryllis par une différenciation plus accusée de certains organes.

Les Taccacées et les Dioscorées sont des plantes très rares, aussi M. Queva après avoir recouru aux ressources exceptionnelles que lui offraient les cultures du jardin botanique municipal de Lille et les collections du laboratoire de botanique de la Faculté des Sciences, a demandé et obtenu des échantillons des grands herbiers de Paris, de Berlin et de Bruxelles ; M. Treub, de Java, a eu l'obligeance de lui envoyer une collection des plus remarquables tirée de son Jardin de Buitenzorg.

Il nous serait difficile de suivre l'auteur dans ses recherches sur la structure des Taccacées, de le montrer étudiant, avec un soin minutieux, les tiges, les feuilles et les racines des Dioscorées, il nous faudrait pour cela entrer dans des détails par trop techniques.

Qu'il nous suffise de dire que le travail de M. Queva

Digitized by Google

dénote une habitude profonde des fines recherches d'anatomie végétale, que l'ensemble de son mémoire témoigne d'une longue suite d'études poursuivies avec habileté et avec succès, que la somme des résultats obtenus est considérable, puisqu'elle nous révèle des faits d'un ordre général demeurés jusqu'ici incompris et d'une haute portée morphologique.

La Société des Sciences est heureuse de pouvoir récompenser un tel travail et elle décerne à M. Queva un prix Kuhlmann d'une valeur de mille francs.

Cette année encore, aucun candidat ne s'est présenté pour le prix Pingrenon autrefois si couru, et cependant ce ne sont pas les questions d'hygiène lilloise qui font défaut. Si l'assainissement de notre ville a progressé dans une large mesure on peut, sans témérité, affirmer qu'il reste encore beaucoup à faire. La microbiologie de l'air ou des eaux, l'étude des principales maladies infectieuses, les effets pathologiques de la houille et de sa combustion sur notre population, l'assainissement de la Deûle et l'amélioration du système des égouts ; voilà, pour n'en citer que quelques-unes, des questions qui mériteraient d'être traitées. La Société les a inscrites à son programme et elle a reporté, en 1894, le prix Pingrenon qui aurait pu être décerné en 1893.

Ce n'est d'ailleurs pas seulement pour le prix Pingrenon que les travaux ont manqué, même pénurie s'est produite pour les autres concours scientifiques qui n'ont fourni qu'un seul travail dont nous allons parler.

Il s'agit d'un appareil présenté par M. le Dr Staes-Brame et qui a été construit, sur ses plans, par un habile spécialiste de Paris, M. Gaiffe. Cet appareil que M. Staes a dénommé *Rhéotrope analytique* a pour but de permettre

Digitized by Google

l'emploi en thérapeutique de certains modes d'électrisation non employés jusqu'à ce jour.

La Société a voulu encourager les essais de M. le Dr Stars-Brame en lui décernant une médaille d'argent.

La pénurie de travaux dans la section des sciences a été compensée par l'abondance qui s'est produite dans la section des arts; rarement même nos concours artistiques ont atteint un niveau aussi élevé.

M. Gustave Charpentier, premier grand prix de Rome, nous a envoyé deux de ses œuvres : *Impressions d'Italie* et *la Vie du Poète.*

Les *Impressions d'Italie*, symphonie pittoresque exécutée aux concerts Lamoureux à la fin de 1891, sont une suite d'orchestre, où l'auteur a condensé en cinq tableaux d'un coloris vif et pénétrant, les impressions musicales que lui ont suggérées l'Italie, son peuple, ses paysages. Construite dans une forme toute moderne, cette remarquable composition dénote une grande abondance d'idées et l'orchestration en est traitée de main de maître.

La Vie du Poète, drame lyrique en trois actes, se distingue par l'ampleur de ses lignes, la puissance de son coloris, la hauteur de ses inspirations qui placent M. Charpentier au premier rang des musiciens de l'École moderne. La première audition qui eut lieu en mai 1892, à l'Académie nationale, a laissé l'auditoire aussi surpris que charmé d'une œuvre si personnelle et si originale.

La Société est fière de pouvoir récompenser de pareilles œuvres et elle décerne à M. Charpentier, une grande médaille d'or du concours Wicar d'une valeur de quatre cents francs.

M. Victor Lhomme, élève de l'École des Beaux-Arts de Paris, nous a envoyé les travaux qu'il a exécutés pour

Digitized by Google

le concours ouvert entre les maîtres verriers de France, afin de doter l'église Sainte-Croix, à Orléans, de vitraux dont les sujets seraient empruntés à l'histoire de Jeanne d'Arc. Ce sont :

Dix cartons à l'aquarelle, réduits au 10 %, des verrières de la cathédrale, reproduisant les principaux épisodes de la vie de la grande Française, depuis le moment où elle entend ses voix jusqu'à l'infâme bûcher de Rouen.

Le carton d'une partie d'un vitrail, en dessin, grandeur d'exécution.

Un personnage tiré de ce carton et traité en couleur.

L'étude de la tête de ce personnage également en couleur.

Cet ensemble constitue une œuvre considérable dans laquelle l'artiste a déployé une fécondité d'imagination, un talent de composition et d'exécution qui lui font le plus grand honneur.

La Société décerne à M. Lhomme, une grande médaille d'or du concours Wicar d'une valeur de quatre cents francs.

M. E. Pennequin est un tout jeune élève de notre École des Beaux-Arts. Il a soumis à la Société divers travaux parmi lesquels elle a particulièrement remarqué un portrait du Maire de Lille, d'après une peinture de M. De Winter, gravure d'une finesse et d'une sûreté parfaites, un paysage d'après Daubigny, eau-forte pleine de sentiment et de transparence, une tête d'après Henner, gravure au burin d'une rare puissance qu'un maître pourrait signer. Que M. Pennequin continue à marcher dans la voie où il est entré; déjà il inspire à ses maîtres les plus sérieuses espérances, le succès lui est assuré.

La Société décerne à M. Pennequin une médaille de vermeil du Concours Wicar et deux cents francs

Digitized by Google

Voici maintenant deux anciens lauréats de nos concours qui nous reviennent avec d'importants travaux.

M. Quertinier père nous a présenté un tableau comprenant un fragment de gravure et des feuillets de livres juxtaposés, sorte de trompe-l'œil où l'on a peine à reconnaître un dessin à la plume, puis un album composé de lettrines historiées, tirées des manuscrits du IX^e^ au XVII^e^ siècles, aussi à la plume, d'une perfection et d'une sûreté de main telles qu'il serait impossible de supposer que notre lauréat est à la veille d'atteindre sa soixante-dixième année.

M. Mayeur, premier second grand prix de Rome, nous a adressé trois pièces excellentes, une académie au burin, une eau-forte et une reproduction de la célèbre tête de cire du Musée de Lille, pleine de charme, d'une douceur et d'une perfection exquises.

La Société décerne à M. Quertinier et à M. Mayeur un rappel de médaille d'or et elle y ajoute, pour chacun d'eux, un prix de cent francs prélevé sur les prix divers.

Pour des travaux aussi importants que ceux que nous venons d'énumérer, la Société aurait voulu faire plus qu'elle n'a fait, mais elle a dû mesurer ses largesses à ses ressources budgétaires. Souhaitons que de nouvelles fondations, comme celles dont nous parlerons bientôt, viennent lui permettre, dans l'avenir, de faire mieux encore.

M. Charles Quef, élève d'une des classes de haute composition à Paris, vous est connu, puisque deux années de suite il a été notre lauréat. Son envoi se compose de vingt morceaux parmi lesquels des mélodies pour voix et piano, quelques chants religieux, trois pièces pour orgue, un scherzo pour piano, un prélude pour une scène dramatique,

Digitized by Google

un chœur à trois voix égales, une scène intitulée *la Vision de Saül* et un sextuor pour instruments à vent et piano. L'ensemble de ces œuvres témoigne d'un sérieux effort, on y remarque, avec une technique déjà savante, de l'habileté dans la manière de grouper les idées et de les développer.

En résumé, M. Quef est en progrès sensible et la Société lui décerne une médaille de vermeil.

M. Octave Isoré, directeur d'école et professeur de musique à Roubaix, a présenté un volume portant pour titre : *Le Chant à l'École et dans la Famille.*

C'est un recueil de cinquante mélodies à deux et trois voix précédé de notions élémentaires de théorie musicale et de cent exercices de solfège bien gradués à une et deux voix. Ce petit livre, écrit sans prétention, dans le but de vulgariser l'étude de la musique élémentaire et de former, chez l'enfant, l'éducation de l'oreille aussi nécessaire que celle de la vue, paraît bien remplir son programme. Mis entre les mains des enfants il développera chez eux le goût de la musique, en les exerçant par des chants faciles et bien rythmés, et il leur apprendra en même temps les premiers principes de la grammaire musicale.

La Société décerne à M. Isoré une médaille d'argent.

M. Léon Carlier, élève sculpteur de notre école des Beaux-Arts a exécuté une maquette de plâtre au quart de grandeur, projet de statue à élever sur une de nos places publiques au duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon. Le souverain, debout dans sa longue robe d'apparat, tient dans la main une charte. Sur un piédestal quatre bas-reliefs, incrustés dans des niches ogivales, rappellent le développement des Arts et de l'Industrie, le Repas du Faisan, l'entrée solennelle du prince à Lille, l'Institution de la Toison d'Or.

Digitized by Google

Le personnage ne manque pas d'allure, le visage et la draperie sont bien traités ; en somme M. Carlier a fait preuve de qualités sérieuses et la Société lui décerne une médaille d'argent et un prix de cent francs.

M. Boët a envoyé une série importante d'illustrations pour ouvrages d'art, tracées d'une main habile ; M. P. Breyne une série de diplômes ornés de figures et d'attributs qui ne manquent pas de mérite.

Ces travaux valent à M. Boet et à M. Breyne une médaille d'argent.

M. Charles Corbisier a exposé deux cadres renfermant des fleurs réunies en bouquets et recouvertes, par la galvanoplastie, d'une enveloppe métallique. Ces fleurs doivent d'abord subir une préparation assez difficile pour leur conserver leur forme, elles sont mises ensuite dans le bain et,quand elles en sortent, il faut les assembler et les agencer. Ces divers travaux, pour être menés à bien, demandent un grand soin et surtout une grande délicatesse de main. La Société décerne à M. Corbisier une mention honorable et une médaille de bronze.

Mme Verdonck, directrice des Bains Lillois, précédemment professeur de travaux à l'aiguille, a envoyé un cadre contenant de nombreux échantillons de broderies. Plusieurs sont d'une merveilleuse délicatesse et de vrais bijoux d'art industriel.

La Société décerne à Mme Verdonck une médaille d'argent.

Melles Henriette et Anna Borel ont exposé des travaux de genres très divers, depuis la peinture à l'huile jusqu'à l'enluminure sur étoffe et au décor céramique.

Digitized by Google

Mᵉˡˡᵉˢ Borel ont déjà obtenu plusieurs médailles dans les expositions, et il est de leurs œuvres qui ont été admises au Salon de Paris.

La Société tenant compte de l'importance de l'envoi de Mᵉˡˡᵉˢ Borel et de la valeur de plusieurs des travaux exposés, leur décerne une médaille d'argent.

Mᵉˡˡᵉ Jeanne Dubuisson a soumis à notre examen une collection de peintures à l'aquarelle : des vues diverses, souvenirs de voyage d'une facture très honorable, des roses et des orchidées, qui ont surtout retenu l'attention de la Commission.

La Société adresse ses félicitations à Mᵉˡˡᵉ Dubuisson et elle lui décerne une grande médaille d'argent.

L'industrie du relieur qui est la plupart du temps un métier vulgaire, devient un art véritable dans la main de quelques rares spécialistes de goût. Parmi ceux-ci, l'un de nos concitoyens tient une place excellente : c'est M. Dewatines qui est tout à la fois un relieur artiste et un artiste peintre.

Il s'est ingénié à perfectionner son industrie, à lui imprimer un caractère artistique, à créer des genres nouveaux. Des cinq types qu'il nous soumet, quatre, de son invention, sont ornés de mosaïques de peaux diversement colorées, combinées de manière à reproduire soit des symboles héraldiques, soit même des gravures empruntées à l'ouvrage et achevées par lui à la pointe.

Ces travaux d'une rare perfection valent à M. Dewatines une médaille de vermeil.

Voici encore un lauréat de la Société. L'an dernier, M. Spriet nous présentait un recueil déjà important de

Digitized by Google

vues photographiques du département du Nord, et la Société engageait l'auteur à lui revenir une autre année avec une œuvre plus complète. Encouragé par cette première récompense, M. Spriet nous a envoyé environ sept cents photographies de la région du Nord. C'est une œuvre considérable, dont il n'est pas nécessaire de démontrer l'utilité. Tous les jours nos vieux monuments tombent sous la pioche des démolisseurs et, sans la photographie, il serait bien difficile, sinon impossible, de refaire plus tard l'histoire monumentale de la région.

Évidemment, il ne faut pas demander au photographe qui se déplace pour aller prendre des vues au loin, la perfection quand même ; si le beau temps le sert quelquefois à souhait, le mauvais temps vient aussi bien souvent contrecarrer son œuvre. Mais il tient toujours son document, telle cette église de Lambersart qui jetait une note si pittoresque dans le bois de la Deûle, et dont il ne reste que la photographie.

Bon nombre des photographies de M. Spriet sont tres remarquables, au point de vue documentaire, toutes ont leur utilité; la Société lui décerne une médaille de vermeil.

Il y a deux ans naissait à Lille une société nouvelle, la Société photographique.

Sous la vive impulsion que surent lui donner deux de nos collègues, MM. Delphin Petit et Charles Barrois, tour à tour présidents, la jeune Société n'a pas tardé à prendre un rang important parmi les autres associations similaires.

Pour essayer ses forces, elle tenta en 1893 une exposition publique. Son début fut un succès et ici nous nous reprocherions de ne pas citer le nom de notre nouveau collègue M. Pierre Bernard, qui a été la cheville ouvrière de cette

Digitized by Google

exposition. Plus de cent exposants, artistes ou professionnels, répondirent de France et de la plupart des pays d'Europe à l'appel qui leur avait été adressé. Un public nombreux vint admirer, à la Mairie, les salles mises à la disposition de la Commission.

Se recommandant du nom de Blanquart-Évrard, une des illustrations de l'art photographique, qui fut longtemps membre de la Société des Sciences, la jeune association sollicita et obtint de notre Société un certain nombre de médailles à décerner à ses exposants. Elle voulait bien se rappeler que la Société avait été une bonne fée pour nombre d'institutions naissantes qui sont aujourd'hui l'honneur de la Cité.

Ce sont ces médailles, décernées par une commission composée de délégués de la Ville, de la Société photographique et de la Société des Sciences et dont les opérations furent habilement dirigées par le président du Jury, M. Bigo-Danel, que nous allons remettre à leurs titulaires :

Médailles de vermeil : MM. le Dr Pierre Bernard, à Lille.
Robert Pauli, à Lille.

Grandes médailles d'argent : MM. les Drs Lemière à Lille et Toison à Douai.
Alfred Villain, à Aubervilliers.
Maurice Hovelacque, à Paris.
Adolphe Meyer, à Dresde.

Après les travaux scientifiques et artistiques, il nous reste à parler de ceux rentrant dans la section des Lettres.

La Société a reçu pour le concours Wicar (section des Lettres) un travail important, mais elle a dû aviser l'auteur que le concours Wicar, pour cette section, ne s'ouvrirait qu'en 1894. Elle l'a invité à lui présenter son travail à

Digitized by Google

cette époque, les travaux n'ayant pas plus de deux ans de date étant admis à concourir.

M. le Dr Coulon, de Cambrai, a envoyé un travail imprimé intitulé : *Le cimetière mérovingien de Chérisy.*

Chérisy est une localité du Pas-de-Calais située entre Cambrai et Arras ; c'est le hasard qui a fait, comme toujours, découvrir le champ de sépulture, en partie étudié par M. Coulon. M. Coulon se promenait le long d'un chemin, lorsqu'il remarqua plusieurs ossements et des fragments de poteries accumulés ; il se renseigna auprès d'ouvriers carriers qui travaillaient à proximité, et il ne tarda pas à se convaincre de l'existence d'un vaste cimetière mérovingien. Malheureusement M. Coulon dut quitter les environs de Chérisy, quantité d'objets lui échappèrent et il ne lui fut pas possible de se livrer aux observations scientifiques que comportait sa découverte. Les notes qu'a pu prendre M. Coulon, sont accompagnées de huit planches d'objets qu'il a recueillis.

Le cimetière de Chérisy est le champ de repos d'une de ces nombreuses populations armées qui habitèrent notre sol du Ve au IXe siècle : on y retrouve, dans les tombes les plus anciennes, l'armement et l'habillement des Francs de Childéric ; puis l'armement et le costume se transforment, suivant la règle invariable de tous les temps. Ces transformations sur place prouvent qu'on est en présence non pas d'envahisseurs temporaires, mais de ces populations à demeure qui repeuplèrent nos régions dévastées et constituèrent la patrie française.

Les documents qui permettent d'étudier ces époques reculées de notre histoire ont leur valeur incontestable, et la Société décerne une médaille d'argent à M. le Dr Coulon, de Cambrai.

Digitized by Google

Le travail de M. Coulon rappelait une époque relativement récente, pour les archéologues, bien qu'elle date de plus de dix siècles, il me reste à vous parler d'un travail qui nous reporte, non plus à dix siècles, mais à plusieurs milliers d'années en arrière.

Il est bien peu de personnes aujourd'hui qui ne sachent que l'homme, à ses débuts, n'avait comme outils et comme armes que des pierres taillées. Les ouvrages de vulgarisation ont révélé, à ceux qui l'ignoraient, cette curieuse particularité ; ils ont même indiqué les différentes phases de l'industrie humaine. C'est ainsi qu'en prononçant les mots d'époque acheuléenne beaucoup de vous me comprendront.

L'époque acheuléenne qui doit son nom à St-Acheul, près d'Amiens, localité rendue célèbre par les découvertes qui y ont été faites par Boucher de Perthes, n'était pas jusqu'à présent représentée dans le département du Nord. On avait bien trouvé sur ses confins, dans l'Aisne et dans le Pas-de-Calais, d'importants dépôts de silex quaternaires, mais le Nord n'avait encore rien fourni d'équivalent ou du moins on n'avait rien signalé, quand tout à coup, une exploitation de phosphates entreprise sur le territoire de Quiévy, fit sortir de terre plusieurs centaines de silex travaillés.

Des hommes intelligents, parmi lesquels M. Gustave Gin, les recueillirent et c'est ainsi que cette découverte, d'une importance capitale pour notre région, ne fut point perdue pour la science. Dans un travail qu'il publia à cette occasion, notre savant collègue, M. Gosselet, disait que celui qui ferait la description complète des silex de Quiévy, rendrait un service signalé à l'archéologie préhistorique. C'est cette description qu'a entreprise M. Gin ; il a donné des coupes des terrains traversés, des dessins très fidèles et très soignés des silex découverts, une description détaillée de

Digitized by Google

ces silex, il a, en un mot, complètement répondu au désir qu'avait exprimé M. Gosselet. Les matériaux recueillis ont une grande importance pour la préhistoire, ils sont bien coordonnés, bien présentés et la Société des Sciences décerne à M. Gin, du Havre, une médaille d'or.

Je disais, dans le cours de ce rapport, qu'il serait à souhaiter que de généreux donateurs vinssent en aide à la Société des Sciences, pour lui permettre d'accroître encore son champ d'action. Je le terminerai en vous parlant des fondations que nous avons reçues cette année.

Mme Firmin Grimonprez, au nom de son mari défunt, a donné à la Société une somme de mille francs, dont le revenu servira à récompenser, perpétuellement, un serviteur recommandable par son dévouement à ses maîtres et par un travail assidu. Cette fondation sera, comme les vingt-trois qui l'ont précédée, la bien venue des travailleurs, si nombreux, qui sollicitent une récompense méritée.

M. Henri Debray, ancien conducteur principal des ponts et chaussées en retraite, a légué à la Société quatre obligations du chemin de fer de l'Est et une somme de mille francs, dont le revenu devra être employé à décerner, tous les deux ans, un prix aux travaux relatifs à l'archéologie ou aux sciences naturelles.

M. Debray a voulu ainsi aider au développement d'études, dont il avait pu apprécier l'intérêt pour la science, puisqu'elles lui avaient valu, à plusieurs reprises, les plus hautes récompenses de la Société.

Mme Scrive-Wallaert, au nom de M. Auguste Scrive, a donné une somme de cinq mille francs, pour la fondation d'un prix en faveur des arts appliqués à l'Industrie.

Deux fois lauréat de notre Société, M. Auguste Scrive était devenu des nôtres en 1871 ; la fondation faite en son

Digitized by Google

nom perpétuera le souvenir d'un collègue éminemment sympathique.

Le nom de ces nouveaux fondateurs va être inscrit à notre livre d'or, qui reste ouvert pour d'autres libéralités.

Encourager les sciences, les lettres, les arts, le dévouement et la vertu, c'est servir toutes les nobles aspirations du cœur humain. C'est le but de notre Société.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

PRIX D'ENCOURAGEMENT

au Dévouement, au Travail et à l'Épargne,

par M. Louis DORÉMIEUX.

La Société des Sciences ne se borne pas à encourager le talent sous toutes ses formes, elle réserve aussi des récompenses pour de plus modestes sujets. Si, d'une part, elle tend à élever l'esprit vers l'utile et le beau, elle n'oublie pas le cœur dans ses aspirations vers le bien.

Vous venez d'applaudir les concurrents qui ont triomphé grâce à leurs habiles compositions dans les Sciences, les Lettres et les Beaux-Arts. Je ne crains pas d'avancer que les patrons, les parents et les amis accourus en foule à cette fête de famille ne manqueront pas d'acclamer, à leur tour, les vieux serviteurs dont les noms vont retentir dans cette enceinte.

PRIX DE DÉVOUEMENT ET DE VERTU.

Découvrir le mérite qui se cache dans les plus humbles conditions, est une heureuse aubaine pour qui est chargé de signaler la vertu à la bienveillance de la Société.

Digitized by Google

Il y a plus de quarante ans, une pauvre orpheline entrait au service de M. Joseph Durant, et se faisait grandement estimer par un constant amour du travail.

Douze ans plus tard, elle entrait chez MM. César et Joseph Pollet, à Roubaix, maison où elle est encore en ce moment.

Marie Gonse n'est pas seulement une brave et fidèle ouvrière. Croirait-on qu'avec un modeste salaire, elle qui aurait plutôt besoin d'être aidée, trouve le moyen de venir en aide aux indigents. Ce n'est pas assez pour cette âme charitable de déposer une obole dans la main de plus pauvre qu'elle. Marie aime à payer de sa personne ; sans jamais se départir en rien de son zèle pour ses patrons, elle met son bonheur à soigner les malades, à veiller les gens alités, à ensevelir les morts ; en un mot, son existence (elle a aujourd'hui même 69 ans) est une suite de longs et obscurs dévouements.

Victorine Villé, âgée de 60 ans, occupe depuis 35 ans, les fonctions de fille de confiance chez M. H. Grave, à Linselles.

Sacrifiant tout à sa vieille mère qui vécut plus de 90 ans, cette fille modèle non contente de prodiguer ses soins à ses maîtres, prend encore sur son sommeil pour aller aider de plus malheureux qu'elle. Un homme ou une femme pauvres viennent-ils à tomber sérieusement malades, elle se fait un devoir d'aller les soigner, la nuit, gratuitement, dépensant ainsi sa santé pour leur procurer des consolations à leur lit de mort.

Sa belle conduite lui a mérité l'estime de tous les habitants de Linselles, et c'est avec une joie unanime qu'ils applaudiront à la récompense qu'elle va recevoir.

Comme juste couronnement de toute une vie de sacrifices, la Société décerne la médaille d'honneur du prix de

Digitized by Google

dévouement à
ajoute pour c
de cinquante

FONI

Parmi les n
la Société se
Delattre-Parn
Cet homme
des serviteurs
travail constat
désir de voir s
et dans n'imp
La Société
répondu au vo
C'est une je
plus haute réc

Isabelle Duf
mère toujours
nières années
jour au chevet
à un travail de
soutenant sa p
Sa vie d'abn
l'admiration de
Mme Dufour,
fille absolumen
sans aucune re

La Société,
médaille d'hon
un livret de ca
à Isabelle Duf

Digitized by Google

RÉCOMPENSES AUX SERVITEURS DE L'INDUSTRIE ET DE LA FAMILLE.

RAPPELS DE MÉDAILLES.

C'est une mission bien douce d'avoir à rappeler et à publier les noms des serviteurs récompensés antérieurement, et dont cette distinction n'a fait qu'accroître le zèle et l'activité.

HENRI DELAHOUSSE a reçu, en 1880, une médaille d'honneur pour 30 ans de services, chez MM. Gaydet père et fils, à Roubaix ; son zèle, qui ne s'est pas démenti depuis 13 ans, lui vaut un rappel de médaille.

JEAN-BAPTISTE LELEU, lauréat de 1882, a 62 ans de services chez MM. H. Graveline et Cie, à Hellemmes-Lille ; un rappel de médaille récompense son zèle et sa constance.

HENRI WELLEMS est depuis 45 ans au service de M. Méert, à Lille ; le rappel de la médaille, dont il a été honoré il y a 11 ans, est le digne prix de sa constante probité.

JOSÉPHINE MARTYR est de plus en plus dévouée à son patron, M. E. Ternynck, à Roubaix et après 43 ans de services mérite le rappel de la médaille qu'elle a reçue en 1883.

FONDATIONS ET PRIX DE LA SOCIÉTÉ.

Honneur aux bienfaiteurs dont la main libérale a versé des fonds à la Société, et lui permet d'accroître chaque année le nombre de ses récompenses. C'est un plaisir et un devoir de rappeler devant cette sympathique assemblée les fondations perpétuelles de :

MM. Léonard DANEL (six médailles), AGACHE-KUHLMANN,

Digitized by Google

Mlle L. Blondeau, MM. Catel-Béghin, Crespel et Descamps Veuve C. Crespel et Fils, Ernest Descamps, Mme Jules de Vicq de Montdhiver, MM. Jules Denneulin, Ernest-Henri Loyer, Poullier-Longhaye, Quarré-Reybourbon, Jules Scrive, Scrive-Wallaert, Wallaert Frères, Watrelot-Lelong et Watrelot-Laden, de Lille ; Lauwick et Gallant, de Comines ; Dupont-Fontaine, de La Madeleine-lez-Lille ; Tiberghien frères, de Tourcoing.

Et les fondations temporaires de MM. le Dr Cazeneuve, de Lille, Motte-Cordonnier, d'Armentières ; Toulemonde-Destombe, de Roubaix ; Duvillier-Motte et fils, de Tourcoing.

La Société a reçu d'un généreux donateur, qui désire garder l'anonymat, cent francs destinés à augmenter de trois le nombre des médailles à distribuer.

La fondation perpétuelle de Mme Firmin Grimonprez permet également à la Société d'ajouter une médaille au nombre fixé.

GRANDES MÉDAILLES D'HONNEUR.

La grande médaille est destinée à honorer les travailleurs que leur intelligence, leur zèle soutenu et leurs capacités spéciales ont justement élevés au-dessus de leurs compagnons, ou qui ont répondu à la confiance de leurs patrons en remplissant avec un louable dévouement les diverses fonctions dont ils ont été chargés.

C'est en s'inspirant de ces pensées que la Société décerne la grande médaille d'honneur à :

Eugène MILLEVILLE, contre-maître de sucrerie, 80 ans, depuis 68 ans chez MM. Cogez, Brame et Barrois-Brame, à Marquillies.

Entré comme manœuvre à l'âge de 12 ans, il a servi quatre générations avec un dévouement parfait.

Digitized by Google

MARCEL CLARISSE, contre-maître de filature, 59 ans, depuis 49 ans chez MM. Tiberghien frères, à Tourcoing.

Entré comme ouvrier en 1844, il remplit son emploi à l'entière satisfaction de ses patrons.

SÉRAPHIN VANDENBEUCK, surveillant, 75 ans, depuis 47 ans chez M. Claeyman, entrepreneur de peinture, à Lille.

Homme consciencieux, investi de toute la confiance de son patron.

CHARLES BOULET, caissier-comptable, 67 ans, depuis 47 ans attaché à la Compagnie des commissaires-priseurs de Lille.

Il a mérité l'estime de ses patrons par un travail assidu et une parfaite loyauté dans un poste tout de confiance.

ADOLPHE BUNNENS, contre-maître de peignage, 62 ans, depuis 42 ans chez M. Descamps l'aîné, à Lille.

Entré comme ouvrier peigneur de lins en 1851, s'est élevé par son amour du travail à la position qu'il occupe ; c'est un homme sûr, honnête et plein de bienveillance pour ses subordonnés.

ALEXANDRE SIX, contre-maître de fonderie de caractères, 53 ans, depuis 42 ans chez M. L. Danel, à Lille.

A débuté comme apprenti. Son intelligence, sa conduite exemplaire et, de plus, un rare génie d'invention lui ont fait confier un des services importants de l'imprimerie.

CÉSAR DELATTRE, tisserand, 71 ans, depuis 40 ans chez M. Dubar-Delespaul, à Roubaix.

Privé de son père à 14 ans, il soigna sa mère infirme pendant 57 ans et soutint longtemps son jeune frère et ses sœurs en bas-âge. Investi de la confiance de ses concitoyens, il exerce, depuis 1880, les fonctions de conseiller municipal de la commune de Forest.

FRANÇOIS DELERUE, prote, 52 ans, depuis 40 ans chez M. Williot-Petit, imprimeur à Lille.

Bon et loyal serviteur, il fait preuve d'un zèle et d'une activité fort louables.

LOUIS HER, contre-maître de maçonnerie, 60 ans, depuis 39 ans chez M. Masquilier fils, à Tourcoing.

Entré comme maçon, cet homme intelligent, laborieux, d'une parfaite probité, a servi successivement trois générations.

Digitized by Google

Jules DERNONCOURT, expéditionnaire, 54 ans, depuis 37 ans chez M. Fauchille-Delanoy, à Lille.

D'abord magasinier, puis paqueteur; d'une conduite exemplaire, excellent père de famille, il a su, avec un modeste salaire, élever ses sept enfants dans l'amour du bien.

Charles DANHALEBECK, contre-maître, 58 ans, depuis 36 ans chez MM. Bernheim et Weill, fabricants, à Roubaix.

Homme modèle pour son amour du travail et sa bonne conduite, il a élevé trois enfants de son frère devenu veuf.

Augustin DELCOURT, directeur de tissage, 58 ans, depuis 35 ans chez M. Truffaut-Boutemy fils, à Willems.

Honnête et laborieux, il a été successivement ouvrier, chef de place, surveillant et contre-maître. Il dirige maintenant le tissage avec un talent très apprécié de son patron.

Florentin BONHOMME, voyageur de commerce, 67 ans, depuis 34 ans chez M. J. Brassart, à Lille.

Exact et laborieux, il s'est toujours montré tout dévoué aux intérêts de son patron.

Augustin DELEMAZURE, employé, 60 ans, depuis 32 ans chez M. Hector Franchomme, à Lille.

Le zèle, la probité, l'assiduité au travail ont valu à cet honorable employé l'estime et l'affection de son patron.

Jules CAPPE, compositeur, 52 ans, depuis 32 ans chez M. L. Danel, à Lille.

Excellent travailleur, d'un dévouement absolu, d'une conduite irréprochable; a rendu de signalés services à la Société typographique, en exerçant, depuis 20 ans, les fonctions délicates de trésorier pour lesquelles il a reçu plusieurs récompenses du Gouvernement.

Paul DIÉRICKX, chef des ateliers de la carderie, 59 ans, depuis 31 ans chez M. Henri Loyer, filateur, à Lille.

Courageux et dévoué, Diérickx a toujours rempli avec zèle les diverses missions de confiance dont son patron l'a fréquemment chargé.

Henri LEPRÊTRE, chef de fabrication de tissage, 62 ans, depuis 30 ans chez MM. Wallaert frères, à Lille.

Homme d'une excellente conduite, il dirige un des établissements de la maison avec une intelligence et un zèle vraiment dignes d'éloges.

Digitized by Google

JULES DELANNOY, chef magasinier, 54 ans, depuis 30 ans chez MM. Caulliez et Delaoutre, à Tourcoing.

Employé d'abord comme ouvrier échantillonneur, ses qualités lui ont fait attribuer le poste de chef magasinier, qu'il occupe à l'entière satisfaction de ses patrons. Homme d'ordre et d'économie, il a élevé honorablement une nombreuse famille.

MÉDAILLES D'HONNEUR.

CHARLES CHOQUÉRIAUX, ouvrier de briqueterie, 76 ans, depuis 66 ans chez M. Paul Laloy, à Frelinghien.

Les mérites de ce brave travailleur avaient déjà été reconnus par le prédécesseur de M. P. Laloy qui lui a laissé en mourant une rente viagère et annuelle de 200 francs.

LOUISE PATOU, fille de confiance, 74 ans, depuis 56 ans chez les Dames Bernardines d'Esquermes.

Elle est de la race de ces serviteurs qui ne comptent pas avec le labeur et qui sont toujours prêts à se dévouer.

MARIE MORTREUX, veuve Plancq, femme de confiance, 70 ans, depuis 54 ans chez M. Mayette-Donaint, confectionneur, à Lille.

Cette brave et digne femme a toute la confiance de ses maîtres.

ADELAÏDE DOUDELET, ouvrière en passementeries, 60 ans, depuis 52 ans chez MM. H. Graveline et C^ie^, à Hellemmes-Lille.

Services signalés.

DÉSIRÉ BOIDOUX, ouvrier menuisier, 64 ans, depuis 50 ans chez M. Gaudron, entrepreneur, à Comines.

Excellent ouvrier, d'une conduite exemplaire.

JEAN-BAPTISTE AHAGE, ouvrier peigneur, 66 ans, depuis 44 ans chez M. Agache, à Pérenchies.

Classé le premier sur une liste de quatre candidats.

THÉRÈSE LEMAIRE, femme de confiance, 64 ans, depuis 44 ans chez M^me^ veuve Bouhébent-Peuvion, à Lille.

Elle a servi trois générations. Laborieuse et active, elle a été d'une sollicitude maternelle pour les enfants qu'on lui a confiés.

LOUIS DELESPIERRE, ouvrier peintre, 67 ans, depuis 41 ans chez M. Cordonnier, entrepreneur, à Roubaix.

C'est un ouvrier actif, honnête, qui a su s'attirer l'estime des clients et l'affection de ses camarades d'atelier.

Digitized by Google

Frédéric BERNARD, ouvrier congréviste, 66 ans, depuis 40 ans chez M. L. Danel, à Lille.

Cet homme consciencieux, d'une conduite irréprochable, n'a jamais cessé de remplir son emploi à l'entière satisfaction de son patron.

Joachim DEROUBAIX, ajusteur, 64 ans, depuis 40 ans chez MM. J. Jean et Peyrusson, constructeurs, à Lille.

Assiduité et conduite irréprochables.

Léocadie GHILBERT, veuve Delehouzée, femme de confiance, 61 ans, depuis 40 ans dans les familles Rapy et Beke, à Lille.

D'une probité à toute épreuve, elle a toujours soigné, comme les siens, les intérêts de ses maîtres.

Jean-Baptiste DENONNE, tonnelier, 83 ans, depuis 38 ans chez M. Duthoit, brasseur, à Roubaix.

Sobre, exact, dévoué, Denonne est un père de famille exemplaire, qui a parfaitement élevé et instruit ses sept enfants.

Pierre GOSSART, homme de confiance, 67 ans, depuis 38 ans chez M. Gossart, entrepreneur, à Baisieux.

Serviteur d'un rare dévouement et signalé par des mérites exceptionnels.

Louis RAMOND, homme de peine, 58 ans, depuis 38 ans chez MM. Lemaître-Demeestère et fils, à Halluin.

Cet homme dévoué a toujours servi son patron avec une scrupuleuse fidélité.

Berchaire DUBEAUREPAIRE, ouvrier chaudronnier, 67 ans, depuis 37 ans chez M. Chartiez, constructeur en cuivre, à Phalempin.

Son activité et sa probité le font estimer de toute la famille de son patron. Entré le 1er avril 1861 dans la Compagnie des sapeurs-pompiers, il a fait preuve de zèle en toutes circonstances.

Adolphe GHESQUIER, magasinier, 60 ans, depuis 37 ans chez M. L. Picavet aîné, filateur, à Lille.

Zèle, probité et bons services.

Jules GRAVE, ouvrier peintre, 56 ans, depuis 37 ans chez M. Mouquet, entrepreneur, à Lille.

Excellente conduite et dévouement à toute épreuve.

Digitized by Google

AUGUSTE POTTIER, aide jardinier, 48 ans, depuis 37 ans chez M. Watrelot Laden, à Lomme.

Son maître n'a jamais eu à lui adresser le moindre reproche.

EUGÉNIE BALAVAINNE, veuve Delmar, plieuse de fil, 68 ans, depuis 36 ans chez M. Auguste Descamps, à Lille.

Fidélité, honnêteté, exactitude et ponctualité, tels sont les titres qui l'ont fait recommander par son patron.

TRIPHON CALLENS, jardinier, et AUGUSTINE BARON, son épouse, depuis 36 et 31 ans chez M. Ch. Barrois, à Lille.

La Société n'a pas voulu séparer dans ses récompenses un digne couple méritant tous les éloges par son travail, sa probité et son dévouement.

LOUIS WANNE, magasinier, 55 ans, depuis 36 ans chez M^me^ veuve C. Crespel et fils, à Lille.

Assidu au travail, probe et dévoué.

JOSEPH VERHAEGHE, rubannier, 67 ans, depuis 35 ans chez MM. H. Gallant et C^ie^, à Comines.

Ouvrier laborieux, sage et honnête; père d'une nombreuse famille qu'il a bien élevée.

PHILIPPE LEMERRE, homme de confiance, 62 ans, depuis 34 ans chez M. Ernest Crépy, à Lille.

Son maître n'a jamais eu qu'à se louer des services de cet honnête homme.

LOUIS DELETTREZ, camionneur, 60 ans, depuis 33 ans chez M. Daubresse, à Lille.

D'une sobriété très appréciée de son patron.

MARIE BRISOUX, épouse Béghin, femme de confiance, 58 ans, depuis 33 ans chez M^me^ veuve Rouzé-Agache, à Willems.

Conduite exemplaire; femme modèle.

LOUIS PAYELLE, homme de confiance, 59 ans, depuis 32 ans chez MM. Delmasure, filateurs, à Tourcoing.

Il a toujours rendu de bons et loyaux services à ses patrons.

CLÉMENTINE LETELLIER, fille de confiance, 58 ans, depuis 32 ans chez M^me^ veuve Phalempin-Labbe, à Roubaix.

Fort dévouée à sa maîtresse et à ses enfants.

Digitized by Google

Sophie BOUCHE, veuve Lemaire, femme de confia
depuis 32 ans chez M. Edmond Descamps, à Lille.

Femme d'une abnégation remarquable et d'un rare
à son maître dont elle a élevé les enfants.

François TAVERNIER, ouvrier en grosse horloge
depuis 32 ans chez M. Corbu, à Lille.

Travailleur obstiné, il a élevé honorablement cinq

Edmond SYNQUENTIN, ajusteur-mécanicien, 54 ans, (
chez MM. L. Delcourt et Cie, à Lille.

Il a su mériter la sympathie do ses patrons par
ininterrompue au travail et sa conduite irréprochable

Henri BAILLON, homme de confiance, 55 ans, depuis
M. Alfred Breuvart, à Armentières.

Modèle des maris et des bons serviteurs, il a doni
enfants une excellente éducation.

Jules DOBBELS, chef ajusteur, 54 ans, depuis
M. Poullier-Longhaye, filateur, à Lille.

Très honnête et d'une exactitude qu'on ne saurait

Charles HEU, ouvrier paqueteur, 67 ans, depuis
M. Fontaine-Flamen, à Lille.

C'est un homme d'une ponctualité rare et très
intérêts de son patron.

Donatine LEULIER, fille de confiance, 62 ans, depui
M. L. Schoutteten, à Lille.

D'un dévouement remarquable et d'une conduite e

Sophie DASSONVILLE, femme de confiance, 56 ans, (
dans la famille Bauchet-Verlinde, à Lille.

Dévouée en toutes circonstances, elle a prodigué
maîtresse pendant de longues maladies.

Digitized by Google

RÉCOMPENSES AUX CHAUFFEURS DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE.

FONDATION VICTOIRE PARNOT

La Société décerne le prix Victoire Parnot et un livret de Caisse d'épargne de quatre-vingt-deux francs à

URBAIN BÉNY, chauffeur-conducteur, depuis 1861 chez M. Lefort, imprimeur, à Lille. Bény est un ancien élève de notre École des Chauffeurs et il a obtenu en 1872 le certificat de capacité.

ÉCOLE DES CHAUFFEURS.

La Société décerne aux élèves de l'École municipale des chauffeurs, classés les quatre premiers à la suite du concours ouvert par la Ville, les médailles et les primes qui suivent:

JULES HOYEZ, une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de cinquante francs. A obtenu 19 points.

GEORGES GIRAUD, une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de quarante francs. A obtenu 18 points.

JOSEPH BOOB, une médaille de bronze.

EUGÈNE HUART, une médaille de bronze.

RÉCOMPENSES AUX OCCUPEURS DE MAISONS DE LA COMPAGNIE IMMOBILIÈRE.

Encourager les travailleurs à l'épargne en leur facilitant l'acquisition de l'immeuble qu'ils occupent, est une pensée louable qui a guidé un philanthrope, M. Henri Violette. M. Violette a confié à la Société des Sciences, la mission de remettre sa prime annuelle en séance solennelle. Le titulaire de cette année est :

HENRI PIERRET, coupeur de confections, père d'un enfant, rue de Lyon, 40.

Digitized by Google

ÉCOLE MUNICIPALE DES CHAUFFEURS.

CONCOURS DE 1893.

Le nombre des auditeurs du cours s'est élevé à 110, alors qu'il n'était que de 98 en 1890.

20 candidats se sont présentés pour l'obtention du diplôme de chauffeur-conducteur (1) ; 12 ont été admis comme ayant obtenu une moyenne de 15 points au moins, 20 étant le maximum. 45 candidats se sont présentés pour l'obtention du certificat de capacité, 31 ont été admis comme ayant obtenu une moyenne de 14 points au moins.

Ces résultats montrent la progression du cours ; ils sont la preuve éclatante de son utilité et du caractère éminemment pratique que continue à lui donner M. le professeur Lefèvre.

Diplôme de Chauffeur-Conducteur.

Résultats par ordre de mérite.

1. JULES HOYEZ, né le 15 mars 1863, à Loos, employé chez M. Henri Loyer, filateur, à Lille
2. GEORGES GIRAUD, né le 20 novembre 1874, à Lille, employé chez MM. Dujardin et Cie, constructeurs, à Lille.

(1) Le jury d'examen nommé par la Ville était composé de MM. ASSELIN, ingénieur de la traction du chemin de fer du Nord ; BEAUDET, ingénieur principal de la Compagnie de Fives-Lille ; BÈRE, ingénieur des Manufactures de l'État ; CHAPUY, ingénieur au Corps des Mines, membre de la Société des Sciences ; DELEBECQUE, ingénieur des ateliers du chemin de fer du Nord, à Hellemmes ; GRUSON, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, directeur de l'Institut industriel, membre de la Société des Sciences ; ROCHART, constructeur ; SOUBEIRAN, ingénieur au Corps des Mines, membre de la Société des Sciences ; LEFÈVRE, contrôleur principal des mines, professeur du cours.

Digitized by Google

3. Joseph BOOB, né le 8 mai 1874, à Surbourg (Alsace), employé à la Cie de Fives-Lille.
4. Eugène HUART, né le 30 août 1873, à Lille, employé à la Cie de Fives-Lille.
5. Émile BECVORT, né le 7 août 1871, à Calais, détaché du 3e régiment du génie, à Lille (à la Citadelle).
6. Alphonse MERTENS, né le 28 novembre 1862, à Iseghem (Belgique), employé chez MM. Crepy fils et Cie, filateurs, à Lille.
7. Henri PERRE, né le 9 avril 1874, à Quesnoy-sur-Deûle, employé chez M. A. Jonckheere, fabricants de produits chimiques, à Lille.
8. Albert CLÉMENT, né le 28 janvier 1875, à Quesnoy-sur-Deûle, employé chez M. Fretin, distillateur à Quesnoy-sur-Deûle.
9. Pierre TIRMAN, né le 29 juin 1873, à Sains (Pas-de-Calais), employé à la Cie du chemin de fer du Nord (dépôt de Fives).
10. Géry DELAVAL, né le 28 juin 1865, à Lompret, employé à l'usine élévatoire des eaux d'alimentation du canal de Roubaix (près de la porte d'Ypres), à Lille.
11. Benjamin HENRIPREZ, né le 19 avril 1865, à Lille, employé chez M. Lefebvre-Ducrocq, imprimeur, à Lille.
12. Charles VANHOREBECK, né le 27 mars 1873, à Lille, employé chez M. Valdelièvre, fondeur en cuivre, à Lille.

Certificat de Capacité de Chauffeur.

Résultats par ordre de mérite.

1. Léon WILLARD, né le 2 août 1876, à Valenciennes, employé à la Cie du chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes.
2. Henri DECOSTER, né le 14 mars 1875, à Lille, employé à la Cie de Fives-Lille.
3. Jules GODEFROY, né le 5 juin 1875, à Douai, employé à la Cie du chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes.
4. Edmond DOSFELD, né le 31 mai 1865, à Charleroi (Belgique), employé chez M. Buisine-Rigot et fils, sculpteurs, à Lille.
5. Léon BRUN, né le 2 juillet 1862, à Lille, employé chez M. Delebart-Mallet, filateur, à Fives-Lille.

Digitized by Google

6. Léon CORNU, né le 6 mai 1870, à Eperlecques (Pas-de-Calais), employé chez MM. Wargny et Grimonprez, fondeurs, à Lille.
7. César DELCOURT, né le 11 avril 1874, à Lille, employé chez son père, négociant en épiceries, rue de Roubaix, 19, à Lille.
8. Jules DUTOIT, né le 14 juillet 1875, à Reichshoffen (Alsace), employé à la Cie de Fives-Lille.
9. Jules BRUN, né le 23 février 1877, à Lille, employé chez M. Ch. De Ruyver, constructeur, à Lille.
10. Jules DERUDDER, né le 28 mars 1862, à Lille, employé chez M. Waterlot-Lambelin, négociant en épiceries, à Lille.
11. Félix DEMANET, né le 1er janvier 1868, à Bruxelles (Belgique), employé chez M. L. Danel, imprimeur, à Lille.
12. Lucien BROCART, né le 9 décembre 1876, à Lille, employé à la Cie du chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes.
13. Jules PLOUVIER, né le 25 mars 1877, à Lille, employé chez MM. Dujardin et Cie, constructeurs, à Lille.
14. Fernand DEBRUYNE, né le 17 mars 1874, à Lille, employé chez MM. Arreckx et Dupont, fabricants, rue des Jardins, 10, à Lille.
15. Charles MILLE, né le 21 août 1867. à Lille, employé chez M. Deldal fils, fondeur en cuivre, à Lille.
16. Désiré MACHIN, né le 5 juin 1873, à Blandecques (Pas-de-Calais), employé chez M. Crépelle-Fontaine, constructeur, à La Madeleine.
17. Julien NOCLERCQ, né le 22 juillet 1865, à Bourlon (Pas-de-Calais), employé à la Cie du chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes.
18. Louis TANCHE, né le 1er avril 1876, à Lille, employé chez M. Boutry-Droulers, filateur, à Lille.
19. Lucien DEPRETER, né le 4 juin 1874, à St-Pol-sur-Mer, employé chez chez M. Ph. Vrau, fabricant de fil, à Lille.
20. Auguste CRÉPIN, né le 7 février 1864, à Sailly-lez-Lannoy, employé à la Cie du chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes.
21. Émile DEBLEECKER, né le 26 novembre 1876, à Lille, employé à la Cie continentale du gaz, à Lille.
22. Édouard DURIEZ, né le 11 février 1875, à Lille, travaillant chez lui, rue du Croquet, 7, à Lille.

Digitized by Google

23. Gustave VAHÉ, né le 8 juillet 1877, à Lille, employé à la Cie de Fives-Lille.

24. Georges VANSTEENBERGHE, né le 18 avril 1869, à Lille, employé chez M. Delebart-Mallet, filateur, à Fives-Lille.

25. Ernest LEFEBVRE, né le 12 septembre 1874, à Lille, employé chez M. Devos, ferblantier, rue de Fives, 64, à Lille.

26. Gustave MARGA, né le 14 août 1870, à Lille, employé chez M. Fauchille-Delanoy, filateur, à Lille.

27. Émile PIERREZ, né le 9 octobre 1870, à Roubaix, employé chez M. Delebart-Grimonprez, filateur, rue Saint-Sébastien, à Lille.

28. Désiré SERRÉ, né le 14 septembre 1875, à Lille, employé chez M. Auguste Descamps, fabricant de fil, rue de Jemmapes, 28, à Lille.

29. Guillaume DEWACHTER, né le 24 août 1854, à Peurs (Belgique), employé chez MM. Faucheur frères, filateurs, à Lille.

30. Louis FRANCHOMME, né le 14 décembre 1864, à Flers, employé à la Cie du chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes.

31. Oscar DEBOULOGNE, né le 22 juin 1861, à Fretin, employé chez Mme Vve C. Crespel et fils, fabricants de fil, à Lille.

Digitized by Google

SÉANCE SOLENNELLE

Du 23 Décembre 1894.

DISCOURS

de M. HIPPOLYTE VERLY, Président de la Société.

MESDAMES,

MESSIEURS,

Pour me conformer à la tradition, je devrais aujourd'hu
vous entretenir des choses de mon métier. C'est une hab
tude à laquelle il a été rarement dérogé, et qui a certainemer
l'approbation du sens commun, que chacun de nous trait
devant vous du sujet qui lui est le plus familier et qu'
connaît le mieux.

Il s'ensuit que, ayant pendant de longues années pratiqu
le journalisme, l'histoire du journalisme à Lille serait pou
moi, en cette circonstance, une sorte de thèse obligatoire

J'y ai pensé, et c'est après y avoir pensé que j'ai résol
de me soustraire à cette servitude et, à l'appui de ma rés

Digitized by Google

lution, je puis invoquer deux arguments que je vais soumettre à votre équité :

J'ai eu peur, — peur pour vous d'abord, peur ensuite pour moi-même. Je m'explique.

Condenser en quelques pages l'histoire d'une institution déjà plus que séculaire et étroitement liée aux continuelles vicissitudes de la politique, condamnerait nécessairement le téméraire qui assumerait une telle entreprise à donner à son œuvre le fastidieux aspect d'une simple nomenclature. Le seul énoncé des titres des journaux éclos en territoire lillois depuis le jour où le chevalier de Lespinard offrit à la curiosité de nos bisaïeux la première feuille hebdomadaire qu'oncques on eût vue sur la terre de Flandre, ce seul énoncé vous retiendrait une demi-heure dans un état comateux qui n'a jamais été compté au nombre des sensations agréables. — Je ne me suis pas cru le droit de vous infliger ce tourment.

Après avoir pris ainsi sollicitude pour votre commodité, vous m'excuserez, j'espère, d'avoir songé un peu aussi à la mienne.

Il est bien difficile, il est même tout à fait impossible à un ancien polémiste d'écrire l'historique d'une institution sans en aborder la critique. Or, rien n'est plus dangereux que de critiquer les gens dont le métier consiste à critiquer les autres.

Certes, et je m'empresse de le reconnaître, il en est qui se prêteraient de bonne grâce à ce juste retour, de même qu'il existe des députés qui veulent bien obéir aux lois.

Mais cette honorable exception n'empêche pas la généralité de souffrir impatiemment l'épigramme et de voir d'un œil courroucé quiconque empiète sur le domaine qu'elle considère comme sa propriété particulière.

Digitized by Google

Peut-être même suis-je allé loin déjà en me permettant de soulever la question. J'espère néanmoins obtenir la remise de mon péché, parce que je suis encore un peu du bâtiment, pour lequel d'ailleurs j'ai toujours professé, et je tiens à le proclamer ici, une grande considération et un attachement profond.

Je vous vois sourire... et je vous devine : il vous est resté dans l'oreille quelques-uns des lardons dont d'ingrats vaudevillistes ont parfois mitraillé leurs cousins les gazettiers.

Je ne les ai pas oubliés non plus. Je sais qu'ils nous ont accusés d'avoir installé une manière de volapuk télégraphique à la place de la belle langue de Voltaire et de M. Renan ; — de glisser volontiers des pailles dans l'œil du prochain pour le plaisir de l'en railler ensuite ; — de faire blanc ce qui est noir et noir ce qui est blanc ; — de nous quereller entre nous quand notre humeur turbulente ne rencontre point d'autre occasion de se satisfaire ; — d'être enfin d'éternels mécontents et d'obstinés agitateurs qui trouveraient moyen de brouiller le Mont Blanc avec l'Hymalaya, — en sorte qu'à les en croire, tout irait mieux en ce monde s'il n'y avait ni journalistes ni journaux.

Mais vous n'ignorez point que les vaudevillistes sont des espèces malicieuses qui ne respectent rien et qui passent leur vie à se gaudir aux dépens d'autrui. Au surplus, leurs méchancetés sont impuissantes à troubler la presse dans l'accomplissement de sa mission bienfaisante. Calme et sereine, elle n'en continue pas moins

> A déverser des flots, des torrents de lumière
> Sur ses obscurs blasphémateurs ;

et vous tous, qui m'écoutez, vous n'en attendrez pas avec moins d'émotion, ce soir ou demain matin, le numéro qui

Digitized by Google

doit vous apporter le cours des cuirs, des pétroles, des sucres, des valeurs de Bourse, et la suite du feuilleton interrompu hier dans un endroit palpitant.

Cette constatation est la seule vengeance dont je veuille frapper les mauvais plaisants. Elle suffit, puisqu'elle prouve que les efforts de la satire n'ont pas réussi à aliéner à la presse la faveur du souverain, — je veux dire Sa Majesté Le Public.

Mais si l'histoire du journalisme est aussi incommode à résumer en vingt pages, qu'elle serait pour vous assommante à écouter, je puis, si vous le désirez, sans sortir de mon programme et peut-être sans vous plonger dans un sommeil réparateur, faire appel à mes souvenirs professionnels et essayer de vous révéler comment s'élaborent ces numéros dont le contenu fait aujourd'hui partie essentielle de votre alimentation intellectuelle, et dont le contenant est ensuite précieux pour maint usage domestique, emballage, boute-feu ou autre.

Prenons pour type un journal du soir. Aux heures près, les faits seraient identiques pour un journal du matin.

L'horloge de la Grand'Garde vient de sonner huit coups. Les boutiques s'ouvrent. De toutes parts des volets de fer s'enroulent avec un bruit de crécelle et des volets de bois claquent sur les dalles des trottoirs. Des bonjours et des nouvelles s'échangent de porte à porte entre voisins, ou par dessus la rue, en même temps que s'échappent des tourbillons de poussière chassés par les balais diligents. Les gagne-petit, les baladeurs, les marchands de journaux, les boueurs municipaux, les uns muets, les autres tapageurs, disputent la chaussée aux tramways encore somnolents. C'est la ville en réveil qui reprend sa vie laborieuse de chaque jour.

Dans le bureau de rédaction, où persiste, malgré l'appel

Digitized by Google

d'air des fenêtres grandes ouvertes, un relent complexe de vieux papier, d'encre évaporée, de bouts de cigare et de fonds de pipe, entre un garçonnet qui dépose sur une large table à tapis jadis vert une farde de journaux sous bande, de lettres et de petits paquets. C'est l'apprenti chargé du service de la poste, qui apporte le courrier du matin. Le même en rapportera autant, à deux heures, pour le courrier de midi. Après cette irruption, le bureau rentre, pour un temps, dans la solitude et le silence.

Puis, un à un, arrivent les rédacteurs. On taille bavette peu ou prou devant l'amoncellement, avant d'attaquer la besogne journalière ; après quoi chacun tire à soi les paperasses qui le concernent. Les *localiers* s'adjugent les gazettes de la ville et les correspondances de la région ; le *secrétaire de la rédaction*, les journaux et les lettres de Paris.

Et bientôt l'on n'entend plus que les froissements du papier déplié ou rejeté à terre et le grincement des ciseaux découpant les passages à réserver, pendant que le méthodique *correcteur*, assis à son pupitre particulier dans un coin de la pièce, relit et annote les épreuves du feuilleton et des articles composés d'avance.

A neuf heures battant, un pas rapide retentit dans le corridor : c'est le *rédacteur en chef*. En une minute il a déposé dans son cabinet sa canne et son chapeau et ouvert sa porte de communication avec le bureau commun.

— Bonjour, Messieurs. Quoi de neuf ? Rien ? Tant pis. Monsieur A., donnez-moi votre article sur les « Inconvénients des nouveaux pavés en caoutchouc ». Pas fini ? Bâclez ça tout de suite. Il faut que ça paraisse aujourd'hui : la question vient ce soir au Conseil municipal. Et l'affaire Doby, Monsieur B. ; pourquoi n'avions-nous pas un mot hier sur Doby ? Vous ne savez rien ? Dites pas ça : vous devez savoir. Arrangez-vous comme vous voudrez, il faut

Digitized by Google

que nous ayons quelque chose ce soir. Monsieur C. est au parquet ? Bon. Monsieur D., occupez-vous sans retard des élections ; ça arrive, vous savez ! Faut pas nous laisser damer le pion. Le *Petit Flamand* en a déjà touché deux mots. C'est trop. Lancez de suite la liste des candidatures ; si vous n'avez pas tout, complétez avec des probabilités. Si c'est pas ça, ça ne fait rien : on rectifiera après. Monsieur F., une lettre foudroyante à Havas ; hier encore, nous avons reçu trop tard l'apoplexie de la reine Pomaré... Passez-moi le *Temps*, les *Débats*, l'*Indépendance belge* et la *Correspondance universelle*. Bien, merci.

Le chef se retire, emportant son butin et laissant sa porte ouverte. Un quart d'heure après, on l'entend allumer sa pipe, ce qui, pour les familiers au courant de ses manies, annonce d'une manière certaine qu'il est fixé sur l'état de l'Europe, que sa plume est à l'encrier et qu'il va procéder à la confection de son *Bulletin politique*. — Car, au temps dont je parle, il était encore de règle que chaque numéro commençât par un « Bulletin politique » écrit de la main du rédacteur en chef et formulant, sur les principaux événements du jour, les commentaires et opinions du parti dont le journal était l'organe.

La pipe est à peine allumée que des coups discrètement frappés retentissent à la porte directoriale.

— Entrez !

— Bonjour, cher ami. Ne vous dérangez pas : je ne fais qu'entrer et sortir, car je sais que votre temps est précieux. Dites-moi, avez-vous songé à écrire au Ministre et à Faidherbe ? Vous savez, pour le 14 Juillet, il y tant de demandes ! On a beau avoir les titres les plus sérieux...

Le fâcheux se perd dans de prolixes explications, et une grosse demi-heure s'écoule avant qu'il ait consenti à vider les lieux. Avec un soupir de soulagement, M. le Directeur

Digitized by Google

reprend possession de son fauteuil et commence à noircir son papier.

— Pan, pan !

— Entrez !

— C'est à M. le Directeur que j'ai l'honneur de parler ? Je suis M. Troisétoiles et je me présente sous les auspices de notre ami commun, M. Machin, dont voici la carte. Je m'occupe de littérature, Monsieur, et j'ai composé un roman dont je vous prie instamment de vouloir bien prendre connaissance. Je serais heureux et fier que vous l'acceptassiez pour feuilleton.

Le rédacteur en chef retient mal un geste d'effroi.

— Encore vingt minutes de perdues ! gémit-il, quand l'importun a terminé l'exposé de ses doctrines philosophico-littéraires.

— Pan, pan !

— Ah ! zut !.... Entrez !

— Monsieur, c'est le voyageur de la maison Sourcilleux, pour l'encre d'imprimerie...

— J'ai pas le temps ! Conduisez-le à l'administrateur.

« En voilà, une scie ! » gronde M. le Directeur, en reprenant sa plume.

— Pan, pan !

— Ah ! au diable !... On n'entre pas !

On entre tout de même.

— Serviteur, mon cher Directeur. J'arrive à l'instant de Douai. Je tenais à ce que ma première visite fût pour vous. Vous n'ignorez pas, sans doute, que mes concitoyens ont bien voulu jeter les yeux sur ma modeste personnalité pour les élections prochaines. Je n'avais, croyez-le bien, nul désir de sortir d'une obscurité qui m'est chère ;

Digitized by Google

mais devant les instances réitérées de nos amis politiques, je n'ai pas cru pouvoir m'obstiner dans ma résistance... L'intérêt du pays... Le devoir des bons citoyens... La grandeur de la France.

Etc., etc. Ça coule — longtemps. Et M. le Directeur s'efforce de se consoler en calculant le nombre de siècles de Purgatoire dont l'exemptera sa patience angélique. Mais en reconduisant le candidat, il donne un tour de clef rageur à sa serrure.

— Nom de tonnerre, voilà onze heures ! Je n'y suis pour personne, rugit-il en se rasseyant, pour personne, entendez-vous ? Pas même pour M. Grévy ni la reine Victoria.

Il se plonge dans son travail et sa plume court avec une activité fiévreuse, pendant que, dans la grande salle, chacun expédie sa besogne interrompue de temps en temps par la nécessité d'éconduire des intrus et par les allées et venues des apprentis envoyés de l'atelier des typographes pour chercher la copie.

Car ce n'est pas tout d'écrire ; il faut, pour que le journal se fasse, traduire l'écriture en caractères typographiques. Et pendant que l'on griffonne en haut, en bas on compose.

Ils sont là une vingtaine de *typos* dans un large et clair atelier au plafond vitré, alignés debout devant des pupitres divisés en une infinité de petites cases renfermant chacune une même sorte de lettres. L'écrit qu'ils ont à composer est placé sous leurs yeux, et de la main droite, avec une célérité merveilleuse, ils cueillent lettres par lettres, qu'ils alignent sur une plaquette métallique tenue par leur main gauche et qu'on appelle *composteur*.

Au milieu de l'atelier est une grande table de marbre, sur laquelle sont déposés à plat quatre solides cadres de fer : ce sont les *formes* ou, autrement dit, les pages du journal.

Digitized by Google

Le chef d'atelier, qu'en termes techniques on nomme le *Metteur en pages*, se tient debout devant ce *marbre*. C'est lui qui reçoit directement la copie envoyée de la Rédaction, qui la divise entre les *compositeurs* et classe dans l'ordre voulu les *paquets* de composition, à mesure qu'ils lui sont remis par les typographes.

Dès qu'un article est complètement composé, il passe un rouleau d'encre grasse sur le paquet, en tire une épreuve préalable et l'envoie au *correcteur*, qui marque les fausses lettres et les erreurs, afin qu'on y remédie avant de mettre en *formes*.

Cette correction est un travail qui exige une grande attention en tout temps, mais qui avait jadis, à l'époque où la presse était régie par des lois draconiennes, une importance capitale. J'ai souvenance d'un certain journal qui faillit être supprimé tout net pour une simple *coquille* et qui, dit-on, ne dut la vie qu'à la naïve ignorance de son propriétaire.

En parlant avec toute la déférence imaginable d'une fête donnée à l'occasion d'un voyage de LL. MM. Impériales, le journaliste s'était complu à célébrer la beauté radieuse de l'impératrice Eugénie dans sa magnifique toilette de satin. Par malaventure préméditée ou non, le typographe avait composé le mot *satin* avec un *c* au lieu d'un *s*, ce qui changeait beaucoup la signification du mot et constituait un grave outrage. Et le correcteur ne s'était point aperçu de ce crime de lèse-majesté.

Grand scandale dans Landerneau. Les courtisans poussèrent des cris de putois ; l'opposition s'esclaffa dans sa longue barbe ; et les magistrats, qui n'ont guère coutume de crier ni de rire, mais qui n'en cognent pas moins raide, tournèrent et retournèrent sur leur gril le propriétaire de la gazette malencontreuse, — lequel, à bout de forces, ahuri,

Digitized by Google

désespéré, agonisant, laissa échapper cette lamentation suprême :

« Mais enfin, Monsieur le Juge d'Instruction, ce n'est pas ma faute, à moi, si l'ouvrier a oublié une cédille ! »

Le juge se pinça les lèvres, regarda son patient par dessus ses lunettes, et, désarmé, lui rendit la liberté, avec son brevet d'imprimeur.

Retournons à la besogne.

A deux heures, les rédacteurs et reporters de service, convenablement lestés, sont rentrés pour donner le second coup de collier, qui est généralement le plus rude, car le temps presse et le travail abonde.

De deux à cinq, l'afflux des dépêches télégraphiques est incessant et la rédaction bat la fièvre. C'est un va-et-vient continu, une agitation complexe, un charivari de bruits divers, confus en apparence, mais dans lequel chacun sait à merveille démêler ce qui l'intéresse.

A toute minute des éphèbes entrent en tourbillon et repartent de même : ce sont les courriers qui font la navette entre le télégraphe et le journal, et qui encourent parfois de paternelles remontrances :

— Insecte malfaisant, microbe abominable, qu'est-ce que c'est que ça ? Encore onze dépêches d'un seul coup ! Tu jouais aux billes sur le trottoir, n'est-ce pas, gredin ?...

L'objurgation est interrompue par la sonnette du téléphone, qui carillonne avec rage.

— La Bourse ! la Bourse ! Eh ! là-bas, quelqu'un à la Bourse !

Ou bien, c'est un employé qui surgit effaré :

— Messieurs, il y a feu quelque part : les pompiers viennent de passer !

Digitized by Google

— Allez un peu voir par là, vous, Monsieur Z., qui avez des jambes de sept lieues. Et rappliquez presto, pour qu'on puisse annoncer çà en deux mots aux « Dernières nouvelles ».

Le reporter s'élance et manque d'être tamponné par un autre qui s'engouffre hors d'haleine, bondit sur une plume et s'effondre sur une chaise :

— J'ai Doby dans ma poche !

— Eh bien ! alors, vous êtes plus roublard que la police, vous !

Notre homme tire son carnet, écrit, écrit, écrit, et, tout en ajoutant les lignes aux lignes :

— On l'a reconnu lundi à Dijon... Il n'y est plus... Mercredi, on l'a vu à Mâcon... Y est plus non plus... On l'a filé vendredi à Lyon... Maintenant, on ne sait plus où il est passé...

— Palpitant ! Quelle place vous faut-il !

— Tant que vous voudrez : je peux le faire courir longtemps comme ça.

— Diable, non ! Condensez : nous sommes déjà encombrés.

— Bon, si c'est comme ça, je vas l'évaporer à Lyon.

Un apprenti montre son nez innocent et ses yeux ingénus :

— Le metteur en pages demande ce qu'il faut retirer : il y a 250 lignes en trop.

— Avec Doby, ça va faire 300 ; nous voilà bien ! Dis-lui de monter, mon garçon, ou plutôt non, je descends.

Dans l'atelier la hâte est vertigineuse. Dans vingt minutes, il faudra *rouler*, coûte que coûte, et des quatre formes deux seulement sont sous presse. La troisième est *serrée*, prête à partir ; mais la dernière est encore en plein

Digitized by Google

désordre, avec des paquets de composition épars sur le marbre tout autour, devant lesquels le metteur en pages essuie d'un revers de main son front en sueur et semble sur le point de s'arracher les cheveux.

— Qu'est-ce qui vous tracasse, Édouard ?

— C'était d'aplomb, Monsieur, en laissant de côté l'article sur la « Distillation des eaux de la Deûle » — y a quinze jours qu'on le rejette ; un de plus, c'est pas une affaire ! — Voilà qu'il m'arrive trois capons de morts !!

Les « Capons de morts » d'Édouard, ce sont tout simplement les avis mortuaires, funérailles ou obits, qui ont, en effet, la mauvaise habitude de survenir inopinément, parfois à la dernière minute. Les metteurs en pages n'ont pas de pire bête noire ; aussi les accablent-ils de l'expression de leur haine et de leur mépris.

Trois « Capons de morts » à dix lignes la pièce, c'est un nouveau trou de trente lignes qu'il faut opérer dans la page. Le rédacteur en chef fait retirer le récit d'un accident de voiture qui manque de montant et l'histoire d'un chien enragé qui n'a mordu qu'une vieille dame, — et tout est dit.

— Serrez, serrez ! L'heure va sonner.

La dernière page est enlevée. On entend de loin le claquement du marteau du mécanicien qui promène son *tassoir* sur la surface des formes pour qu'aucun caractère ne fasse saillie, puis le grincement des *galets* qui doivent les caler, et enfin retentit le bruit sauveur : le sourd grondement de la presse en mouvement, scandé à intervalles égaux par un fracas de choc. Le tirage est commencé.

Le rédacteur en chef parcourt d'un œil vigilant le premier numéro sorti des cylindres, pour s'assurer que chaque chose est à sa place et qu'on n'a pas, par une déplorable méprise, terminé une grave dissertation sur la situation politique par la fin d'une chronique sur les gaîtés

Digitized by Google

du carnaval. Et à pas lents, pensif, il regagne son cabinet en songeant qu'une feuille de plus vient de s'ajouter au livre de l'histoire et que le monde, lui compris, a vieilli d'un jour.

La description que je viens d'ébaucher a vieilli, elle aussi, et beaucoup. Il y a une vingtaine d'années, elle pouvait s'appliquer, à quelques variantes et exceptions près, à la totalité des journaux de France et de Navarre ; elle est encore vraie pour les gazettes à tirage limité ; elle ne l'est plus pour la grande presse qui déverse quotidiennement cinquante mille, quatre-vingt mille numéros ou plus encore sur les populations urbaines et rurales.

La machine dont il est question ci-dessus s'appelle, en termes techniques, la *presse à réaction*. Ne prenez pas ce mot dans son acception politique ; il veut dire simplement ici que l'instrument, par l'effet d'une combinaison de cylindres, de rouleaux et de cordons, peut imprimer le papier des deux côtés et fournir, à chaque course de la table à formes, des numéros complets.

A l'époque où j'entrai dans la carrière, devers l'année 1864, on tenait ces machines-là pour des prodiges d'ingéniosité, dont les imprimeurs les plus huppés pouvaient seuls se donner le luxe. En ce temps-là, les feuilles de province, sans aucune exception, n'avaient à leur service que des *presses à retiration*, c'est-à-dire des machines qui, n'imprimant le papier que d'un seul côté, nécessitaient un second tirage pour chaque numéro.

Ce fut donc une date mémorable pour mes confrères et pour moi que celle où l'on monta dans nos ateliers une presse à réaction.

Nos vieux mécaniciens de naguère n'en parleraient par de même : nombre d'entre eux, accoutumés à la simplicité primitive de leurs anciennes machines, reculèrent épou-

Digitized by Google

vantés devant les complications des nouvelles, en perdirent le boire et le manger, la jugeote et les cheveux.

Que diraient-ils, les malheureux, devant les machines-éclairs d'aujourd'hui, les *presses rotatives*, qui non seulement vomissent avec une rapidité infernale trente mille numéros à l'heure, mais encore vous les déposent dans la main tout chauds et cuits à point, je veux dire proprement pliés en huit et prêts à être livrés au consommateur !

Toutefois, je dois constater que ce qu'on a gagné en rapidité de production, on l'a perdu en simplicité de travail. Ces machines sont d'un prix exorbitant et d'une formidable complexité. De plus, les journaux s'y imprimant sur papier continu ou papier en pièces comparables à des rouleaux d'étoffes, il n'est plus possible d'y employer les formes plates, telles qu'elles sortent de l'atelier de composition. D'où la nécessité d'une manipulation supplémentaire pour les mouler, les clicher et cintrer les clichés au rayon du cylindre sur lequel ils sont destinés à s'adapter.

C'est donc un atelier et un outillage nouveau qu'il a fallu ajouter aux imprimeries, ceux de la *clicherie*, et une opération intercalaire qui absorbe environ vingt minutes, à déduire du délai autrefois laissé à la rédaction et à la composition

Si je me suis clairement expliqué, vous devez avoir compris que dans le nouveau système on n'imprime plus sur *formes* : celles-ci, en sortant des mains du metteur en pages, ne sont plus transportées à la presse, mais remises aux clicheurs ; elles servent simplement d'étalons au mouleur, et c'est l'épreuve de métal coulée dans leur moule qui sert à l'impression des numéros.

Vous le voyez, c'est là un changement profond dans les coutumes de l'imprimerie : les caractères et les presses, qui avaient vécu jusqu'alors dans une intimité séculaire, n'ont

Digitized by Google

plus maintenant aucune relation directe. Ils ont ou plutôt on les a divorcés.

Il y a prodigieusement loin des gigantesques journaux engendrés par ces machines formidables et perfectionnées aux petites gazettes de la taille d'une feuille de chou qu'on imprimait, il n'y a pas plus d'un siècle, avec de naïves presses à bras. Vous avez pu voir, l'an dernier, joints au programme de la séance et au discours de mon honoré prédécesseur M. Danel, les spécimens fac-simile de numéros du journal *Affiches et Annonces* et du journal l'*Écho du Nord*.

Le premier, daté du 3 pluviôse an II (1794), ne dépasse guère le format d'une grammaire à l'usage des écoliers ; le second, en date du 18 août 1819, atteint à peine les dimensions d'un petit in-4°.

Quel serait, de nos jours, le dédain du public pour ces chétifs *news-papers* qui ignoraient les vertigineux entraînements de la vapeur et ne prévoyaient point la collaboration de la foudre asservie, mais qui suffisaient cependant aux ambitions de nos pères-grands !

Un jour viendra peut-être où des inventions nouvelles remplaceront à leur tour ce que nous tenons actuellement pour des merveilles et où l'on prendra en pitié nos grands journaux comme nous sourions nous-mêmes des petits de naguère. Qui peut prévoir ce qui sera demain ?

N'est-ce point le cas de rappeler ici ces vers du doux rimeur qui fut notre collègue et notre ami, le bon Nadaud, qui bientôt va revivre en bronze au parc du Barbieux, à Roubaix :

Ainsi s'éteignent toutes choses
Qui florissaient au temps jadis :
Les effets emportent les causes,
Les abeilles sucent les lis.
Ainsi chaque règne décline,
Et les romans de l'an dernier,
Et les jupons de crinoline,
Et les astres de Leverrier !

Digitized by Google

Mais voyez en même temps l'éternel retour des choses d'ici-bas : le journal est destiné à mourir du perfectionnement même du journalisme, et il va se charger de remettre en vogue les manuscrits des vieux chroniqueurs, auxquels il s'était substitué — pour toujours, croyait-on.

J'ai l'air d'émettre un paradoxe et pourtant rien n'est plus vrai, comme vous allez voir.

Le vil prix auquel se débitent aujourd'hui les produits de la presse périodique — un petit sou, pas davantage — et le développement exorbitant des frais qu'entraîne la confection d'un journal moderne (je n'ose pas dire *fin de siècle*) condamne les administrations des journaux à chercher dans la dépression de la qualité matérielle de la marchandise, la compensation indispensable à l'équilibre de leur budget.

Et c'est le papier qui paie les frais de la guerre, je veux dire de la concurrence. Le diable seul, — en supposant qu'un si grand seigneur daigne s'occuper d'aussi minces détails, — le diable seul pourrait vous dire de quoi est fait le papier bizarre sur lequel on imprime tous les jours tant de choses intéressantes. Mais il n'est pas nécessaire d'être doué d'une sagacité satanique pour deviner qu'un papier qui semble tissé par des araignées anémiques, est voué fatalement à une destruction spontanée et prochaine.

Les historiens, les archéologues, les simples curieux de l'avenir pourront, pendant des siècles encore, consulter, dans les bibliothèques publiques, la collection de ces petites gazettes d'aspect modeste et d'humble taille dont je parlais tout à l'heure — parce que leur papier, de constitution saine et robuste, a la ténacité du cuir.

En l'an 1994, peut-être avant, il ne restera des journaux d'à présent qu'une poudre malsaine qui sera pour nos descendants le plus efficace des insecticides, mais dont la

Digitized by Google

chimie la plus transcendante sera incapable d'extraire le moindre renseignement.

Vous le voyez, j'avais raison : il est tout à fait utile que nos contemporains songent à reprendre la coutume de nos ancêtres, s'ils ne veulent que la fin du XIX^e^ siècle et le commencement du XX^e^ fassent un trou dans l'histoire de France.

Je me permets donc d'inviter ceux d'entre vous qui ont souci de la postérité à acheter un joli cahier de parchemin, pour y consigner avec soin et d'une écriture correcte les incidents de chaque jour. C'est ainsi que faisaient nos aïeux dans ces curieux *Livres de raison*, aujourd'hui si recherchés, où ils inscrivaient, en même temps que leurs dépenses domestiques et la naissance de leurs enfants, le chaud, la pluie et le gel, et les événements dont ils étaient témoins.

N'en doutez pas, les gens d'étude de l'an 2000 liront avec autant d'intérêt le *Journal d'un bourgeois de Lille* de notre temps, que ceux d'aujourd'hui en prennent à lire les *Mémoires d'un bourgeois de Paris* du temps de Charles VI et les *Chroniques* de nos illustres compatriotes Messires Jehan Froissart, Enguerrand de Monstrelet et Philippe de Comines.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

ET

SUR LES CONCOURS

(ANNÉE 1894)

Par M. THÉODORE BARROIS, Secrétaire général.

MESDAMES, MESSIEURS,

Le rapport que j'ai l'honneur de vous présenter diffère assez notablement des rapports antérieurs pour que je me croie tenu de vous donner ici une courte explication.

Les années précédentes, le secrétaire général exposait d'abord, en une sorte de procès-verbal détaillé, les travaux de la Société, réservant aux lauréats la seconde partie de son rapport.

La Société a pensé qu'il y aurait utilité pour tous à ne plus attendre la fin de l'année pour faire connaître le compte-rendu succint de ses travaux et, depuis le mois de janvier dernier, elle a inauguré la publication d'un Bulletin bi-mensuel des séances qu'elle signale à l'attention du public savant de la région du Nord, ce Bulletin étant ouvert à tous et non pas aux seuls membres de la Société.

Digitized by Google

Dans ces conditions, analyser à nouveau dans le rapport général les travaux de la Société eût été faire double emploi; aussi me bornerai-je à vous en donner la liste et à vous signaler les faits les plus saillants de notre vie intérieure, renvoyant au Bulletin des séances ceux que les diverses questions traitées pourraient intéresser.

Vous ne vous en plaindrez pas, sans doute, car il vous sera donné d'applaudir plus tôt nos lauréats.

Voici la nomenclature de nos travaux :

Charles Barrois.

Proposition relative à la publication d'un bulletin bi-mensuel des séances.

Théodore Barrois.

Observations sur la profondeur et la température du lac de Tibériade.

Les lacs intermittents du Liban.

La faune des eaux douces des Açores.

Batteur.

Les envois de deuxième année de M. Sarazin, pensionnaire architecte de l'Œuvre pie Wicar.

Dr Pierre Bernard.

Quelques essais de reproduction photographique aux poudres métalliques (Médailles et Objets d'art).

Dr Carton.

Campagne de fouilles à Dougga (Tunisie) en 1893.

Mr Dehaisnes.

Étude sur les monuments religieux de Laon.

Étude sur la cathédrale d'Amiens.

De Winter.

Présentation de son tableau du Salon.

Digitized by Google

DORÉMIEUX.

Histoire sommaire des poètes latins lillois : Gilles Bavière, Janus Destré, Alain de Lille.

FAURE.

Les envois de deuxième année de M. Lecocq, pensionnaire peintre de l'Œuvre pie Wicar.

Rapport sur le règlement de l'Œuvre pie Wicar (section de peinture).

FINOT.

Une émeute à Avesnes en 1413.

Dr FOLET.

Études d'histoire de la médecine : Les plaisanteries de Molière sur la médecine et les médecins comparées aux véritables doctrines et mœurs médicales du XVIIe siècle.

GOSSELET.

Étude sur les travaux de Constant Prevost *(Suite)*.

HOUZÉ DE L'AULNOIT.

Rapport sur le règlement de l'Œuvre pie Wicar (section de sculpture).

KOSZUL.

Sérénade.

Gavotte.

LECOCQ.

Suite d'orchestre { *a*. Scherzo. *b*. Barcarolle. *c*. Saltarelle.

Léon LEFEBVRE.

Une estampe lilloise : La Nymphe aérienne.

Digitized by Google

PÉROCHE.

Les températures quaternaires.

Poésies.

QUARRÉ-REYBOURBON.

Fêtes célébrées à Lille en 1729 pour la naissance du dauphin, d'après un manuscrit orné de 66 aquarelles.

RIGAUX.

La situation financière de la Société, ses ressources, ses charges.

Propositions relatives à l'assurance de la bibliothèque, à la création d'une caisse de capitalisation, à l'impression des Mémoires.

VAN HENDE.

Lorthioir, graveur du Roi au XVIII^e siècle.

VERLY.

Une représentation au cirque de Bavai sous la domination romaine, extrait de son Roman d'une ville morte.

Légende scandinave : le dernier fils d'Odin.

Notice biographique sur Augustin Ozenfant.

Notre bibliothèque s'est enrichie des travaux suivants publiés par nos collègues :

FINOT. — *Etude historique sur les relations commerciales entre la Flandre et la France au moyen-âge.*

FINOT. — *Deux chartes communales inédites. — Les lois de Crèvecœur et de Clary publiées avec une notice historique sur la baronie de Crèvecœur.*

Dr FOLET. — *La Bataille de la circulation du sang.*

Léon LEFEBVRE. — *Le théâtre de Lille au XVIII^e siècle : Auteurs et acteurs.*

QUARRÉ-REYBOURBON. — *Carnet de voyage. — Est et Midi de la France, Italie et Sicile.*

VERLY. — *Douaniers et Contrebandiers.*

Digitized by Google

Il nous faut placer au premier rang des faits saillants de l'année, la mémorable séance tenue à Lille par la Société des Amis des Sciences, sous la présidence d'honneur de l'illustre Pasteur, sous la présidence effective de notre président M. Verly, et dans laquelle nous avons eu la bonne fortune d'entendre l'éminent Dr Roux, qui devait vaincre quelques mois plus tard un des plus terribles fléaux de l'humanité.

Vous connaissez le but philanthropique poursuivi par la Société des Amis des Sciences, et qui est de porter secours aux savants tombés dans l'infortune ou à leurs familles.

Moyennant une faible cotisation annuelle, tous peuvent participer à cette œuvre éminemment louable, aussi nous espérons que, parmi nos auditeurs, beaucoup voudront s'inscrire sur la liste de la Société des Amis des Sciences.

La visite à Lille de M. le Ministre de l'Agriculture a valu à nos collègues MM. Viollette, Damien et Buisine la croix de chevalier du Mérite agricole, et à M. De Winter les palmes d'officier d'Académie.

J'ai compté M. Buisine, professeur de chimie à la Faculté des Sciences, parmi nos collègues, c'est qu'en effet, nous avons eu le plaisir de l'inscrire sur la liste de nos membres titulaires en même temps que M. Trannin, directeur de l'École de commerce. Leurs savants travaux les désignaient à nos suffrages.

M. Leuridan, membre titulaire depuis plus de trente années, a obtenu l'honorariat.

Cinq de nos membres nous ont été enlevés : Ozenfant, qui a rendu de si nombreux services à l'art et à l'archéologie locale ; Lethierry, le savant entomologiste ; Faucher, si passionné des choses de l'hygiène ; l'orientaliste d'Hervey de

Digitized by Google

St-Denis, membre de l'Institut ; Catalan, professeur émérite à l'Université de Liège.

Un autre décès à signaler est celui de L. Carattoli, filleul du chevalier Wicar, titulaire d'une des trois pensions fondées par lui pour des artistes lillois. A l'avenir, c'est-à-dire à partir du 1er janvier 1896, la ville de Lille pourra donc entretenir en même temps à Rome, un pensionnaire peintre, un sculpteur et un architecte. Nous mettrons ces pensions au concours dans le courant de l'année prochaine.

Actuellement, la Société étudie le règlement de l'Œuvre pie Wicar, dans le but d'y apporter les modifications qui seraient jugées utiles pour son bon fonctionnement.

Prévoir est chose indispensable : c'est ce qui a amené la Société à créer, cette année, une caisse de capitalisation, ressource de l'avenir. Elle y avait versé une première somme de cent francs ; déjà son avoir est doublé grâce à un généreux bienfaiteur anonyme qui a chargé notre collègue, M. Van Hende, d'y déposer une autre somme de cent francs.

J'aborde les Concours.

Les titres de M. Brunhes, à l'obtention du prix Kuhlmann, ne sont pas moindres que ceux des savants qui ont jusqu'à présent obtenu les hautes récompenses dues à la libéralité de notre ancien président. L'optique et l'électricité ont principalement attiré son attention jusqu'à ce jour.

Son *Étude expérimentale sur la réflexion cristalline et interne* est neuve. De nombreux travaux expérimentaux avaient porté sur la réflexion à la surface des milieux isotropes, transparents ou absorbants, ou à la surface *extérieure* des cristaux, mais on n'avait pas encore abordé l'étude difficile et délicate de la réflexion à la surface *intérieure* d'un cristal. C'est cette lacune que M. Brunhes a

Digitized by Google

comblée. Il a dû imaginer une méthode expérimentale spéciale et toute nouvelle et il est arrivé à la conclusion importante suivante : dans ce cas encore, les conséquences déduites de la théorie générale de la réflexion et de la réfraction des ondes lumineuses concordent avec l'expérience.

Son mémoire sur les *spectres cannelés* met en relief une fois de plus l'importance de la considération du principe de retour inverse en optique physique.

En électricité, M. Brunhes s'est occupé notamment des recherches récentes sur les relations entre l'électromagnétisme et la lumière. Il a recueilli et publié les leçons de M. Poincaré à la Sorbonne sur les théories de Helmholtz et les expériences de Hertz, sous le titre d'*Électricité et optique*. Ce volume a eu une édition française et une édition allemande.

Dans une étude sur la différence entre l'Électrodynamique de Marivall et celle de Helmholtz, parue en 1891, M. Brunhes mettait nettement en évidence ce point admis sans conteste aujourd'hui, que la divergence entre les deux grands physiciens anglais et allemand tenait à une différence dans leur conception des phénomènes électrostatiques.

Citons encore une étude sur Hertz et son œuvre et un ouvrage didactique sur l'électricité, en cours de publication, conçu sur un plan très original. C'est le cours professé par M. Brunhes aux élèves de l'Institut industriel du Nord. Il a pour titre : *Cours élémentaire d'électricité : Loi expérimentale et principes généraux ; introduction à l'Électrotechnique*.

Collaborateur de nombreuses publications scientifiques, M. Brunhes est un travailleur infatigable servi par une connaissance approfondie des théories modernes de la

Digitized by Google

physique doublée d'une grande habileté expérimentale. Ces deux qualités, rarement réunies, lui ont permis d'aborder des questions très difficiles, et de les résoudre avec une grande netteté.

La Société décerne à M. B. Brunhes un prix Kuhlmann de mille francs pour l'ensemble de ses travaux sur l'Optique et l'Électricité.

La mortalité à Lille, c'est une triste constatation à faire, est plus élevée que dans la plupart des grandes villes de l'Europe.

Alors qu'elle n'est que de	18,8	p^{r} 1000 hab.	à Édimbourg,
—	19,9	—	à Londres,
—	20,36	—	à Francfort,
—	21,92	—	à Bruxelles,
—	22,05	—	à Stockholm,
—	23,12	—	à Berlin,
—	23,52	—	à Paris,
—	25	—	à Vienne,
Elle est de.....	28,29	—	à Lille,

malgré l'adduction d'eaux potables.

Pourrait-on remédier à ce fâcheux état de choses ? En partie du moins, nous dit M. le D^{r} Staes-Brame, en imitant ce qui se fait depuis longtemps à l'étranger, c'est-à-dire en créant ce qu'on y appelle *un Office sanitaire*. On répondra qu'il y a déjà à Lille beaucoup de services, de commissions, de conseils, de comités, de bureaux, s'occupant de l'hygiène publique ; cela est vrai, mais les efforts de ces différents groupes, indépendants les uns des autres, n'aboutissent qu'à de faibles résultats, faute de cohésion, faute d'une direction centrale qui en opère la convergence et la solidarité.

Que devrait être à Lille cet Office sanitaire ? Ce serait un

Digitized by Google

service municipal dans lequel on centraliserait tout ce qui a trait à la santé publique, à l'hygiène de la ville, où, sous la direction d'un hygiéniste professionnel, seraient groupés tous les documents recueillis par les divers services adjacents, d'où émaneraient des propositions de réformes relatives à la salubrité, qui surveillerait l'exécution des mesures prescrites par les règlements municipaux sur l'avis des Commissions compétentes, qui établirait enfin toutes les statistiques propres à faciliter l'étude des conditions de vie de la population lilloise et de leur amélioration.

Ce service comporterait deux bureaux :

Le premier aurait dans ses attributions : les naissances et décès, les maladies contagieuses ou infectieuses, les épidémies, l'hygiène des écoles, l'hygiène de l'alimentation, c'est-à-dire la surveillance des produits alimentaires dans toutes leurs formes et sur tous les points où ils peuvent être préparés ou mis en vente, ainsi que leur analyse chimique et bactériologique.

Au deuxième bureau ressortiraient : l'hygiène des habitations, des hôpitaux, hospices, prisons, casernes, usines, garnis, l'hygiène du sol, le régime des eaux, les égouts, le sous-sol.

L'auteur passe en revue, pour chacune des sections énumérées, les éléments sur lesquels elle aurait à opérer, les moyens à mettre en action, les meilleurs procédés techniques, les résultats qu'on peut en attendre, la publication de ces résultats.

Tout ce qui a été accompli de plus utile et de plus pratique par la science française et étrangère y est passé en revue, analysé et en quelque sorte mis au point en ce qui concerne les applications à en faire à la ville de Lille.

A en juger par les résultats que cette création a produits ailleurs, à Bruxelles notamment, la mortalité pourrait en

Digitized by Google

peu de temps, quelques années au plus, être abaissée de 5 par mille habitants, soit pour la population totale de Lille une diminution de 1,006 décès par an.

L'auteur envisage alors le côté humanitaire et philantropique de la création qu'il propose, puis il en examine le côté pratique, c'est-à-dire la plus-value annuelle produite pour les finances de la ville, par la diminution des décès. Avec une somme relativement restreinte, ces résultats heureux pourraient être obtenus.

Nous ne pouvons donner ici qu'une analyse incomplète du travail présenté à la Société par M. le Dr Staes-Brame, mais notre devoir est de le signaler aux Administrations compétentes en même temps qu'à l'opinion publique.

La Société décerne le prix Pingrenon, de cinq cents francs, à M. le Dr Staes-Brame, pour son *Étude sur la création à Lille d'un Office sanitaire*.

M. Richepin, instituteur à Dourlers, a soumis au jugement de la Société, une carte agronomique de cette commune.

Les cartes agronomiques sont à l'ordre du jour, mais la plupart, faites par des personnes étrangères à la géologie, ne sont que des copies souvent peu intelligentes des cartes géologiques déjà publiées.

Toute autre est la carte de M. Richepin, elle indique l'inspiration d'un géologue. Il n'y a en effet qu'un géologue qui puisse comprendre aussi nettement et surtout aussi scientifiquement qu'on le trouve exposé dans la carte, l'influence du sous-sol sur le sol. Mais en supposant que M. Richepin ait puisé cette conception au dehors, l'application lui appartient; il ne s'est pas borné à copier une carte preexistante, il a fait lui-même des recherches et tracé les limites des terrains, il a décrit les caractères de chaque sol,

Digitized by Google

la culture qui lui est appropriée, les amendements qui lui sont nécessaires. Des analyses chimiques, dues à M. Dubernard, précisent encore le caractère de ces sols.

L'œuvre de M. V. Richepin est aussi modeste que sérieuse; la Société souhaite qu'il trouve, parmi ses collègues de l'enseignement, des imitateurs, et elle lui décerne une grande Médaille d'argent.

Robert Burns, tel est le titre d'un ouvrage en deux volumes, de plus de quatre cents pages chacun, que vient de publier M. Angellier, lauréat de l'Institut.

Pour mener à bien une œuvre de cette importance, il a fallu une immense lecture dont font foi les trente pages de bibliographie placées à la fin du deuxième volume; des recherches patientes dont l'opiniâtreté avait besoin d'être soutenue par la sympathie très sensible de l'auteur pour son héros; des voyages surtout: aller visiter les lieux très divers où vécut Burns, aller demander au ciel, aux montagnes, aux plaines d'Écosse les impressions qu'elles marquèrent sur l'âme du poète aux différentes époques de son existence tourmentée; il fallait suivre Burns pas à pas dans les angoisses et les joies de sa vie morale, dans les difficultés de sa vie matérielle, refaire les milieux humains (aujourd'hui évanouis) que Burns a traversés, recherchés ou subis; bref, faire revivre tout ce qui sert de cadre et d'explication à son œuvre. Il fallait, comme le dit M. Angellier, « la minutie du décor et du détail ».

L'auteur a poursuivi son œuvre avec la patience du savant qui cherche et le talent d'historien romancier qui recrée un passé. Il l'a fait dans une langue très moderne, très personnelle, colorée d'images hardies, langue pittoresque quand elle décrit la nature et donne la sensation des choses vues, souple et pénétrante quand elle refait l'état

Digitized by Google

d'âme de Burns et de ceux qui sont mêlés à sa vie, s'emplissant parfois d'une émotion noble et simple quand il faut conter les défaillances, les découragements, la mort de « ce pauvre poète rustique qui ne put jamais s'élever au-dessus de la glèbe ».

L'accueil le plus flatteur a été fait à cette œuvre en Angleterre et en France, et la critique anglaise a dû reconnaître que malgré les travaux publiés sur Burns par ses compatriotes, l'honneur d'avoir écrit sur ce poète populaire le livre définitif, revenait à un Français. Une traduction anglaise se prépare et son apparition prochaine renouvellera certainement le succès du livre de M. A. Angellier, à qui la Société décerne une grande Médaille d'or du concours Wicar, d'une valeur de cinq cents francs.

M. Paul Fauchille, ancien lauréat de la Société, lauréat de l'Institut, nous revient avec un remarquable travail sur *la Diplomatie française et la ligue des neutres en* 1780.

L'introduction du droit des neutres dans la législation moderne de l'Europe date en réalité de 1778, les tentatives antérieures ne peuvent être considérées que comme une préface. Par quels procédés et par quels moyens ce droit s'y est introduit, c'est ce que nous apprend l'auteur; il nous montre les obstacles sans nombre que rencontra la politique française, il nous montre, les documents d'archives en main, comment le comte de Vergennes sut les surmonter et tout conduire avec un sentiment très sûr des intérêts français, dans ses négociations avec les cours de La Haye, de Stockholm et de Copenhague, comment il opéra la conversion des Pays-Bas aux idées françaises, malgré les menées de l'Angleterre. Nous avions également beaucoup à faire, pour détacher la Russie de la politique anglaise, mais c'est en parfaite connaissance de cause

Digitized by Google

qu'elle s'en détacha et que Catherine II, avec une fermeté qu'on ne saurait trop admirer, posa les principes fondamentaux du droit maritime moderne.

L'œuvre de M. Fauchille nous initie complètement à l'un des événements les plus saillants de l'histoire moderne, elle forme un beau livre, aussi intéressant que consciencieux ; sa savante exposition des négociations diplomatiques est heureusement coupée par de fines réflexions, des aperçus nouveaux sur les cours du Nord, leurs souverains, leurs ministres, les personnages officiels ou les agents secrets qui les dirigeaient ou représentaient, et dont l'auteur nous trace souvent le portrait en des phrases vives et rapides.

En dédiant son travail à M. de Martens, professeur à l'Université de St-Pétersbourg, M. Fauchille a voulu rendre un hommage mérité à la nation russe, dont le gouvernement s'associa en 1780 à la France, pour faire reconnaître le droit des neutres et consacrer la liberté des mers. Grâce à leur union, les deux grandes puissances firent faire alors un pas immense à la civilisation, en contribuant à supprimer une cause fréquente de graves conflits, et à assurer ainsi la paix européenne, but qu'elles poursuivaient déjà ensemble au XVIII[e] siècle.

La Société décerne à M. Paul Fauchille, une grande médaille d'or du concours Wicar, d'une valeur de cinq cents francs.

Les Annales militaires de Valenciennes, ses milices et ses canonniers bourgeois, tel est le titre d'un volumineux travail présenté à la Société, mais comme le déclare l'auteur, il n'a point voulu faire œuvre d'historien : il a simplement butiné partout des documents épars, compilé des renseignements qu'il a rangés par ordre de date.

Dans ces conditions, ce travail rentrait peu dans la catégorie de ceux que la Société a l'habitude de récom-

Digitized by Google

penser ; toutefois l'auteur ayant recueilli, avec une patience vraiment méritoire, bon nombre de documents curieux qui fourniraient d'utiles renseignements à l'écrivain soucieux d'écrire l'histoire des milices bourgeoises de Valenciennes, la Société a décidé de décerner à M. Isidore CLICHE, de Valenciennes, une médaille d'argent.

M. Schmeltz n'est pas un inconnu pour nous, puisqu'il obtenait il y a quelques années un prix Kuhlmann, pour son recueil d'observations météorologiques. Son travail était alors purement scientifique ; les *Éphémérides météorologiques de la région du Nord*, qu'il vient de nous présenter, rentrent, au contraire, dans le domaine de l'histoire. L'auteur s'est, en effet, proposé de nous faire connaître, en quatorze chapitres, les principaux phénomènes dont le souvenir nous a été conservé depuis l'ère chrétienne jusqu'à nos jours : 1, hivers rigoureux ; 2, hivers doux ; 3, neiges remarquables ; 4, gelées tardives ; 5, étés très chauds ; 6, étés froids ; 7, grandes pluies et inondations ; 8, grandes sécheresses ; 9, tempêtes et ouragans : 10, orages ; 11, grêles ; 12, bolides et météores lumineux ; 13, tremblements de terre ; 14, perturbations diverses. On pourrait regretter que M. Schmeltz n'ait point toujours recouru aux chroniques contemporaines et aux documents eux-mêmes plutôt qu'aux ouvrages de seconde main, surtout pour les périodes antérieures à 1789, si l'on ne savait que son travail est encore sur le métier. Son mémoire se distingue toutefois, dès maintenant, par de sérieuses qualités, surtout dans la manière claire et intéressante avec laquelle sont dressées les éphémérides, et la Société décerne à M. F. SCHMELTZ une grande médaille d'argent.

Les amateurs de photographie sont aujourd'hui légion. A la ville et à la campagne, au bord de la mer et dans la

Digitized by Google

montagne, des milliers d'objectifs sont braqués sans cesse sur les monuments, les sites pittoresques et les scènes grandioses de la nature. Et cependant, pour l'archéologie, l'ethnographie, la géographie, l'histoire, cette diffusion étonnante d'un art qui pourrait rendre de si grands services à la science, n'a encore presque rien produit.

Il y a à cela plusieurs raisons dont la principale est le défaut de persévérance chez les adeptes de la chambre noire. Certes, ce reproche n'atteint point M. Spriet. Deux fois lauréat de notre Société, il nous a présenté, cette année, huit cartons bourrés de documents recueillis dans de nombreuses localités de la Flandre, de l'Artois et du Hainaut, et qui complètent ses précédents albums.

Ce que cette œuvre, fruit de plusieurs années d'un travail opiniâtre et intelligent, a dû coûter de patience, de temps et d'argent à son auteur, il serait impossible de l'évaluer, même approximativement; elle aurait sa place marquée dans un musée photographique documentaire, tel que l'on en fonde en ce moment à Paris, ou dans une collection publique de la région du Nord.

La Société décerne à M. C. S. Spriet, une médaille d'or.

Mlle Bernimolin nous a envoyé des vases en faïence sur lesquels elle avait peint des roses et des iris.

La peinture des fleurs, aujourd'hui très à la mode, est particulièrement cultivée par les dames; Mlle Ern. Bernimolin a fait preuve de talent et la Société lui décerne une médaille d'argent.

M. Elsinger a présenté une sculpture en plâtre: *Le Vieillard malade*.

Le malheureux est étendu dans un large fauteuil, la tête et le corps complètement soutenus. La pose est naturelle, mollement abandonnée et exprime bien la faiblesse du

Digitized by Google

vieillard, la figure est expressive, les proportions du corps justes.

La Société décerne à M. Gustave ELSINGER, une médaille d'argent.

M. Joire, sculpteur animalier, est connu de tous ceux qui ont fréquenté les derniers Salons de Paris, où ses œuvres ont figuré avec honneur. En 1891, il y a envoyé quatre chevaux attelés, en 1892 un autre groupe de quatre chevaux galopant dans un cirque, en 1894 un cheval saisi au moment où il marche entraînant un lourd fardeau, sculpture dans laquelle il a montré une connaissance approfondie de l'anatomie du cheval.

On peut en dire autant d'une étude savante d'un vieux cheval amaigri par l'âge et la fatigue.

La Société, en constatant les progrès chaque jour plus grands de M. Jean JOIRE, est heureuse de l'encourager dans la voie où il est entré en lui décernant une médaille d'or.

En 1863 et en 1866, la Société récompensait M. Buisine-Rigot, sculpteur à Lille. M Ed. Buisine continue la carrière si noblement parcourue par son père et ses travaux justifient l'excellente réputation de sa maison.

M. Buisine, dans le courant de cette année, a invité les membres de la Société à visiter, dans ses ateliers, les travaux en cours parmi lesquels une chaire dans le style du XIII^e^ siècle, un confessionnal dans le style de la Renaissance, une cheminée en marbre. La pureté du style et la perfection des détails avaient frappé les membres qui avaient vu ces œuvres avant leur envoi à l'exposition de Lyon où elles ont obtenu un grand-prix.

M. Ed. BUISINE tient haut le drapeau de l'art industriel français et la Société lui décerne une médaille d'or.

Digitized by Google

Ici se clot notre bilan de 1894. Celui des concours eût été plus complet encore si quelques candidats n'avaient omis de se conformer aux conditions du programme, ce qui ne nous a point permis de les juger.

Nous leur donnons rendez-vous à une autre année.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

PRIX D'ENCOURAGEMENT

au Dévouement, au Travail et à l'Épargne,

par M. Louis DORÉMIEUX.

Fidèle à sa double mission d'honorer le talent et d'encourager la vertu, la Société des Sciences proclame, par ma voix, dans cette sympathique assemblée, les récompenses décernées aux personnes qui se sont distinguées par leur dévouement au bien et leur constant amour du travail.

PRIX DE DÉVOUEMENT ET DE VERTU.

Un homme est heureux quand il trouve, chez une femme de confiance, l'esprit de sacrifice uni à la fidélité.

Mᵉˡˡᵉ Adèle Turcq a servi son maître avec un dévouement sans bornes auquel il se plaît à rendre justice.

Il eut le malheur de perdre sa femme en 1857, restant veuf avec trois enfants dont le dernier n'avait que quelques jours. Mᵉˡˡᵉ Adèle Turcq consacra son existence à entourer ces enfants des soins et de l'affection dont la mort de leur mère les avait privés.

La Société, appréciant à sa valeur cette noble conduite,

Digitized by Google

décerne une médaille de vermeil, à Adèle TURCQ, depuis 42 ans chez M. François Roussel, à Roubaix.

Juliette Macart, infirmière, depuis deux ans, au pavillon de la diphtérie à l'hôpital St-Sauveur, a apporté dans ses fonctions la plus vive sollicitude et le zèle le plus éclairé.

Nuit et jour au chevet des enfants diphtériques, sans ignorer les dangers auxquels elle est constamment exposée, elle prodigue à ces pauvres petits êtres tous les soins que réclame leur malheureux état.

Juliette Macart n'a que 19 ans, mais sa belle conduite lui vaut déjà d'être portée à l'ordre du jour de l'armée du dévouement.

La Société décerne à Juliette MACART, une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de cent francs.

FONDATION C. DELATTRE-PARNOT.

Au mois d'avril dernier, la femme Degobert se mourait, son mari, interné dans une maison de santé, ne pouvant plus lui être d'aucun secours. Tourmentée d'une amère douleur, agitée par la crainte de laisser sans appui ses trois filles âgées de 13, 12 et 8 ans, elle fit appeler sa sœur, à qui elle avait jadis servi de mère et lui demanda, avec larmes, de les adopter.

M^me^ Laffez n'hésita pas, elle résolut de payer au centuple les soins dont sa sœur avait entouré son enfance. M. Laffez partagea les dignes sentiments de sa femme.

Quoique déjà chargés de deux enfants, et n'ayant pour toute ressource que le fruit d'un travail journalier dans la maison Descamps-Beaucourt, les époux admirent à leur foyer leurs jeunes nièces à la mort de leur mère.

Digitized by Google

Aujourd'hui les trois orphelines grandissent sous l'œil maternel de leur tante, sous la tutelle de leur oncle, apprenant à vivre à l'école du sacrifice, de l'honneur et de la probité.

La Société, touchée de cette admirable abnégation, décerne aux époux LAFFEZ-CUVELIER, une médaille d'argent et le prix Delattre-Parnot, consistant en un livret de caisse d'épargne de trois cent quarante francs.

RÉCOMPENSES AUX SERVITEURS DE L'INDUSTRIE ET DE LA FAMILLE.

RAPPELS DE MÉDAILLES.

EUGÈNE VUYLSTECK, lauréat de 1882, depuis 50 ans chez MM. Skene et Devallée, à Roubaix.

N'a pas cessé un seul instant de donner à ses patrons la plus complète satisfaction sous tous les rapports.

HENRIETTE FRANÇOIS, lauréate de 1884, depuis 41 ans chez M. Louis Cheval, à Roubaix.

Elle continue à soigner son vieux maître avec un admirable esprit de sacrifice, elle aime ses enfants comme s'ils étaient les siens et elle est heureuse de souffrir et de se priver pour ceux dont elle a adopté les peines et les épreuves.

HENRI CATOIRE, lauréat de 1884, depuis 45 ans chez M. Toulemonde-Destombe, à Roubaix.

Continue, malgré son grand âge, à servir ses maîtres avec le même dévouement et la même fidélité.

Digitized by Google

FONDATIONS ET PRIX DE LA SOCIÉTÉ.

C'est un devoir de citer, tout d'abord, les fondations perpétuelles de :

MM. Léonard DANEL (six médailles), AGACHE-KUHLMANN, Mlle L. BLONDEAU. MM. CATEL-BÉGHIN, CRESPEL et DESCAMPS Veuve C. CRESPEL et fils, Ernest DESCAMPS, Mme Jules DE VICQ DE MONTDHIVER, M. Jules DENNEULIN, Mme Firmin GRIMONPREZ, MM. Ernest-Henri LOYER, POULLIER-LONGHAYE, QUARRÉ-REYBOURBON, Jules SCRIVE, SCRIVE-WALLAERT, WALLAERT frères, WATRELOT-LELONG et WATRELOT-LADEN, de Lille; LAUWICK et GALLANT, de Comines; DUPONT-FONTAINE, de La Madeleine-lez-Lille; TIBERGHIEN frères, de Tourcoing; et

les fondations temporaires de MM. le Dr CAZENEUVE, de Lille, MOTTE-CORDONNIER, d'Armentières; TOULEMONDE-DESTOMBE, de Roubaix; DUVILLIER-MOTTE et fils, de Tourcoing.

MÉDAILLE DE VERMEIL.

ÉMILE POUILLE, caissier et fondé de pouvoir, 48 ans, depuis 31 ans chez M. Auguste Crepy, à Lille.

Employé modèle, s'est dévoué au service du grand-père, du père, du petit-fils ; ses patrons le considèrent comme un collaborateur et le donnent en exemple aux plus jeunes employés.

M. Pouille remplit, à titre gracieux, les fonctions de caissier de la Société de Géographie et de la Société de secours aux blessés militaires.

GRANDES MÉDAILLES D'HONNEUR.

HENRI CHOQUET, chef conducteur des machines à imprimer, 57 ans, depuis 45 ans chez M. Lefebvre-Ducrocq, à Lille.

Henri Choquet, aujourd'hui mécanicien des plus habiles, a toujours fait preuve d'une intelligence digne d'éloges.

Aussi bon fils qu'excellent conducteur de machines, il n'a jamais abandonné sa vieille mère, ni même son aïeule, morte centenaire.

Digitized by Google

Étienne COUROUBLE, contre-maître, 61 ans, depuis 44 ans chez M. Ignace Lambin, à Comines.

Depuis plus de 30 ans contre-maître il a toujours été un modèle de conduite, de travail et d'exactitude.

Lucien DOUTERLEUGNE, distillateur, 57 ans, depuis 42 ans chez MM. Lesaffre et Bonduelle, à Marquette.

Travailleur honnête et actif, il a su satisfaire pleinement ses patrons par sa persévérance et son dévouement sans bornes. Il est comme l'âme de la distillerie, et joint au talent de distillateur les vertus d'un excellent père de famille.

Aimé LEGRAVERAND, contre-maître, 52 ans, depuis 38 ans chez M. Ignace Lambin, à Comines.

A acquis depuis plus de 25 ans par ses aptitudes et son intelligence l'emploi de principal contre-maître qu'il occupe avec dignité et sagesse.

Henri HOUDALLE, contre-maître de l'atelier de réglure, 64 ans, depuis 35 ans chez M. L. Danel, à Lille.

C'est un excellent contre-maître, aussi intelligent qu'ingénieux; de plus, il est depuis trente ans un des membres les plus actifs de la Société de secours mutuels qui s'intitule « la Prévoyance ».

Auguste MANSO, mécanicien, 71 ans, depuis 33 ans chez MM. Locoge et Rochart, à Lille.

Serviteur loyal et dévoué, plutôt collaborateur qu'employé, Manso, type d'honnêteté et d'amour du travail, ne mérite que des éloges pour son intelligent concours et son assiduité.

Jules DUTRIAUX, chef de coupe, 53 ans, depuis 32 ans chez MM. Arreckx, Dupont et Cie, à Lille.

Excellente conduite, zèle et activité, bon exemple aux employés subalternes, tels sont les titres qui l'ont recommandé à la bienveillance de la Société.

Joseph DUPREZ, voyageur de commerce, 59 ans, depuis 30 ans chez MM. Delorme frères, à Lille.

Depuis plus de trente ans, Duprez n'a pas cessé de travailler à la prospérité de la maison. Son intelligence et son zèle peuvent être cités comme exemple.

Constant CASEN, surveillant de retorderie, 52 ans, depuis 30 ans chez M. Descamps-Beaucourt, à Lille.

Cet excellent employé ne mérite que des éloges pour sa sobriété, son activité, son zèle et son exactitude.

Digitized by Google

MÉDAILLES D'HONNEUR.

ROSINE GESTHEM, veuve Descarpentries, femme de confiance, depuis 66 ans chez Mlle Solignac, à Lille.

C'est une carrière de dévouement absolu que celle de cette femme de confiance. Agée de 78 ans, elle met le comble à ses loyaux services, en soignant la dernière descendante de la famille Solignac, âgée de 88 ans.

AUGUSTIN OLIVIER, ouvrier tisserand, 76 ans, depuis 60 ans chez MM. Montagne et Bergerot, à Cysoing.

Son activité au travail, sa bonne conduite, sa régularité exemplaire, lui ont valu l'affection de ses patrons et en même temps le respect et l'amour de tous les ouvriers dont il est le modèle et le doyen.

JULES CAMBIER, pressier-lithographe, 68 ans, depuis 55 ans chez M. L. Danel, à Lille.

Depuis si longtemps que Cambier est au service de la maison, on n'a jamais eu qu'à se louer de lui sous tous les rapports.

HUBERTINE FAUQUEMBERGHE, veuve Lancret, ouvrière au triage des feuilles, 74 ans, depuis 52 ans à la Manufacture des Tabacs, à Lille.

Exactitude, travail et bonne conduite.

AUGUSTIN DURIEZ, ouvrier empercheur, 76 ans, depuis 49 ans chez MM. Crespel et Descamps, à Lille.

Son courage, sa fidélité, son assiduité, sa bonne conduite, pendant la durée de ses longs services, l'ont rendu digne de cette récompense.

CHARLES ROUSSEAU, ouvrier cardeur, 64 ans, depuis 45 ans chez M. Agache fils, à Pérenchies.

Longue carrière de zèle et de dévouement à ses fonctions.

AUGUSTIN MULLIEZ, ouvrier raffineur, 64 ans, depuis 44 ans chez MM. Bernard frères, à Lille.

Travailleur honnête et tout dévoué, il a toujours donné grande satisfaction à ses patrons.

JOSÉPHINE GAUTHIER, veuve Tourbez, femme de confiance, 71 ans, depuis 41 ans chez M^me^ Tiroloy, à Lille.

Par sa fidélité, son zèle et sa constance à servir dans la même maison, Joséphine Gauthier s'est montrée digne de la récompense qui lui est décernée.

Digitized by Google

Eugène FROMENT, garde de bois, 53 ans, depuis 41 ans dans la famille Bonte-Pollet, à Lille.

C'est un modèle d'honneur et de dévouement qui a l'estime et l'affection de tous les membres de la famille.

Émile BEAUCHAMPS, emballeur, 59 ans, depuis 40 ans chez M. A. Derenty, à Lille.

La confiance et l'estime de ses patrons sont la juste récompense de son assiduité.

Joseph DELAVA, ouvrier teinturier, 61 ans, depuis 39 ans chez Mme veuve Gaydet et fils, à Roubaix.

Dévoué au grand-père, au père, au fils, Delava est à la tête d'une nombreuse famille qu'il élève dans des principes d'ordre et d'économie.

Alfred NOÉ, ouvrier menuisier, 72 ans, depuis 38 ans chez M. Morlighem, à Lille.

Laborieux, économe, d'une conduite irréprochable, Noé Alfred s'est chargé de diriger l'instruction d'un jeune orphelin que le père lui a recommandé en mourant.

Charles LARDEMER, pressier-congréviste, 50 ans, depuis 37 ans chez M. L. Danel, à Lille.

Homme tout dévoué, d'une conduite exemplaire, Lardemer exerce son métier avec goût, et s'y applique avec beaucoup d'intelligence; c'est une justice que son patron se plaît à lui rendre.

Jean-Baptiste FOREST, ouvrier teinturier, 75 ans, depuis 36 ans, chez MM. Coget et Lotar, à Roubaix.

64 ans de service dans l'industrie, dont 36 ans dans la même maison, lui valent une récompense bien méritée.

Charles BOTTIAU, ouvrier carrossier, 66 ans, depuis 36 ans chez MM. Cliquennois frères, à Lille.

Bottiau, bien qu'abandonné par ses parents dès son jeune âge, s'est toujours signalé par son assiduité au travail et sa bonne conduite; il a élevé honorablement une fort nombreuse famille.

Louis BONTE, portier, 62 ans, depuis 36 ans chez MM. Ernoult Bayart frères, à Roubaix.

Surveillant les entrées et sorties des ouvriers et des marchandises, chargé de prendre l'argent en banque, homme de confiance dans toute l'acception du mot, Bonte remplit avec une régularité mathématique ses nombreuses et délicates fonctions.

Digitized by Google

AIMÉE ROUSSEAU, veuve Courmont, femme de confiance, 62 ans, depuis 36 ans chez Mme Neugebaur, à Lille.

Dévouée autant qu'aux siens aux intérêts de sa maîtresse, cette femme, grâce à ses efforts constants, parvient à élever six enfants et une orpheline.

CÉLESTINE CAMBIER, fille de confiance, 60 ans, depuis 36 ans chez M. Alphonse Delesalle, à Lille.

Des soins affectueux prodigués aux enfants et aux petits-enfants de ses maîtres, ont fait de Célestine Cambier une fille de confiance modèle.

AUGUSTINE VANHAUTE, fille de confiance, 53 ans, depuis 36 ans chez Mme Vve Vanlaton, à Lille.

Cette femme a soigné avec un rare dévouement et une constance dont elle a failli être victime, son patron malade pendant 18 mois.

PHILIBERT FRÉSIQUE, échantillonneur et ourdisseur, 63 ans, depuis 35 ans chez M. Debuchy, à Lille.

L'assiduité, le zèle et la bonne conduite de cet honorable travailleur le mettent au-dessus de tout éloge.

LÉONARD POT, forgeron, 62 ans, depuis 35 ans aux établissements Kuhlmann, à la Madeleine-lez-Lille.

Son exactitude et son zèle le rendent à tous égards digne d'une récompense.

VICTORINE LEGRAND, femme de chambre, 58 ans, depuis 35 ans chez M. Scalbert-Vandame, à St-André-lez-Lille.

Cette femme s'est toujours signalée par son travail et un rare dévouement.

PIERRE DAUTRICOURT, ouvrier rubanier, 56 ans, depuis 35 ans chez MM. H. Gallant et Cie, à Comines.

Dautricourt a toujours été d'une conduite exemplaire; il a consacré sa vie et ses efforts à subvenir aux besoins de ses vieux parents.

ROSALIE MAQUET, fille de confiance, 52 ans, depuis 34 ans chez M. Léon Debailleul, à Roubaix.

Patience, loyauté, dévouement extraordinaire; a soigné dans sa maladie la mère de son maître, aussi bien que sa propre fille eut pu le faire.

MARIE SÉLÉBOSSE, fille de confiance, 42 ans, depuis 34 ans chez M. Paternoster-Scol, à Baisieux.

Sa conduite exemplaire, sa rare probité, son dévouement absolu, la font considérer comme étant de la famille.

Digitized by Google

EUGÈNE KNOKAERT, camionneur, 74 ans, depuis 33 ans chez M. Lecluselle, à Lille.

Bons services, zèle et assiduité.

GUILLAUME ELINCK, homme de confiance, 66 ans, depuis 33 ans chez M. Delesalle-Desmedt, à Lille.

Son assiduité au travail et sa conduite exemplaire ont décidé ses patrons à le charger d'un poste où il a toujours montré une probité à toute épreuve.

JOSÉPHINE BACQUART, fille de confiance, 66 ans, depuis 33 ans chez M. Alexis Dubreucq, à Lille.

Soins assidus et dévouement au service de ses maîtres.

SOPHIE DELBECQUE, fille de confiance, 62 ans, depuis 33 ans dans la famille Dupont, à Linselles.

Après avoir prodigué ses soins à deux de ses maîtres à leur lit de mort, elle soigne actuellement, avec une affection inaltérable, sa vieille maîtresse entrée dans sa centième année.

PIERRE DELCAMBRE, homme de confiance, 61 ans, depuis 33 ans chez M^me^ V^ve^ Prevost-Pilat, à Lille.

Loyauté, bons services, zèle et assiduité.

ÉDOUARD REBOUX, monteur-mécanicien, 57 ans, depuis 33 ans chez M. Blondel et C^ie^, à Lille.

Ses bons et loyaux services lui ont valu l'affection de ses patrons.

HENRI ALLARD, gazier-appareilleur, 50 ans, depuis 33 ans à la Société du Gaz de Wazemmes, à Lille.

Travailleur intelligent, courageux et zélé, il a su gagner la confiance et l'estime de tous ses chefs.

JEAN LAFRANCE, magasinier, 60 ans, depuis 32 ans, chez M. Dupont-Desfontaines, à Roubaix.

Ne se bornant pas seulement à remplir avec zèle ses occupations journalières, cet excellent serviteur a poussé le dévouement jusqu'à se dépenser, nuit et jour, à soigner son maître et ses enfants pendant leurs maladies.

CHARLES HENNION, magasinier, 53 ans, depuis 32 ans chez M. Poullier-Longhaye, à Lille.

Celui-là est un brave et un vaillant! Une grave infirmité ne l'empêche pas de donner, en toute saison et par tous les temps, l'exemple de la ponctualité au travail.

Digitized by Google

ALEXANDRE BUTIN, ouvrier teinturier, 52 ans, depuis 32 ans chez MM Obin frères, à Lille.

Bonne conduite, exactitude exemplaire, régularité constante dans un emploi minutieux.

VIRGINIE DELAHAYE, fileuse, 48 ans, depuis 32 ans chez MM. E. et A. Desurmont. à Seclin.

Ardeur au travail, fidélité, excellente conduite.

CHARLES PARSY, graisseur, 72 ans, depuis 31 ans ches MM. Réquillart et Scrive, à Roubaix.

Brave et honnête homme, assidu au travail. Parsy est digne des plus grands éloges.

AMÉLIE BAISEZ, fille de confiance, 63 ans, depuis 31 ans chez M^me^ V^ve^ Dassonville-Facon, à Tourcoing.

Les soins tout particulièrement dévoués dont cette brave personne a entouré ses maîtres pendant leurs longues maladies, lui ont justement acquis la reconnaissance de M^me^ Dassonville.

FLEURISSE PRÉNOM, garçon de magasin, 51 ans, depuis 31 ans, chez M. Ch. Lemaître, à Lille.

Recommandé pour ses bons services.

VIRGINIE BAILLEUL, fille de confiance, 50 ans, depuis 30 ans, chez M^me^ veuve Duprez-Cocheteux, à Roubaix.

Dévouement remarquable, rare probité, soins constants pour ses maîtres malades, conduite exemplaire.

RÉCOMPENSES AUX CHAUFFEURS

DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE.

FONDATION VICTOIRE PARNOT.

La Société décerne le prix Victoire Parnot, consistant en une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de quatre-vingts francs à :

FLORENTIN CHEVALIER, chauffeur-directeur, 59 ans, depuis 37 ans chez M. Marquant-Dupire, à Gondecourt.

Ce brave et honnête ouvrier s'est toujours fait remarquer par son courage, sa fidélité et son dévouement.

Digitized by Google

ÉCOLE DES CHAUFFEURS.

La Société décerne aux élèves de l'École municipale des chauffeurs, classés les cinq premiers à la suite du concours ouvert par la Ville, les médailles et les primes qui suivent :

Henri DE COSTER, une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de cinquante francs.

Léon WILLARD, une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de quarante francs.

Jules DUTOIT, une médaille d'argent.

Jules GODEFROY, une médaille de bronze.

Charles MILLE, une médaille de bronze.

RÉCOMPENSES AUX OCCUPEURS DE MAISONS DE LA COMPAGNIE IMMOBILIÈRE.

La Société remet la prime Henri Violette à

Henri POULET, père de trois enfants, rue de Marseille, 18, lequel, depuis dix ans, fait les plus louables efforts pour répondre au vœu du donateur.

Digitized by Google

ÉCOLE MUNICIPALE DES CHAUFFEURS.

CONCOURS DE 1894.

Le nombre des auditeurs du cours s'est élevé à 114, soit une augmentation de 4 sur l'an dernier.

28 candidats se sont présentés pour l'obtention du diplôme de chauffeur-conducteur (1), 21 ont été admis comme ayant obtenu une moyenne de 15 au moins, 20 étant le maximum.

33 candidats se sont présentés pour l'obtention du certificat de capacité, 22 ont été admis comme ayant obtenu une moyenne de 14 points au moins.

L'examen pour l'obtention du diplôme de chauffeur-conducteur a été particulièrement brillant et les trois premiers lauréats ont obtenu respectivement les notes 19 1/2, 19 et 18 1/2. La Commission est heureuse de rendre hommage, une fois de plus, au zèle et au dévouement de M. le professeur Lefèvre.

Diplôme de Chauffeur-Conducteur.

Résultats par ordre de mérite.

1. HENRI DE COSTER, né le 14 Mars 1875, à Lille, employé à la Cie de Fives-Lille.

(1) Le jury d'examen nommé par la Ville, était composé de MM. ASSELIN, ingénieur de la traction au chemin de fer du Nord ; CHAPUY, ingénieur au Corps des mines, membre de la Société des Sciences; DELEBECQUE, ingénieur des ateliers du chemin de fer du Nord, à Hellemmes ; GRUSON, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, directeur de l'Institut industriel, membre de la Société des Sciences ; ROCHART, constructeur ; SOUBEIRAN, ingénieur au Corps des Mines, membre de la Société des Sciences ; LEFÈVRE, contrôleur principal des mines, professeur du cours.

Digitized by Google

2. Lèon WILLARD, né le 2 Août 1876, à Valenciennes, employé à la Cie du Chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes.
3. Jules DUTOIT, né le 14 Juillet 1875, à Reichshoffen (Alsace), employé à la Cie de Fives-Lille.
4. Jules GODEFROY, né le 5 Juin 1875, à Douai, employé à la Cie du chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes.
5. Charles MILLE, né le 21 Août 1867, à Lille, employé chez M. Deldal fils, fondeur en cuivre, à Lille.
6. Emile DEBLEECKER, né le 26 Novembre 1876, à Lille, travaillant chez lui, chemin des Vachers, à Lille (Canteleu).
7. Jules BRUN, né le 23 Février 1877, à Lille, employé chez M. Ch. de Ruyver, constructeur, à Lille.
8. Alphonse NOVARÈZE, né le 21 Décembre 1873, à Lille, employé à la Cie de Fives-Lille.
9. Lèon BRUN, né le 2 Juillet 1862, à Lille, employé chez M. Delebart-Mallet, filateur, à Fives-Lille.
10. Lèon CORNU, né le 6 Mai 1870, à Eperlecques (Pas-de-Calais), employé chez MM. Wargny et Grimonprez, fondeurs, à Lille.
11. Lucien BROCART, né le 9 Décembre 1876, à Lille, employé à la Cie du chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes.
12. Jules PLOUVIER, né le 25 Mars 1877, à Lille, employé chez M. Neu, constructeur d'appareils électriques, rue d'Iéna, à Lille.
13. Gustave VAHÉ, né le 8 Juillet 1877, à Lille, employé à la Cie de Fives-Lille.
14. Isidore VERVUST, né le 30 Avril 1860, à Waesmunster (Belgique), employé chez M. Henri Boutry, rue du Bourdeau, à Lille.
15. Césan DELCOURT, né le 11 Avril 1874, à Lille, employé chez son père, négociant en épiceries, rue de Roubaix, 19, à Lille.
16. Louis TANCHE, né le 1er Avril 1876, à Lille, employé chez M. Boutry-Droulers, filateur, à Lille.
17. Edouard VANLIERDE, né le 17 Janvier 1859, à Lille, employé chez MM. Boucquey et Winckelmans, fabricants de carrelages céramiques, à Lomme.
18. Jules DERUDDER, né le 28 Mars 1862, à Lille, employé chez M. Waterlot-Lambelin, négociant en épiceries, à Lille.
19. Julien NOCLERCQ, né le 22 Juillet 1865, à Bourlon (Pas-de-Calais), employé à la Cie du chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes).

Digitized by Google

20. Félix DEMANET, né le 1er Janvier 1868, à Bruxelles (Belgique) employé chez M. L. Danel, imprimeur à Lille.
21. Jules LERICHE, né le 24 Octobre 1875, à Lille, employé à la Cie de Fives-Lille.

Certificat de Capacité de Chauffeur.

Résultats par ordre de mérite.

1. Henri HILTCHER, né le 28 juin 1877, à Lille, employé chez MM. Vanackère et Brunner, rue Esquermoise, 13, à Lille.
2. Alexandre TABARY, né le 2 janvier 1874, à Seclin, employé chez MM. Dujardin et Cie, constructeurs-mécaniciens, à Lille.
3. Gustave GILLMANN, né le 17 janvier 1877, à Lille, employé chez M. L. Danel, imprimeur, à Lille.
4. Henri DELORY, né le 15 juillet 1878, à Lille, employé à la Cie de Fives-Lille.
5. Charles VANOUTRÈVE, né le 5 mars 1864, à Lille, employé chez MM. E. Wauquier et Cie, constructeurs-mécaniciens, à Lille.
6. Gustave VAN DER HEYDEN, né le 22 mars 1866, à Lille, employé à la Cie du Chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes.
7. Paul BASTIEN, né le 9 juillet 1876, à Fourmies, employé à la Cie du Chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes.
8. Henri NOÉ, né le 22 juin 1877, à Lille, employé chez sa mère, Mme Vve Noé-Copin, rue Saint-André, 57, à Lille.
9. Jean ROGNIÉ, né à Fougères (Ille-et-Vilaine), le 1er septembre 1866, employé à la Société des produits chimiques du Nord, à Loos.
10. Henri AYROULET, né le 1er janvier 1878, à Lille, employé chez son père, jardinier, rue des Bois-Blancs, 9bis, à Lille.
11. Ernest LESOT, né le 7 mai 1864, à Boulogne-sur-Mer, employé chez M. Verlinde, constructeur-mécanicien, boulevard Papin. à Lille.
12. Augustin SERRÉ, né le 8 février 1877, à Lille, employé chez M. Auguste Descamps, fabricant de fil, rue de Jemmapes, 28. à Lille.
13. Alphonse WACQUET, né le 20 février 1876, à Lille, employé à la Cie de Fives-Lille.

Digitized by Google

14. Camille LESTIENNE, né le 5 septembre 1864, à Bachy, employé chez M. Verlinde, constructeur-mécanicien, boulevard Papin, à Lille.

15. Georges-Henri DELEUZE, né le 24 novembre 1874, à Béthune (Pas-de-Calais), employé à la Cie Continentale du gaz, rue Thiers, à Lille.

16. Pierre STANDAERT, né le 9 août 1865, à St-Jean in Eremo (Belgique), employé chez M. Bouchez, fabricant de produits réfractaires, à La Madeleine.

17. Henri ANNO, né le 19 janvier 1864, à Lille, employé à la Cie de Fives-Lille.

18. Auguste DELOBEL, né le 8 octobre 1868, à Hellemmes, employé à la Cie du Chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes.

19. Charles-Remy STOEPEL, né le 27 Mai 1859, à Strypen (Belgique), employé chez MM. Mollet-Fontaine et Cie, constructeurs-mécaniciens, à Lille.

20. Antoine DEWILDE, né le 24 mai 1874, à Lille, employé chez MM. Adolphe Parent et fils, teinturiers à St-André-lès-Lille.

21. Jules DELVAL, né le 16 août 1863, à Cambrai, employé chez MM. J. Thiriez père et fils, filateurs à Lille.

22. Edouard POULET, né le 23 décembre 1868, à Lille, employé chez M. L. Danel, imprimeur à Lille.

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCE SOLENNELLE

Du 29 Décembre 1895.

DISCOURS

de M. CHARLES BARROIS, Président de la Société.

MESSIEURS,

En ouvrant cette séance solennelle, ma première parole ne saurait être qu'une expression de deuil, puisque notre Compagnie a perdu cette année, en Pasteur, son glorieux Président de 1857 et le plus illustre membre qu'elle eut jamais.

Ce que Pasteur a fait pour la science française, tout homme civilisé le sait aujourd'hui; ce qu'il a fait dans chacune des branches dont il s'est occupé — cristallographie, chimie, physique, biologie et médecine — eut suffi, de l'aveu de tous, à assurer l'immortalité à tout autre qu'à lui! Aussi, parmi tant de lauriers, son image restera pour nous le rayon divin de gloire, brillant sur la patrie blessée, pendant une heure sombre de l'histoire. Sa vie, trop haute

Digitized by Google

pour être un exemple, est un encouragement pour le présent, une espérance pour l'avenir, en montrant tout ce que peut faire un seul homme, quand il est inspiré par le génie et soutenu par la foi en la science.

Depuis sa fondation, Messieurs, notre Société, bientôt centenaire, s'est efforcée de développer dans la cité, le culte des Lettres et des Sciences ; et les savants qui m'ont précédé à cette place ont toujours considéré comme leur mission, de retracer devant vous le travail de leur science de prédilection, sur la route ardue du progrès. Ainsi la tradition de notre assemblée, m'amène à vous parler de la science de la terre, de la Géologie. La tâche m'est d'ailleurs facilitée par l'exemple d'une voix plus autorisée, illustre autant qu'amie ; avec elle, je voudrais vous redire et l'importance et l'intérêt de la géologie ; avec elle, vous laisser entrevoir le but élevé de ces études, leurs perspectives illimitées, leur immense portée philosophique ! Mais M. Gosselet vous a déjà exposé ses idées, ici même, en termes que vous n'avez pu oublier, et vous n'attendez certes pas aujourd'hui de moi, que je le suive à ces hauteurs.

D'ailleurs, la géologie n'est pas la science d'une élite. et si elle mérite qu'on s'y attache particulièrement, c'est qu'elle intéresse tous les hommes : « C'est du sein inépuisable de la terre, dit Fénelon, que sort tout ce qu'il y a de plus précieux. Cette masse informe, vile et grossière, prend toutes les formes les plus diverses, et elle seule devient tour à tour tous les biens que nous lui demandons ». Elle porte les moissons qui assurent notre existence, aussi bien que les toits qui abritent nos familles, et de ses flancs entr'ouverts par nos mines, sortent et nos ustensiles et tout l'accroissement de la fortune publique. Mais son influence dépasse la mesure de nos besoins matériels, elle affecte même les caractères, les habitudes, les idées des peuples, et jusqu'à un certain point la marche de l'histoire.

Digitized by Google

De tout temps, il y eut lutte entre la liberté d'action de l'homme et les forces de la nature ; et, pénétrer le secret des harmonies qui existent entre les lois physiques du globe et le développement de la civilisation dans les sociétés humaines, doit être considéré comme un des problèmes fondamentaux de la science de la terre. La solution de ce problème est d'autant plus vitale, qu'elle touche à l'avenir même des nations, en leur montrant la voie du perfectionnement. Je voudrais la trouver, en cherchant ici avec vous, le rôle de la circulation des eaux et des terres, sur l'évolution de l'espèce humaine. Dans cette collaboration d'une heure, je vous apporterai des observations notées au cours de voyages, notamment dans les Ardennes et en Bretagne, où j'ai souvent regardé circuler l'eau et le sol ; vous devrez de votre côté, vous élever de la considération de ces phénomènes à la loi qui les régit, et passer ainsi, s'il se peut, du particulier au général. En vous limitant ici à des exemples locaux, vous pourrez éliminer diverses influences, telle que celle du climat, et vous arriverez à formuler cette loi, que *le degré de la civilisation en un point, est fonction du retard apporté à la circulation de l'eau et du sol, en la région.* Vous verrez surtout se dégager par là, en dehors des agents historiques — qui méritent une étude spéciale, — la grande loi du progrès, si belle en sa simplicité, et dont l'homme perçoit aussi clairement le développement, qu'il est impuissant à en dévoiler les causes.

Qu'il est varié en effet, et combien peu uniforme, l'avenir de gouttes d'eau, sœurs tombées d'un même nuage : tandis que celle-ci court à la surface d'un sol imperméable ou sur une pente inclinée, cette autre s'infiltre doucement dans la terre, entre les grains ou les fissures d'une roche perméable ou fendillée. La première va se rendre, de ruisseau en ruisseau, à la rivière et à la mer, à moins que les rayons

Digitized by Google

du soleil n'en évaporent une partie pendant le voyage. La seconde descend toujours plus bas, dans les profondeurs du sol, jusqu'à ce qu'elle soit arrêtée par une couche imperméable et forme une nappe aquifère, ou jusqu'à ce qu'elle s'égare sur sa route, en quelque nouvelle combinaison chimique. Elles deviennent ainsi, suivant les hasards de leur course, des sujets d'étude pour le chimiste ou pour le météorologiste, pour l'ingénieur ou pour le géologue : leur parcours explique à la géologie la causalité des groupements humains et la marche de la civilisation. Ce sont elles qui ont tracé à la surface du globe, les premiers chapitres de la géographie et de l'histoire.

Il est facile de le reconnaître dans la montagne. Quiconque a visité les Alpes ou les Pyrénées, et s'y est élevé au-dessus des vallées encombrées d'éboulis, — plus haut que la zone des pins et des forêts, pour arriver à la vraie montagne, aux grands affleurements rocheux, où des murailles abruptes alternent avec des falaises escarpées et des gouffres à pic, — a dû remarquer au milieu de ce chaos de ruines, des sortes d'oasis verdoyantes, humides et fraîches, même par les grandes sécheresses, et formant soit de hautes prairies où paissent les troupeaux pendant la belle saison, soit de simples filets de verdure, abris tutélaires où se cache la plus rare flore des montagnes. Or, ces jardins sont orientés, et leur ordre correspond précisément à l'affleurement des niveaux aquifères, en dehors desquels il n'est point de sources. Ils sont connus des pâtres, qui y installent leurs chalets, vers le niveau des cols ; plus haut, dans la région des cimes, ils sont chers aux chasseurs, qui y trouvent le chamois.

Le gibier, le bétail, et les hommes qui vivent à leurs dépens sont attachés, dans nos montagnes, à l'affleurement des eaux souterraines. Les montagnards qui vendent

Digitized by Google

les produits du pays et vivent de commerce, ne sont pas plus indépendants des forces de la nature, que leurs frères; leur habitation est rivée aux vallées où coulent les torrents, où s'accumulent les alluvions cultivables, où passent le voyageur et la vie.

Ainsi, l'espèce humaine n'est pas disséminée au hasard de ses caprices dans les régions montagneuses; les directions suivant lesquelles elle travaille, celles suivant lesquelles elle vit et peut prospérer, sont tracées sur la montagne, à l'avance, et suivant des règles immuables, par les niveaux aquifères et les cours d'eaux.

Mais il n'est pas besoin de chercher si loin de nous les preuves d'un fait aussi général. Au cœur même de la France, les exemples abondent, et nombre de communes, du Pas-de-Calais à la Bourgogne, s'élèvent à la limite des zones perméables et imperméables qui constituent les couronnes concentriques du bassin Parisien.

Cette disposition saute aux yeux quand on regarde une carte géologique à grande échelle; et on peut citer à ce propos avec MM. Meugy et Nivoit l'alignement régulier des bourgs et hameaux de l'Argonne et de la Champagne. Ces villages, ordonnés suivant les nappes d'eau, sont les demeures des cultivateurs, vignerons ou éleveurs, le séjour des hommes qui produisent. En dehors de ces centres, il en est d'autres, plus clairsemés, situés dans les vallées transverses qui descendent vers Paris : ce sont les villes habitées par ceux qui vendent, par les hommes qui échangent, par les commerçants.

Là aussi, comme dans les contrées montagneuses, l'homme qui produit suit les eaux souterraines; l'homme qui échange suit les cours d'eau.

De ces observations, nous induirons, qu'il existe une proportion nécessaire entre la densité des populations

Digitized by Google

et le plus ou moins grand rapprochement des nappes liquides. C'est une vue rationnelle, que l'observation vient confirmer pleinement : les villages sont gros et espacés sur les bordures crétacées et jurassiques de l'Est du bassin de Paris, où des bandes de terrain larges et régulières séparent les niveaux aquifères ; ils sont au contraire petits et éparpillés en Bretagne, où d'étroites bandes alternantes de grès, de schiste, de granite, multiplient à l'infini le nombre de ces niveaux. C'est une erreur assez commune d'attribuer à la différence des races cette diversité dans le groupement des hameaux et des villages ; il y a pourtant une pétition de principe à attribuer à la race ce qui justement a donné naissance aux diverses races de notre pays, — telles que nous les trouvons aujourd'hui, après tant de mélanges.

Les géographes qui relèveront les niveaux aquifères des cartes géologiques, ne sauraient manquer de découvrir de nouveaux exemples de leur influence, sur l'agglomération des habitants et, par suite, sur le développement de la région elle-même. Que dis-je ! Ils verront se peupler des régions inhabitées, lorsque le géologue y aura montré au sondeur l'existence de nappes d'eaux souterraines.

Si les *maxima* de nos populations rurales correspondent d'une façon curieuse avec les affleurements des eaux profondes et des cours d'eau, il n'y a pas lieu cependant de négliger les *minima* dans ces groupements : ils ont leur importance dans un pays aussi peuplé que le nôtre, et ils ont en outre cet intérêt, de faire mieux ressortir l'influence du sol sur les habitants. Ils isolent pour ainsi dire cette influence, puisque le sol conserve des propriétés physiques uniformes de perméabilité, entre deux nappes aquifères successives. On peut ainsi étudier séparément l'habitant des grès et celui des argiles, celui des calcaires et celui des schistes.

Digitized by Google

Ces hommes issus d'une même race, et soumis cependant, aux mêmes conditions climatériques depuis nombre de générations, ne sont plus les mêmes de nos jours; ils diffèrent entre eux au physique et au moral. Non seulement ils diffèrent au physique, en raison des propriétés hygiéniques des divers sols, mais ils diffèrent au moral, quant aux mœurs, aux habitudes, aux caractères. Tout se tient dans l'univers, a écrit l'illustre auteur des *Enchaînements du monde*, et l'âme de l'homme elle-même, subit, dans une certaine mesure, l'influence du milieu où elle se développe.

La mesure de cette influence, qui agit en nous, en dehors du domaine métaphysique, sera donnée mieux peut-être par des exemples spéciaux que par des considérations générales.

Un de nos amis — personnellement connu de tous ceux qui me font l'honneur de m'écouter en ce moment, — jadis chargé de la carte géologique de Sedan à Laon, y fut arrêté une trentaine de fois, comme espion! La carte, terminée, présentait à l'œil une série de zones jurassiques ou crétacées, alternativement calcaires et argileuses, et *notre* géologue, repassant son odyssée devant son œuvre, remarqua que les nombreux points où il avait eu maille à partir avec ses compatriotes, étaient limités aux bandes calcaires; il était passé librement et inaperçu sur les régions argileuses. A quoi attribuer la vigilance inquiète et curieuse des hommes calcaires, si ce n'est au sol de leur pays?

Nés sur un sol de pierre, ces hommes ont sous la main des matériaux résistants, pour bâtir leurs maisons, qui, côte à côte, s'élèvent sur le bord des routes, sans souci de la pluie et du soleil et en front-à-rue; les habitants des régions argileuses, au contraire, construisent généralement avec pignon sur rue leurs chaumières bâties en terre ou en torchis, demeures fragiles, qui n'exposent ainsi que leur

Digitized by Google

profil, aux intempéries des saisons et s'abritent réciproquement suivant leur longueur : les uns tournent leur façade au public, les autres lui tournent le dos ; ici on vit à sa porte, là on vit dans sa cour ! Arrivez un soir d'été, dans un village calcaire, vous verrez installées, sur le seuil de leurs demeures et devisant entre elles, toutes les femmes de la commune ; traversez au contraire un village argileux, et vous trouverez, entre chaque maison, un nouveau tableau d'intérieur. Vous êtes déjà connu de tous, dans le premier, vous restez ignoré dans le second. Ainsi le sol développe chez l'homme, suivant son habitat, des qualités différentes que la société pourrait mettre à profit, pour les diverses professions.

De même que chaque région française a sa maison rurale-type, partout répétée sans modifications essentielles, et que ce type, produit du climat et du sol, est en relation avec les besoins et le caractère des habitants, ainsi le costume et la mode ont des racines profondes, qui dépendent du sol autant que du climat. C'est aux femmes, suivant le principe constant des anthropologistes, qu'il convient de demander la preuve de ces relations ataviques, et le bonnet des femmes bretonnes mérite d'être interrogé à ce point de vue.

La Bretagne a conservé l'usage des anciens costumes locaux ; ils deviennent toutefois de jour en jour plus rares, et les larges pantalons comme les vestes brodées, reculent rapidement devant l'invasion de la confection. Mais il faut reconnaître que la coiffure féminine est douée d'une rare résistance. La coiffe de la bretonne, c'est son drapeau : la fille qui quitte le pays natal pour se marier au bourg voisin, comme celle qui s'expatrie pour se mettre en service, prennent rapidement les usages et le costume de leur nouveau milieu, mais elles conservent leur coiffe ! Ne demandez jamais à une bretonne quel est son pays ; elle

Digitized by Google

porte sur la tête, un reflet du clocher natal et son blason familial ! A vous de les voir, si vous aspirez prétendre à son intimité ?

L'histoire de ces bonnets est donc une étude bien épineuse, pour qui oserait l'entreprendre ; aussi ne nous occuperons nous ici que de leur variété, qui paraît d'ailleurs défier toute description ! Et, dans le nombre immense des formes ingénieuses ou bizarres, séduisantes ou burlesques, commodes ou gênantes, inventés par les aïeules bretonnes, nous nous hâterons d'attribuer le prix de la coquetterie et de la grâce aux créations des régions perméables. Les cantons perméables de Bretagne, à sol granitique ou gréseux, sont ceux où les maisons, bâties de matériaux résistants s'élèvent en front à rue, ceux où l'on vit davantage dehors : là, les coiffes, qu'elles soient légères et gracieuses comme à Lorient, travaillées et artistiques comme à Pont-Aven, paraissent également remplies d'arrières-pensées ; le tulle malgré son abondance, les brides malgré leurs caprices, n'ont jamais empêché mèche folle de se montrer, ni même de passer un œil de vingt ans. Les cantons imperméables par contre, régions schisteuses, comme celles de Pontivy vers Hennebont, où les maisons bâties en terre se cachent parmi les pommiers, ont adopté pour coiffes, des capes, sortes de retraites obscures, au fond desquelles se dissimulent des traits, de toutes parts invisibles.

Il semble ainsi que les modes bretonnes, loin de dépendre exclusivement du climat ou de la sélection, soient en relation avec les caractères physiques du sol, au même titre que les mœurs des populations qui habitent le pays.

Bien grande est sans doute, la témérité de l'homme de science, qui ose s'aventurer en matière aussi délicate, et vous ne lui pardonneriez pas de rabaisser la mode à une

Digitized by Google

question de terroir, si les progrès accomplis depuis ces temps lointains, par les filles des Gauloises ne mettaient leur œuvre à l'abri de ses critiques. Mais le goût, la délicatesse, l'art même si souvent déployés par les Françaises, ont assuré le triomphe des modes nationales au delà des frontières naturelles. Nos femmes ont eu plus de succès que nous, dans leur lutte pour le progrès contre l'étranger, et Dieu veuille que nos fils sachent un jour assurer à la science et à la civilisation de la France, une supériorité aussi incontestée que celle qu'ont conquise leurs mères, dans cette voie.

Leur succès est une preuve, entre autres, et un exemple un peu spécial, peut-être, d'un grand fait qui domine toute l'histoire de l'humanité et qui constitue la gloire de la science : celui qui nous fait voir le genre humain s'affranchissant graduellement, à travers les temps, des entraves matérielles. C'est vers ce but élevé qu'ont toujours tendu les sciences dans leurs luttes pacifiques, et la terre a contribué, pour sa part, à améliorer la condition de l'homme. quand elle a été sollicitée par le travail et par la science. Tandis que le sauvage est incapable de discipliner les forces de la nature, l'homme civilisé les dompte. L'homme primitif est rivé au sol qui le porte, et qui règle sa vie, sa nourriture, son développement physique, et voire même, son caractère et ses idées ; l'homme civilisé a asservi la matière et la fait travailler pour lui.

A l'origine, la répartition des terres et des eaux fut la première condition de la vie et du progrès, en déterminant la formation de sociétés. De nos jours, l'homme ne suit plus l'eau, il la dirige et la fait travailler pour lui : tantôt il l'arrête pour ses irrigations, et tantôt il la fait courir dans ses drainages ; ici il la prend sous terre à des centaines de mètres de profondeur, ailleurs il l'amène dans ses villes,

Digitized by Google

du haut des réservoirs des montagnes, à des centaines de kilomètres de distance. Il est enfin parvenu à choisir le lieu de sa résidence et à s'installer à sa fantaisie, sans égards pour les nappes aquifères.

Notre indépendance de la nature est ainsi chaque jour augmentée, et tout effort de la science accroît notre liberté d'action. Il s'en faut toutefois qu'elle soit complète et que l'homme puisse se croire vainqueur de la nature : il n'a fait encore qu'étendre son domaine ! Jadis il demandait à la nature où fixer sa demeure, il doit lui demander aujourd'hui où ses villes auront d'assez d'eau pour prospérer ? Au fond, rien n'est changé : mais l'homme a découvert ici un exemple de plus de l'immuable stabilité des lois, au milieu de l'apparence toujours diverse, des faits qui en dérivent.

Il a pu sans inconvénient déserter les campagnes, car, grâce aux progrès de la culture, elles lui fournissent plus de produits que par le passé, mais il ne peut étendre le bassin d'alimentation des villes où il s'entasse. Aucune science ne saurait donner à une ville, sans ruiner ses voisines, plus d'eau qu'il n'en tombe du ciel dans son bassin hydrographique. Nombre de villes qui croissent encore et poussent en étourdies, sans souci du lendemain, sont condamnées à périr faute d'eau, et de nos jours comme autrefois, l'avenir est aux agglomérations humaines qui peuvent capter le plus grand volume d'eau, à celles qui sont baignées par les masses liquides les plus importantes, et où peuvent arriver les plus puissants navires.

Telles sont les conditions du progrès géographique ; et, bien que tout semble conspirer pour pousser l'homme en avant, et ses propres aspirations et le développement naturel des lois de la nature, la géologie nous apprend cependant qu'il est loin d'avoir accompli tout ce qu'il pouvait, pour la mise en valeur de son domaine. Il faut reconnaître que

Digitized by Google

dans sa lutte continuelle, pour plier à son usage les forces de la nature et pour créer la richesse, l'homme n'a encore déployé qu'une activité insuffisante.

Il serait facile d'en trouver des exemples dans notre cité même, mais permettez-moi de les choisir un peu plus loin de vous et d'entreprendre, en votre compagnie, un dernier voyage dans les landes de la vieille Bretagne.

Les landes sont les déserts de la Bretagne : pourquoi y a t-il chez nous de semblables déserts et pourquoi les conservons-nous ? Pourquoi de vagues sentiers et des ajoncs épineux, au lieu de routes faciles et d'épis dorés ; pourquoi l'harmonie confuse du bourdonnement de l'insecte mêlé au crépitement des genêts muris, au lieu des bruits discordants de l'industrie moderne ? C'est que la lande chantante souffre trop pour pouvoir s'enrichir, elle souffre de chaque ondée qui tombe, de chaque ruisselet qui se précipite. L'eau qui arrive sur la lande, descend pure, des nuages ; l'eau qui s'en va, part chargée de terre végétale, enlevée à la surface des coteaux appauvris, à mesure qu'elle s'y forme. Qu'il soit argileux ou pierreux, schisteux ou granitique, le sol des landes est nu, semé de cailloux, coupé de petits ravins ou de flaques d'eau, et tapissé par places seulement, d'une herbe courte et maigre ; mais ces mêmes granites ou schistes qui constituent ici une lande, portent plus loin de belles prairies ou des champs fertiles. C'est que la raison d'être des landes, n'est pas géologique, mais bien orographique : elles correspondent toujours aux lignes de partage des divers bassins.

Des essais, restés infructueux, ont été tentés à diverses reprises pour mettre des landes en culture, mais le soc de la charrue, en ouvrant et en divisant la terre, ne fait que faciliter la descente des trop rares particules limoneuses, et ce travail tend encore à appauvrir le sol. Pour

Digitized by Google

amender ces terrains, il faudrait les préparer à la culture par une végétation forestière, longue de plusieurs générations, et semée sur des pentes en gradins comme celles de nos collines de l'Artois. Ainsi l'homme faciliterait le travail de la nature au lieu de le détruire, il permettrait par là aux poussières de l'air, aux produits de la décomposition des plantes et des roches, de s'accumuler sur place, sous l'influence des pluies et des rosées, pour rendre à ces landes leur manteau d'humus, base de toute fertilité.

Le reboisement des landes et des plateaux ne paraît pas moins nécessaire au développement de ces régions que celui des montagnes, pour les vallées voisines. La preuve en est faite par les formidables quantités de terre végétale que le laboureur verse à la mer, depuis qu'il cultive le vieux monde; et l'inquiétude de l'avenir est le sentiment qui domine, quand on compare ces vieux continents, que l'imprévoyance de tant de générations tend à transformer en sable aride et en pierre nue, au sol des jeunes contrées américaines, où tout est forêts, terreau, limon! Là-bas, d'année en année, et depuis des périodes illimitées, les dépôts de terre végétale se sont augmentés partout, puisque rien ne s'opposait à leur accumulation; chez nous, cette même terre n'était pas en moindre quantité, mais elle descend vers le fond de la mer, où les eaux des fleuves la transportent depuis des siècles, aidées par le travail inconscient du laboureur.

La terre qui devrait mûrir nos moissons envase nos rivières et nos fleuves, et nous prenons plus de soin à déranger ces boues dans nos ports pour laisser entrer les blés étrangers, que nous ne veillons à les conserver dans nos champs. Le port de Saint-Nazaire enlève annuellement 300.000 m. cb. de vase, et cette quantité n'est limitée que

Digitized by Google

par l'insuffisance des crédits. Le Rhône enlève à son bassin, une couche de 3 cent. de terre, par siècle. Mais, ici encore, la nature semble avoir mis à notre disposition un auxiliaire jusqu'ici négligé, destiné, peut-être, à réglementer un jour la divagation des bancs de boue dans les estuaires, en les empilant en îles fixes, et creusant entre elles des chenaux profonds pour la navigation. Ce géant en herbe, est une modeste plante connue de tous, la zostère!

Cette plante marine construit en effet sur nos côtes, des bancs de boue tourbeuse, comme les coraux dans les mers tropicales bâtissent des bancs calcaires.

Elle est connue de tous ceux qui ont regardé baisser le flot, sur la côte bretonne, et ont noté la curieuse apparence des paysages qui se déroulent successivement sous les yeux. Au-dessus des eaux bleues, on voit d'abord poindre les têtes de rochers sombres, couvertes de leur chevelure d'algues brunes, fucus ou laminaires : mais bientôt les eaux baissent, leur teinte pâlit, les tons deviennent plus transparents et sous l'azur des ondes apparaissent, ça et là, les taches blanches des bancs de sable, ou ailleurs, les notes plus vives de prairies verdoyantes où se joue toute la gamme des verts : telles sont les prairies de zostères.

Elles croissent dans l'Ouest ces prairies sous-marines, partout où des rivières apportent à la mer des sédiments vaseux : les rhizômes des plantes rampent dans l'épaisse vase molle, tandis que leurs feuilles fasciculées et sessiles, minces rubans longs parfois de 2 mètres, se déroulent au fil de l'eau en ondulant suivant l'élément liquide. Leur masse forme des brise-lames naturels, remparts vivants où les brèches sont réparées aussitôt qu'ouvertes, et où vient se briser, entre mille lanières flexibles et résistantes, la fureur impuissante des flots écumants. Parmi les touffes serrées des zostères, l'assaut des vagues est arrêté et la

Digitized by Google

vitesse du courant qui filait se trouve ralentie brusquement, en même temps que sa puissance de transport est diminuée.

Les eaux calmées laissent tomber alors une partie de leur charge de sédiments, limons et débris organiques divers, qu'elles ne peuvent plus porter. C'est entre les feuilles des zostères, où ils trouvent un abri, que s'effectuent ces dépôts de vase ; les feuilles ainsi ensevelies meurent parfois, mais les rhizômes continuent leur croissance dans les boues nouvellement apportées. Et, l'accumulation de ces boues, jointes aux lanières mortes enchevêtrées, élève incessamment les bas-fonds tourbeux, jusqu'au point de les transformer en îlots ; de leur côté, les eaux, dont le volume ne diminue pas, creusent pour se loger, entre ces piliers solides des chenaux de plus en plus profonds.

Dans les estuaires dépourvus de végétation, les sédiments vaseux se déplacent et divaguent sans mesure ; ces limons sont arrêtés là où pousse la zostère, et accumulés en digues immobiles, protectrices de la navigation. Ce que le pin a fait pour la dune de sable, la zostère peut le faire pour la boue sous-marine : il a construit des montagnes, elle bâtira des îles. L'arbre, en fixant la dune, a permis à l'homme de lutter victorieusement contre le vent qui ensevelissait ses villages ; la zostère, en fixant la vase des rades, l'aidera à lutter économiquement contre l'envasement de ses ports.

Mais laissons la goutte d'eau ruisseler à la surface des continents et s'agiter au sein des mers ; laissons le grain de sable, arraché au rocher par la tempête, suivre sa destinée en descendant dans la plaine, et demandons-nous en terminant, quel a été pour nous aujourd'hui le résultat de leur circulation ?

Leur mouvement nous a appris, si je ne me trompe, que

Digitized by Google

les plus petits moyens suffisent à la nature pour produire de grands phénomènes, et que ses procédés les plus simples déterminent dans le monde les effets les plus gigantesques, comme les plus délicats.

Cette conclusion nous amènera à reconnaître qu'il fait œuvre utile, le savant, qui applique sa sagacité à l'examen des phénomènes mystérieux de la nature, et qui cherche les données de son jugement, non pas en lui-même, mais dans le cercle des choses qu'il observe ! Qu'on le nomme naturaliste, chimiste ou géologue, il marche à l'avant-garde, celui qui veut pénétrer par l'examen des apparences extérieures, dans la nature intime des choses !

Pour lui, chaque pas est une leçon dont la société entière profite ; car c'est l'observation raisonnée des phénomènes actuels, qui guidera dans l'avenir le développement de notre civilisation, en asservissant chaque jour davantage les forces de la nature, à l'industrie humaine.

Pour moi, j'aurai atteint mon but, si j'ai su mettre en lumière devant vos yeux ce mot que le géologue lit partout sur le globe, gravé en traits ineffaçables par le doigt de Celui qui gouverne le monde, — le mot de Progrès.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

ET

SUR LES CONCOURS

(ANNÉE 1895)

Par M. Théodore BARROIS, Secrétaire général.

Mesdames, Messieurs,

La bienveillante sympathie de mes collègues qui, pour la huitième fois, vient de m'appeler à l'honneur de vous présenter, en qualité de Secrétaire-général, le rapport annuel sur les travaux de la Société, auquel est venu s'adjoindre depuis quelques années le compte-rendu des concours, n'est point, toute flatteuse qu'elle soit, sans me mettre dans une certaine perplexité. Autant j'éprouverai tout-à-l'heure de plaisir à vous exposer la vitalité toujours croissante de notre Société, à faire ressortir devant vous la valeur de nos concours et le mérite de nos lauréats, autant je me sens mal à l'aise pour entamer ici, sans tomber dans des redites, un exorde qui satisfasse aux règles du discours. Contrairement au Petit-Jean des *Plaideurs*, ce qui m'embarrasse le plus.... c'est mon commencement !

La franchise de cet aveu m'attirera, permettez-moi de l'espérer, une indulgence que j'ai pris la confiance d'es-

Digitized by Google

compter; aussi est-ce délivré de tout souci littéraire et sans rechercher d'autres formules oratoires que je me hâte d'aborder ma tâche.

Les communications présentées par les membres titulaires vous paraîtront peut-être un peu moins nombreuses que les années précédentes; la raison en est que certaines d'entre elles atteignaient une importance peu ordinaire et qu'elles ont occupé plusieurs séances.

Voici la liste des lectures faites au courant de cette année :

Charles Barrois.

Géologie du centre de la Bretagne.

Batteur.

Rapport de la Commission d'architecture de l'œuvre pie Wicar.

Rapport d'ensemble présenté au nom de la Commission plénière chargée d'examiner les modifications à apporter au règlement de l'œuvre pie Wicar.

Dehaisnes.

Le « Nord monumental et artistique ».

Dorémieux.

Histoire sommaire des poètes latins lillois : Analyse de l'Anticlaudianus d'Alain de Lille. Analyse du Purgatoire de St-Patrice, œuvre de Marie de France.

Faure.

Rapport sur l'envoi de troisième année de M. Maurice Lecocq, pensionnaire peintre de l'œuvre pie Wicar.

Finot.

Etude sur l'artillerie bourguignonne à la bataille de Montlhléry (16 juillet 1465).

Digitized by Google

Collections de tableaux, statues, tapisseries et objets d'art de Philippe de Clèves, sire de Ravestein.

FOLET.

Etudes d'histoire de la médecine : Les plaisanteries de Molière sur la médecine et les médecins, comparées aux véritables doctrines et mœurs médicales du XVII^e^ siècle. — 3^e^ partie : La thérapeutique. — 4^e^ partie : Les mœurs médicales.

PÉROCHE.

Présentation d'une horloge géographique.

QUARRÉ-REYBOURBON.

La vie, l'œuvre et les collections du peintre Wicar, d'après les documents.

Il est juste aussi de mentionner les toiles de nos collègues peintres, que nous avons pu successivement admirer dans leurs ateliers et au Salon de Paris.

DENNEULIN.

La prière du départ.

DE WINTER.

Religieuse.
Portrait de l'auteur.

Nous n'aurions garde d'omettre que M. H. Verly a publié, sous son pseudonyme d'Etienne Durand, le grand ouvrage de luxe magnifiquement édité par l'imprimerie Danel en souvenir du Centenaire de 1792 : la *Marche historique de Lille*, avec illustrations, encadrements et vignettes de M. Van Driesten.

Profitant des récentes décisions qui ouvrent notre Bulletin aux personnes ne faisant pas partie de la Société, M. le docteur Legay nous a adressé une intéressante note sur

Digitized by Google

Le sous-sol de Lille et la contamination de la nappe superficielle.

Puis, tout récemment, nous avons eu la bonne fortune d'entendre M. Penjon, professeur à la Faculté des Lettres, qui est venu lui-même nous exposer la curieuse trouvaille, faite dans un vieil exemplaire des œuvres de Lactance, d'une série de documents relatifs à un lillois, le jeune Lefebvre de Lasserré, lauréat du prix d'honneur au concours général de 1761. Les commentaires dont le savant professeur a accompagné sa lecture, ont charmé les auditeurs, dont je suis aujourd'hui l'interprète pour remercier à nouveau M. Penjon.

Nous espérons que cet exemple sera suivi et nous renouvelons à tous les travailleurs l'assurance du bon accueil que réservera la Société à leurs communications.

Notre bibliothèque s'est enrichie des dons suivants, déposés sur le bureau de la Société par leurs auteurs, membres honoraires ou titulaires :

Chapuy. — *Cours de machines.* — *Note sur la constitution du midi du bassin houiller de Valenciennes.* — *Etude sur la constitution du midi du bassin houiller du Nord.*

Deligne. — *Ma Société : Causerie.* — *Mes notes et mes extraits manuscrits.* — *Suite de mes notes et extraits* (3 fascicules). — *Mes lectures : Causerie* (2e édition).

Quarré-Reybourbon. — *Pierre Le Monnier, voyageur lillois du XVIIe siècle.*

Voilà pour les œuvres, permettez-moi de vous parler maintenant des personnes et de vous associer, pour un instant, à nos joies et à nos tristesses.

L'année qui vient de s'écouler a vu se produire une cérémonie particulièrement touchante, dont le souvenir restera profondément gravé dans le cœur de tous ceux qui ont eu la joie d'y assister, et dont nos annales transmettront

Digitized by Google

pieusement la mémoire à ceux qui nous suivront. Le vendredi 26 avril dernier, unis dans un même sentiment de respectueuse affection et de sincère reconnaissance pour le vénérable collègue qui, à quatre reprises, avait été appelé aux honneurs de la présidence, les membres de la Société des Sciences se rendaient en corps auprès de M. Chon pour lui présenter leurs hommages et leurs félicitations à l'occasion de son cinquantenaire académique. Et notre Président, en remettant à notre doyen la médaille commémorative, frappée à son nom à la Monnaie de Paris, émettait le vœu qu'il demeurât encore longtemps parmi nous, le plus vénéré, le plus aimé dans cette Société dont il avait toujours été le conseil et l'appui ! Ce sont ces mêmes souhaits que nous reformerons encore aujourd'hui, avec la ferme conviction que tous ceux qui se pressent dans cette enceinte voudront s'associer à ce nouveau témoignage d'estime et d'affection.

C'est une vive satisfaction pour le rapporteur d'avoir mission de vous signaler les noms de ceux de ses collègues auxquels leurs travaux et leurs services ont valu des récompenses ou des honneurs bien mérités. Le prix Bonnery a été attribué par la Société des gens de lettres à M. Verly pour l'ensemble de ses travaux littéraires ; comme nous, vous applaudirez à ce juste hommage rendu au talent du sympathique écrivain. M. Finot, l'érudit archiviste départemental, a obtenu une mention honorable au concours des Antiquités Nationales de France, ouvert par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. M. Vandenbergh, dont vous connaissez tous les qualités d'architecte, a reçu les palmes d'Officier de l'Instruction publique ; pareille distinction a été accordée au Dr Carton pour ses belles fouilles en Tunisie. M. Kolb, qui a su mettre ses hautes connaissances techniques au service d'une des plus importantes industries de la région, a été nommé Officier de la Légion

Digitized by Google

d'honneur. La rosette est également venue récompenser les remarquables travaux de l'éminent doyen de la Faculté des Sciences, M. Gosselet, dont la longue carrière a été consacrée au service, ou pour mieux dire, au culte de la science. A tous nos collègues nous renouvelons l'expression de notre sympathie, en les félicitant d'avoir obtenu ces distinctions dont l'éclat rejaillit sur la Société qui s'honore de les compter parmi ses membres.

Pourquoi faut-il, hélas ! qu'en ce jour de fête nous ayons toujours à évoquer quelque douloureux souvenir ? Il n'y a qu'un instant, au début de son discours, notre Président vous rappelait en termes émus l'immense perte ressentie par la Société dans la personne du plus illustre de ses membres, de l'immortel Louis Pasteur. Après avoir été élu président de la Société des Sciences en 1857, le grand savant était devenu membre associé, et nous tenons à rappeler avec orgueil qu'il avait gardé le meilleur souvenir de son passage parmi nous. La Société a pris une part profonde au deuil qui a frappé la France en la personne du plus glorieux de ses enfants, ou mieux l'humanité entière, et c'est l'expression de ce sentiment qu'elle renouvelle aujourd'hui comme un dernier hommage de reconnaissance et d'admiration.

Nous avons eu encore un autre décès à déplorer. Albert Darcq, le consciencieux artiste dont vous avez maintes fois admiré les œuvres, le dévoué professeur qui a su faire éclore, dans nos Ecoles académiques, toute une lignée de sculpteurs dont Lille s'enorgueillit à juste titre, nous a quittés en pleine force de l'âge et dans toute la maturité de son talent. Qu'il nous soit permis de saluer d'un regret ému la mémoire de l'artiste et de l'ami.

Mais il ne nous a pas quittés tout entier, car c'est un de ses

Digitized by Google

élèves les plus aimés qui a été appelé tout à la fois à l'honneur de le remplacer parmi nous et de continuer son enseignement et ses traditions. La brillante carrière de M. Edgard Boutry, grand prix de Rome, le désignait à tous les suffrages; la Société, qui lui a décerné autrefois une médaille d'or, est heureuse aujourd'hui de pouvoir l'accueillir parmi ses membres.

Le départ à Paris de M. Soubeyran, nommé pour cette raison membre correspondant, et le passage à l'honorariat de M. Péroche ont créé de nouvelles vacances que la Société a comblées en appelant dans son sein MM. Alfred Agache, Edmond Faucheur et Auguste Fauchille. Les nouveaux titulaires sont trop connus de tous pour qu'il soit nécessaire d'énumérer ici leurs titres et leurs mérites; les œuvres qu'ils ont produites, les services qu'ils ont rendus, ou les travaux qu'ils ont publiés les marquaient depuis longtemps au choix de la Société. Qu'ils veulent bien recevoir aujourd'hui nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Pour clore cette première partie de mon rapport, permettez-moi de signaler à la reconnaissance publique les noms de nos bienfaiteurs :

MM. Ignace Lambin, Caulliez et Delaoutre, Ch. Tiberghien et fils, qui se sont fait inscrire pour une fondation de dix ans en faveur des serviteurs de l'industrie et de la famille, et d'un généreux donateur anonyme qui a fait verser cent francs dans notre caisse de capitalisation.

La Société est heureuse de pouvoir les remercier ici et elle les prie d'agréer l'expression de sa gratitude.

Vous savez maintenant quelle a été notre existence intérieure durant l'année qui vient de s'écouler; j'en ai dit assez, je pense, pour vous faire bien sentir que la Société des Sciences, fidèle à ses anciennes traditions, s'est

Digitized by Google

efforcée de garder son rang à la tête du mouvement scientifique, littéraire et artistique de notre vieille Flandre. Cette prépondérance, elle la doit non seulement à sa vitalité propre, mais encore à son rayonnement extérieur, si je puis m'exprimer ainsi, c'est-à-dire au courant d'activité intellectuelle qu'elle suscite autour d'elle par ses concours justement estimés. C'est le compte-rendu détaillé de ces concours que nous allons aborder.

FONDATION KUHLMANN.

Cette année la Société dispose, à son vif plaisir, de deux grandes médailles d'or Kuhlmann ; elle est heureuse de les attribuer à deux savants distingués, dont les travaux remarquables ont spécialement fixé son attention : M. le docteur Albert Calmette, directeur de l'Institut Pasteur municipal de Lille, et M. Matignon, maître de conférences de chimie à la Faculté des Sciences.

Permettez-moi d'évoquer une fois encore le souvenir de l'illustre Pasteur pour vous dire que la création de notre Institut lillois a procuré au grand savant une des joies les plus intenses qui aient illuminées les derniers mois de sa vie. Il lui était tout particulièrement doux de penser qu'un vaste laboratoire pratique, construit avec tous les perfectionnements de la science moderne, s'élèverait dans cette même ville qui, quarante ans plus tôt, avait été le théâtre de ses premières recherches sur les fermentations. Aussi Pasteur avait-il désigné un de ses élèves favoris pour venir présider à l'installation et au fonctionnement de cette institution, appelée, comme on a pu s'en assurer depuis près d'un an qu'elle fonctionne, à rendre les plus précieux services. C'est ainsi que le docteur Calmette devint notre concitoyen.

Tout jeune encore, le docteur Calmette est un des

Digitized by Google

médecins les plus distingués du corps de santé de la marine ; en dehors de nombreuses campagnes en Chine, au Gabon, à Terre-Neuve, il a été chargé de multiples missions scientifiques aux colonies, et en particulier de l'organisation, à Saïgon, d'un Institut antirabique et vaccinogène. Les résultats obtenus, qui font grand honneur au zèle, à l'habileté pratique et à l'énergie de l'auteur, ont été consignés dans des travaux spéciaux. Profitant de ses séjours dans les différentes contrées tropicales où l'ont appelé ses services, le docteur Calmette s'est attaché à faire des recherches micrographiques et expérimentales sur les maladies des pays chauds. C'est ainsi qu'il a successivement publié diverses études expérimentales sur la dysentérie d'Extrême-Orient et sur les abcès du foie d'origine dysentérique ; des recherches sur le choléra asiatique et sur l'immunisation chimique des animaux contre ce fléau ; un travail analogue sur la peste bubonique ; une étude sur l'hypnosie, ou maladie du sommeil, bizarre affection que l'auteur rapproche de la pellagre. En dehors du domaine de la pathologie, le docteur Calmette s'est encore occupé de la microbiologie des fermentations spéciales à l'Extrême-Orient, en étudiant la fabrication des alcools de riz dans l'Indo-Chine ainsi que la constitution de la levure chinoise et du koji japonais. Ces divers travaux sont un peu trop techniques pour que nous songions à vous en donner une analyse ; il nous tarde d'ailleurs d'arriver à la contribution originale et personnelle que le docteur Calmette a apportée à l'œuvre pastorienne, en vous parlant de ses recherches sur le venin des serpents et sur l'envenimation.

Cette question qui, à nous, Européens casaniers, paraît plus curieuse que pratique, présente un intérêt immédiat et palpitant pour quatre parties du monde sur cinq. Dans l'Inde

Digitized by Google

anglaise seule, les morsures des serpents venimeux et surtout du *Cobra capella* amène, d'après les documents officiels, environ 22.000 décès annuels. Les victimes des serpents sont nombreuses aussi en Birmanie, dans la péninsule Malaise, à Sumatra et à Java, en Australie, aux Antilles, au Brésil, en Afrique. Il est vraisemblable que dans le monde entier, 40 à 50.000 personnes succombent annuellement de ce chef.

A Saïgon, les matériaux de travail ne manquaient point: 14 Cobras vivants, enfermés dans un baril, arrivèrent d'un seul coup au Laboratoire; 11 furent sacrifiés immédiatement, à qui l'on extirpa les glandes à venin, ce qui permit d'entreprendre des expériences suivies. Le Dr Calmette démontra d'abord la nature du venin, définit son effroyable toxicité et, après avoir reconnu l'inefficacité de tous les agents préconisés jusqu'alors, démontra expérimentalement qu'on peut arrêter l'envenimation, en neutralisant le venin absorbé à l'aide d'injections sous-cutanées d'une solution de chlorure d'or, ou mieux de chlorure de chaux. Poursuivant ses études, le Dr Calmette chercha à appliquer à la neutralisation des venins les principes de la sérothérapie. Les résultats répondirent merveilleusement à son attente. En immunisant des ânes avec du venin de Cobra, il est arrivé à produire, d'une façon régulière, un sérum anti-venimeux qui est aujourd'hui expédié en grande quantité dans les pays infestés par les reptiles dangereux. Injecté sous la peau, à la dose de 10 à 20 centimètres cubes, même une heure après la morsure, ce sérum sauve encore souvent le blessé, quand bien même l'animal mordeur appartiendrait aux plus redoutables espèces.

Nous n'avons pu que vous tracer les grandes lignes de ces belles recherches, mais nous pensons en avoir dit assez pour vous faire apprécier la valeur des travaux du Dr Calmette; aussi croyons-nous être les interprètes de la

Digitized by Google

reconnaissance publique, en lui décernant un prix Kuhlmann de mille francs.

Conçues dans un tout autre ordre d'idées, les recherches de M. Matignon sont également très remarquables. Brillant élève de l'École normale supérieure, M. Matignon entra, à sa sortie de l'École, au laboratoire de M. Berthelot, professeur au Collège de France, en qualité d'agrégé-préparateur. Il devint bientôt un des collaborateurs, le plus affectionné et le plus laborieux, du maître.

Les travaux de M. Matignon, aujourd'hui maître de conférences à la Faculté des Sciences de Lille, sont nombreux, importants et fort appréciés. Il s'est spécialement occupé de thermochimie, cette branche de la science à laquelle M. Berthelot et son école ont apporté tant de documents et qui a donné des résultats si intéressants.

Touchant avec succès aux questions les plus complexes de la chimie organique, de la chimie biologique et de la chimie des explosifs, M. Matignon est parvenu à élucider des sujets jusqu'alors controversés, auxquels s'étaient heurtés des savants célèbres. Il a fait surtout ressortir l'intérêt que présentent pour le chimiste les déterminations thermiques, en montrant toutes les conséquences qu'on en peut tirer, par exemple pour expliquer ou prévoir certaines réactions, pour déterminer la constitution des corps, pour mesurer la valeur des explosifs, etc.

Les premières recherches de M. Matignon eurent pour objet l'étude de l'acide urique et de ses sels. Nous ne saurions suivre l'auteur dans le développement technique de ses expériences, qui l'amenèrent à des conclusions du plus haut intérêt sur les fonctions de l'acide urique, sur la constitution de l'alloxane, jusqu'alors fort discutée, et sur certaines méthodes nouvelles de préparation des corps cités plus haut.

Digitized by Google

Ce travail fut suivi d'une série de notes relatives à une loi très importante, énoncée par M. Matignon en 1892, et pour laquelle des vérifications récentes viennent d'être faites par M. H. Stohmann : *L'introduction d'un radical dans une molécule exige une énergie d'autant plus grande que l'atome qui sert de liaison à ce radical a un poids plus élevé.*

Cette loi, à la vérification de laquelle M. Matignon continue toujours à travailler, va permettre de pénétrer dans l'intérieur des molécules chimiques et d'arriver à une première notion expérimentale sur la grandeur des forces moléculaires qui relient entre eux les atomes constituants.

Un grand nombre de conséquences pratiques en découlent. On sait que les explosifs modernes sont surtout des corps nitrés ; or, M Matignon a pu déduire de la loi précédente des règles à suivre pour obtenir des explosifs de plus en plus puissants, en un mot il est arrivé à établir des relations nettes entre la force de certains explosifs et leur formule de constitution.

Au point de vue purement chimique, les résultats sont également des plus intéressants.

Reprenant l'étude déjà commencée par d'autres savants de différents corps complexes et mal connus, dont je ne vous cite point les noms qui vous paraîtraient sans doute un peu barbares, M. Matignon a su en donner les formules de constitution, arrivant à ces résultats remarquables par des vues originales fondées sur la thermochimie.

Son étude sur l'acide urique et ses produits d'oxydation, jointes à celles de MM Berthelot et André sur les albuminoïdes, ont permis de donner la mesure exacte de l'énergie mise en jeu, dans les organismes vivants, par la combustion des albuminoïdes avec élimination de l'azote sous forme d'urée, d'acide urique ou de produits d'oxydation de ce dernier.

Digitized by Google

Il me resterait encore à vous signaler toute une série de recherches que M. Matignon a publiées en collaboration avec son maître, M. Berthelot, recherches qui mériteraient à elles seules une analyse détaillée. Mais le rapide exposé que je viens de vous tracer des remarquables travaux personnels de M. Matignon a dû vous instruire suffisamment de sa valeur et de son mérite, que la Société se félicite de pouvoir reconnaître en accordant à M. Matignon un prix Kuhlmann de mille francs.

CONCOURS WICAR.

Dans le désir d'honorer la mémoire du chevalier Wicar, dont elle a reçu en legs l'admirable collection de dessins qui est l'orgueil de notre cité et la perle de nos richesses artistiques, la Société des Sciences a fondé, sous le nom du généreux donateur, un prix annuel de mille francs à décerner, alternativement, dans la section des Lettres et dans celle des Beaux-Arts. La Société n'impose aucun programme pour l'obtention de ce prix ; elle se réserve de le décerner, en dehors de tout concours, à l'œuvre la plus remarquable qui lui sera soumise, de même qu'elle garde la liberté de partager la somme de mille francs en un nombre indéterminé de prix d'inégale valeur.

C'est ce qui vient de se produire dans la section des Beaux-Arts, appelée à disposer cette année du prix Wicar. Les artistes de Lille et du département ont répondu en grand nombre à l'appel de la Société, et jamais nous n'avions eu pareille affluence de tableaux, de sculptures et de gravures ; aussi avons-nous été forcés d'organiser, dans une des salles de l'ancien Musée Leleux, une véritable exposition.

C'est surtout dans la section de peinture que les concurrents ont été nombreux : trois appartiennent à l'École des Beaux-Arts de Paris, la presque totalité des autres suivent

Digitized by Google

actuellement les cours de nos Écoles académiques. Dans chacune des autres branches de l'art : Sculpture et Gravure, le chiffre des exposants a été sensiblement inférieur, comme c'est de règle partout.

Pris dans son ensemble, le concours de 1895, dont le public de Lille a pu, pendant trois jours, apprécier la valeur, a paru véritablement remarquable. Aussi, voulant encourager les jeunes gens qui y ont pris part, et en l'absence d'une œuvre unique s'imposant par sa puissance et par son éclat, la Société s'est-elle décidée à user largement de la faculté qu'elle possédait de scinder le prix et de récompenser, sans limite de nombre, les œuvres qui lui paraissaient le mériter le mieux. Dans cette répartition, elle tient grand compte de l'ignorance dans laquelle se trouvaient un certain nombre de jeunes gens des conditions du concours et de l'époque de sa fermeture ; elle espère que, la prochaine fois, au lieu d'une centaine de numéros, il lui sera présenté des œuvres moins nombreuses peut-être, mais plus importantes, mieux mûries et exécutées spécialement en vue du concours Wicar.

Mais je me hâte d'abandonner ce rôle de censeur morose pour vous donner, ce qui vous intéressera beaucoup plus, la liste des lauréats et des prix qu'ils obtiennent.

I. — *Section de peinture.*

M. Charles Moulin, ancien élève des Écoles académiques de Lille, actuellement élève de l'École des Beaux-Arts de Paris, une médaille d'or de 200 francs. M. Moulin a envoyé deux tableaux excellents, en particulier un portrait d'homme, grandeur nature, dont la tête et les mains sont modelées d'une manière remarquable.

M. Alphonse Debaene, professeur-adjoint aux Écoles académiques de Lille, une médaille de vermeil et 100 francs

Digitized by Google

pour son tableau intitulé « *Un peu de feu* »: un jeune marmiton emprunte, pour allumer sa cigarette, la flamme d'un bougeoir qu'une camériste tient à la main. Le groupe est bien posé et la lumière très habilement distribuée sur cette toile, qui a figuré avec honneur au Salon de 1895.

M. Léon Giffard, une médaille de vermeil et 100 francs pour ses excellents paysages, et spécialement pour un effet de crépuscule très finement saisi.

M. Paul Hallez, ancien élève des Écoles académiques de Lille, actuellement élève de Bonnat à l'École des Beaux-Arts de Paris, une grande médaille d'argent et 100 francs. Les différentes toiles exposées par le jeune peintre, qui porte un nom doublement cher à la Société, dénotent un véritable artiste, doué d'un talent sérieux : elles permettent de bien augurer de son avenir.

M. Auguste Boët, également ancien élève de nos Écoles académiques et élève aujourd'hui de l'École des Beaux-Arts de Paris, une grande médaille d'argent et 100 francs. Des trois toiles exposées, la Société a surtout remarqué une Japonaise dans un jardin, qui dénote une certaine originalité et fait concevoir les plus heureuses espérances.

M. G. Molière, une médaille d'argent de 1re classe et 50 fr.
M. E. Hémery, id. id. id.
M. A. Delannoy, une médaille d'argent et 50 fr.
M. L. Fernand, id. id.
M. Ed. Depondt, peintre héraldique, un rappel de médaille d'argent (1892) pour ses panneaux armoriés.

II. — *Section de sculpture.*

M. Ildephonse Déchin, élève de l'École des Beaux-Arts de Paris, une médaille d'argent et 50 francs.
Projet de statue à Philippe de Comines.
M. P. Villette, une médaille de bronze.

Digitized by Google

III. — *Section de gravure.*

M. A. Mayeur, premier second grand prix de Rome en 1894, qui a déjà obtenu une médaille d'or à nos concours, est un des élèves les plus distingués de notre éminent collègue, M. Leroy. Bien que ne prenant point part au concours Wicar, il a tenu à nous envoyer une remarquable série de gravures exécutées par lui au courant de cette année. La Société adresse au jeune artiste ses remerciements et ses félicitations, en exprimant le vœu que le Grand Prix de Rome vienne bientôt couronner ses brillantes études.

A M. Edmond Pennequin, élève de nos Écoles académiques, dont le talent s'affirme déjà plein de promesses pour l'avenir, la Société accorde une médaille d'argent et 50 fr.

IV. — *Section de musique.*

Parmi les œuvres musicales qui ont été soumises à son jugement, une seule, par sa valeur et par son importance, a mérité de retenir l'attention de la Société. Elle est intitulée « *Isis* », légende égyptienne en trois parties, et a pour auteur M. Louis Riquier, ancien élève de l'Institution des jeunes aveugles, de Ronchin, actuellement organiste à Maubeuge.

C'est un ouvrage de longue haleine, offrant de réelles qualités, et qui témoigne des bonnes études musicales du compositeur.

Si l'on songe que M. Louis Riquier, en raison de sa cécité, n'a pas la facilité de lire les compositions modernes qui pourraient, en agrandissant le champ de ses connaissances lui ouvrir de nouveaux horizons, on ne peut que le féliciter, sans réserve, de ses efforts et de son mérite. Désireux de leur donner une sanction, la Société accorde à M. Riquier une médaille d'argent grand module et une somme de 100 fr.

Digitized by Google

PRIX DIVERS.

A côté des fondations et dans le but de laisser la plus grande latitude possible à tous les travailleurs de bonne volonté, la Société affecte une somme spéciale aux récompenses à décerner aux œuvres scientifiques, littéraires ou artistiques, qui lui sont présentées en dehors des Concours.

Lettres. — Littérature.

Parmi les auteurs qui sollicitent cette année les faveurs de la Société, dans le domaine de la littérature, il en est un qui présente une physionomie particulièrement originale. C'est un étranger, fixé à Lille depuis quarante ans, venu dans notre pays pour s'y livrer aux affaires et nullement pour y faire profession de lettres. M. Frédéric Dobritz est en effet né à Copenhague, mais, tout jeune encore, il s'en alla apprendre le commerce à Hambourg, puis à Londres et enfin à Paris, étudiant successivement tout seul l'allemand, l'anglais et le français. S'il est malaisé d'apprendre sans maître une langue aussi complexe que la nôtre, combien n'est-il pas plus difficile, dans des conditions aussi rudimentaires, d'arriver à l'écrire littérairement! Ce tour de force, M. Dobritz l'a réalisé, en y ajoutant encore cet autre non moins extraordinaire d'avoir, après une longue carrière commerciale, conservé assez de fraîcheur de mémoire et de puissance d'imagination pour exprimer en français les souvenirs de sa jeunesse, les récits et les légendes qui bercèrent ses premiers ans dans son pays natal. Les deux volumes qu'il a soumis à notre appréciation, *Contes et légendes scandinaves*, et *En Scandinavie, récits légendaires et anecdotiques*, sont écrits correctement et présentent un incontestable intérêt pour les folk-loristes ; aussi sommes-nous heureux de récom-

Digitized by Google

penser, par une médaille d'or, la valeur de l'œuvre et le mérite de son auteur.

M. Lagrillière-Beauclerc, journaliste à Lille, nous a envoyé une série de nouvelles patriotiques, réunies en un volume sous le titre de *Contes de France*, un roman intitulé *Henriette de Croixville*, et deux plaquettes de théâtre: *Beppo*, drame en un acte et en vers, et *Lydéric*, livret de l'opéra récemment mis en musique par M. Ratez et exécuté sur notre scène municipale. Les quatre ouvrages que nous venons de citer ne sont que des spécimens du bagage littéraire de M. Lagrillière-Beauclerc, qui a beaucoup produit et abordé presque tous les genres. Le catalogue de ses écrits comprend : deux romans, trois volumes de contes et nouvelles, douze pièces de théâtre et deux brochures. Il y a là, de la part d'un écrivain à qui ses obligations professionnelles laissent peu de loisirs, une somme de travail et une preuve de fécondité dont la Société des Sciences se plaît à reconnaître le réel mérite en accordant à M. Lagrillière-Beauclerc une médaille d'or pour l'ensemble de son œuvre littéraire.

Pédagogie. Le *Traité de la prononciation et de l'accentuation de la langue anglaise* de M. Paul Arnold, professeur à l'Union française de la Jeunesse, est plutôt un instrument pédagogique qu'une œuvre littéraire, mais désireuse de rendre justice à sa méthode et à son utilité, la Société décerne à l'auteur une médaille d'argent.

Histoire. C'est la première fois, qu'en vertu d'une heureuse modification des programmes d'histoire, la Société est appelée à examiner un ouvrage dont le sujet porte sur la période postérieure à 1789. Elle se félicite d'autant plus de cette innovation que le travail qui lui a été soumis est destiné à faire revivre, dans le cœur et dans l'esprit des jeunes soldats auxquels il s'adresse surtout, les plus glorieux

Digitized by Google

souvenirs, les plus belles pages de notre histoire militaire de 1792 à 1814. C'est l'*Historique du 19e Régiment de chasseurs à cheval*, rédigé par MM. le capitaine Lepage et le lieutenant Parrot, en un beau volume orné de nombreuses aquarelles et gravures.

Ce régiment, créé par décret de la Convention en date du 24 Septembre 1792 sous le nom de Légion de Rosenthal, devint, en Juin 1793, le 19e régiment de chasseurs à cheval. C'est aux armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse qu'il fit ses premières armes. Dissous en 1814, puis rétabli et dissous une seconde fois en 1824, c'est à Lille qu'eut lieu sa troisième formation en 1873. Depuis cette époque, il n'a pas cessé de tenir garnison dans notre ville et de se recruter surtout dans le département du Nord. Son histoire nous intéresse donc au double point de vue national et régional.

Grâce à leurs minutieuses recherches dans les archives du Ministère de la guerre, à la Bibliothèque nationale et dans les collections particulières, MM. Lepage et Parrot ont pu réunir un grand nombre de documents inédits, de notes et de lettres, qui jettent dans le récit des événements militaires des détails pittoresques et des réflexions originales. Le soin et la méthode qui ont présidé à la mise en œuvre de ces documents, la netteté du plan de l'ouvrage, la précision et l'élégance du style ne le cédent en rien à la conscience des recherches.

Ce n'est pas un des faits les moins remarquables de notre époque que le vif intérêt pour les choses militaires qui s'est manifesté de plus en plus dans le pays, en même temps que croissaient les sacrifices qu'il devait s'imposer afin de reconstituer et d'entretenir les forces nationales. Il semblerait qu'à mesure que la durée du service militaire allait en diminuant, en raison des exigences de la vie moderne, on sentit plus instinctivement le besoin de

Digitized by Google

rappeler aux jeunes soldats les hauts faits de leurs devanciers, de leur inculquer plus rapidement et plus fermement l'amour de la patrie et du drapeau, ce trésor d'honneur et de gloire transmis par les générations disparues. La Société des Sciences est heureuse de s'associer à ces sentiments en attribuant au beau travail de MM. Lepage et Parrot la haute récompense d'une médaille d'or de 400 francs.

Archéologie. Déjà lauréat de la Société en 1893 pour ses *Recherches sur le cimetière mérovingien de Chérisy*, le Dr Coulon, de Cambrai, nous a présenté cette année un autre travail d'archéologie intitulé : *De l'usage des strigiles dans l'antiquité*. Le strigile était une sorte d'étrille, façonné avec la corne, l'os, l'ivoire, le bronze, l'argent, l'or et même la pierre précieuse. Cet instrument servait aux soins de la toilette, soit après le bain, soit après les exercices gymnastiques; on l'employait pour râcler la peau, la débarrasser de toute humidité, des impuretés qui pouvaient la souiller, et aussi de l'huile dont les athlètes s'enduisaient pour s'assouplir le corps.

Le travail du Dr Coulon offre comme point de départ la description de trois strigiles, provenant des environs de Cambrai et entrés dans la collection de l'auteur; sans prétendre à l'originalité, il a le mérite de résumer ce qui a été écrit sur la matière et il serait désirable de voir les collectionneurs suivre souvent ce bon exemple. Désireuse d'encourager de semblables tentatives, la Société accorde au Dr Coulon une médaille d'argent grand module.

C'est faire aussi de l'archéologie, dans le sens large du mot, que de fixer en des dessins fidèles, tout en leur gardant un cachet artistique, la reproduction de nos anciens monuments et des façades, souvent si curieuses, de nos vieilles maisons. Le crayon délicat de Mlle Jeanne Dubuisson s'est

Digitized by Google

acquitté à merveille de cette tâche, ainsi que nous avons pu en juger d'après la collection des intéressantes études qu'elle nous a soumises. Déjà, en 1893, Mlle Dubuisson avait mérité une grande médaille d'argent pour ses aquarelles : son envoi actuel prouve la souplesse de son talent. La Société félicite Mlle Dubuisson d'avoir ainsi sauvé de l'oubli tant de curieux détails de notre architecture locale et lui décerne à nouveau une grande médaille d'argent.

Sciences. Tandis que nos concours ont été remarquablement suivis dans la section des Beaux-Arts, que dans la section des Lettres les concurrents n'ont point fait non plus défaut, nous remarquons avec peine que les gens de science n'ont point sollicité nos récompenses.

Point de candidats pour le prix Pingrenon de 500 francs, à décerner à l'auteur du meilleur mémoire sur une question relative à l'assainissement de la ville de Lille, et pourtant les sujets mis au concours sont du plus haut intérêt et dignes de tenter les travailleurs :

Microbiologie de l'air ou des eaux à Lille.

Des principales maladies infectieuses que l'on observe à Lille.

Des effets pathologiques de la houille et de sa combustion sur la population de la ville de Lille.

Assainissement de la Deûle et amélioration du système des égouts à Lille.

Point davantage de candidats pour le prix Henry Debray, destiné à récompenser les auteurs de travaux sur l'archéologie, la géologie ou les autres branches de l'histoire naturelle.

Et, en dehors de ces fondations spéciales, je rappelle que la Société est toujours prête à récompenser toute œuvre intéressante qui lui sera soumise.

Digitized by Google

On me pardonnera d'insister sur ce sujet, mais j'estime que j'en ai le devoir ; les travailleurs scientifiques sont en grand nombre dans notre centre universitaire et j'espère que cet appel sera entendu.

Mécanique. A défaut de mémoires manuscrits ou imprimés, la Société a eu à examiner un appareil original et intéressant qui lui a été présenté par M. Courtecuisse, horloger-mécanicien à Lille. Ce *Constateur universel*, comme il le nomme, est destiné à enregistrer mécaniquement les heures de rentrée des pigeons voyageurs lors des concours ouverts par les sociétés colombophiles.

L'importance de cette question d'enregistrement est considérable si l'on songe au très grand nombre de personnes s'intéressant, à notre époque et dans la plupart des pays d'Europe, à ce sport qui constitue, il ne faut pas l'oublier, un outil indispensable de la défense nationale. En ce moment même, la Fédération des sociétés colombophiles de l'Allemagne, sous le patronage de l'empereur Guillaume, vient d'ouvrir un concours ayant pour objet la création d'un type d'appareil automatique permettant d'enregistrer le jour, l'heure, la minute et la seconde de la rentrée des pigeons.

On conçoit aisément que de semblables appareils doivent réaliser dans leur construction un ensemble de conditions complexes et difficiles, si l'on veut que leur prix reste accessible aux amateurs et aux sociétés colombophiles. Ils doivent être précis, solides, d'un maniement simple et facile. Le *Constateur universel* présenté par M. Courtecuisse réalise la plupart de ces conditions, et quelques légères modifications, que le constructeur se propose d'apporter à la disposition de son appareil, le rendront plus pratique encore. Aussi, voulant encourager les efforts persévérants de M. Courtecuisse, la Société lui décerne-t-elle une médaille d'argent grand module.

Digitized by Google

Œuvre pie Wicar Il est d'usage, Mesdames et Messieurs, de vous tenir annuellement au courant des travaux des pensionnaires de l'Œuvre pie Wicar ; je me garderai de manquer à cette excellente tradition. L'envoi de troisième année de M. Maurice Lecocq se composait :

D'une étude au pastel représentant Caïn après son crime :

D'une tête au crayon noir ;

De deux têtes au pastel ;

D'un tableau intitulé : *Buanderie* ;

De deux dessins représentant chacun un damné de Michel-Ange.

Des trois têtes, c'est celle où l'artiste s'est représenté lui-même qui a surtout attiré notre attention : la ressemblance est parfaite et la facture excellente.

Vous avez tous remarqué l'effet mystérieux et étrange que produit la lumière qui s'introduit dans un appartement sombre par une fenêtre discrétement percée dans un de ses recoins. Elle se diffuse en mille scintillements, assoupissant les réactions des tons et répandant partout une douce pénombre. C'est dans ce milieu que M. Lecocq a placé le sujet de son tableau intitulé *Buanderie*, cherchant à saisir cette impression délicate et y arrivant d'ailleurs assez heureusement.

Il ne reste plus maintenant au jeune artiste qu'à nous faire son envoi de quatrième année.

Avant de clore ce compte-rendu, je voudrais vous dire quelques mots encore de l'Œuvre pie Wicar. Vous connaissez tous cette fondation qui permet à la ville de Lille d'entretenir à Rome de jeunes artistes, les mettant ainsi à même de compléter leur éducation par la libre étude des merveilleuses richesses accumulées dans les musées et dans les palais romains. Bon nombre de nos concitoyens ont bénéficié

Digitized by Google

de cette libéralité et il me suffira de vous rappeler les noms de Carolus Duran, de Salomé, d'Alphonse Cordonnier, de Batteur, de Ghesquier, pour ne citer que quelques-uns d'entre eux. Depuis quelque temps, malgré les avantages incontestables que peut procurer à de jeunes artistes un séjour de quatre années au milieu des plus fameux chefs-d'œuvre de tous les temps, le concours n'est pas suivi comme il devrait l'être et plus d'une fois les pensions sont restées sans titulaires.

Le mal va s'accentuant..... Cette année même, alors que par suite du décès du sieur Carattoli, filleul du chevalier Wicar, il devenait possible de porter à trois le nombre des pensions, et d'entretenir à Rome, d'une façon permanente, un peintre, un sculpteur et un architecte, personne ne s'est présenté dans les sections de sculpture et d'architecture, et un seul concurrent, qui n'était d'ailleurs point dans les conditions voulues, s'est décidé à affronter les épreuves du concours de peinture.

Quelles sont les raisons de cette regrettable situation ?

Une des premières est évidemment la mesure étroitement restrictive que la volonté du testateur a établie en ne permettant l'accès aux concours que des jeunes gens nés à Lille. Nous ne pouvons que regretter cette obligation stricte, parfaitement compréhensible à l'époque où Rome était l'aspiration de tout artiste qui voulait apprendre à peindre, à dessiner ou à sculpter, mais gênante aujourd'hui que Paris est devenu la capitale des arts et draine toutes les forces vives de la Province.

Aller à Rome, c'est parfait, mais il faut auparavant aller se faire consacrer à Paris ! Dans ces conditions, un concours exclusivement limité aux jeunes artistes nés à Lille devient bien difficile si on veut lui garder le niveau qu'il convient : disons en passant que la Société en a la ferme décision.

Digitized by Google

Toutefois, nos regrets ne peuvent guère que demeurer platoniques, car il s'agit là d'une clause formellement stipulée dans le testament du chevalier Wicar. Mais la Société a cru que les réglements intérieurs, établis autrefois d'un commun accord entre elle et les administrateurs des Pieux Établissements français à Rome, exécuteurs testamentaires de Wicar, avaient besoin d'être remaniés. S'inspirant d'un esprit plus large, plus conforme aux exigences de la vie moderne, elle a consacré de nombreuses séances à élaborer un nouveau réglement. La Société a, en particulier, décidé de reculer à 35 ans la limite d'âge pour les candidats, ce qui permettra à ceux de nos jeunes concitoyens qui n'auraient point réussi à obtenir à Paris le grand prix de Rome, de revenir concourir chez nous, bien préparés et dans les meilleures conditions possibles pour profiter d'une bourse Wicar. Nous n'osons compter que cette heureuse modification pourra faire sentir immédiatement ses effets, mais il est permis d'espérer que, d'ici peu, les latitudes nouvelles accordées aux candidats les amèneront plus nombreux à vouloir profiter des avantages que leur offre la fondation Wicar.

C'est sur ce vœu sincère que nous terminerons ce long rapport. Susciter et récompenser les recherches scientifiques, provoquer et encourager les œuvres littéraires, faciliter et favoriser les vocations artistiques, honorer en un mot toutes les manifestations du génie humain et entretenir, dans la mesure de ses forces, le culte du vrai, du beau et du bien, telle a toujours été, telle sera toujours la devise de notre Société.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

PRIX D'ENCOURAGEMENT

au Dévouement, au Travail, à l'Épargne,

par M. Louis DORÉMIEUX.

La Société des Sciences m'ayant confié le soin de faire son rapport, j'ai l'honneur de proclamer les noms des personnes qu'elle a jugées dignes de ses récompenses annuelles.

PRIX DE DÉVOUEMENT ET DE VERTU.

FONDATION C. DELATTRE-PARNOT.

Peu de personnes ont fait preuve d'un dévouement aussi absolu que Mlle Malvina Dervaux.

Couturière de son état, et d'une santé délicate, elle s'est imposé la lourde tâche de nourrir seule, par son travail, son père impotent, sa mère devenue infirme, sa sœur et ses nombreux neveux et nièces. Privée de sa mère, morte en 1893 après treize ans de souffrances, soignant son père qui est paralysé depuis plus de trente ans, aidant sa sœur

Digitized by Google

veuve et chargée de neuf enfants, elle n'avait que ses petites journées pour faire face à tant de besoins.

Ses veilles, ses constants efforts ont ruiné sa santé et, arrivée à 52 ans, elle est ainsi que sa famille adoptive dans une position très précaire.

Cet amour filial et cette abnégation complète ont signalé Malvina Dervaux à la sollicitude de la société qui lui décerne une médaille d'argent et le prix Delattre-Parnot, consistant en un livret de caisse d'épargne de trois cent quarante francs.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ.

Mlle Beuque, s'est montrée admirable de dévouement envers son frère, âgé de 50 ans et infirme depuis sa naissance. Elle avait promis à ses parents, morts depuis 37 ans, de ne jamais l'abandonner. Elle a noblement tenu sa parole, en renonçant plusieurs fois à une position qui l'eût mise à l'abri du besoin, pour continuer, grâce aux petits bénéfices de la couture, de prodiguer tous ses soins à son malheureux frère. La Société félicite hautement une sœur qui fait preuve d'une abnégation si touchante, elle lui décerne une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de cent francs.

Pendant quarante années consécutives Rosine Leplat s'est consacrée au service de ses maîtres, les soignant jour et nuit dans leurs maladies, en véritable sœur de charité, et méritant, par son attachement, d'être considérée comme membre de la famille. Elle continue son travail, entourée de l'affection respectueuse de dix-neuf enfants et petits enfants qu'elle a vus naître et grandir.

La Société décerne à Rosine Leplat, chez M. Charles Jonglez, à Tourcoing, une médaille de vermeil.

Digitized by Google

RÉCOMPENSES AUX SERVITEURS DE L'INDUSTRIE ET DE LA FAMILLE.

RAPPELS DE MÉDAILLES.

JEAN CROMBET, lauréat de 1874, depuis 63 ans chez MM. Obin frères, à Lille.

Continue à apporter à son travail la même exactitude et le même soin que par le passé.

HENRI COCHETEUX, lauréat de 1881, depuis 46 ans chez M. François Debuchy, à Lille.

Ses bons services lui valent une attestation flatteuse de son patron.

FONDATIONS ET PRIX DE LA SOCIÉTÉ.

C'est un devoir de mentionner, tout d'abord, les fondations perpétuelles de :

MM. Léonard DANEL (six médailles), AGACHE-KUHLMANN, Mlle L. BLONDEAU, MM. CATEL-BÉGHIN, CRESPEL et DESCAMPS Veuve C. CRESPEL et fils, Ernest DESCAMPS, Mme Jules DE VICQ DE MONTDHIVER, M. Jules DENNEULIN, Mme Firmin GRIMONPREZ, MM. Ernest-Henri LOYER, POULLIER-LONGHAYE, QUARRÉ-REYBOURBON, Jules SCRIVE, SCRIVE-WALLAERT, WALLAERT frères, WATRELOT-LELONG et WATRELOT-LADEN, de Lille; LAUWICK et GALLANT, de Comines; DUPONT-FONTAINE, de La Madeleine-lez-Lille; TIBERGHIEN frères, de Tourcoing;

Et les fondations temporaires de MM. le Dr CAZENEUVE, de Lille; MOTTE-CORDONNIER, d'Armentières; TOULEMONDE-DESTOMBE, de Roubaix; DUVILLIER-MOTTE et fils, de Tourcoing.

Notre Secrétaire général vous a cité les noms de trois

Digitized by Google

nouveaux souscripteurs : MM. Ignace Lambin, de Comines ; M. Caulliez et A. Delaoutre, Ch. Tiberghien et fils de Tourcoing.

Nous ajouterons que, cette année, notre vénéré collègue M. Chon a voulu, par une délicate attention, associer d'anciens serviteurs à son jubilé académique. Il nous a fait don de dix médailles supplémentaires que nous allons distribuer en son nom.

MÉDAILLES DE VERMEIL.

Henri LEFEBVRE, prote, 54 ans, depuis 43 ans chez M. Lefebvre-Ducrocq, à Lille.

Orphelin de père et de mère dès son jeune âge et élevé à l'hospice des Bleuets, il entrait à onze ans comme apprenti typographe dans l'imprimerie Lefebvre-Ducrocq. Il remplit depuis longtemps, avez zèle, les délicates fonctions de prote, chef de composition. D'une conduite irréprochable, il a toujours travaillé à l'entière satisfaction de ses patrons.

Pierre LUCQ, directeur, 60 ans, depuis 41 ans, chez MM. Hannart frères, à Wasquehal.

Ses services très appréciés de ses patrons lui ont fait confier la direction de l'importante usine de Wasquehal.

Louis DEMEER, chef de fabrication, 66 ans, depuis 35 ans chez MM. Charles Tiberghien et fils, à Tourcoing.

Ayant débuté comme simple tisserand, Demeer est parvenu par son intelligence et son travail assidu au poste de chef de fabrication. Il a obtenu une mention honorable à l'exposition de 1878 et une médaille de bronze en 1889.

GRANDES MÉDAILLES D'HONNEUR.

Juliette WELCOMME, dévideuse, 60 ans, depuis 45 ans chez M. Paul Dewavrin, à Tourcoing.

Entrée au service de la maison Dewavrin à l'âge de quinze ans, elle a su mériter l'estime et l'affection de ses patrons, par son assiduité au travail et sa conduite irréprochable.

Digitized by Google

JOACHIM EVRARD, contre-maître, 70 ans, depuis 42 ans, chez MM. Ireland frères et Cie, à Tourcoing.

Depuis si longtemps au service des mêmes patrons, il s'est toujours fait remarquer par son zèle et son exactitude.

RAYMOND NIVESSE, receveur d'assurances, 70 ans, depuis 42 ans chez M. Noël, à Lille.

Exactitude et ponctualité remarquables. Titulaire d'une médaille du Ministre du Commerce.

LOUIS DELECOUR, comptable et caissier, 59 ans, depuis 42 ans dans l'étude de Me Pasteau, à Lille.

Delecour chargé des délicates fonctions de comptable et caissier, a toujours travaillé à l'entière satisfaction de ses trois patrons successifs.

DÉSIRÉ DUCATILLON, monteur, 64 ans, depuis 41 ans chez MM. Lefebvre-Horent frères, à Lille.

Les patrons de cet excellent ouvrier n'ont jamais eu qu'à se louer de son travail, de son attachement et de sa bonne conduite.

AUGUSTE LUTUN, chef de brigade, 55 ans, depuis 38 ans chez M. Defives-Debonte, à Haubourdin.

Simple et modeste, très sobre, très exact au travail, Auguste Lutun, exemple permanent de l'ouvrier laborieux et loyal, jouit du respect et de l'amour de ses compagnons ainsi que de l'estime de tous les propriétaires et architectes.

JULES DELERIVE, contre-maître, 50 ans, depuis 37 ans chez M. L. Garbe, à Canteleu.

Travailleur intelligent et actif, Jules Delerive est devenu l'homme de confiance de la maison par la durée de ses bons et loyaux services.

CHARLES VANLANDE, sculpteur, 50 ans, depuis 36 ans chez M. Ed. Buisine, à Lille.

Ayant débuté en 1860 comme apprenti sculpteur, Charles Vanlande est devenu peu à peu un habile ouvrier ; par un travail assidu et une conduite excellente il n'a pas cessé de satisfaire son patron et de donner le bon exemple à ses camarades.

JEAN-BAPTISTE HOLBECQUE, fileur, 48 ans, depuis 36 ans chez MM. L. et J. Legrand, à Tourcoing.

Travail irréprochable, rare assiduité, excellente conduite, sobriété excessive, régularité parfaite, tout concourt à rendre cet homme digne d'une haute récompense.

Digitized by Google

Alexandre BERNARD, homme de confiance, 70 ans, depuis 35 ans chez MM. Wallaert frères, à Lille.

Il a donné maintes preuves de dévouement pendant sa longue carrière, et a toujours répondu à la confiance de ses patrons.

Carlos PICAVET, graisseur. 62 ans, depuis 35 ans chez MM. Albert Malard et Cie, à Tourcoing.

Ouvrier honnête, courageux, toujours heureux de rendre service, et ne connaissant que ses devoirs professionnels,

François LIÉTAR, premier employé, 48 ans, depuis 34 ans chez MM. L. et F. Delmasure, à Tourcoing.

Employé modèle pour le zèle et l'exactitude ; père de cinq enfants auxquels il fait donner une excellente éducation.

Illarion DURIEZ, chef paqueteur, 70 ans, depuis 33 ans chez M. A. Lefebvre, à Seclin.

D'une excellente conduite et d'une rare exactitude, Duriez a toujours été à l'abri du reproche pendant sa longue carrière.

Pierre DEGRAEVE, tisserand, 60 ans, depuis 32 ans chez MM. Wallaert frères, à Lille.

Cet excellent ouvrier s'est toujours distingué par son assiduité au travail et la parfaite régularité de sa conduite.

Prudent ALLARD, aléseur, 70 ans, depuis 31 ans à l'usine de Fives Lille.

Cet ouvrier s'est toujours montré d'une probité, d'une activité et d'une conduite irréprochables.

MÉDAILLES D'HONNEUR.

Ferdinand HUGBART, rubanier, 70 ans, depuis 59 ans chez M. Ch. Catteau, à Comines.

Cet homme est entré au service à l'âge de 11 ans ; il sert aujourd'hui la troisième génération, toujours digne de la confiance de ses maîtres, par sa probité, son ardeur au travail et ses soins à élever dans les principes de l'honnêteté une famille de neuf enfants.

Gervais MARTIN, pelotonneur, 66 ans, depuis 47 ans, chez M. Droulers-Vernier, à Lille.

Employé dans l'établissement depuis le 5 décembre 1848, il y a travaillé, avec zèle, sans la moindre interruption, et toujours à l'entière satisfaction de ses maîtres.

Digitized by Google

MARIE BROLIN, servante, 59 ans, depuis 47 ans dans les Hospices de Lille.

Servante à l'Hospice général de Lille depuis le 23 février 1848, elle mérite à tous égards la récompense qui lui est décernée.

AUGUSTINE BEAGUE, servante, 59 ans, depuis 47 ans dans les Hospices de Lille.

Reçue en qualité de domestique à l'Hospice général de Lille, le 15 mai 1848, elle a toujours rempli ses fonctions avec zèle et dévouement.

FRANÇOIS LETURCQ, peigneur de lin, 66 ans, depuis 46 ans chez MM. AGACHE et fils, à Pérenchies.

Travailleur fidèle et dévoué, Leturcq a su mériter toute la confiance de ses maîtres.

CHARLES GHESTEM, peigneur de lin, 62 ans, depuis 46 ans chez MM. AGACHE et fils, à Pérenchies.

Son zèle et son dévouement sont vraiment dignes d'éloge.

SOPHIE CHEVALIER, ouvreuse, 70 ans, depuis 45 ans au théâtre municipal de Lille.

Sophie Chevalier, s'est attiré la confiance et l'estime de tous les directeurs qui se sont succédé dans l'administration du Théâtre.

LOUIS GRUMEAU, concierge, 70 ans, depuis 45 ans chez MM. Jonville frères, à Roubaix.

Ses patrons n'ont jamais eu qu'à se féliciter de ses bons et loyaux services.

DÉSIRÉ NICOLIN, cordier, 63 ans, depuis 45 ans chez M. Delos-Despatures, à Marcq-en-Barœul.

Dévouement sans bornes, probité remarquable, mérites exceptionnels, tels sont les titres qui signalent Désiré Nicolin à la bienveillance de la Société.

CHARLOTTE DUHAUT, femme de confiance, 65 ans, depuis 44 ans chez M. Julien Mourmant, à Lille.

Modèle de tendresse filiale et d'amour fraternel, Charlotte Duhaut a mérité l'estime de ses maîtres par ses longs services, son courage infatigable et sa scrupuleuse probité.

BLANDINE VAN ACKER, bobineuse, 63 ans, depuis 42 ans chez MM. J. Scrive et fils, à Lille.

Ouvrière bobineuse, cette brave femme est le soutien de son mari paralysé depuis de nombreuses années.

Digitized by Google

Florentin HOLLEVAERE, magasinier, 63 ans, depuis 42 ans chez M. Dron, à La Madeleine.

D'une conduite exemplaire et d'une probité à toute épreuve, cet homme peut être considéré comme un des plus honnêtes ouvriers qu'il soit possible de rencontrer.

Stanislas POUPART, retordeur, 54 ans, depuis 41 ans chez M. Anatole Descamps, à Lille.

Conduite irréprochable et assiduité exceptionnelle au travail.

Victoire BREUNIN, fille de confiance, 78 ans, depuis 40 ans chez Mme Vve Truffaut-Boutemy, à Willems.

Victoire Breunin a toujours été docile, courageuse et brave; elle a beaucoup aidé son patron à élever sa nombreuse famille.

Hermance LEHAIRE, fille de confiance, 59 ans, depuis 40 ans chez M. J. B. Alexandre, à Comines.

Le dévouement, les services incessants rendus avec abnégation, jour et nuit, pendant quarante ans, signalent Hermance Lehaire à l'estime de tous ceux qui l'ont vue à l'œuvre.

Charles LOTAR, papetier, 55 ans, depuis 40 ans chez M. L. Danel, à Lille.

Commissionnaire en papeterie, bon serviteur, honnête et dévoué; ses longs et loyaux services lui ont fait décerner une médaille par le Ministère du Commerce.

Louis DEFFONTAINE, teinturier, 63 ans, depuis 38 ans chez MM. Declercq frères, à Hem.

Ouvrier modeste, d'une conduite exemplaire et d'une assiduité constante.

Charles CAMBRON, pressier lithographe, 50 ans, depuis 38 ans chez M. L. Danel, à Lille.

Bon ouvrier, exact, soigneux et plein de bonne volonté; titulaire d'une médaille du Ministère du Commerce.

Jean-Baptiste DUJARDIN, peintre en bâtiments, 65 ans, depuis 37 ans chez M. L. Martin, à Lille.

Le patron n'a qu'à se louer des bons services et de l'assiduité de Dujardin, qui est d'ailleurs d'une honnêteté à toute épreuve.

Héloïse MENU, fileuse de lin, 48 ans, depuis 37 ans chez MM. Crepy fils et Cie, à Lille.

Héloïse Menu est une brave et honnête femme, digne à tous égards de la confiance de ses maîtres.

Digitized by Google

ADOLPHE LEHU, maçon, 69 ans, depuis 36 ans chez M. C. Guelton, à Lille.

Ouvrier digne d'être cité comme modèle pour son exactitude et son assiduité au travail.

PIERRE DUHEM, vitrier, 64 ans depuis 36 ans, chez M. Jean Cordonnier, à Roubaix.

Depuis 36 ans qu'il travaille dans la même maison, cet homme s'est attiré, par sa bonne conduite et son activité. l'estime de tous ses camarades. C'est le type des ouvriers honnêtes.

MARIE ULTRÉ, fille de confiance, 51 ans, depuis 36 ans dans la famille Coget, à Marquillies.

Excellente conduite et rare constance à remplir tous ses devoirs.

JOSÉPHINE DUTRIEZ, fileuse, 49 ans, depuis 36 ans chez MM. Van de Weghe, Delesalle et Cie, à Fives-Lille.

Pendant ses longs services, Joséphine Dutriez a toujours eu une conduite irréprochable ; ses patrons n'ont qu'à se louer de son travail et de son exactitude.

ISIDORE SALEMBIER, fileur, 73 ans, depuis 35 ans chez M. Fontaine-Flament, à Lille.

Bon serviteur, tout dévoué à ses maîtres.

MARIE-LOUISE BOUTTIAUX, servante, 62 ans, depuis 35 ans chez MM. Florin frères et sœurs, à Croix.

Probité à toute épreuve, dévouement sans bornes à ses maîtres dans les moments pénibles de leur existence.

AUGUSTE LIBERT, paqueteur, 60 ans, depuis 35 ans chez Mme Vve C. Crespel et fils, à Lille.

Depuis si longtemps employé dans la même maison, il n'a mérité que des éloges pour sa conduite toujours irréprochable et son exactitude au travail.

ALFRED COLLE, pressier-congréviste, 56 ans, depuis 35 ans chez M. L. Danel, à Lille.

Ouvrier habile, courageux, très au courant de son métier, et père d'une famille nombreuse qu'il élève honorablement. Titulaire d'une médaille du Ministère du Commerce.

CHARLOTTE DÉFIEZ, fileuse, 48 ans, depuis 35 ans chez M. Théodore Barrois, à Fives-Lille.

Dévouement à ses maîtres et assiduité au travail.

ALEXANDRE PHALEMPIN, garçon de magasin, 59 ans, depuis 34 ans chez M. H. Wibaut, à Lille.

Cet excellent ouvrier a toujours été un modèle de probité, de dévouement et d'exactitude.

Digitized by Google

Hippolyte MAHIEU, pareur, 56 ans, depuis 34 ans chez MM. J. Scrive et fils, à Lille.

Mahieu est un brave ouvrier qui a élevé honorablement une nombreuse famille.

Théodore VERHAEGHE, rubannier, 54 ans, depuis 34 ans chez MM. H. Gallant et Cie, à Comines.

Son travail, son activité et sa bonne conduite l'ont signalé depuis longtemps à l'estime des patrons ; il a élevé très convenablement une nombreuse famille.

Félicie LECLERCQ, rattacheuse, 59 ans, depuis 32 ans chez MM. M. Caulliez et A. Delaoutre, à Tourcoing.

Sa conduite et son travail placent Félicie Leclercq au rang des meilleures ouvrières de la maison.

David DEVOLDER, tourneur, 54 ans, depuis 32 ans chez MM. Deplechin et fils, à Lille.

D'une conduite très régulière et d'une assiduité remarquable, il mérite par sa constance à travailler dans la même maison, d'être proposé comme modèle à tous les ouvriers en métallurgie.

Adeline LORTIOIT, femme de confiance, 49 ans, depuis 31 ans chez M. Rohart, à Marquette.

Excellents certificats de ses patrons.

Gustave VAILLANT, dévideur, 49 ans, depuis 31 ans chez M. G.-J. Descamps-Beaucourt, à Lille.

Très bon ouvrier, assidu et régulier, Vaillant a toujours donné satisfaction à ses patrons.

Marie POLVÈCHE, fille de confiance, 47 ans, depuis 31 ans chez M. Brame, à Marquillies.

Marie Polvèche a su gagner l'estime et l'affection de ses maîtres par une conduite exemplaire et un dévouement sans bornes.

Gustave DOTTE, peigneur de lin, 45 ans, depuis 31 ans, chez M. Poullier-Longhaye, à Lille.

Ouvrier modèle pour les jeunes qui travaillent avec lui, c'est un de ces hommes qui se plaisent à aider le patron dans une tâche parfois bien ingrate.

Benjamin GHESQUIÈRES, cocher, 71 ans, depuis 30 ans, chez M. Butin-Denniel, à Haubourdin.

Aussi modeste que courageux, aussi dévoué que discret, cet homme a su mériter l'estime et l'affection de tous les membres de la famille qui voient en lui un vieux serviteur digne de respect et de toute confiance.

Digitized by Google

Louis BAREZ, tireur de vin, 68 ans, depuis 30 ans chez M. Mce Houbron, à Lille.

Il a eu toujours une conduite exemplaire et a donné des preuves constantes de zèle et de dévouement.

Joseph LECLERCQ, ajusteur, 56 ans, depuis 30 ans chez M. Poullier-Longhaye, à Lille.

Excellent ouvrier qui se plait à donner le meilleur exemple aux plus jeunes ; il a été décoré par le Ministre du Commerce lors de sa visite à Lille en octobre dernier.

François MOREL, ouvrier fileur, 51 ans, depuis 30 ans chez M. Henri Loyer, à Lille.

Ouvrier fileur d'une conduite exemplaire et tout dévoué à ses maîtres.

RÉCOMPENSES AUX CHAUFFEURS
DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE.

FONDATION VICTOIRE PARNOT.

La Société décerne le prix Victoire Parnot, consistant en une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de quatre-vingt deux francs, à :

Édouard CANLER, vingt années de service dans la même maison. Une rare probité, une exactitude et une régularité exemplaires ont valu à cet honnête ouvrier la belle récompense qui lui est aujourd'hui décernée.

ÉCOLE DES CHAUFFEURS.

La Société décerne aux élèves de l'École municipale des chauffeurs, classés les cinq premiers à la suite du concours ouvert par la Ville, les médailles et les primes qui suivent :

Henri DELORY, une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de cinquante francs.

Digitized by Google

Gustave GILLMANN, une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de quarante francs.

Henri HILTCHER, une médaille de bronze.

Alexandre TABARY, une médaille de bronze.

RÉCOMPENSES AUX OCCUPEURS DE MAISONS DE LA COMPAGNIE IMMOBILIÈRE.

La Société accorde la prime Henri Violette de cent vingt francs à

Germain DUBAR, père de cinq enfants, acquéreur de sa maison, justifie par son livret qu'il fait les plus louables efforts pour répondre aux vœux du fondateur.

Digitized by Google

ÉCOLE MUNICIPALE DES CHAUFFEURS.

CONCOURS DE 1895.

Le nombre des auditeurs du cours s'est élevé à 120 en moyenne.

19 candidats se sont présentés pour l'obtention du diplôme de chauffeur-conducteur (1), 14 ont été admis comme ayant obtenu une moyenne de 15 au moins, 20 étant le maximum.

23 candidats se sont présentés pour l'obtention du certificat de capacité, 18 ont été admis comme ayant obtenu une moyenne de 14 points au moins.

La Commission est heureuse de rendre hommage, une fois de plus, au zèle et au dévouement de M. le professeur Lefèvre.

Diplôme de Chauffeur-Conducteur.

Résultats par ordre de mérite.

. HENRI DELORY, né le 15 Juillet 1878, à Lille, employé à la Compagnie de Fives-Lille.

---

(1) Le jury d'examen nommé par la Ville, était composé de MM. ASSELIN, ingénieur de la traction au chemin de fer du Nord ; CHAPUY, ingénieur au Corps des mines, membre de la Société des Sciences ; DELEBECQUE, ingénieur des ateliers du chemin de fer du Nord, à Hellemmes ; GRUSON, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, directeur de l'Institut industriel, membre de la Société des Sciences ; Payet, ingénieur des manufactures de l'État ; LEFÈVRE, contrôleur principal des mines, professeur du cours.

Digitized by Google

2. Gustave GILLMANN, né le 17 Janvier 1877, à Lille, employé chez M. L. Danel, imprimeur à Lille.

3. Henri HILTCHER, né le 28 Juin 1877, à Lille, employé chez MM. Vanackère et Brunner, rue Esquermoise, 13, à Lille.

4. Alexandre TABARY, né le 2 Janvier 1874, à Seclin, employé chez M. P. Valdelièvre, fondeur en cuivre, à Lille.

5. Jean ROGNIÉ, né le 1er Septembre 1866, à Fougères (Ille-et-Vilaine), employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, dépôt de Fives.

6. Gustave COUSIN, né le 31 Mai 1865, à Lille, employé chez M. J.-B. Dhennin, entrepreneur, rue des Pyramides, 32, à Lille.

7. Charles VANOUTRÈVE, né le 5 Mars 1864, à Lille, employé chez M. Courmont, fabricant de tissus, à Lille.

8. Ernest LESOT, né le 7 Mai 1864, à Boulogne-sur-Mer, employé chez M. Verlinde, constructeur-mécanicien, boulevard Papin, à Lille.

9. Auguste DELOBEL, né le 8 Octobre 1868, à Hellemmes, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes.

10. Alphonse WACQUET, né le 20 Février 1876, à Lille, employé chez M. E. et P. Sée, ingénieurs, rue d'Amiens, à Lille

11. Jules BOO, né le 28 Août 1859, à Lille, employé chez M. Catry, minotier, à Marcq-en-Barœul.

12. Antoine DEWILDE, né le 24 Mai 1874, à Lille, employé chez MM. Parent et fils, teinturiers, à St-André-lès-Lille.

13. Augustin SERRÉ, né le 8 Février 1877, à Lille, employé chez M. Auguste Descamps, fabricant de fil, rue de Jemmapes. 28, à Lille.

14. Camille LESTIENNE, né le 5 Septembre 1864, à Bachy, employé chez M. Verlinde, constructeur-mécanicien, boulevard Papin, à Lille.

Digitized by Google

Certificat de capacité de Chauffeur.

Résultats par ordre de mérite.

1. Edouard MARCY, né le 19 Juillet 1869, à Lille, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, service électrique, à Lens (Pas-de-Calais).
2. Augustin PROVOST, né le 11 Novembre 1876, à Lille, employé chez MM. Meunier et Cie, constructeurs, rue des Processions, à Fives-Lille.
3. Alfred GOUILLIART, né le 18 Décembre 1863, à Lille, employé chez MM. E. Wauquier et fils, constructeurs-mécaniciens, rue de Wazemmes, à Lille.
4. Désiré FAVIER, né le 24 Mai 1870, à Hellemmes, employé chez MM. Guyot et Depoisse, constructeurs, rue du Faubourg-de-Roubaix, 207, à Lille.
5. Georges BILLAUX, né le 17 Juillet 1877, à Lille, employé chez M. Liège, électricien, rue Léon Gambetta, 80, à Lille.
6. Emile KIECKEN, né le 16 Avril 1879, à Pérenchies, employé chez M. Vasse-Masurel, droguiste, rue Solférino, 289, à Lille.
7. Albert POLFIET, né le 31 Août 1872, à Lille, employé chez M. Dupont-Lefer, brasseur, rue du Faubourg-de-Roubaix, à Lille.
8. Isidore LÉVÊQUE, né le 14 Décembre 1876, à Lille, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes.
9. Oscar POUTREL, né le 27 Janvier 1879, à Hamel-Beaumont (Somme), employé à la Compagnie de Fives-Lille.
10. Georges EVENS, né le 1er Août 1876, à Lille, employé chez MM. Samuel Walker et Cie, constructeurs à Lille.
11. Paul HAVEZ, né le 16 Mai 1866, à Lille, employé chez M. Vasse-Masurel, droguiste, rue Solférino, 289, à Lille.
12. Noel LAMBRECHT, né le 9 Février 1877, à Lille, employé chez MM. Dujardin et Cie, constructeurs-mécaniciens, à Lille.
13. Charles DERISBOURG, né le 9 Décembre 1877, à Marcq-en-Barœul, employé chez MM. Delesalle frères, filateurs, à La Madeleine.

Digitized by Google

14. Louis VINCENT, né le 15 Novembre 1871, à La Madeleine, employé chez M. Rabotte, fumiste, quai du Wault, 6, à Lille.

15. Emile DUPONCHELLE, né le 9 Mai 1869, à Lille, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, dépôt de Fives.

16. Edouard LECOQ, né le 5 Décembre 1876, à Péronne-en-Mélantois, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes.

17. Emile BARNABÉ, né le 20 Septembre 1869, à Lille, employé chez son père, rue Détournée, 16, à Lille.

18. Henri DEVROEDE, né le 25 Août 1859, à Armentières, employé à l'orphelinat Dom Bosco, Ecole professionnelle, à Lille.

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCE SOLENNELLE

Du 9 Mai 1897.

ALLOCUTION

de M. le Dr FOLET.

MESDAMES, MESSIEURS,

La Société des Sciences tient d'ordinaire, le dernier dimanche de décembre, une séance publique où elle rend compte de ses travaux et couronne les lauréats de ses concours. Cette séance est ouverte par un discours où le Président sortant traite quelque question afférente à ses études habituelles.

Notre Président de 1896 était le regretté M. Moy, doyen de la Faculté des Lettres. Au mois de décembre dernier, la santé de M. Moy, déjà profondément altérée, l'avait empêché d'écrire le discours traditionnel et lui interdisait absolument de présider notre séance. Nous avons remis de mois en mois cette solennité, espérant encore la guérison de notre bien-aimé collègue.

Vous savez que notre espoir a été cruellement déçu.

M. Moy appartenait à notre Compagnie depuis dix ans.

Digitized by Google

En 1887 eut lieu le transfert à Lille des Facultés de Droit et des Lettres qui venaient compléter notre centre d'enseignement supérieur et fonder en fait cette Université du Nord que nous pouvons enfin saluer de son titre légal. La Société des Sciences qui, depuis tantôt un siècle, a été chez nous l'initiatrice du mouvement intellectuel et scientifique et veut confondre sa vie et ses intérêts avec les intérêts et la vie mêmes de la cité lilloise, la Société des Sciences eut à cœur de souhaiter la bienvenue aux deux Facultés en ouvrant ses rangs à leurs doyens. C'est ainsi que M. Moy devint des nôtres.

Vous savez que la ville entière a ratifié cette adoption. Vous savez combien ce professeur éminent qui a consacré à l'enseignement toute sa laborieuse existence, était populaire à Lille. Tous ceux qui dans notre cité s'intéressent aux choses de l'esprit se faisaient une fête de l'entendre dans ses cours publics, dans les conférences des Amis de l'Université, dans les réunions des œuvres de bienfaisance où il prodiguait sans compter les trésors de son érudition aimable et de sa parole charmante.

Nous aussi, dans la séance d'aujourd'hui, que nous ne pouvons différer plus longtemps, nous nous promettions un plaisir délicat à l'écouter, et nous étions heureux d'offrir ce régal au public qui nous est fidèle.

Je ne veux point essayer de combler, fût-ce par un panégyrique mérité que ce maître trop modeste a interdit sur sa tombe, la lacune creusée dans notre ordre du jour par l'absence de l'allocution présidentielle. Ce fauteuil demeuré vide, le silence remplaçant cette voix éloquente éteinte aujourd'hui pour jamais, attesteront mieux que de longs discours les regrets profonds que nous laisse la mort prématurée de notre ami.

La parole est à M. le Secrétaire général pour la lecture du compte-rendu des travaux et des concours de la Société.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

ET

SUR LES CONCOURS

(ANNÉE 1896)

Par M. Théodore BARROIS, Secrétaire général.

Mesdames, Messieurs,

Vous venez d'apprendre par les éloquentes paroles de notre Président de cette année, pour quelles tristes raisons notre séance solennelle a été si longtemps retardée. Quel que soit mon désir de rendre à mon tour un public hommage de regret à la mémoire du collègue aimé, dont l'absence au milieu de nous se fait si cruellement sentir, je n'y dois point céder aujourd'hui, car le rapport que j'ai mission de vous présenter n'embrasse que les faits qui se sont déroulés en 1896.

Il est d'usage, en effet, vous le savez, qu'en cette réunion extraordinaire le Secrétaire-général, avant de proclamer les noms des lauréats, rende compte, en quelques mots rapides, des travaux de la Société durant l'exercice écoulé, et fasse connaître au public les événements saillants de sa vie intérieure.

Digitized by Google

Voici, tout d'abord, l'énoncé des communications qui ont été faites en séance :

Charles Barrois.

Notice biographique sur l'ornithologiste Degland.

Notice biographique sur M. Meugy, ingénieur au corps des Mines.

Pierre Bernard.

La photographie documentaire et les petits appareils.

Dr Carton.

Etude sur les travaux hydrauliques de l'Afrique ancienne.

Le Sanctuaire de Baal-Saturne à Dougga (avec planches et dessins).

Mission à Dougga : fouilles du Dar-el-Acheb.

Dorémieux.

Note sur Pierre Henry, poète satirique lillois, au XVIIe siècle.

Finot.

Les relations commerciales entre la Flandre et l'Espagne aux XIIe et XIIIe siècles.

Le Siège de Metz, en 1552, et les finances de Charles-Quint.

Dr Folet.

Etudes d'histoire de la médecine. — Les plaisanteries de Molière sur la médecine et les médecins, comparées aux véritables doctrines et mœurs médicales du XVIIe siècle ; 4e partie, Les Mœurs médicales.

Scrive-de Négri.

Notice biographique sur Louis-Albert-Joseph Danel, imprimeur et musicien lillois.

Digitized by Google

Disons enfin que M. Bertrand, professeur à la Faculté des Sciences, bien que nous n'ayons pas l'honneur de le compter parmi nos membres, a bien voulu se charger de rédiger une fort intéressante *Notice sur Desmazières,* le savant botaniste lillois, notice dont lecture a été donnée dans une de nos séances.

Nous avons admiré, avant leur départ pour les Salons de de Paris, dans les ateliers de nos collègues :

BOUTRY

Le Buste de M. X...

DE WINTER.

La Méditation.
L'Office.

Rappelons également que deux de nos anciens lauréats, MM. Buisine et Dewatines nous ont communiqué : le premier, les photographies des superbes œuvres d'art industriel qui lui ont valu le Grand prix à l'exposition de Rouen, le second, toute une série de reliures artistiques admises en 1896, à Paris, aux expositions des Champs-Élysées et de l'Art nouveau.

Grâce aux libéralités de nos membres titulaires, notre bibliothèque s'est enrichie des dons suivants :

Dr PIERRE BERNARD. — *Année préparatoire de médecine. — Travaux pratiques de zoologie. — Portefeuille des élèves : préparations zootomiques élémentaires des animaux les plus usuels photographiés sous l'eau d'après nature* (Fascicules 1 à 5).

Dr CARTON. — *De la Kroumirie au Djerid. — Voyage au pays des dattes (le Djérid tunisien). — Estampilles puniques sur anses d'amphores trouvées au Belvédère, près Tunis. — Note sur une excursion en Tunisie. — Une campagne de fouilles à Dougga. — Rapport sur la mission en Tunisie dont a été chargé le Dr Carton*

Digitized by Google

par M. le Ministre de l'Instruction publique. – Oasis disparues. — L'Hippodrome de Dougga. – Notes sur quelques ruines romaines en Tunisie. — Mémoire sur les caractères de l'architecture de l'époque romaine. — Le Congrès archéologique de Tournai en 1896. — Tunis et ses habitants. — Historiens et physiciens, à propos de l'étude de la climatologie de l'Afrique ancienne. — Note sur la diminution des pluies en Afrique. — Variation du régime des eaux dans l'Afrique du Nord.

DANEL. — *Troisième Congrès des Imprimeurs de France,* tenu salle de la Société Industrielle, à Lille, du 3 au 5 août 1896. *Compte-rendu des séances. — Inauguration de la statue du général Faidherbe, le dimanche 25 octobre 1896.*

Dr FOLET. — *Molière et la médecine de son temps.*

HOUZÉ DE L'AULNOIT. — *Une Fête au Palais. Jubilé de 50 ans d'avocat de Me Houzé de l'Aulnoit.*

PÉROCHE. — *Nouvelle évaluation du revenu foncier des propriétés non bâties de la France : tableaux graphiques. — Les déplacements polaires, à propos du dernier Congrès de géodésie. — Les déplacements polaires. Justifications.*

QUARRÉ-REYBOURBON. — *Un compte de la recette générale de Philippe de Croy, duc d'Arschot. — Le Colysée de Lille.*

VERLY. — *Guide de Lille illustré.*

Nous devons aussi à notre excellent collègue, M. Peroche, un curieux atlas de 97 cartes gravées au XVIIIe siècle, dont il a bien voulu se dessaisir en faveur de notre bibliothèque. N'oublions pas non plus de mentionner le don gracieux qui nous a été fait, par la Société géologique du Nord, du portrait de M. Gosselet, dû au burin d'un de nos lauréats d'antan, M. Mayeur, aujourd'hui pensionnaire de l'Académie de France, à Rome.

Signalons enfin à la reconnaissance publique quatre nouveaux bienfaiteurs, MM. Lefebvre-Ducrocq et Bernard frères, de Lille, qui se sont fait inscrire chacun pour une

Digitized by Google

somme de mille francs, sur la liste des souscripteurs pour fondation perpétuelle de médailles à décerner aux serviteurs de l'industrie et de la famille ; M. Julien Lagache, de Roubaix, qui a créé une médaille pour une durée de vingt années, et notre collègue M. Scrive-de Négri qui nous a offert un diplôme d'honneur destiné à la même catégorie de lauréats. Au nom de la Société des Sciences, et aussi des braves travailleurs dont ils vont nous permettre de récompenser les longs services et la parfaite loyauté, nous les prions d'agréer ici l'expression de notre profonde gratitude.

Le mouvement intérieur de notre Société a été presque nul en 1896, et je n'ai à relever ni entrée, ni mutation, ni décès, tout au moins parmi les membres titulaires. Si je fais cette dernière restriction, c'est que nous avons eu à déplorer la mort d'un de nos membres correspondants les plus distingués, le docteur Henri Leloir, professeur à la Faculté de Médecine de Lille, dont il était, nous pouvons le dire, un des maîtres les plus marquants. Brusquement enlevé dans la force de l'âge et dans toute la maturité de son talent, notre collègue s'était acquis une universelle notoriété par l'importance et par la valeur de ses travaux scientifiques. La Société des Sciences s'associe aux regrets unanimes qu'a provoqués cette fin prématurée.

Pour ne point vous laisser sur cette impression pénible, permettez-moi de clore cette première partie de mon rapport en vous annonçant le succès remporté par notre sympathique collègue, le Dr Carton, qui a obtenu au Concours des antiquités nationales de France, une mention honorable pour sa belle *Etude sur Dougga*, que nous avons publiée dans nos Mémoires.

J'en arrive maintenant aux Concours.

Digitized by Google

PRIX KUHLMANN.

Cette année, de même que l'an dernier, la Société des Sciences dispose de deux grands prix Kuhlmann, et elle s'en estime d'autant plus heureuse que les deux lauréats d'aujourd'hui ne peuvent que rehausser, par leurs titres et par leurs mérites scientifiques, la valeur des récompenses qu'ils sont appelés à recevoir.

M. le docteur H. Prouho, professeur-adjoint à la Faculté des Sciences de Lille est un de nos zoologistes les plus distingués et ses travaux sur les Échinodermes et les Bryozoaires — pour ne parler que des plus importants — sont devenus pour ainsi dire classiques. Le cadre limité de ce rapport ne nous permettant point d'entreprendre une analyse, même succinte, des notes ou mémoires, au nombre de plus de vingt, qui ont été publiés par M. Prouho sur les différentes branches de l'histoire naturelle, nous devons forcément nous borner à mettre en relief les points essentiels de son œuvre.

Dans ses *Recherches éthologiques, anatomiques et embryologiques sur les Echinides*, M. Prouho a fait connaître l'histoire complète d'un type d'Oursin, le *Dorocidaris papillata*, dont la morphologie externe seule avait été étudiée, mais dont l'organisation restait presque entièrement inconnue. Il nous a révélé les mœurs de cet Oursin, sa structure intime et son développement, réussissant même à élever les jeunes larves jusqu'à l'état qui précède immédiatement la métamorphose: c'est le premier essai de ce genre qui ait été couronné de succès.

Le *Dorocidaris* était un type particulièrement bien choisi, car les données paléontologiques permettent de le considérer comme une forme primitive, et son étude approfondie ne pouvait manquer de fournir des résultats

Digitized by Google

généraux fort précieux ; c'est ainsi que M. Janet a pu en tirer parti pour appuyer ses idées personnelles sur la formation de la craie. D'autre part, en suivant méthodiquement le développement des radioles du *Dorocidaris*, M. Prouho a montré que ces organes ont des caractères différents aux divers âges de l'animal ; la connaissance de ce fait est des plus instructives pour les paléontologistes, car elle leur permet d'éviter certaines erreurs de détermination.

Les brillants résultats fournis à M. Prouho par l'étude anatomique et histologique du *Dorocidaris* l'amenèrent à étendre ses recherches à d'autres formes d'Echinides et à prendre une part active aux ardentes controverses suscitées, il y a quelques années, entre les Echinologues de France, d'Angleterre et d'Allemagne. Au cours de cette discussion, quelques points absolument nouveaux furent mis en lumière par notre compatriote et acceptés sans conteste, ayant été confirmés par d'autres zoologistes, dont quelques-uns étaient des adversaires de la première heure.

Mentionnons aussi d'intéressantes observations physiologiques faites par M. Prouho sur les Etoiles de mer, qui lui permirent de démontrer que, chez ces animaux inférieurs, le sens de l'odorat siège dans les tentacules terminaux. Une seconde série d'expériences, non moins habilement conduites, lui prouva que les pédicellaires gemmiformes des Oursins constituent des organes de défense, et il arriva même à spécifier dans quel cas et de quelle façon l'animal use de ces appareils.

A côté des Echinodermes, un autre groupe zoologique, celui des Bryozoaires marins, a particulièrement retenu l'attention de M. Prouho ; il lui a consacré une série de patientes recherches qui font honneur à son habileté d'opérateur autant qu'à ses qualités d'observateur, et qui ont enrichi la science d'importantes découvertes. Ses

Digitized by Google

publications sur les Bryozoaires ectoproctes, en particulier, ont élucidé de nombreux points de l'histoire de ces animaux et révélé certains faits capitaux au point de vue embryogénique.

Enfin, M. Prouho travaille encore actuellement à l'histoire du curieux groupe des Myzostomes, dont il a commencé l'étude en 1892, et sur lequel il n'a publié que des notes préliminaires, le mémoire *in extenso* n'ayant point encore paru : mais on peut prévoir dès maintenant qu'il ne le cèdera en rien aux précédents et nous apportera comme ceux-ci une riche moisson de faits nouveaux.

En présence d'une production scientifique aussi suivie et aussi importante, n'est-on pas tenté, Messieurs, de regretter les quelques années que M. Prouho, en sa qualité d'Ingénieur de l'École centrale des Arts et Manufactures, a consacrées à l'industrie, car ces années ont été perdues pour la science pure ? Mais au lieu de s'attarder à ces regrets, il convient bien plutôt de féliciter M. Prouho d'avoir si vaillamment et si brillamment suivi la carrière vers laquelle l'entraînaient irrésistiblement ses aspirations scientifiques. Je suis tout particulièrement heureux d'être en cette occasion l'interprète de la Société des Sciences pour dire à M. Prouho à quelle haute valeur notre Compagnie apprécie ses intéressants travaux et pour lui décerner en son nom un grand prix Kuhlmann.

C'est également à la Faculté des Sciences, où il était, il y a quelques semaines encore Maître de conférences de mathématiques, qu'appartenait M. Émile Borel ; depuis, ses rares aptitudes l'ont fait désigner à un âge où l'on est encore généralement un élève, pour la place si enviée de Maître de conférences à l'École normale supérieure de Paris.

Né le 7 Janvier 1871, à peine âgé par conséquent de 26 ans,

Digitized by Google

M. Borel semble avoir été marqué pour de hautes destinées scientifiques dès sa sortie du collège. En 1889, après une seule année de mathématiques spéciales, il obtenait, dans des conditions exceptionnelles, le prix d'honneur de mathématiques au concours général, tandis qu'il était en même temps reçu le premier et à l'École polytechnique et à l'École normale supérieure. C'était un succès sans précédent, et une carrière ne peut manquer d'être particulièrement brillante qui s'ouvre sous de pareils auspices. M. Borel choisit l'École normale et, lorsqu'il en sortit, partit pour Montpellier à l'effet d'y accomplir son service militaire, tout en étant attaché comme Maître de conférences à la Faculté des Sciences. C'est en cette même qualité que M. Borel fut nommé à Lille en 1893; son séjour parmi nous fut marqué par une série de travaux des plus remarquables, frappés au coin d'une rare originalité.

Les publications de M. Borel peuvent se grouper en deux catégories: les ouvrages pédagogiques d'une part, et de l'autre une série de mémoires consacrés presque tous à l'analyse mathématique.

Ses ouvrages pédagogiques sont au nombre de deux:

1° *Notes sur les transformations en géométrie*; ces notes sont la reproduction des conférences faites par l'auteur à la Faculté des Sciences de Lille: les professionnels y ont surtout apprécié un remarquable exposé des transformations les plus simples de la géométrie sous une forme très élémentaire.

2° *Introduction à l'étude de la théorie des nombres et de l'algèbre supérieure*, en collaboration avec Jules Drach, d'après les conférences faites à l'École normale supérieure par M. Jules Tannery, sous-directeur des études scientifiques. Ce traité, qui présente sous une forme nouvelle et fort originale l'exposé des idées de Gallois, contient un

Digitized by Google

précis élémentaire de la théorie des nombres qui est un petit chef-d'œuvre d'élégance et de clarté. Dans la préface qu'il a bien voulu mettre en tête de ce livre, M. Tannery s'exprime ainsi : « M. Borel est déjà connu par de rares succès scolaires, par une thèse remarquable, qu'il vient de soutenir, et par quelques autres travaux. Sa place est assurément marquée parmi les mathématiciens qui feront honneur à notre pays. »

Depuis le jour où M. Tannery écrivait ces lignes prophétiques, M. Borel n'est point resté inactif et le nombre des notes ou mémoires qu'il a présentés au public, s'élève à plus de vingt-cinq, parus soit dans les Comptes-Rendus de l'Académie des Sciences, soit dans le Bulletin des Sciences mathématiques, soit dans les Annales de l'École normale, soit enfin dans différents recueils spéciaux. Tous ces travaux, nous l'avons déjà dit, sont consacrés aux questions les plus élevées — et en même temps les plus ardues — de l'analyse mathématique ; ils peuvent se partager en trois groupes :

Dans le premier groupe, qui a trait à la théorie générale des fonctions, M. Borel a approfondi et élucidé un certain nombre de notions générales : celles de fonction analytique, de variable réelle, de fonction arbitraire, etc...

La seconde série se rapporte aux fonctions entières, en prenant pour objet l'étude de leurs zéros et l'extension des propriétés fondamentales des polygones entiers. Le point de départ de ces travaux a été la démonstration élémentaire, donnée par M. Borel, il y a un an, du théorème fondamental de Picard sur les fonctions entières. Depuis l'apparition de ce théorème, il était peu d'analystes qui n'eussent cherché à en présenter une démonstration simple, mais tous leurs efforts étaient demeurés infructueux. C'est ce que M. Picard lui-même constatait en ces termes, en séance de l'Académie des Sciences, après la communication de M. Borel : « Tous les géomètres admireront l'analyse

Digitized by Google

si profonde que communique M. Borel. Bien des tentatives avaient été faites sans succès pour trouver, sans recourir à la théorie des fonctions elliptiques, une démonstration directe et élémentaire du théorème en question. M. Hadamard seul, à ma connaissance, avait fait un essai heureux, mais il avait dû se limiter à certaines classes de fonctions entières... ».

Enfin le troisième groupe des travaux de M. Borel est consacré à l'étude des séries. En introduisant une notion absolument nouvelle, celle de *sommabilité*, l'auteur est parvenu à démontrer que les séries divergentes, loin de devoir être exclues de l'analyse, peuvent y être employées au même titre et avec autant d'utilité que les séries convergentes. Ce seul énoncé suffit — je parle pour les gens du métier — à donner une idée de l'étendue et de l'importance de cette notion, qui élargit d'une façon singulière le cadre de l'analyse.

Disons, pour terminer, que frappée des rares aptitudes de M. Borel, l'Académie des Sciences l'a récemment appelé à faire partie de la Commission chargée de la publication des œuvres de Cauchy.

Telle est, Messieurs, au début d'une carrière véritablement exceptionnelle, l'œuvre déjà considérable de M. Borel, que mon incompétence malhabile n'a peut-être pas su mettre en relief comme elle le méritait. Poursuivant ses brillantes destinées, M. Borel nous a quittés pour rentrer en maître dans cette même École normale où il était simple élève il y a quelques années à peine. Nos vœux l'accompagnent, et aussi nos regrets, car il avait su se créer de nombreuses sympathies durant son trop court passage au milieu de notre Université : le grand prix Kuhlmann, que la Société des Sciences s'honore de lui décerner aujourd'hui, lui rappellera la haute estime dans laquelle il était tenu

Digitized by Google

parmi nous, et aussi, nous l'espérons, les amitiés qu'il laisse derrière lui.

CONCOURS WICAR.

Le concours Wicar, réservé l'an dernier à la section des Beaux-Arts, s'adressait cette année à la section des Lettres, ce mot étant entendu dans son sens le plus large, c'est-à-dire en y comprenant, outre la littérature — prose et poésie —, la philosophie, l'histoire, la jurisprudence, la philologie et l'archéologie. Les concurrents se sont présentés nombreux. C'est pour cette raison que nous avons été amenés à morceler le prix Wicar, ainsi d'ailleurs que les règlements nous en laissent la latitude. Et en effet, parmi les importants travaux qui ont été soumis au jugement de la Société, nous avons estimé qu'il en était au moins quatre dignes d'une grande médaille d'or ; en voici les titres :

1° *Introduction à l'étude des collections archéologiques de la ville de Lille*, par M. Marcel Nicolle, conservateur-adjoint des musées du Palais des Beaux-Arts ;

2° *Pensée et Réalité*, par Spir, traduit de l'allemand par M. A. Penjon, professeur à la Faculté des Lettres de Lille ;

3° *Le Jeu de Robin et Marion*, par M. Ernest Langlois, également professeur à la Faculté des Lettres ;

4° *Code de commerce allemand*, traduit et annoté, par M. Paul Carpentier, avocat.

L'Introduction à l'étude des collections archéologiques de la ville de Lille, de M. Nicolle, constitue un véritable mémoire, solidement établi et documenté, écrit dans une langue souple, vivante et colorée, et qui, à ce titre seul, méritait nos suffrages; disons en plus que notre Compagnie a accueilli avec une faveur marquée ce consciencieux travail, spécialement écrit pour le concours et sur une matière qui

Digitized by Google

la touche particulièrement, c'est-à-dire l'étude de ces musées de Lille que tant de liens rattachent à la Société des Sciences.

Tandis que notre riche musée de peinture et notre incomparable musée Wicar sont depuis longtemps bien connus, nos collections archéologiques, jusqu'ici fort inégalement exposées, n'ont pas joui de la faveur qu'elles méritent ; c'est en quelque sorte à leur réhabilitation que M. Nicolle s'est attaché, et par l'organisation même de ces collections, et par des études dont une partie a trouvé place dans le présent mémoire.

L'ouvrage débute par une importante préface qui pourrait former une plaquette distincte sous ce titre : « De l'enseignement à tirer d'une collection archéologique ». En termes excellents, l'auteur, ancien élève de l'Ecole du Louvre, mettant à profit le savant enseignement de ses maîtres, rappelle quel intérêt s'attache à ces collections trop souvent méprisées ou méconnues, et comment, par un classement raisonné de spécimens convenablement choisis, sans qu'ils soient nécessairement rares ou coûteux, s'éclaire tout naturellement l'étude du passé, en même temps que l'histoire de l'art et de la civilisation.

Puis vient le mémoire proprement dit sur nos collections lilloises, dont nous suivons pas à pas les origines, les développements, les phases successives jusqu'à l'installation actuelle. Tous ces longs et minutieux travaux devront trouver leur consécration dans l'établissement d'un catalogue raisonné, qui en sera l'expression dernière.

Et à ce sujet commence la troisième partie du mémoire, non moins importante que les précédentes, sous ce titre :

« Du catalogue et du type de catalogue qu'il convient de donner à nos collections lilloises ». Après avoir passé en revue divers modèles du genre, s'inspirant des derniers

Digitized by Google

travaux tant français qu'étrangers, et aussi des nécessités particulières à nos collections lilloises, l'auteur en déduit logiquement quel est le mode de catalogue qui conviendrait le mieux à cette partie de nos musées, et qui en ferait le plus aisément ressortir l'importance et le caractère, tout en en facilitant l'étude.

La Société des Sciences, qui considère comme une de ses plus hautes missions d'encourager toutes les œuvres qui ont un caractère nettement local, félicite M. Nicolle d'avoir attiré l'attention du public sur de riches collections un peu trop négligées peut-être jusqu'à présent; elle lui accorde une grande médaille d'or et une somme de deux cents francs en raison des études spéciales de l'auteur dans divers musées au dehors de Lille.

Si c'est toujours faire œuvre utile que de propager dans son pays les travaux remarquables qui paraissent à l'étranger, le mérite est doublé lorsqu'un traducteur dépense sans compter son temps, ses efforts et sa pensée pour mettre en lumière une doctrine qu'il croit bonne et féconde. C'est ce qu'a fait M. Penjon, professeur à la Faculté des Lettres de Lille, qui, depuis quelques années, a pris à tâche de faire connaître en France le philosophe russe, African Spir : il a raconté sa vie, tout entière consacrée au bien et à l'étude, il a développé et commenté ses théories dans divers articles de revues, et beaucoup d'entre vous, j'en suis sûr, se souviennent encore du remarquable discours, prononcé lors de l'avant-dernière rentrée de l'Université, dans lequel M. Penjon a su magistralement exposer les conceptions de son modèle. Non content d'avoir contribué à la publication de celles des œuvres de Spir qui ont été écrites en français, il s'est attaché à traduire celles qui ont paru en Allemagne, moins désireux de tirer de l'obscurité un philosophe qu'il

Digitized by Google

croit devoir être rangé parmi les plus grands des contemporains, que de répandre une doctrine originale et suggestive.

C'est en effet en allemand qu'a paru l'ouvrage capital de Spir, *Pensée et Réalité*, œuvre puissante et touffue, d'une rare élévation d'idées et capable de produire une forte impression sur tout esprit non prévenu. Pour l'auteur, le but de la philosophie est la certitude, soit médiate, soit immédiate; ce qui est immédiatement certain, c'est la conscience, la pensée ; quant à la certitude médiate, elle suppose en même temps que des faits immédiatement certains, des principes présentant le même caractère, le principe d'identité et ceux qui en sont dérivés. C'est en partant de cette base que Spir aborde tous les problèmes de la philosophie avec une hardiesse et un bonheur indéniables. Vous pensez bien qu'une œuvre aussi ardue ne saurait être analysée ici, aussi dois-je me borner à être l'interprète de la Société en félicitant le traducteur d'avoir entrepris une tache qui réclamait un si puissant effort de compréhension et de pénétration, et en lui décernant en son nom une grande médaille d'or.

Il appartenait vraiment à M. Ernest Langlois, le distingué professeur de langue picarde et wallonne à l'Université de Lille, l'auteur de savants travaux sur le *Roman de la Rose* et sur le *Couronnement de Loïjs*, que nous avons récompensé en 1890, de nous donner une édition définitive du *Jeu de Robin et Marion*, œuvre écrite par Adam le Bossu vers 1285, pour être représentée à la Cour élégante de Robert, comte d'Artois, régent du royaume de Naples, dont le trouvère artésien paraît avoir suivi la fortune. Cette charmante pastorale peut être considérée à juste titre comme le premier des opéras-comiques français. Permettez-

Digitized by Google

moi de vous rappeler qu'une représentation en a été donnée l'été dernier au théâtre d'Arras où elle a obtenu un plein succès. Non seulement M. Langlois en a établi le texte par une collation minutieuse des manuscrits les plus anciens, mais il l'a encore accompagné d'une élégante traduction, où il a su, tout en mettant l'œuvre à la portée des lecteurs peu familiarisés avec le dialecte picard, conserver cependant la physionomie générale de cette langue vieille de six cents ans, les tours gracieux et naïfs qu'elle renferme, en un mot, permettre d'en apprécier toute la saveur primesautière et rustique.

Complétant les recherches de M. de Coussemacker, M. Langlois a pu retrouver et déchiffrer, sous les signes spéciaux servant à les transcrire, les airs sur lesquels les couplets étaient chantés, et les faire rétablir avec la notation musicale moderne. Disons enfin qu'une savante introduction philologique et littéraire sur la langue picarde au XIII^{e} siècle, ainsi que sur la vie et les œuvres d'Adam le Bossu, précède cette belle publication, que la Société des Sciences se réjouit de récompenser d'une grande médaille d'or.

La Commission du concours Wicar n'a pas eu à juger que des œuvres purement littéraires ; un important travail de jurisprudence lui a été soumis, le *Code de commerce allemand*, traduit et annoté par M. Paul Carpentier, avocat au barreau de Lille, que, sous le pseudonyme de J. Daniaux, la Société récompensa d'une médaille d'or à deux reprises, pour ses poésies.

Dans une introduction fort intéressante, M. Carpentier se livre à une étude substantielle sur la genèse du code de commerce allemand, qu'il rattache avec raison à l'évolution politique et morale de l'Allemagne au XIX^{e} siècle. Il nous

Digitized by Google

y rappelle le développement de l'unité nationale de ce pays, depuis la Confédération germanique jusqu'à la fondation de l'Empire actuel, et nous montre que le mouvement législatif a suivi le mouvement politique.

La traduction de M. Carpentier est très claire, et les annotations qui l'accompagnent sont fort judicieuses. C'est une œuvre excellente et d'une réelle utilité, tant pour les jurisconsultes, praticiens et négociants, à qui la connaissance de la loi commerciale allemande peut à chaque instant être nécessaire, que pour les législateurs qui y trouveront sur bien des points des renseignements pour la refonte et le perfectionnement, toujours trop retardés, de notre code de commerce français. Aussi sommes-nous heureux d'en reconnaître le mérite et la valeur en accordant à l'auteur une grande médaille d'or.

PRIX DIVERS.

En dehors des prix spéciaux dont nous venons de vous entretenir, la Société des Sciences affecte annuellement une somme de cinq cents francs, et quelquefois plus lorsque les disponibilités le lui permettent, à des récompenses qu'elle décerne, en dehors de tout concours, aux œuvres scientifiques, littéraires et artistiques qui lui sont soumises. Ici encore les candidats ont été fort nombreux, et nous avons eu le plaisir de retrouver parmi eux plusieurs anciens lauréats.

Sciences

Sans imposer aucun programme aux candidats lorsqu'il s'agit des prix divers, nous venons de le dire, la Société leur indique pourtant tous les ans quelques questions qui lui paraissent mériter une attention toute particulière, soit en raison de leur actualité, soit en raison de leur intérêt

Digitized by Google

propre. Le mémoire de physique qui nous a été présenté par M. Swyngedauw, Maître de conférences à la Faculté des Sciences de Lille, répond justement à une de ces questions ayant pour titre : « *Etude expérimentale et théorique de la décharge dérivée d'un condensateur.* »

Pour bien comprendre l'importance de ce travail, il est bon d'indiquer ici que le sujet traité domine toute cette partie si intéressante mais si inexpliquée de la physique qui constitue l'étude des décharges. C'est en effet par des expériences où il faisait intervenir d'une manière constante les propriétés de la décharge dérivée, que Hertz confirme les idées de Maxwell sur la nature de la lumière. Tous les physiciens qui ont répété ou varié ces mémorables expériences ont admis implicitement les propriétés de la décharge dérivée. Ces travaux reposent donc sur une hypothèse que M. Swyngedauw expose avec beaucoup de netteté, en faisant voir en outre que cette hypothèse n'est admissible que dans certaines conditions particulières, où la plupart des expérimentateurs ne se sont d'ailleurs pas toujours placés.

Il nous serait bien difficile de suivre M. Swyngedauw dans le détail des expériences si minutieuses et si nettes qu'il a imaginées pour résoudre les questions qu'il s'était posées : sur ce qu'il faut entendre par la décharge dérivée d'un condensateur, sur les conditions initiales de cette décharge dérivée, sur la façon enfin dont cette décharge se partage entre les deux dérivations créées par l'étincelle. Disons seulement qu'un des résultats principaux consiste dans la confirmation certaine de la multiplication de la décharge dérivée dans certaines conditions définies, fait qui avait été tour à tour admis et contesté par divers expérimentateurs.

Dans la seconde partie de son mémoire, M. Swyngedauw

Digitized by Google

s'est efforcé de rattacher ses expériences à la théorie, en partant de l'hypothèse faite en 1852 par William Thomson sur la décharge d'un condensateur dans un circuit simple. Il a été assez heureux pour montrer que cette hypothèse explique non seulement ses propres expériences, mais encore celles d'autres physiciens. En résumé, le mémoire qui nous a été soumis constitue un travail fait avec la plus grande conscience et la plus sérieuse minutie, et la Société des Sciences saisit avec empressement l'occasion d'encourager un jeune savant, plein d'avenir, en accordant à M. René Swyngedauw une grande médaille d'or et une somme de trois cents francs pour l'aider à continuer ses recherches.

Lettres. Histoire de la Médecine

Parmi les mémoires présentés à la Société, plusieurs concernaient l'histoire de la médecine, mais un seul nous a paru digne d'une récompense. Cette œuvre, qui est vraiment une œuvre de valeur, est due à la plume d'un de nos lauréats de 1892, M. le docteur Alexandre Faidherbe, de Roubaix. Continuant ses études sur l'histoire de la médecine en Flandre avant la Révolution, l'auteur a essayé de tracer le tableau de *La profession médicale à Lille sous la domination française, de* 1667 *à* 1789.

Tous ceux qui s'intéressent aux choses du passé et qu'anime le patriotisme local, médecins ou profanes, liront avec un vif intérêt ce volumineux travail qui s'appuie sur plusieurs centaines de documents, la plupart inédits, découverts ou recueillis par le docteur Faidherbe, soit aux archives départementales du Nord, soit aux archives municipales de Lille. L'auteur commence par exposer l'historique de l'enseignement technique à Lille durant cette période, enseignement restreint qui ne comprenait pas la médecine proprement dite, mais se limitait d'abord à un cours d'ana-

Digitized by Google

tomie et de chirurgie, inauguré par un des grands noms de la chirurgie française, Jean-Louis Petit, chirurgien des armées royales en garnison à Lille en 1694, puis continué par un praticien lillois qui a laissé un nom connu et honoré, Pierre Boucher. A cet enseignement primordial se joignirent plus tard un cours d'obstétrique et aussi un cours de botanique, fondé en 1774 par Pierre Cointrel, qui eut pour successeur un homme resté populaire à Lille, J.-B. Lestiboudois.

Nous ne suivrons pas M. Faidherbe dans les multiples détails de son étude, quelque tentation que nous en ayions; nous nous arrêterons seulement à deux chapitres particulièrement intéressants.

L'un, le plus original et le plus curieux sans contredit de tout l'ouvrage, est consacré à la querelle du Magistrat de Lille et du premier chirurgien du Roi : une ordonnance royale de 1611, attribuait au premier chirurgien de Sa Majesté la prérogative de percevoir une fois en sa vie cinq sols parisis de chacun des chirurgiens ou barbiers du royaume, à titre de redevance personnelle, puis quinze sols pour subvenir aux frais et procès que nécessitaient l'entretien du bon ordre dans le corps de la barberie et le maintien de ses droits, soit en tout vingt sols par tête. La taille était en somme assez légère; pourtant quand, en 1704, Maréchal, nommé premier chirurgien du roi voulut jouir de ses prérogatives et institua dans les provinces des commissaires chargés de percevoir les redevances, les chirurgiens de notre région résistèrent énergiquement, moins sans doute pour éviter le paiement de cette taxe minime que pour sauvegarder leur dignité qui leur semblait compromise par un tribut jugé humiliant. Le Magistrat de Lille prit fait et cause pour les chirurgiens de la cité, alléguant que les vieilles règles établies par les rois l'avaient été pour les pro-

Digitized by Google

vinces qui leur appartenaient au moment de la promulgation, mais que Lille, en vertu de la capitulation de 1667, avait conservé ses privilèges, que Louis XIV avait solennellement juré de respecter; l'exécution des prétentions de Maréchal eût été une atteinte à la parole du Roi. Cette résistance, où se montrait pleinement le vieil esprit d'indépendance provinciale, donna lieu à un interminable procès, horriblement touffu, qui se compliqua d'autres questions relatives à l'organisation du collège des chirurgiens et à l'autorité que le premier chirurgien prétendait exercer en cette matière. Ce procès, dont le docteur Faidherbe relate minutieusement toutes les phases, dura 66 ans, jusqu'en 1770, et se termina par une transaction honorable pour le Magistrat et pour les chirurgiens lillois.

L'autre chapitre, qui constitue la note gaie du livre de M. Faidherbe, concerne les charlatans lillois. Nous regrettons de ne pouvoir l'analyser en détail, car il est vraiment réjouissant. On y voit les autorités de la cité tantôt lutter contre le charlatanisme et interdire la vente d'orviétans variés, d'eaux merveilleuses pour les brûlures, d'élixirs digestifs ou anti-putrides, voir même d'un certain chocolat ..... de jouvence; tantôt, au contraire, céder aux prétentions des empiriques, soit parce qu'elles jugent leur industrie utile au public, comme celles de certains guérisseurs, par exemple, soit parce que le charlatan était armé de brevets et privilèges accordés parfois à la recommandation de médecins ou de chirurgiens célèbres tels que Dyonis.

Le travail du docteur Faidherbe constitue, vous le voyez, une œuvre de haut intérêt, tant au point de vue purement local qu'au point de vue de l'histoire de la médecine; aussi la Société décerne-t-elle une médaille d'or à son auteur, en lui adressant en même temps toutes ses félicitations.

Digitized by Google

Histoire de la Musique.

De même que le docteur Faidherbe, M. Gaudefroy a déjà été il y a quelques années lauréat des concours de la Société des Sciences, pour une étude historique sur le Conservatoire de musique de Lille. Il nous a présenté aujourd'hui une œuvre considérable : *Histoire de l'enseignement musical dans le Nord*, qui ne comprend pas moins de dix volumes, dont quatre sont déjà imprimés. C'est une série d'études sur les cours de musique, publics et privés à Lille, les concerts, la musique de chambre, les festivals, les sociétés philharmoniques et les orphéons, avec des biographies sommaires des musiciens nés ou ayant vécu dans le département du Nord. Il est inutile de faire ressortir les immenses recherches que l'auteur a dû entreprendre pour mener un tel travail à bonne fin, recherches de la plus grande difficulté, les archives des associations particulières étant disséminées partout. Malgré quelques omissions dans la liste des musiciens, et quelques légères lacunes que M. Gaudefroy pourra, d'ailleurs, très aisément combler avant l'impression de la partie encore manuscrite, son ouvrage est appelé à rendre les plus grands services aux personnes qui s'occupent de l'histoire musicale dans le Nord. La Société des Sciences, en accordant à M. A. Gaudefroy une médaille d'or, désire lui montrer tout l'intérêt qu'elle attache à ses travaux et aussi en quelle estime elle les tient.

Histoire de l'Agriculture.

C'est encore un lauréat de nos précédents concours, M. Jennepin, maître de pension à Cousolre, qui nous soumet cette année un important travail manuscrit sur l'histoire de l'agriculture dans l'arrondissement d'Avesnes depuis la période romaine jusqu'à la Révolution. L'auteur s'empresse de nous dire, dans une note préliminaire, que son travail n'est qu'un *Essai* et que le temps lui a manqué, d'ailleurs,

Digitized by Google

pour le revoir et en compléter certaines parties. S'il n'a pu en effet, faute de renseignement précis, nous donner que des généralités sur l'agriculture dans le nord de la Gaule à l'époque gallo-romaine, en revanche son étude devient mieux documentée quand il arrive à la période du moyen-âge. Il a su mettre en œuvre les nombreuses chartes communales, les dénombrements, reprises de fiefs, etc., pour nous tracer un tableau exact de l'agriculture, depuis le XI[e] siècle jusqu'à la Révolution, dans le Hainaut français. M. Jennepin passe successivement en revue le mode de tenure et de fermage des terres, leur assolement, la condition matérielle et morale des cultivateurs, la nature des plantes cultivées, l'élevage des troupeaux, les instruments aratoires, etc. Son mémoire est accompagné de sept cartes indiquant les localités de l'arrondissement d'Avesnes habitées à l'époque romaine et au moyen-âge ; de deux planches représentant les instruments aratoires en usage aux XIII[e] et XIV[e] siècles, et d'une aquarelle donnant une vue du village de Beaufort en 1606 et la physionomie agricole, si nous pouvons employer cette expression, de la campagne qui l'entourait. Enfin de nombreux tableaux statistiques permettent de suivre le développement de l'agriculture à travers les âges.

La Société des Sciences a jugé digne d'une médaille de vermeil l'*Essai sur l'histoire de l'agriculture dans l'arrondissement d'Avesnes*, de M. A. Jennepin, ouvrage rempli de qualités et qui a coûté de grandes recherches à son auteur.

Archéologie. Le démantèlement de Cambrai a réveillé l'attention des archéologues sur quelques anciennes parties de fortifications, encastrées par Vauban dans les nouveaux ouvrages de la place, et dont la municipalité cambrésienne a heureusement décidé de garder les morceaux les plus intéressants.

Digitized by Google

M. Nicq-Doutreligne, professeur de dessin dans cette ville, a spécialement étudié les Tours des Arquets et du Caudron, curieux vestiges de l'enceinte de Cambrai au XIV^e^ siècle ; non seulement il a décrit ces monuments avec le plus grand soin, mais encore il les a reproduits fidèlement, ainsi que les motifs artistiques qui les ornent — tels que culs-de-lampe et clefs de voûte — en des planches qui ont figuré avec honneur aux derniers Salons des Champs-Elysées. La Société des Sciences s'est toujours vivement intéressée à la conservation des monuments anciens de la région, aussi prend-elle plaisir à récompenser d'une médaille de vermeil le consciencieux et très intéressant travail de M. Nicq-Doutreligne.

Bibliographie.

Comme le rappelait dans la séance solennelle du 24 Décembre 1894 notre vénéré collègue, M. Léonard Danel, qui présidait alors notre réunion, les modestes gazettes de Lille, à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci, feraient aujourd'hui bien mince figure à côté de nos journaux à grand format. En même temps que cette transformation purement matérielle, si je puis m'exprimer ainsi, une autre évolution s'est produite, le nombre des journaux allant toujours croissant au fur et à mesure que des opinions politiques nouvelles se faisaient jour, et la Presse en arrivant à prendre, dans la société moderne la place importante que vous savez. Déjà, il y a plus de quarante ans, M. Berchaud, rédacteur à la *Liberté*, avait compris l'intérêt qu'il y aurait à suivre, soit pour certaines régions, soit même pour certaines grandes villes, le développement de la Presse locale et d'en retracer l'histoire ; il avait en ce sens préparé un travail sur « *Les Journaux de Lille* », dont le prospectus seul a paru. Reprenant cette idée, mais l'étendant à tout le département du Nord, M. Georges

Digitized by Google

Lepreux vient de rédiger une monographie, intitulée : « *Nos journaux. Histoire de la presse périodique du département du Nord* (*Flandre, Hainaut, Cambrésis*), *de* 1746 *à* 1889 ». Ladite Presse se trouve représentée par 773 gazettes, feuilles, revues ou journaux périodiques, à chacun desquels est consacrée une notice indiquant, avec les titres, lieux et dates de publication, durée d'existence, les noms des principaux rédacteurs et les opinions politiques qu'ils défendaient. Une première liste de ces publications est donnée d'après l'ordre chronologique de leur apparition, une seconde d'après l'ordre alphabétique des titres : les recherches sont ainsi singulièrement facilitées. Malgré quelques lacunes et inexactitudes inévitables dans une œuvre de ce genre, ce travail bibliographique paraît appelé à rendre de grands services aux membres de la Presse et à toutes les personnes qui s'occupent d'études historiques, scientifiques, littéraires ou économiques portant sur le département du Nord ; aussi la Société des Sciences accorde-t-elle à M. Lepreux une grande médaille d'argent.

Beaux-Arts — Peinture. M. Louis Fernand, élève de nos Ecoles académiques, déjà lauréat de la Société, a soumis cette année à notre examen deux toiles : l'une est son propre portrait ; l'autre, intitulée « *Un Repos* », représente un individu assis dans un vallon, au pied d'une maison en ruine ; dans le lointain un monticule couvert d'une végétation verdoyante. Cette dernière œuvre a plus particulièrement fixé l'attention du jury : la perspective est bien comprise, les tons de cette peinture sont chauds et dénotent un consciencieux observateur. La Société décerne à nouveau à M. Louis Fernand, une médaille d'argent, en y adjoignant une prime de 50 francs.

Sculpture. La section de sculpture était plus largement représentée que la section de peinture, et nous constatons avec plaisir

Digitized by Google

que les élèves de nos Écoles académiques suivent assidûment nos concours.

Parmi les œuvres qu'elle a eues à juger, la Commission d'examen a placé au premier rang celle d'un jeune artiste. M. Gustave Elsinger, qui, déjà en 1894, en semblable occurrence, avait obtenu de la Société des Sciences une médaille d'argent. La *Mort d'Adonis*, qu'il soumet cette année à notre examen, est un bon morceau de sculpture ; le corps, de grandeur naturelle, est étendu sur le sol, sous une voûte de verdure : le modèle en est excellent et dénote de la part de l'auteur de sérieuses études anatomiques. A ce principal envoi était joint un projet de cippe funéraire, bien conçu et largement exécuté, représentant un enfant à demi drapé, pleurant sur le tombeau de son père, dont le buste surmonte le monument : c'est une œuvre d'un sentiment touchant et qui provoque une sincère émotion. M. Gustave Elsinger est en sensible progrès depuis sa dernière exposition : la Société des Sciences, est heureuse de l'en féliciter et de lui remettre, en témoignage de sa satisfaction, une médaille de vermeil avec prime de 50 francs.

C'est également à la mythologie qu'est emprunté le sujet traité par M. Georges Vérez : Pyrame vient de se percer de son épée, croyant que Thisbé avait été dévorée par un lion ; celle-ci, qui avait fui, arrive en cet instant cruel et ne veut point survivre à son amant. Le groupe est habilement traité, et l'expression du visage de Thisbé indique bien en même temps la douleur et l'effroi. La Société des Sciences décerne à M. Vérez une médaille d'argent.

MM. Ch. Caby et Géry Déchin ont envoyé au concours : le premier un buste d'homme, et le second un buste de femme. La Société reconnaissant à ces œuvres de sérieuses qualités

Digitized by Google

et pour encourager les débuts de ces jeunes artistes, leur attribue à chacun une mention honorable.

Gravure.

M. Sautai nous a soumis divers travaux sortis de son burin et de son crayon : deux gravures, une lithographie et un dessin. Ces œuvres dénotent chez leur auteur d'excellentes qualités de graveur et de dessinateur ; le portrait exécuté en lithographie est particulièrement bien venu, plein de vie et d'expression. La Société décerne à M. Georges Sautai une médaille d'argent.

Pareille distinction est accordée à M. A. Dury qui, dans un style tout différent, nous a présenté une composition destinée à servir de *Diplôme pour la Chambre des Imprimeurs* : l'exécution est excellente et révèle un artiste d'une imagination fertile.

Musique.

Rarement la Société des Sciences a vu, dans la section de musique, pareil nombre de candidats solliciter ses récompenses ; disons de suite que, parmi les concurrents, elle n'a retenu que trois noms : ceux de MM. Mazingue, Ribiollet et Crémont.

M. Ernest Mazingue, que vous connaissez tous, après avoir travaillé l'orgue et le piano sous la direction de son père, maître de chapelle à l'église Saint-Sauveur, obtint en 1856, à l'âge de seize ans, la place d'organiste en cette même paroisse. Quelques années plus tard il passait, toujours en la même qualité, à l'église Saint-Etienne, où il occupe encore aujourd'hui les mêmes fonctions. Comme tous les musiciens lillois de son époque, M. Mazingue travailla l'harmonie et le contrepoint avec M. Baumann, dont il mit les leçons à profit lorsqu'il s'adonna lui-même à la composition. Les œuvres de M. Mazingue sont nombreuses, elles comprennent : une symphonie, différentes

Digitized by Google

pièces pour orchestre ou pour quatuor, un chœur à quatre voix, des mélodies pour chant et surtout de la musique religieuse, des messes principalement. La Société des Sciences a voulu couronner une longue carrière, tout entière consacrée à l'art musical, en décernant à M. Mazingue une médaille de vermeil.

M. Ribiollet nous a soumis :

1° Une charmante *Gavotte* pour piano et violon, d'excellente facture ;

2° Quatre mélodies, pour chant et piano, bien écrites et dénotant chez l'auteur de la facilité et de l'imagination. Nous croyons toutefois rendre service à M. Ribiollet en l'engageant à rester toujours personnel et en le mettant en garde contre toute influence d'école, si séduisante qu'elle soit ;

3° Sept pièces pour piano, parmi lesquelles nous avons distingué surtout quatre *Romances sans paroles*

L'ensemble de ces productions musicales constitue véritablement un titre sérieux à l'obtention d'une récompense, et la Société, en constatant combien le talent de M. Edmond Ribiollet s'est développé depuis le jour où il prenait part pour la première fois à nos concours, lui décerne une grande médaille d'argent.

Sous la devise « *Omnia labore* », M. Félix Crémont nous a présenté sept pièces de différents caractères dont la facture est bonne, et dans lesquelles l'harmonie et l'enchaînement des idées sont bien développés. La Société lui accorde une médaille d'argent.

Arts industriels.

M. Ed. Depondt est un fidèle de nos concours : en 1892 et en 1895, il a obtenu pour ses jolis panneaux armoriés une médaille d'argent. Les nouveaux panneaux qu'il nous a

Digitized by Google

envoyés cette année sont plus finis encore et nous montrent à quel degré d'habileté et de perfection est parvenu l'artiste dans l'exécution de ces délicats travaux, que la Société des Sciences récompense aujourd'hui d'une grande médaille d'argent.

Œuvre de Wicar. M. Maurice Lecocq, pensionnaire de quatrième année de l'œuvre pie Wicar à Rome, nous a fait son dernier envoi : un tableau représentant les *Pélerins d'Emmaüs*. En progrès marqué sur les œuvres des années précédentes, cette toile témoigne d'un sens artistique très personnel, et la Commission spéciale a été heureuse de n'avoir que des félicitations à adresser au jeune pensionnaire. A notre tour nous lui souhaitons bon succès, maintenant qu'il est de retour parmi nous.

Dans quelques mois, la Société des Sciences mettra au concours trois pensions Wicar dans les sections de peinture, de sculpture et d'architecture. Espérons que la perspective d'un séjour de quatre années à Rome, au milieu des plus fameux chefs-d'œuvre de tous les temps, suscitera l'émulation de nos jeunes concitoyens et que de nouveaux talents se révéleront, prêts à soutenir la bonne renommée artistique de notre ville de Lille.

Prix de Rome. Puisque nous venons de parler de Rome, ne quittons pas la Ville éternelle sans monter jusqu'au Pincio, au sommet duquel s'élève cette admirable villa Médicis, où l'Académie de France abrite ses pensionnaires. Franchissons le seuil du palais, et frappons à la porte de quelques-uns de ces ateliers disséminés sous les futaies verdoyantes du parc ; nous y rencontrerons des visages amis, car la ville de Lille y compte en ce moment deux de ses enfants : le sculpteur Hippolyte Lefebvre, et le peintre Charles Moulin, je pourrais même dire trois, car le graveur Arthur Mayeur, bien

Digitized by Google

que né à Carvin, a fait toute son éducation artistique dans nos Écoles académiques. C'est un fait sans précédent sans doute, et notre vieille cité flamande a le droit de s'en enorgueillir. La Société des Sciences s'en réjouit, car elle a eu le plaisir de compter ces trois artistes au nombre de ses lauréats à plusieurs reprises, et je ne pense pas qu'il existe de joie plus noble que celle qu'on éprouve à voir arriver à une juste renommée ceux dont on a pressenti la valeur et encouragé les efforts !

M. Charles Moulin, notre lauréat de l'an dernier, obtenait cette même année le Grand-Prix de Rome avec une toile des plus remarquables : *Apollon faisant écorcher le satyre Marsyas*. Quelques jours plus tard, M. Arthur Mayeur, dont la Société avait pressenti, dès 1891, le brillant avenir, remportait également cette suprême récompense, après avoir magistralement traité le sujet mis au concours : *Dessin d'après le modèle vivant, gravé au burin*. La Société des Sciences réitère aux deux artistes ses plus chaleureuses félicitations et les prie d'accepter, en mémoire de cet inoubliable succès, une grande médaille d'or.

Notre tâche ordinaire est terminée, Messieurs, et nous n'aurions plus qu'à vous remercier de la bienveillante attention que vous nous avez prêtée, si nous n'avions le dessein de la réclamer pour un instant encore.

Permettez-nous de vous rappeler les paroles par lesquelles nous terminions l'an dernier le rapport d'usage : « Susciter et récompenser les recherches scientifiques — disions-nous, — provoquer et encourager les œuvres littéraires, faciliter et favoriser les vocations artistiques, honorer, en un mot, toutes les manifestations du génie humain, et entretenir dans la mesure de ses forces le culte du vrai, du beau et du bien, telle a toujours été, telle sera toujours la devise de notre Société. »

Digitized by Google

Et presque aussitôt, notre collègue, M. Dorémieux, se levait à son tour et donnait lecture d'un second rapport qui montrait bien que notre Société sait aussi s'intéresser aux petits et aux humbles. Il ne s'agissait plus, cette fois, de couronner des savants, des poètes et des artistes, mais de récompenser des traits de vertu, des actes de dévouement accomplis presque toujours avec autant de simple modestie que d'admirable abnégation, de donner une marque publique d'estime et de sympathie à ces serviteurs qui, durant de longues années, soit à l'usine, soit dans la famille, ont prodigué, sans compter leurs forces et leur zèle, se sont montrés d'honnêtes travailleurs dans toute l'acceptation du terme, et ont su s'attirer le respect de tous par la dignité de leur conduite et la probité de leur existence.

Voilà le double but que la Société des Sciences s'est donné la mission de poursuivre, et je voudrais vous montrer qu'elle s'est constamment efforcée d'y parvenir. Pour bien juger de toute œuvre, il faut prendre un peu de recul, sous peine de n'en voir que les détails aux dépens de l'ensemble ; permettez-nous donc de jeter un regard en arrière et d'embrasser en une rapide revue rétrospective les actes de la Société durant les dix années qui viennent de s'écouler. Je serai bref, car nulle éloquence ne pourrait valoir celle des chiffres que je vais simplement vous énumérer.

Et d'abord, il est bon que vous sachiez que, sur un modeste budget de 12.000fr., environ, une somme de 4.000fr. est annuellement affectée aux publications, alimentées soit par les travaux de nos membres, soit par les travaux de nos lauréats. Depuis 1886, ont paru 15 volumes ou fascicules, accompagnés de 170 planches hors texte. Je n'ai pas l'intention d'entrer ici dans les détails, mais vous me permettrez cependant de vous citer, parmi les plus importants de ces

Digitized by Google

mémoires : dans l'ordre scientifique : celui de M. Charles Barrois, sur *La Faune du calcaire d'Erbray*; celui de M. Paul Hallez, sur *Les Dendrocœles d'eau douce*; celui de M. Malaquin, sur l'*Anatomie des Syllidiens*; celui de M. Queva sur les *Dispositions de l'appareil végétatif des Taccacées et des Dioscorées;* et dans l'ordre littéraire, celui de M. Finot, sur l'*Artillerie bourguignone à la bataille de Monthléry*; celui du Dr Carton, sur les *Découvertes épigraphiques et archéologiques faites en Tunisie dans la région de Dougga*; ceux enfin de Mgr Dehaisnes sur la *Vie de Jean Bellegambe*, sur le *Retable de St-Bertin par Simon Marmion*, et son magnifique ouvrage sur *Le Nord monumental et artistique*, épuisé aussitôt que publié.

Passons maintenant aux encouragements aux Sciences, aux Lettres et aux Arts auxquels nous consacrons, chaque année, 4.500 fr. Vous n'apprendrez point sans intérêt que, depuis dix ans, 19 prix Kuhlmann ont été décernés, variant de 500 à 1.500 francs ; parmi les lauréats, nous remarquons les noms de : MM. Lignier, Müller, Olry, Debray, Zeiller, Demartres, Duhem, Schmeltz, Painlevé, Ladrière, Malaquin, Petot, Cayeux, Queva, Brunhes, Calmette, Matignon, Prouho et Borel. Faut-il insister davantage, et cette brillante énumération de noms n'est-elle pas plus éloquente que de longs discours?

Le prix Pingrenon attribué tous les deux ans au meilleur travail relatif à une question concernant l'hygiène ou l'assainissement de la ville de Lille, a été successivement obtenu par M. le docteur Bécour, par M. Debièvre, par M. le docteur Colas, et enfin par M. le docteur Staes-Brame, pour son *Etude sur la création à Lille d'un office sanitaire.*

Institués par la Société elle-même, les prix Wicar s'adressent alternativement aux Lettres et aux Arts. Depuis le laps de temps indiqué, 36 récompenses ont été distri-

Digitized by Google

buées, 10 aux Lettres et 26 aux Arts, comprenant 17 médailles d'or, 3 de vermeil, 13 d'argent, 1 de bronze et deux diplômes. Pour ne point abuser de votre bienveillante attention, je vous rappellerai seulement le nom des lauréats de nos médailles d'or : MM. Quertinier père, Ed. Bureau, P. Gauwain, Ern. Langlois (deux), Van Driesten, Arthur Mayeur, Pinloche, Fabre, Gustave Charpentier, Lhomme, Angellier, Paul Fauchille, Charles Moulin, Nicolle, Penjon et P. Carpentier.

Quant aux Prix divers, ils ont été aussi généreusement octroyés que le permettaient les modestes ressources de notre budget, et nous avons ainsi pu récompenser, en dix ans, 120 lauréats, dont 10 dans la section des Sciences, 38 dans la section des Lettres et 72 dans la section des Beaux-Arts. Ici encore, nous ne mentionnerons que les médailles d'or : MM. Dorémieux, Edgar Boutry, Gustave Charpentier, Ed. Bureau, Houbron, Daniaux, Fr. Lecocq, Thys, Cayeux, Carnel, Ghesquier, Hip. Lefebvre, Gin, Spriet, Joire, Ed. Buisine, Dobritz, Lagrillière-Beauclerc, Lepage et Parrot, Gaudefroy, Dr Faidherbe, R. Swyngedauw, Ch. Moulin et A. Mayeur.

Tout le monde connaît à Lille, la part considérable prise par la Société des Sciences à la formation et à l'organisation des différents musées, aussi ne vous étonnerai-je point en vous rappelant que, en 1887, notre Compagnie, après avoir acquis au moyen d'une rente viagère de 800 fr., qu'elle continue à payer : la riche collection des œuvres des célèbres graveurs lillois, les frères Vaillant, en fit gracieusement don à la ville.

Il me reste maintenant à vous parler des prix d'encouragement au dévouement, au travail et à l'épargne, qui figurent au budget pour 2.500 francs. Ici encore, je serai bref, m'en rapportant une fois de plus à l'éloquence des chiffres. En

Digitized by Google

dix ans, nous avons récompensé plus de 700 lauréats, et il est à croire que la marque d'estime que nous leur donnons ainsi publiquement, les touche profondément, car les sollicitations affluent de plus en plus nombreuses et nous avons souvent le regret de ne pouvoir satisfaire, aussi rapidement que nous le voudrions, aux demandes les plus légitimes. Et quand ces honnêtes travailleurs ont été ainsi médaillés, leur suprême ambition est d'obtenir, dix ans plus tard, un rappel de leur médaille d'honneur !

D'ailleurs, Messieurs, nous sommes en droit de penser qu'il en est ainsi dans toutes les sphères, et que les récompenses. quelles qu'elles soient, décernées par la Société des Sciences, sont flatteusement appréciées de ceux qui les briguent, car nos lauréats nous reviennent, et nous avons maintes fois couronné des maîtres dont nous avions encouragé la carrière comme débutants. Vous avez pu le constater au cours de ce rapport, et je prends plaisir à faire ressortir ce fait, car vous ne manquerez pas d'en tirer comme nous les conclusions toutes naturelles — et aussi fort encourageantes — qu'il comporte.

Maintenant, je m'arrête, ne voulant point être tout à la fois juge et partie. Je vous ai dit d'une part quelles étaient les aspirations de notre Société, vers quel but bien précis tendaient ses efforts ; de l'autre, je vous ai exposé simplement et sans phrases le bilan de nos dix dernières années.... Je laisse à votre impartialité le soin de décider si nos aspirations ont été réalisées, si notre but a été atteint, si la Société des Sciences, enfin, a réussi à faire quelque bien dans sa modeste sphère d'action.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

PRIX D'ENCOURAGEMENT

au Dévouement, au Travail et à l'Épargne,

par M. Jules SCRIVE.

C'est avec le plus vif intérêt que, chaque année, la Commission chargée par la Société des Sciences de Lille, de vérifier les titres des candidats aux récompenses qu'elle décerne aux actes de dévouement, aux serviteurs de l'Industrie et de la famille, prend connaissance des dossiers qui lui sont communiqués.

Il est de plus en plus nombreux le bataillon des loyaux serviteurs recommandés à notre bienveillance par leurs patrons, heureux de leur faire obtenir l'une de nos modestes récompenses. Cet empressement est partagé par les honorables employés, qui, après avoir bien travaillé pendant une laborieuse existence, attendent patiemment leur tour de recevoir la médaille d'honneur.

Ils savent que nous sommes étrangers à toute influence politique, que les Commissions depuis la fondation de ces récompenses, les leur ont toujours accordées avec la plus complète impartialité, sans jamais leur demander à quelle opinion, à quelle nuance ils appartenaient. Il nous suffit de parcourir les dossiers qu'ils nous apportent

Digitized by Google

pour justifier leur demande : la seule difficulté pour la Commission consiste à discerner les plus méritants d'entre eux, car tous se ressemblent et leur signalement individuel est reproduit presque uniformément dans cette mention : « Excellent ouvrier, qui pendant une longue suite d'années » a mérité par son travail et par sa conduite, l'estime de » ses patrons et de ses camarades. Toujours exact, ne » perdant point une heure, sobre, est le modèle des ouvriers ». De telles déclarations n'honorent-elles pas à la fois les maîtres, les serviteurs ? C'est pour nous, une douce satisfaction de récompenser de pareilles existences, et nous sommes pleins de respect pour ces braves travailleurs qui ne transigent pas avec les devoirs de leur profession, souvent pénible, dans leur rude chemin de la vie.

Certains d'entre eux, véritables vétérans de l'industrie et du dévouement ont plus de cinquante ans de présence à l'usine. Ils y ont vu passer plusieurs générations de patrons ; leurs fils, en grandissant, sont venus se grouper autour d'eux, et même, parfois, les enfants de leurs fils. Tout est contagieux en ce monde, et dans leurs familles, ils répandent autour d'eux, leurs habitudes d'ordre, d'économie, les bons sentiments qui les distinguent et les élèvent.

Pour ce qui concerne les prix de vertu, nous savons que, dans ces derniers temps, des esprits chagrins se sont élevés contre les récompenses à accorder à cette catégorie de l'idéal. Ils trouvent quelque peu ridicule, ce qu'ils appellent la prétention des Sociétés et des Académies d'intervenir dans des questions qui relèvent uniquement de la conscience individuelle et d'un concept spécial des devoirs. Triste disposition d'esprit des générations nouvelles, de soumettre au creuset d'une appréciation décourageante, les meilleures institutions ! A mesure que les siècles s'ajoutent aux siècles, les opinions se modifient sans doute, et se

Digitized by Google

rectifient sur certains points, mais il nous semble que les sentiments naturels qui existent dans le cœur des hommes sont irréductibles.

Nous qui voyons de près les choses, nous nous sentons le cœur ému lorsque nous apprenons ces traits admirables de dévouement et d'abnégation qui nous sont signalés, nous détournons l'oreille pour ne pas entendre les subtilités railleuses des pessimistes, nous nous laissons emporter par notre émotion et nous éprouvons une douce satisfaction à donner à ces braves gens, un témoignage de notre vive sympathie.

Nous nous efforcerons donc de maintenir, autant qu'il est en notre pouvoir de le faire, ces traditions d'honneur, de dévouement, de fidélité dans nos populations ouvrières de Lille et des grands centres ouvriers de l'arrondissement.

Nous demandons à l'estime publique de nous aider à développer cette belle œuvre sociale, en élargissant, chaque année, nos limites encore trop étroites.

Il est de nombreux candidats à nos récompenses, recommandables par leurs années de bons services, à qui nous ne pouvons, à notre grand regret, donner satisfaction, faute d'un nombre suffisant de médailles.

C'est un devoir pour nous de remercier ici les amis des ouvriers et des serviteurs de la famille et de rappeler leurs noms sympathiques :

Fondations perpétuelles : Delattre-Parnot et Victoire Parnot, MM. Léonard Danel (six médailles), Agache-Kuhlmann, Mlle L. Blondeau, MM. Catel-Béghin, Crespel et Descamps, Veuve C. Crespel et fils, MM. Jules Denneulin, Ernest Descamps, Mme J. de Vicq de Montdhiver, de Lille, M. Dupont-Fontaine, de La Madeleine-lez-Lille, Mme Firmin Grimonprez, de Lille, MM Ernest-Henri Loyer, de Lille, Lauwick et Gallant, de Comines, Poullier

Digitized by Google

Longhaye, Quarré-Reybourbon, Jules Scrive, A. Scrive-Wallaert, de Lille; Tiberghien frères, de Tourcoing; Wallaert frères, J. Watrelot-Laden et H. Watrelot-Lelong, de Lille.

Fondations de dix ans : MM. Duvillier-Motte et fils, de Tourcoing (1888-1897), Motte-Cordonnier, d'Armentières (1890-1899), Toulemonde-Destombe, de Roubaix (1891-1900) ; Caulliez et A. Delaoutre, de Tourcoing (1896-1905), Ch. Tiberghien et fils, de Tourcoing (1896-1905).

Pour l'année 1897, à ces noms viendront s'ajouter ceux de MM. Bernard frères, Lefebvre-Ducrocq, de Lille (médailles perpétuelles), Julien Lagache, de Roubaix (médaille pendant vingt ans).

PRIX DE DÉVOUEMENT ET DE VERTU

PRIX C. DELATTRE-PARNOT.

Cette année comme les précédentes, le prix de vertu est obtenu par une femme. Si l'héroïsme est une qualité qui appartient plus spécialement au sexe fort. bien que nous puissions dans notre beau pays de France, citer quelques héroïnes de marque, le dévouement généreux, absolu, est la qualité distinctive de nos femmes. Nous avons été heureux de rencontrer dans M^me^ Herchuez une de ces créatures pleines de cœur qui, dans la situation la plus précaire, a trouvé dans son ingénieuse tendresse, le moyen d'élever un pauvre orphelin et de lui refaire une famille. Restée veuve à 38 ans avec trois enfants, dont l'aîné avait 7 ans, cette vaillante mère, âgée de 56 ans aujourd'hui, les éleva avec

Digitized by Google

la plus grande peine, mais leur inculqua les meilleurs principes.

En 1888, un frère de Mme Herchuez, père de 3 enfants et déjà veuf, mourut écrasé au chemin de fer ; Mme Herchuez, n'écoutant que son cœur, prit à sa charge, un petit garçon de 22 mois, ce qui l'obligea à renoncer aux travaux du dehors qui étaient l'une de ses ressources. L'Administration du chemin de fer, donna à la famille, une somme de 300 francs. Ils furent partagés entre les 3 enfants de la victime, par conséquent la somme de 100 francs fut tout ce que reçut Mme Herchuez pour l'aider à élever son fils d'adoption. La misère s'assit souvent à son modeste foyer, mais jamais l'orphelin n'en reçut une caresse moins tendre.

C'est un bonheur pour la Société des Sciences, de pouvoir attribuer à Mme Herchuez-Fertin le prix Delattre-Parnot consistant en une médaille d'argent et un livret de Caisse d'épargne de 340 fr. Il sera pour elle la récompense de son dévouement, et lui procurera le moyen de donner, à son cher enfant adoptif, les soins supplémentaires que réclament son jeune âge et sa faible santé.

RÉCOMPENSES AUX SERVITEURS DE L'INDUSTRIE ET DE LA FAMILLE.

DIPLOME D'HONNEUR

Créé en 1896.

Dans le but de récompenser d'une manière spéciale les *Vétérans* du Travail, la Société a créé un Diplôme d'honneur pour les ouvriers ayant été occupés, pendant cinquante ans, dans une même maison.

Digitized by Google

En fondant cette nouvelle distinction, véritable titre d'honneur que les titulaires laisseront à leurs familles en témoignage de leur belle existence, la Société des Sciences témoigne son estime et sa sympathie pour les serviteurs de l'industrie et de la famille.

Dans la limite de ses moyens, elle pense remplir l'un des besoins du cœur de l'homme, celui de se sentir apprécié de son entourage. C'est ainsi que dans toutes les classes d'une société bien constituée, l'on recherche les distinctions; aucune peut-être, n'est parfaite elle-même, mais toutes ont leur mérite. Personne ne discutera l'autorité et la valeur d'un diplôme attestant l'honorabilité du brave serviteur qui l'obtient après avoir, pendant un demi-siècle, donné le bon exemple à ceux qui vivaient auprès de lui.

DIPLÔMES D'HONNEUR.

Charles CAMBIER, depuis 70 ans chez M. L. Danel.
Alfred HOUZÉ, depuis 70 ans chez M. Taffin-Lefort.
François LEBLON, depuis 68 ans chez M. Paul Laloy.
François CAQUANT, depuis 67 ans chez M. L. Danel.
Henri PONCHEAUX, depuis 61 ans chez MM. H. Gallant et Cie.
Antoine VESSCHEMOET, depuis 61 ans chez M. Taffin-Lefort.
Pierre ALLART, depuis 60 ans chez M. A. Parent fils aîné, (médaille d'honneur de 1896).
Jules CAMBIER, depuis 57 ans chez M. L. Danel.
Théodule MASSE, depuis 55 ans chez M. L. Danel.
Félix DURDAN, depuis 55 ans chez M. L. Danel.
Paul TRANCHANT, depuis 54 ans chez M. G.-J. Descamps-Beaucourt, (médaille d'honneur de 1896).
Désiré DUVOCELLE, depuis 53 ans chez M. L. Danel.
Charles BOUCLY, depuis 50 ans chez MM. J. Scrive et fils.
Jules BOUCLY, depuis 50 ans chez MM. J. Scrive et fils.
Henri LECOURT, depuis 50 ans chez MM. J. Scrive et fils.
Louis MONPAYS, depuis 50 ans chez MM. J. Scrive et fils.

Digitized by Google

MÉDAILLE DE VERMEIL.

PAUL CAPRIAUW, employé de bureau, 63 ans, depuis 41 ans chez MM. Bernard frères, à Lille.

A débuté par des emplois secondaires mais il a su faire apprécier ses services au point qu'on lui a confié, depuis de longues années déjà, une charge importante et délicate en raison des rapports journaliers avec l'Administration des Contributions.

GRANDES MÉDAILLES D'HONNEUR.

JEAN-BAPTISTE LAMÉRAND, chef de section principal, 62 ans, depuis 48 ans à la Manufacture des tabacs, à Lille.

Entré à la Manufacture comme ouvrier, s'est toujours distingué par son intelligence, son travail et son honorabilité parfaite.

MARIE-FIDÉLINE DESCAMPS, contre-dame de préparation au lin, 62 ans, depuis 47 ans chez MM. Poullier-D'Halluin et fils, à Quesnoy-sur-Deûle.

Sous les différentes raisons sociales de cette filature, s'est toujours fait remarquer par son assiduité et sa bonne conduite.

LOUIS DUVIVIER, directeur de tissage, 59 ans, depuis 46 ans chez M. Carlos Cordonnier, à Roubaix.

Ayant débuté comme apprenti liseur, il s'est élevé par son travail, son intelligence et son zèle au poste de directeur de tissage.

JULIEN HOCHART, chef magasinier, 58 ans, depuis 46 ans chez M. A. Crespel, à Lille.

Ses services très appréciés de ses patrons l'ont fait choisir depuis 35 ans comme chef magasinier, à la grande satisfaction de MM. Crespel et Descamps et de leur successeur M. Albert Crespel.

SOPHIE MATHON, fille de confiance, 59 ans, depuis 43 ans dans la famille Prouvost, à Roubaix.

Le dévouement sans bornes, les services incessants rendus avec affection par Sophie Mathon dans la famille Prouvost lui ont attiré la reconnaissance de chaque membre de cette famille. Son dévouement vis-à-vis de ses vieux parents, était tel qu'à l'âge de 56 ans, elle leur abandonnait encore ses gages. Son bon cœur et sa charité la portaient à venir en aide à tous ceux qui étaient dans la peine, sans s'inquiéter si elle en serait récompensée.

Digitized by Google

MARIE DUJARDIN, fille de bureau, 51 ans, depuis 39 ans chez M. Duvillier-Motte fils, à Tourcoing.

Chargée de peser le travail des fileurs et des rattacheurs, elle s'est toujours acquittée de ses fonctions avec la plus grande loyauté. Elle jouit de l'estime des ouvriers et de ses patrons.

LOUIS FLORQUIN, chef-rentreur, 55 ans, depuis 33 ans chez M. H. Beuscart-Parent, à Roubaix.

Dévoué à ses patrons en même temps que bienveillant pour les ouvriers placés sous sa direction, Louis Florquin a été nommé en 1884 aide-rentreur à l'Ecole nationale des Arts industriels de Roubaix, où ses services sont très appréciés.

CHARLES HENNACHE, garçon de recettes, 73 ans, depuis 32 ans chez MM. Verley, Decroix et C^ie^, à Lille.

Employé très ponctuel et très zélé.

SIDONIE DEPRATTE, fille de confiance, 50 ans, depuis 32 ans chez M. L. Fourlinnie-Martin, à Roubaix.

Les services incessants rendus avec abnégation, jour et nuit, aux membres de la famille Fourlinnie frappés par la maladie, lui ont tellement attiré leur reconnaissance, qu'elle fait, d'après leur propre expression «*partie de la famille*».

FRANÇOIS RASSON, surveillant de tissage, 66 ans, depuis 31 ans chez MM. Wallaert frères, à Lille,

Après avoir été un brave soldat, après avoir mérité la médaille de Crimée, il est entré dans l'industrie où il s'est également distingué.

ANTOINE DEMUYTER, contre-maître en chef, 42 ans, depuis 31 ans chez MM. Faucheur frères, à Frelinghien.

Entré comme apprenti, il a monté successivement tous les degrés et est arrivé à celui de contre-maître-chef dans la filature; ses services sont hautement appréciés. Elève honorablement une nombreuse famille.

HENRI CRÉPIN, contremaître directeur de brasserie, 59 ans, depuis 30 ans chez M. Bruyneel, à Loos.

Les différents patrons qui se sont succédé dans la brasserie de Loos, n'ont eu qu'à se louer de ses loyaux services et de la façon méticuleuse avec laquelle il remplit ses fonctions délicates.

Digitized by Google

MÉDAILLES D'HONNEUR.

PIERRE ALLART, ouvrier teinturier, 76 ans, depuis 60 ans chez M. A. Parent fils aîné, à Comines.

Dans ce long espace de temps, Allart, le premier ouvrier de M. Parent, père du patron qui nous le recommande, fut toujours exemplaire sous le rapport de la conduite et de la loyauté.

En plus de la médaille d'argent, la Société lui décerne un diplôme d'honneur.

PAUL TRANCHANT, plieur de fils, 66 ans, depuis 54 ans chez M. G.-J. Descamps-Beaucourt, à Lille.

Actif et fidèle, simple et modeste, cet ouvrier travaille aujourd'hui chez lui pour le compte de son patron.

En plus de la médaille d'argent, la Société lui décerne un diplôme d'honneur.

JEAN-BAPTISTE BATAILLE, ouvrier tisserand, 73 ans, depuis 49 ans chez M. Julien Lagache, à Roubaix.

Il a toujours exécuté, dans la perfection, les tissus les plus compliqués, avec le soin et le goût d'un véritable artiste. Il est aussi recommandable par sa bonne conduite que par ses talents professionnels.

HENRIETTE DESTAILLEURS, 65 ans, employée depuis 49 ans à l'asile pauvre de la rue Ste-Catherine à Lille.

Dans ses fonctions délicates et souvent pénibles elle a toujours montré un dévouement au-dessus de tout éloge, et elle a su se faire aimer par de nombreuses générations d'enfants auxquels elle prodiguait ses meilleurs soins.

PRUDENT DECHY, ouvrier passementier, 78 ans, depuis 48 ans chez MM. J. Graveline et Cie, à Hellemmes.

Dans cette artistique fabrication, cet ouvrier a rendu les plus grands services à ses patrons qui se plaisent à reconnaître ses bonnes qualités.

JEAN-BAPTISTE ROUSSEAU, peigneur de lin, 60 ans, depuis 47 ans chez MM. Agache, à Pérenchies.

Né à Pérenchies qu'il n'a jamais quitté, cet ouvrier est un des vétérans de l'important établissement de MM. Agache.

Digitized by Google

Aimable ROUSSEL, ouvrier amidonnier, 65 ans, depuis 46 ans chez MM. Verley frères, à Haubourdin.

Régulier au travail et d'une conduite irréprochable cet ouvrier s'est attiré l'estime de ses patrons.

Henri CAPY, ouvrier filtier, 77 ans, depuis 45 ans chez M. H. Collette, à Lille.

Digne de la réputation des anciens filtiers de Lille, il s'est toujours signalé par son dévouement, son zèle et sa probité.

Louis DAVID, ouvrier charbonnier, 63 ans, depuis 45 ans chez M. P. Varos-Santenaire, à Lille.

N'a cessé de servir ses maîtres avec assiduité ; sa vertu n'a d'égale que sa modestie.

Marie GAILLET, femme Vandeputte, femme de confiance, 66 ans, depuis 44 ans dans la famille Pennel, à Roubaix.

Plusieurs générations ont apprécié son dévouement pour ses maîtres. Il ne s'est jamais démenti malgré les épreuves pénibles qu'elle a eu à supporter dans sa propre maison.

Floris LAHOUTTE, ouvrier raffineur, 60 ans, depuis 44 ans chez MM. Bernard frères, à Lille.

Par son travail et par son dévouement il a donné toute satisfaction à ses patrons.

Rémy VAILLANT, ouvrier couvreur, 58 ans, depuis 44 ans chez M. Wanaverbecq-Tahon, à Lille.

Bons et loyaux services, probité à toute épreuve.

Yvo VERSTRAETE, ouvrier tisserand, 63 ans, depuis 43 ans chez MM. Mas-Faucheur et J. Mas, à Halluin.

N'a jamais cessé d'être le meilleur des ouvriers et de donner de bons exemples à ses camarades.

Louis DESCARPENTRIES, domestique d'intérieur, 66 ans, depuis 42 ans chez les Dames Bernardines d'Esquermes, à Lille.

Par son respect et son dévouement, il a exercé une salutaire influence sur les domestiques employés dans cet important établissement d'éducation. Homme de confiance dans toute l'acception du mot.

Odile POTIER, femme Pinte, concierge, 60 ans, depuis 40 ans chez M. Denis du Péage, à Marquette-lez-Lille.

A rempli fidèlement ses devoirs dans le poste qui lui était confié, tout en élevant une nombreuse famille. Ses maîtres la tiennent en grande estime.

Digitized by Google

Lucien DHALLUIN, ourdisseur, 53 ans, depuis 40 ans chez MM. Lemaître-Demeestère et fils, à Halluin.

Recommandé depuis plusieurs années par ses patrons.

Maria DUTHOIT, dévideuse, 53 ans, depuis 39 ans chez MM. Catel-Béghin et Fockedey, à Lille.

A toujours été une docile, courageuse et brave ouvrière.

François LEPERS, trieur de déchets, 76 ans, depuis 38 ans chez MM. Ch. Tiberghien et fils, à Tourcoing.

Ses patrons n'ont jamais eu qu'à se louer de son travail.

Joseph LECLERCQ, domestique, 74 ans, depuis 38 ans chez M. A. Pennel, à Roubaix.

N'a jamais reçu la moindre observation concernant son service. Veuf depuis nombre d'années il a parfaitement élevé sa famille.

Jean-Baptiste BAUWENS, ouvrier soudier, 63 ans, depuis 38 ans aux Etablissements Kuhlmann, à Loos.

A toujours joint, à un grand courage dans l'exercice d'un travail extrêmement pénible, un grand dévouement. Malgré l'ablation d'un œil perdu par suite d'un accident, il continue à travailler à l'usine.

Louis DUPONT, mouleur en fer, 58 ans, depuis 38 ans chez M. J. Dispa fils, à Roubaix.

Tout en continuant son métier de mouleur, il doit à la confiance de ses patrons d'être chargé de leurs paiements et de leurs recettes.

Florimond PERNELLE, ouvrier rubanier, 66 ans, depuis 37 ans chez MM. H. Gallant et Cie, à Comines.

Ses patrons reconnaissent les bons services qu'il n'a cessé de leur rendre.

Louis MAHIEU, ouvrier maçon, 57 ans, depuis 37 ans chez M. A. Derville, à Roubaix.

De manœuvre, il est devenu maçon spécialiste pour les générateurs à vapeur. Les jours de fête sont surtout employés par lui, pour les réparations, afin de ne pas laisser chômer les ouvriers des usines de Roubaix.

Jules LIÉBART, ouvrier lithographe, 56 ans, depuis 36 ans chez M. L. Danel, à Lille.

Ouvrier consciencieux, courageux, exact et d'excellente conduite.

Digitized by Google

PIERRE VANDAMME, fileur de coton, 64 ans, depuis 35 ans chez M. Delesalle-Desmedt, à Lille.

Travailleur fidèle.

JULES DUBOIS, satineur, 62 ans, depuis 35 ans chez M. L. Danel, à Lille.

Excellent ouvrier, mène avec autorité et paternellement les apprentis qui lui sont confiés.

CHARLES WALKER, tisseur, 57 ans, depuis 35 ans chez MM. J. Scrive et fils, à Marquette.

Considéré comme l'un des meilleurs ouvriers qu'un patron puisse avoir dans ses ateliers ; excellent père de famille.

HENRI QUESNOY, metteur en train aux presses typographiques, 56 ans, depuis 35 ans chez M. L. Danel, à Lille.

Bon ouvrier, laborieux et de bonne conduite.

DENIS DESMARETS, homme de confiance et empercheur, 56 ans, depuis 35 ans chez M. Ignace Lambin, à Comines.

A toujours été un modèle comme travail et conduite.

JEAN-BAPTISTE DEMOUVEAUX, garçon brasseur, 54 ans, depuis 35 ans chez M. J. Vandame, à Lille.

Entré en qualité de garçon brasseur, il occupe aujourd'hui un des principaux emplois ; c'est un excellent serviteur.

CHARLES DURET, homme de peine, mélangeur, 66 ans, depuis 34 ans chez MM. Lemaire et Dillies, à Roubaix.

Après avoir été un excellent fils pour ses vieux parents, il est le soutien de sa femme aujourd'hui infirme, et est aussi exemplaire au travail que dans sa famille.

DÉSIRÉ DELANNOY, peigneur de lin, 53 ans, depuis 34 ans chez M. Lemaire-Réquillart fils, à Tourcoing.

Bons et loyaux services.

FRANÇOIS CRESPEL, jardinier, 69 ans, depuis 33 ans chez M^me^ la comtesse de Genevières, à Lille.

Bon et digne homme, aimé et respecté de tous.

AUGUSTE CONSTANT, ouvrier tisserand, 60 ans, depuis 33 ans chez MM. A. Deledalle et fils, à Roubaix.

D'abord tisserand à la main, puis dresseur de chaînes, cet ouvrier, toujours animé d'excellents sentiments, a servi fidèlement ses maîtres.

Digitized by Google

Théodore DESBIENS, paqueteur, 60 ans, depuis 33 ans chez MM. E. et A. Desurmont, à Seclin.

Ses patrons n'ont eu qu'à se louer de l'assiduité et du zèle de ce bon ouvrier.

Alexandre LIEPPE, tordeur d'huile, 42 ans, depuis 33 ans chez chez M. Th. Cordonnier, à Phalempin.

A gagné, par son zèle et sa bonne conduite, la confiance de ses maîtres et l'estime de ses concitoyens.

Gustave DELESALLE, conducteur-typographe, 54 ans, depuis 31 ans chez M. Lefebvre-Ducrocq, à Lille.

D'abord pressier, il devint ensuite conducteur-typographe ; il a toujours montré la régularité la plus exemplaire dans son travail. Bon père de famille, il a très honorablement élevé ses enfants.

RÉCOMPENSES AUX CHAUFFEURS

DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE.

FONDATION VICTOIRE PARNOT.

Léopold FAVIER, chauffeur-mécanicien, 64 ans, depuis 40 ans chez M. Ad. Rigaut, à Lille.

Ouvrier modèle, toujours à son travail, dont il ne se laisse distraire par aucune autre préoccupation ; sobre, honnête et travailleur, il réunit toutes les conditions pour obtenir la prime Parnot, consistant en une médaille d'argent et un livret de Caisse d'épargne de 82 francs.

ÉCOLE DES CHAUFFEURS.

La Société décerne aux élèves de l'École municipale des chauffeurs, classés les quatre premiers à la suite du concours ouvert par la ville, les médailles et les primes qui suivent :

Edouard MARCY, une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de cinquante francs.

Digitized by Google

Augustin PROVOST, une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de quarante francs.

Edmond FAVIER, une médaille de bronze.

Paul BASTIEN, une médaille de bronze.

RÉCOMPENSES AUX OCCUPEURS DE MAISONS DE LA COMPAGNIE IMMOBILIÈRE.

La Société remet la prime Henri Violette de cent vingt francs à

Louis DELESCLUSE, typographe, père de trois enfants, rue de Lyon, 64.

Digitized by Google

ÉCOLE MUNICIPALE DES CHAUFFEURS

CONCOURS DE 1896.

Le nombre des auditeurs du cours s'est élevé à 124 en moyenne. 21 candidats se sont présentés pour l'obtention du diplôme de chauffeur-conducteur (1). 14 ont été admis, ayant obtenu une moyenne de 15 points au moins, 20 étant le maximum. — 28 candidats se sont présentés pour l'obtention du certificat de capacité. 18 ont été admis, ayant obtenu une moyenne de 14 points au moins.

Les examens de cette année témoignent, de la part des candidats, d'une assiduité et d'efforts particulièrement méritoires. Ils sont la meilleure preuve de l'utilité qu'ils reconnaissent à l'enseignement éminemment pratique qui leur est donné par leur dévoué professeur M. Lefèvre.

Diplôme de Chauffeur-Conducteur.

Résultats par ordre de mérite.

1. Edouard MARCY, né le 19 Juillet 1869, à Lille, employé à la Compagnie du Chemin de fer du Nord, à Lille.
2. Augustin PROVOST, né le 11 Novembre 1876, à Lille, employé chez MM. Dujardin et Cie, constructeurs, à Lille.

(1) Le jury d'examen nommé par la Ville, était composé de MM. Asselin, ingénieur de la traction au chemin de fer du Nord ; Chapuy, ingénieur au Corps des Mines, membre de la Société des Sciences ; Delebecque, ingénieur des ateliers du chemin de fer du Nord, à Hellemmes ; Gruson, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, directeur de l'Institut industriel, membre de la Société des Sciences ; Payet, ingénieur des manufactures de l'Etat ; Lefèvre, contrôleur principal des mines, professeur du cours.

Digitized by Google

3. Edmond-Désiré FAVIER, né le 24 Mai 1870, à Hellemmes, employé chez M. A. Rigaut, filateur, à Fives-Lille.
4. Paul BASTIEN, né le 9 Juillet 1876, à Fourmies, employé à la Compagnie de Fives-Lille, à Fives-Lille.
5. Alfred GOUILLIART, né le 18 Décembre 1863, à Lille, employé chez MM. E. Wauquier et fils, constructeurs, à Lille.
6. Émile KIECKEN, né le 16 Avril 1879, à Pérenchies, employé chez M. Vasse-Masurel, droguiste, à Lille.
7. Julien BOULEMANN, né le 11 Juin 1873, à Lille, employé chez MM. Crépelle et Garand, constructeurs, à Lille.
8. Georges BILLAUX, né le 17 Juillet 1877, à Lille, employé chez M. Blondel, constructeur, à La Madeleine.
9. Charles STOEPEL, né le 27 Mai 1859, à Strypen (Belgique), employé chez MM. Mollet-Fontaine et Cie, constructeurs à Lille.
10. Oscar POUTREL, né le 27 Janvier 1879, à Hamel-Beaumont, (Somme), employé chez M. Verlinde, constructeur, à Lille.
11. Henri ANNO, né le 19 Janvier 1864, à Lille, employé à la Compagnie de Fives-Lille, à Fives-Lille.
12. Jules DELVAL, né le 16 Août 1863, à Cambrai, employé chez MM. J. Thiriez père et fils, filateurs, à Lille.
13. Arthur BONPAIN, né le 22 Novembre 1860, à Cambrai, employé chez Mme Veuve Vanheul aîné, fabricant de meubles, à Lille.
14. Noel LAMBRECHT, né le 9 Février 1877, à Lille, employé chez MM. Dujardin et Cie, constructeurs, à Lille.

Certificat de capacité de chauffeur.

Résultats par ordre de mérite.

1. Clovis BRICOUT, né le 22 Novembre 1877 à Bévillers (Nord), employé chez MM. Samuel Walker et Cie, constructeurs à Lille.
2. Herment DELCOURT, né le 29 Juillet 1877, à Lille, employé chez MM. R. Villain et Cie, constructeurs à Lille.
3. Jérémie MANIEZ, né le 11 Août 1878, à Vieux-Berquin, employé chez MM. Samuel Walker et Cie, constructeurs à Lille.

Digitized by Google

4. Adolphe DEVERLY, né le 9 Septembre 1879, à Lille, élève à l'Ecole nationale professionnelle d'Armentières.

5. Julien COZE, né le 11 Novembre 1876, à Tergnier (Aisne), employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, ateliers des machines, à Hellemmes.

6. Charles MATHON, né le 11 Décembre 1877, à Lille, employé à la Compagnie de Fives-Lille, à Fives-Lille.

7. Henri HOCHEDEZ, né le 1er Février 1865, à Lille, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, ateliers des machines, à Hellemmes.

8. Gaston BLAMART, né le 24 Décembre 1879, à Lille, employé à la Compagnie de Fives-Lille, à Fives-Lille.

9. Jean THIERENS, né le 16 Février 1865, à Lille, employé chez MM. Samuel Walker et Cie, constructeurs à Lille.

10. Cyrille DELHAYE, né le 18 Novembre 1880, à Hellemmes, employé à la Compagnie de Fives-Lille, à Fives-Lille.

11. Jules FONTAINE, né le 24 Juillet 1879, à Lille, employé chez MM. Faucheur frères, filateurs à Lille.

12. Edouard GOUJON, né le 1er Mai 1878, à Beuvrages, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, ateliers des voitures, à Hellemmes.

13. Gustave DESTOMBES, né le 25 Mars 1875, à Lille, employé chez MM. Wargny et Grimonprez, fondeurs en cuivre, à Lille.

14. Albéric CASTELLAIN, né le 12 Janvier 1866, à Lille, employé chez M. Menu, fondeur en cuivre, àRoubaix.

15. Arsène DELBOÉ, né le 28 Février 1878, à Louvil, employé chez M. Boutry-Droulers, filateur à Fives-Lille.

16. Eugène TAUPIN, né le 21 Août 1877, à Lille, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes.

17. Jules LESAGE, né le 15 Mai 1878, à Bailleul, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes.

18. Alphonse VANDENBRUDEN, né le 26 Décembre 1864, à Roubaix, employé chez MM. Faucheur frères, filateurs à Lille.

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCE SOLENNELLE

Du 27 Mars 1898.

DISCOURS

de M. FINOT, Président de la Société.

MESSIEURS,

Le deuil cruel qui a frappé naguères notre distingué et sympathique président, vous prive aujourd'hui du plaisir d'entendre l'intéressant discours qu'il devait vous lire, et me vaut le périlleux honneur de parler en ce moment devant vous. Vous allez perdre au change, car un archiviste vieilli dans les paperasses, ne saurait remplacer, ni vous faire oublier le brillant causeur dont vous avez ici même applaudi les charmantes conférences sur Cornelius Agrippa et sur la médecine au temps de Molière. Aussi j'ai hâte de vous dire que le plaisir que vous vous promettiez aujourd'hui, n'est que différé et que l'année prochaine, vous serez amplement dédommagés, en l'écoutant, des mauvais instants que j'aurai pu vous faire passer.

En effet, selon la tradition constante de notre Société, je

Digitized by Google

dois vous entretenir des études et des travaux, en quelque sorte professionnels, de celui de ses membres qu'elle a appelé à l'honneur de la présider. C'est donc des archives que je vous parlerai. Ce seul mot d'archives a quelque aspect rébarbatif qui suffit pour donner déjà des inquiétudes à plusieurs d'entre vous et à leur faire froncer le sourcil. Comment, se demandent-ils, parler des archives sans remonter au déluge et sans faire défiler toute l'histoire ancienne, celles du moyen-âge et des temps modernes ?

Rassurez-vous, il ne s'agit que d'une visite aux Archives du Nord dont la conservation m'est confiée depuis plus de quinze ans. Beaucoup d'entre vous sans doute les connaissent déjà. Mais un plus grand nombre peut-être n'a jamais franchi le seuil de ce bâtiment à l'architecture massive et sévère, dont les trois étages, éclairés par 180 fenêtres, s'élèvent en bordure des rues du Pont-Neuf, St-André, Ropra et du Marché-aux-Bêtes. Toutefois, tous les Lillois ont remarqué sur la façade principale les bustes qui la décorent et qui sont ceux de Baudouin Bras-de-Fer, Baudouin de Lille, Baudouin de Constantinople, Philippe-le-Hardi, Philippe-le-Bon, Charles-Quint et Louis XIV, avec, au-dessus de la porte d'entrée, ceux de Froissart et de Philippe de Comines. Les règnes des comtes et des souverains que nous venons d'énumérer, marquent les grandes étapes de l'histoire des Flandres et du Hainaut, tandis que les deux principaux chroniqueurs des XIV^{e} et XV^{e} siècles semblent veiller à la garde des documents qui sont les pièces justificatives de leurs récits. Ces bustes suffisent donc à indiquer aux plus profanes que ce bâtiment est en quelque sorte un temple consacré à l'histoire des Flandres et de la région du Nord.

Pénétrez avec moi dans le vestibule. Vous trouverez à votre gauche une plaque de marbre noir, surmontée d'un buste du roi Louis-Philippe, œuvre de Pradier, et qui fut donné au département par le ministre Guizot. Sur cette plaque, une inscription latine, rédigée en un style élégant,

Digitized by Google

nous apprend que : le 26 août 1844, sous le règne de Louis-Philippe Ier et l'administration du vicomte de St-Aignan, préfet du Nord, fut, devant une foule nombreuse, inauguré cet édifice, digne du trésor qu'il est appelé à conserver et construit, grâce à la libérale munificence du Conseil général, par l'architecte Victor Leplus, pour recevoir et garder les diplômes, chartes et cartulaires de tous les siècles dont la conservation était autrefois confiée à la célèbre Chambre des Comptes de Lille, ainsi que tous les documents provenant des anciennes cours et juridictions, des chapitres, abbayes et couvents, enfin les actes et papiers relatifs à l'administration et aux affaires du département pendant la période contemporaine.

On voudra bien excuser la lourdeur de la traduction ; mais, je tenais à ce qu'elle fût fidèle, car il était impossible d'énumérer plus succinctement et plus complètement à la fois que ne le fait cette inscription, les différentes catégories de documents déposés aux Archives du Nord et sur lesquels je me propose d'attirer votre attention. Mais avant d'aller plus loin et de vous introduire dans les six grandes salles qui les renferment, il est nécessaire de vous donner quelques explications sur l'origine des Archives départementales et sur leur organisation.

« Dans l'ancienne France, a dit Champollion-Figeac, il y avait des archives partout : *Seigneuriales* dans chaque château, parce que point de terre sans seigneur ; *Ecclésiastiques* dans chaque évêché, chapitre, collégiale, abbaye, prieuré ; *Judiciaires*, dans les parlements, bailliages, sénéchaussées, cours des comptes, des aides, des monnaies, maîtrises des eaux et forêts, etc. ; *Civiles*, dans les intendances, états provinciaux, subdélégations, bureaux des finances, communes, etc. » En 1615, le procureur général du parlement de Paris, Mathieu Molé, puis plus tard le ministre Colbert et les chanceliers d'Aguesseau, Pontchartrain, Lamoignon et Maupeou, s'étaient préoccupés de la conservation des archives judiciaires, domaniales et

Digitized by Google

administratives de la Couronne et avaient prescrit quelques mesures pour leur concentration et leur mise en ordre. Mais quand éclata la Révolution, elles étaient encore en grande partie dispersées. Comme on fit alors table rase de toutes les anciennes juridictions, qu'on supprima successivement toutes les communautés religieuses ainsi que les anciennes corporations et les sociétés littéraires, l'Etat entra en possession de tous les titres et papiers qui leur appartenaient, auxquels vinrent bientôt s'ajouter tous ceux des émigrés dont les biens avaient été confisqués. On se préoccupa immédiatement du triage et de la conservation de ces archives. Les lois et ordonnances des 18 et 29 novembre 1789, 8 janvier, 20 avril et 5 novembre 1790, 29 septembre 1791, furent promulguées à cet effet. Le gouvernement publiait en même temps des instructions relatives à la conservation des manuscrits, chartes, sceaux et livres provenant des maisons ecclésiastiques.

Mais avec les années 1792 et 1793 apparaissent les lois et décrets ordonnant la suppression dans tous les dépôts publics des titres généalogiques et féodaux qui devront être brûlés. Nul n'ignore qu'en vertu de ces lois, des auto-da-fé de papiers relatifs aux anciens droits seigneuriaux s'allumèrent sur toute l'étendue du territoire de la France. Le plus célèbre est celui du 10 août 1793 sur la place Vendôme à Paris, appelée alors la place des Piques. Cependant, il faut reconnaître que, sur ce point du moins, on a beaucoup exagéré ce qu'on est convenu d'appeler le vandalisme révolutionnaire. Certes, il y eut à cette époque des destructions regrettables ; mais on peut dire qu'en général la masse des papiers brûlés ou lacérés en douze morceaux, ainsi que le prescrivait la loi du 12 brumaire an II, avant d'être vendus, consistait en un fatras de pièces concernant les redevances féodales qui ne présentaient, au point de vue historique, qu'un intérêt très secondaire. Ce ne fut que plus tard que l'on fit dans les dépôts publics des suppressions beaucoup plus graves, quand on réquisi-

Digitized by Google

tionna des parchemins pour servir à la confection de gargousses. Des séries entières de registres et de documents furent ainsi enlevées dans les anciennes archives des Chambres des Comptes. Grâce à l'énergie du garde des titres de la Chambre des Comptes de Lille, le citoyen Ropra, dont le nom a été avec justice donné à la rue qui borde au nord le bâtiment des Archives départementales, le dépôt qui lui était confié n'eut point trop à souffrir. A force de courageuses instances, il finit par triompher de l'ardeur avec laquelle Garat, ministre de l'intérieur, réclamait l'exécution de la loi du 24 juin 1792. Deux commissaires envoyés par lui, les citoyens Top et Salmon, s'étaient mis à l'œuvre avec un zèle aveugle, arrachant dans les registres tous les actes qui conféraient, confirmaient ou ratifiaient un titre nobiliaire. Comme le ministre Colbert avait fait prendre des copies de ces registres, copies qui forment aujourd'hui la collection dite des 182 Colbert à la Bibliothèque Nationale, ces mutilations ne furent point irréparables.

Mais quand les commissaires commencèrent à s'attaquer aux documents du Trésor des Chartes des comtes de Flandre et des ducs de Bourgogne et à la correspondance diplomatique, Ropra s'émut. Il représenta toute l'importance de ces titres soit pour l'histoire, soit pour le maintien des droits de la Nation sur l'ancien domaine du Roi et parvint à obtenir du ministre de l'Intérieur, sinon un ordre formel pour arrêter la suppression, du moins des instructions moins rigoureuses pour le triage des titres. Les archives de la Chambre des Comptes furent ainsi en grande partie épargnées. On mit de côté seulement les papiers que l'on jugea inutiles. On vendit aux enchères une masse considérable de parchemins, vente qui produisit la somme de 80.000 fr. en assignats, valant approximativement celle de 800 fr. en argent, et l'on envoya à l'Arsenal, pour le service militaire trois voitures de papiers. C'est ainsi que furent supprimés et détruits en grande partie les comptes de

Digitized by Google

l'hôtel des ducs de Bourgogne, ceux des Confiscations et des recettes de l'Artillerie et de la Trésorerie des Guerres. Par une singulière coïncidence, ces monuments des vieilles guerres des Pays-Bas allèrent servir à la confection des cartouches et des gargousses des armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin et aidèrent ainsi à soutenir la lutte de la France républicaine contre l'Europe coalisée. Il en échappa pourtant quelques-uns, entre autres les documents relatifs au projet de descente en Angleterre par le roi Charles VI et le duc Philippe-le-Hardi, à celui de la croisade que Philippe-le-Bon voulait diriger sur Constantinople et à la campagne du comte de Charolais terminée par la bataille de Montlhéry. Ils sont si intéressants au point de vue historique qu'ils nous font vivement regretter la perte de ceux de même nature supprimés alors.

Toutefois ce serait une erreur d'attribuer exclusivement leur destruction au fanatisme révolutionnaire. Il faut en accuser plutôt l'ignorance dans laquelle on était à cette époque au sujet de leur valeur historique, le peu de goût qu'on éprouvait alors pour les hommes et les choses du moyen-âge, ignorance et manque de goût qui se perpétuèrent encore plus de cinquante ans après.

Cependant une loi du 7 messidor an II (25 juin 1794) vint apporter déjà certains tempéraments à celles qui avaient précédemment ordonné la destruction des titres et parchemins renfermés dans les dépôts publics. Elle fut rédigée par une commission dont le rapport s'exprime ainsi : « La Commission porta ses regards sur l'immensité des titres et pièces manuscrites qui existent dans les dépôts publics. . . Le premier mouvement dont on se sent animé est de livrer aux flammes, et de faire disparaître jusqu'aux moindres vestiges des monuments d'un régime abhorré. L'intérêt public peut et doit seul mettre des bornes à ce zèle estimable que votre Commission partage, loin de songer à le refroidir. C'est pour mieux proscrire ce qui nous est odieux, que nous provoquons un examen sévère. La Commission propose

Digitized by Google

donc de ne rien laisser subsister de ce qui porterait l'empreinte honteuse de la servitude, mais de conserver les titres de propriété publique ou privée ou ceux qui peuvent servir à l'instruction ».

Grâce à cette réserve, comme le fait remarquer M. Bordier dans son ouvrage sur les Archives de la France, la loi du 7 messidor an 11 fit beaucoup pour la conservation des archives alors dispersées dans les différents établissements civils et religieux de Paris et des départements. Elle créa, en effet, une agence temporaire des titres qui fut chargée de trier les documents et d'en faire trois parts : 1° celle des papiers utiles, destinée à entrer dans les sections domaniale et judiciaire des Archives de la République; 2° celle des papiers sans aucun intérêt pour les propriétés de l'Etat et des particuliers, ou purement féodaux, destinée à la destruction; 3° celle « des chartes et manuscrits appartenant à l'histoire, aux sciences et aux arts et pouvant servir à l'instruction », qui devaient être « réunis et déposés, savoir, à Paris, à la Bibliothèque Nationale, et, dans les départements, à celle de chaque district ». Cette loi fut complétée par celle du 5 brumaire an V qui, on peut le dire, créa les Archives départementales. Le Conseil des Cinq-Cents, est-il dit dans son préambule, considérant que la conservation des titres et papiers acquis à la République, exige leur prompte réunion daes les dépôts publics; considérant que le triage de ces dépôts, ordonné par la loi du 7 messidor an II, entraîne des dépenses considérables et que ce travail ne peut être ajourné sans inconvénient, déclare qu'il y a urgence. Le Conseil prend ensuite la résolution suivante : Art. 1er. Les administrations centrales de département feront rassembler dans le chef-lieu du département, tous les titres et papiers dépendant des dépôts appartenant à la République ».

Suivent six articles réglant les mesures à prendre pour l'exécution de cette décision. Le second permettait au Directoire exécutif de chaque département d'autoriser le place-

Digitized by Google

ment provisoire de ces titres et parchemins dans les édifices nationaux, à la charge d'en rendre compte, en dedans trois mois, au Corps législatif qui statuera définitivement. Ce placement sera fait autant que possible dans les édifices destinés aux séances des Administrations centrales de département.

Ce fut en vertu de ces dispositions que le Directoire exécutif du département du Nord fit réunir à Douai, alors chef-lieu du département, toutes les archives des anciens établissements religieux supprimés et celles des quatre intendances de la Flandre maritime, de la Flandre wallonne, du Hainaut et du Cambrésis. Quant à celles des anciennes cours et juridictions, elles restèrent provisoirement dans les greffes des tribunaux qui les avaient remplacées.

C'est ainsi que les archives de l'ancienne Chambre des Comptes de Lille, restèrent dans cette ville et dans les bâtiments de cette Chambre. Mais ces bâtiments ne tardèrent pas à être vendus comme biens nationaux et l'acquéreur qui avait hâte de tirer parti des matériaux de cet édifice situé rue Esquermoise à l'angle de la rue Thiers actuelle, commença par démolir la grande salle des Archives ce qui nécessita un déménagement précipité et confus. Bientôt après, dit le Dr Le Glay, les archives furent transportées, Dieu sait comment, dans les greniers de l'Hôtel de Ville où elles demeurèrent entassées jusqu'en 1807. Durant cet intervalle, un décret avait transféré de Douai à Lille le chef-lieu du département, de sorte qu'aux archives nationales de la Chambre des Comptes vinrent se joindre tous les dépôts qui composaient la collection départementale, c'est-à-dire les provenances des anciens établissements religieux, les papiers des intendances et ceux des administrations modernes à partir de 1790. En 1807, cette masse de documents de tout âge et de toute nature fut placée dans le vieux et vaste bâtiment du Lombard.

Au mois de pluviôse an II, Ropra, le gardien des archives de la Chambre des Comptes et un peu leur sauveur, avait

Digitized by Google

été appelé à un emploi dans un bureau à Paris. L'administration du district de Lille, l'avait remplacé provisoirement par Philibert-Joseph Poret, né à Tournai, ancien bénédictin de la congrégation de St-Maur, successivement archiviste de St-Valéry-sur-Somme et de Samer-en-Boulonnais. Cette nomination fut régularisée par un décret de la Convention en date du 18 messidor an III. Poret donna au dépôt confié à sa garde des soins éclairés. Il dressa un inventaire par ordre alphabétique des matières et des noms de lieux, de tous les registres et portefeuilles de la Chambre des Comptes. Mais ses travaux ne sauraient être comparés avec ceux des Godefroy, ses savants prédécesseurs des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, qui avaient rédigé l'inventaire chronologique de la partie la plus importante du Trésor des Chartes.

Poret mourut en 1817. Sous ses successeurs Wagon, d'Erbigny, Delahaye, Rapy et Bertaux, qui ne se préoccupèrent que du classement des papiers administratifs, les Archives du Nord tombèrent dans un état de complet abandon, partageant le sort de presque toutes celles des autres départements dont la conservation et la mise en ordre furent presque partout négligées. Il appartenait au Gouvernement de Juillet de porter remède à ce fâcheux état de choses. La révolution de 1830 avait amené au pouvoir des hommes qui s'étaient particulièrement distingués par leurs travaux littéraires, philosophiques ou historiques. La nouvelle école historique représentée par les Guizot, Augustin et Amédée Thierry, Mignet, Guérard, Michelet, etc., avait fait comprendre, en les mettant habilement en œuvre, toute l'importance des documents originaux et de première main, qui constituent les seules sources où l'on doit puiser quand on veut connaître toute la vérité sur les événements, les hommes et les institutions du passé. D'un autre côté, la nouvelle école littéraire, dite romantique, avait mis le moyen-âge en honneur et en faveur auprès du public. Ses principaux représentants, Victor Hugo en tête, n'avaient pas hésité à compulser les vieilles chroniques pour

Digitized by Google

leur emprunter des expressions archaïques et donner à leurs œuvres ce qu'on a appelé la couleur locale.

Sous l'inspiration du ministre de l'Instruction publique Guizot, le comte Duchatel, ministre de l'Intérieur, de qui relevaient alors les Archives départementales, adressa aux préfets trois circulaires : la première, datée du 8 août 1839, au sujet de la garde et de la conservation des archives ; la seconde du 24 avril 1841, relative à leur mise en ordre et à leur classement ; la troisième du 6 mars 1843 portant règlement général des Archives départementales. Ces trois circulaires, complétées par celle du 20 janvier 1854 renfermant des instructions pour la rédaction des inventaires, sont en quelque sorte les bases de l'organisation du service des Archives départementales.

La plus importante est celle du 24 avril 1841 sur le classement général des titres, papiers, registres, etc. qui les composent. Elle commence par prescrire une première grande division entre ces documents : ceux antérieurs et ceux postérieurs à 1790, c'est-à-dire ceux provenant de l'ancien régime et ceux se rapportant à la France moderne. Cette division est fondamentale et il n'est pas nécessaire d'insister pour faire ressortir combien elle est logique au point de vue administratif comme au point de vue historique, puisqu'elle a pour base un changement radical dans les institutions politiques, administratives et judiciaires de la nation.

Les archives antérieures à 1790 furent non moins rationnellement divisées en deux sections : les archives civiles et les archives ecclésiastiques.

Les archives civiles furent réparties en six séries désignées chacune par une lettre de l'alphabet. La série A comprend les actes du pouvoir souverain et le domaine public ;— la série B, les Cours et Juridictions ;— la série C, les Administrations provinciales ;— la série D, l'Instruction publique, les Sciences et Arts ; la série E, les titres féodaux et ceux concernant les familles, les communes, les corpo-

Digitized by Google

rations ainsi que les actes des notaires et tabellions ; — enfin la série F, renferme des documents divers ne rentrant pas dans le cadre des séries précédentes.

Les archives ecclésiastiques se divisent en trois séries : la série G, comprenant tous les titres relatifs au clergé séculier, archevêchés, évêchés, collégiales, etc. ; la série H, ceux provenant du clergé régulier, ordres religieux d'hommes et de femmes, ordres militaires religieux, hospices et maladreries ; — la série I, avec les fonds divers ecclésiastiques ne rentrant pas dans les deux séries précédentes.

Quant aux archives modernes ou postérieures à 1790, on les divisa en quinze séries désignées chacune aussi par une lettre de l'alphabet et dont l'énumération serait longue et fastidieuse. L'une d'elles, pourtant, la série L, renferme tous les documents relatifs aux administrations de département, de district et de canton depuis la division de la France en départements en 1790, jusqu'à l'institution des préfectures en l'an VIII. Ce sont donc les archives de la période révolutionnaire qui furent longtemps négligées. L'administration supérieure en entourait, du reste, la communication au public de grandes précautions et interdisait la publication des pièces qui auraient pu raviver des animosités locales ou nuire à la considération des familles. Mais une circulaire ministérielle du 11 novembre 1874 vint libéralement mettre fin à cet état de choses. Elles prescrivit le classement et la mise en ordre de ces archives qui furent ouvertes aux chercheurs et aux érudits et qui, depuis vingt ans, ont, dans plusieurs départements, fourni matière à de nombreux et intéressants travaux.

Les archives de l'an VIII à nos jours constituent en quelque sorte le greffe de l'administration de chaque départ tement. C'est là que sont disposés et classés tous les actes et papiers émanant des services préfectoraux, communaux et financiers. Les plus importants de ces documents sont conservés perpétuellement ; ceux n'offrant qu'un intérêt

Digitized by Google

secondaire sont supprimés au bout de trente ans après un triage sévère qui n'est pas une partie les moins délicates du service des Archives.

Je n'insisterai pas sur l'utilité toute matérielle et positive des archives modernes dont la conservation importe au plus haut point à l'Etat, aux communes et aux particuliers en contribuant à sauvegarder et à maintenir leurs droits.

Ces explications préliminaires auront sans doute paru longues et peu intéressantes. Mais elles étaient indispensables avant de vous introduire dans les Archives du Nord et de vous les faire visiter. Ces archives furent en effet classées par le Dr Le Glay, d'après les règles qui viennent de vous être exposées. Celui-ci avait. en 1835, sur les instances du ministre Guizot, quitté les fonctions de bibliothécaire de la ville de Cambrai pour occuper celles d'archiviste du Nord.

Nous pouvons maintenant gravir l'escalier tournant qui conduit aux étages du bâtiment. Au premier étage nous trouvons à droite la salle I renfermant la plus grande partie des archives civiles antérieures à 1790. La série A comprenant les apanages et le domaine royal, manque aux Archives du Nord, par suite de la date récente de la réunion de la Flandre à la Couronne. En revanche, la série B (Cours et Juridictions) est une des plus riches et des plus importantes de France, car elle renferme un joyau historique, si vous me permettez cette expression : c'est le fonds de la Chambre des Comptes de Lille dont nous avons eu déjà occasion de parler.

Les Chambres des Comptes sous l'ancien régime, étaient des cours souveraines ou jugeant sans appel, établies pour entendre, vérifier et juger les comptes des officiers du prince ayant la charge du maniement des deniers publics. Elles veillaient également à la conservation du domaine et des droits qui en dépendaient. Philippe le Bel, au commencement du XIVe siècle, institua la Chambre des Comptes de Paris qu'il sépara complètement du Parlement en lui confiant des attributions financières exclusives et

Digitized by Google

spéciales. Les ducs de Bourgogne de la première maison de France en créèrent une à l'instar de celle de Paris pour la vérification des comptes de leurs domaines et l'établirent à Dijon. Lorsque Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, prit possession du comté de Flandre qui lui était échu du chef de sa femme Marguerite, fille du comte Louis de Male, il comprit aussitôt la nécessité d'avoir à Lille pour ses pays de Flandre, une Chambre des Comptes analogue à celle qui administrait les finances de son duché. Le 15 février 1386, il promulgua une ordonnance réglant les attributions et le fonctionnement de cette Chambre. Ce n'est pas ici le lieu de s'étendre sur la partie financière et contentieuse de cette ordonnance. Il est à remarquer seulement que l'article 10 prescrit aux nouveaux conseillers quand ils en auront le temps de « s'employer à visiter les chartres, registres et lettres touchant ledict seigneur duc pour être mieulx instruicts de ses faits au temps advenir ». Cet article comme le fait observer le Dr Le Glay, donne le motif légal de l'établissement du dépôt des chartes dans la même ville que la Chambre des Comptes. Les conseillers ayant à compulser les titres anciens qui fixaient les droits du prince, devaient les avoir toujours à leur portée. Ces titres anciens constituaient les archives des comtes de Flandre, prédécesseurs du duc Philippe le Hardi. Elles comprenaient d'abord les traités, conventions, donations et chartes diverses émanant de ces princes ou les intéressant; ensuite les comptes et pièces comptables des officiers et receveurs chargés de l'administration de leurs domaines et de la perception de leurs revenus. Ces comptes étaient, antérieurement à Philippe le Hardi, vérifiés dans des réunions ou assemblées tenues annuellement par les conseillers du Comte. Ces assemblées étaient appelées *renenghes*, mot flamand qui signifie comptes. Il est facile de comprendre que ces documents étaient indispensables à la nouvelle Chambre des Comptes pour remplir le mandat qu'elle avait reçu du Duc.

Ces anciennes archives des comtes de Flandre étaient,

Digitized by Google

depuis un temps immémorial, réparties entre deux dépôts, celui du château de Rupelmonde dans la Flandre flamingante, et celui du château de Lille dans la Flandre wallonne. Le château de Rupelmonde se trouvant très éloigné et ne paraissant pas offrir une entière sécurité, on en retira immédiatement un grand nombre d'actes originaux, de cartulaires et d'autres documents qu'on transféra au château de Lille. La Chambre des Comptes avait, d'ailleurs, été installée dans le château qui n'était autre que l'antique palais de la Salle, situé entre la collégiale St-Pierre et l'hospice Comtesse, c'est-à-dire dans le quadrilatère déterminé aujourd'hui par les rues de la Deûle, de la Monnaie, la rue Comtesse et le quai de la Basse-Deûle. Elle y resta ainsi que les archives jusqu'en 1413, où on les transféra au château de la Poterne qui s'élevait à l'extrémité de la rue Esquermoise près du pont de Weppes.

La Chambre des Comptes occupa ce dernier château jusqu'à sa suppresssion en 1667, sauf une courte interruption de 1474 à 1479 quand elle fut fusionnée avec celle de Bruxelles pour former la Chambre des Comptes de Malines qui n'eut qu'une durée éphémère. Après 1667, les archives continuèrent à rester déposées au château de la Poterne, bien transformé, d'ailleurs, au point de vue architectural depuis près de trois siècles, mais où se dressait encore, pourtant, la vieille tour dite des Chartes, qui renfermait les titres des comtes de Flandre. Ce château allait encore jusqu'à la Révolution servir de siège à la nouvelle juridiction appelée le Bureau des Finances.

La conservation des archives de ses prédécesseurs avait paru si importante au duc Philippe le Hardi, qu'en 1399 il décida qu'un fonctionnaire spécial serait préposé à la garde des titres et chartes de ses pays de Flandre, Artois, Rethélois, Limbourg, Outre-Meuse et Brabant. Il confia cette charge à son secrétaire Thierry Gherbode qui précédemment avait, avec le conseiller Pierre Blanchet, inventorié les chartes restées au château de Rupelmonde.

Digitized by Google

On lui assigna 300 francs d'or de gages, somme valant une dizaine de mille francs de nos jours, et l'on fixa sa résidence à Lille.

Thierry Gherbode qui inaugure la liste des gardes des archives de la Chambre des Comptes, a joué un rôle considérable dans les négociations diplomatiques et les affaires politiques sous les ducs Philippe le Hardi et Jean-Sans-Peur. Il fut chargé notamment en 1404 et 1409 de conclure avec les commissaires du roi Henri IV, des trèves marchandes ou traités de commerce entre la Flandre et l'Angleterre. En 1399, il fit dresser le premier inventaire du dépôt des chartes de Lille. On conserve encore ce précieux inventaire qui servit de base à celui beaucoup plus complet et détaillé, rédigé de 1506 à 1512, par les soins des conseillers Jean Ruffault et Charles de Boulogne qui avaient été chargés spécialement de ce travail par des lettres patentes du roi Philippe le Beau, de l'empereur Maximilien et de l'archiduc Charles d'Autriche. C'est un volumineux registre in-f° comprenant 258 feuillets de parchemin, ornés de 62 dessins à la plume. Plusieurs de ces dessins ne manquent pas de finesse et méritent bien un regard de la part du visiteur.

Les dix gardes des Chartes qui se succédèrent de 1421, date de la mort de Thierry Gherbode, à 1550, époque où l'emploi paraît avoir été supprimé, avaient continué à s'occuper, avec zèle et intelligence, de les classer et analyser. De 1550 à 1667, date de la suppression de la Chambre des Comptes, ce fut celle-ci qui, par l'intermédiaire des conseillers délégués à cet effet, veilla à la conservation du dépôt des Chartes.

Aussitôt après la réunion définitive à la Couronne, par le traité d'Aix-la-Chapelle en 1668, de la Flandre, du Hainaut et du Cambrésis, Colbert comprit toute l'importance que présentaient les archives de la Chambre des Comptes de Lille, pour assurer le maintien des droits du Roi dans les nouvelles provinces conquises. Par des lettres patentes du 11 décembre 1668, Denis Godefroy, conseiller et historio-

Digitized by Google

graphe du Roi, fut nommé garde de ces archives. Un tel choix, dit le Dr Le Glay, assura pour le reste du XVIIe siècle et pour tout le siècle suivant, la bonne conservation et la prospérité de l'un des dépôts diplomatiques les plus importants de l'Europe. Denis Godefroy fut la souche de tous les savants du même nom, Jean, son fils, Jean-Baptiste-Achille, son petit-fils, Denis-Joseph, son arrière-petit-fils, qui de 1681 à 1792 ont été préposés à la garde des archives de Flandre.

Il est impossible d'énumérer ici les nombreux et importants travaux des Godefroy. Il suffit de dire que c'est à eux que l'on doit le classement méthodique des archives de la Chambre des Comptes et la rédaction des inventaires analytiques. Leur œuvre fut continuée sur ce point par leurs successeurs au XIXe siècle, Poret, Le Glay, Desplanque et Mgr Dehaisnes, notre ancien et regretté président et mon prédécesseur, dont vous me permettrez ici de saluer la mémoire; grâce à eux, ces archives qui, depuis 1399, s'étaient à chaque siècle considérablement accrues, sont parfaitement en ordre et les inventaires et les répertoires qui en ont été dressés permettent de les consulter facilement. Elle ne comprennent pas moins de 62.615 chartes ou titres, tant originaux que copies, minutes ou vidimus sur parchemin ou sur papier et 5.223 registres ou portefeuilles. Les titres et registres sont répartis en plusieurs sections dont les plus importantes sont :

Le Trésor des Chartes comprenant tous les titres importants des comtes de Flandre, des ducs de Bourgogne et des rois d'Espagne jusqu'en 1667. Ces titres sont au nombre de 21,000 dont le classement et l'inventaire ont été complètement remaniés et refondus depuis quinze ans. On imprime en ce moment l'inventaire qui formera un volume en deux fascicules, destiné à remplacer le tome Ier de l'Inventaire du Nord, dont la rédaction faite hâtivement il y a 35 ans était très défectueuse et s'arrêtait d'ailleurs, à 1450. Ces 21.000 pièces sont réparties en 159 layettes divisées elles-mêmes sous les

Digitized by Google

rubriques : Droit public, Traités, trêves et négociations ; Mariages et testaments des princes ; Partages, hommages et apanages ; Commerce et Monnaies ; Royaumes et Provinces ; Pays-Bas ; Matières ecclésiastiques ; Matières généalogiques.

Le titre original le plus ancien du Trésor des Chartes des comtes de Flandre est un diplôme de l'empereur Henri II, daté de Trèves la veille des ides de septembre de l'an 1008, par lequel ce prince accorde à Baldric, évêque de Liège, certains droits dans les forêts domaniales sises entre les deux Nèthes. Un rouleau de parchemin renferme la transcription faite au XIV^e^ siècle, du diplôme du roi Childebert III, daté du 12 mars 706, portant donation de la villa royale de Solesmes à l'abbaye de St-Denis. L'original sur papyrus se trouve aux Archives nationales à Paris. On peut dire que les pièces comprises sous la rubrique « Traités, trêves, négociations » et commençant à 1168, retracent toute l'histoire politique de la Flandre et des Pays-Bas, si intimement liée à celles de la France et de l'Angleterre pendant plus de six cents ans. La plupart de ces documents sont encore munis de leurs sceaux généralement en bon état de conservation. On admire surtout ceux de la comtesse Jeanne de Constantinople, des ducs Philippe le Hardi, Philippe le Bon et Charles le Téméraire qui sont de véritables œuvres d'art. Une autre curiosité sigillographique nous est offerte par la reconnaissance de Philippe le Bon comme gouverneur du Hainaut par les Etats de cette province, composés des représentants de la noblesse, du clergé et des bonnes villes, charte à laquelle ne sont pas appendus moins de 172 sceaux. Les Archives du Nord sont, d'ailleurs, si riches à ce point de vue, que le savant archiviste Demay a consacré un ouvrage en deux volumes in-f° à la description des sceaux qu'elles renferment et que c'est, en grande partie, au moyen des renseignements qui lui ont été ainsi fournis, qu'il a écrit son livre si intéressant sur le costume au moyen-âge d'après les sceaux.

Les Cartulaires — Les titres du Trésor des Chartes

Digitized by Google

avaient une telle importance pour la sauvegarde des intérêts des comtes de Flandre que, dès le XIII^e^ siècle, ils prirent la sage précaution de les faire transcrire sur des registres qu'on appelle cartulaires; 27 de ces cartulaires nous sont parvenus. Ce sont ceux dits de Flandre, de Louis de Male, le Cartulaire rouge, ceux de Namur, de Hainaut, de Malines, de Valenciennes, des Empereurs, de Cambrai, d'Artois et de la dame de Cassel. Tous les actes qu'ils renferment ont été analysés dans le tome II de l'Inventaire sommaire ainsi que ceux enregistrés dans les 82 registres dits des Chartes. C'étaient dans ces derniers que la Chambre des Comptes faisait insinuer tous les titres émanant des souverains des Pays-Bas. En 1680, Colbert frappé de l'importance qu'ils présentaient pour les intérêts financiers et domaniaux de la Couronne, les fit presque tous transcrire. Ces transcriptions forment aujourd'hui la collection dite des 182 Colbert à la Bibliothèque Nationale. C'est grâce à elles qu'ont pu être reconstitués les actes lacérés pendant la Révolution sur les registres des Chartes.

Les Registres de l'Audience. — Les 145 registres dits de l'Audience, dont le premier remonte à 1386 et le dernier s'arrête à 1661, forment une collection particulièrement intéressante pour l'histoire des mœurs des populations des Pays-Bas et du comté de Bourgogne. Dans ces registres ont été officiellement entérinées les lettres de rémission de peines, celles de rappel de ban, de légitimation, d'amortissement et d'octroi de privilèges, accordées par les ducs de Bourgogne et les rois d'Espagne. Toutes ces lettres ont été analysées dans le tome III de l'Inventaire. M^gr^ Dehaisnes leur a consacré, en outre, un curieux travail dans lequel il a fait ressortir tout l'intérêt qu'elles offraient pour étudier les mœurs et les sentiments des populations des Pays-Bas au milieu des désastres de la guerre, des crimes et des malheurs de toutes sortes qui les assaillirent pendant le cours des XV^e^ et XVI^e^ siècles.

La Recette générale des finances des Pays-Bas. — Les ducs

Digitized by Google

de Bourgogne instituèrent un officier chargé de centraliser toutes les recettes provenant de leurs revenus domaniaux et autres et de payer en même temps toutes les dépenses imputées sur ces revenus. Cet officier, appelé receveur général des finances, présentait un compte annuel de sa gestion, accompagné de pièces justificatives telles que mandements, quittances, etc. Ce compte était vérifié primitivement par la Chambre des Comptes de Dijon, puis plus tard par celles de Lille et de Bruxelles. Trois dépôts différents se partagent donc la collection des comptes de la Recette générale des Finances des Pays-Bas. De 1384 à 1419, ces comptes se trouvent à Dijon, de 1420 à 1699 à Lille et de 1700 à 1783 à Bruxelles. Les séries de Dijon et de Lille présentent des lacunes avec quelques comptes en double. Celle de Bruxelles est non seulement complète, mais elle comprenait des doubles qui, par suite d'un échange, sont entrés aux Archives du Nord. « Pour résumer en peu de mots l'utilité historique des comptes de la Recette générale des Finances, on y trouve régulièrement, dit M. Gachard, les noms et qualifications de la plupart des officiers attachés à la maison des princes ou revêtus de fonctions importantes dans l'Etat ; on sait combien souvent ces noms sont défigurés dans les chroniques et les mémoires : les noms des personnages envoyés en ambassades par les souverains avec indication de l'objet de leur mission ; les missions données dans l'intérieur du pays à des membres du gouvernement ou à des personnes attachées à la maison ou aux conseils du prince, avec les mêmes détails ; des détails du plus grand intérêt sur les chroniqueurs, les peintres, les sculpteurs, les musiciens attachés au service des princes, sur leurs ouvrages et leurs honoraires, enfin une foule d'autres mentions intéressantes dont la variété est trop grande pour qu'il soit possible d'en essayer l'énumération ».

« Il n'y a certainement pas de travail, ajoute l'éminent érudit, qui ferait entrer dans le domaine de l'histoire une masse plus considérable de faits nouveaux et curieux que

Digitized by Google

celui qui aurait pour objet le dépouillement systématique des comptes de la Recette générale des Finances ; mais cet ouvrage n'exigerait pas seulement un temps fort long ; il faudrait encore que celui qui en serait chargé fût versé dans la connaissance de nos annales ; qu'il fût doué de beaucoup de discernement et de l'esprit d'analyse, afin de n'extraire que les faits en valant la peine et de donner à ces extraits une forme à la fois laconique et claire ».

Depuis 1841, époque où l'archiviste de Bruxelles a écrit son rapport sur les archives de la Chambre des Comptes de Lille, les comptes et les pièces comptables de la Recette générale des Finances ont été analysés par mon regretté prédécesseur et par moi, et leur inventaire forme les tome IV, V et VI du Catalogue général des Archives du Nord. C'est en s'inspirant de la méthode exposée plus haut qu'il a été procédé à ce travail. On peut dire qu'il a donné, en effet, une ample moisson de renseignements authentiques et inédits sur les personnages politiques, les événements militaires, les arts, les lettres et les sciences du XV^e^ au XVII^e^ siècle. Je me contenterai de citer ici ceux qu'on y a recueillis sur le sculpteur Beauneveu, les peintres Jean Bellegambe, van Orley, Pourbus, Otto Venius, Rubens et les missions diplomatiques qui avaient été confiées à ce dernier.

Les Comptes de l'Hôtel.— Malgré les pertes considérables que cette collection a éprouvées à l'époque de la Révolution, les comptes et autres documents concernant l'administration de l'hôtel ou maison princière des comtes de Flandre et de Hainaut, des seigneurs et dames de Cassel, des ducs de Bourgogne et des gouvernantes des Pays-Bas, ne présentent pas moins d'intérêt que ceux de la Recette générale des Finances. Ainsi nous possédons encore la plus grande partie des états journaliers de l'hôtel des ducs de Bourgogne. Ces états appelés aussi écrous, consistent en de longues bandes de parchemin sur lesquelles on inscrivait d'abord, avec la date et le nom de la localité où se trouvait le Duc,

Digitized by Google

les noms des personnages princiers, ambassadeurs, etc., qui avaient été reçus et traités à la Cour. Ces renseignements sont déjà très précieux en ce qu'ils permettent d'établir exactement l'itinéraire des ducs de Bourgogne pendant leurs campagnes et en ce qu'ils fixent d'une manière incontestable les dates d'événements politiques d'une certaine importance comme le séjour des rois de France, entre autres de Louis XI à Hesdin et à Péronne, et les mariages des membres de la famille ducale. Puis chaque état journalier donne l'énumération des dépenses faites par les cinq offices de l'hôtel : la paneterie, l'échansonnerie, la cuisine, la chambre et la fourrière. On a donc ainsi les menus quotidiens des repas des ducs et des personnages de leur suite.

Les piquants détails que l'on rencontre dans les états journaliers ne sont pas dépourvus d'intérêt pour la connaissance des mœurs et la civilisation d'une époque, Il y a, en effet, un peu de vérité dans la boutade de Brillat-Savarin ; « Dis-moi ce que tu manges et je te dirai ce que tu es ». En outre, ces états fournissent aussi de précieux renseignements à l'histoire économique et commerciale.

Permettez-moi de vous donner à l'appui, le détail de la dépense de l'hôtel du duc Philippe le Bon à Hesdin, le mercredi 28 septembre 1463, jour où y arriva le roi Louis XI qui y resta jusqu'au 19 octobre suivant. Au château de Hesdin se trouvaient alors, avec le duc et la duchesse de Bourgogne, la duchesse de Bourbon et ses filles et une suite nombreuse de gentilshommes et d'officiers qui avaient accompagné le Roi. Aussi on ne consomma pas moins en cette journée de : 64 douzaines de pains blancs, 70 douzaines de pains bruns, 27 muids de vin de Beaune, 1 quartier, une cuisse, une poitrine, et 5 pièces de bœuf, 47 livres de lard, 1 demi-veau, 10 moutons, 16 gigots, 5 porcs et 2 langues de porc, 14 lapins, 9 perdrix, 1 chapon gras, 3 chapons de palier, 153 poulets, 31 paires de pigeons, 2 fromages, 200 œufs, 150 écrevisses, 20 plies, 6 carrelets, 10 paires de soles, 17 rougets, 1 demi-cent de harengs frais, 2 plats de

Digitized by Google

four, sorte de crême renversée, pour le Duc qui, encore convalescent d'une grave maladie, était au régime et ne pouvait qu'assister, sans y prendre part, aux banquets qu'il offrait à son hôte royal. Le total de la dépense des cinq offices de l'hôtel dans cette journée s'éleva à la somme de 113 livres valant approximativement 5.000 francs de nos jours.

Comme on le voit cette cuisine princière du XV^e^ siècle brillait plutôt par l'abondance que par la finesse ; elle prouve surtout que Flamands et Bourguignons rivalisaient sous le point de vue de l'ampleur et de la solidité d'estomac. Au contraire, en 1571, le président de la Chambre des Comptes, Cuvelier, offrit à ses hôtes, à l'occasion du mariage de sa fille, un dîner dont les deux services, les entremets et le dessert, appelé alors *issue*, se distinguent par la délicatesse des mets. Les perdrix bouillies à la moelle de bœuf, les paons rôtis, les pâtés de pluviers, les chapons à la gelée d'amandes, les langues de mouton au vin d'Espagne, les jambons de Mayence à la moutarde sucrée, les pâtés d'oranges et les tartes de melon montrent que, depuis un siècle, la cuisine avait fait de grands progrès comme toutes les autres branches du luxe.

Parmi les pièces justificatives des comptes de l'hôtel, on remarque aussi : les inventaires et états des bijoux des comtes de Flandre, des ducs de Bourgogne et des princes de la maison d'Autriche, entre autres de ceux du duc Philippe le Bon et de l'empereur Maximilien ; de leurs peintures, statuettes et missels ; de leurs draps d'or, d'argent et de soie, linges, dentelles, fourrures et objets de toilette; de leurs armes, armures et harnais de guerre. Ces documents sont si précieux pour l'histoire des arts et des artistes dans les Pays-Bas, qu'ils ont été pour la plupart publiés in-extenso dans les tomes VII et VIII de l'Inventaire des Archives du Nord. Ce dernier volume renferme, en outre, l'analyse des comptes et pièces comptables de la Recette de l'Artillerie et de la Trésorerie des Guerres dont le dépouillement a fait

Digitized by Google

découvrir des billets autographes de l'archiduc Maximilien, très curieux pour l'histoire de ses campagnes contre les Flamands révoltés. Je ne citerai que celui où, s'exprimant dans un mauvais français semé d'expressions tudesques, il reproche à son receveur Laurent Le Mitre de le laisser sans artillerie ; il sera, dit-il, obligé de livrer bataille, le lendemain, sans avoir reçu celle qu'il lui a demandée depuis un mois ; aussi il lui promet, en parole de prince, que, s'il est battu par sa faute, il le bannira de ses États et confisquera ses biens.

Je vous ferai passer rapidement sur les sections de la Chambre des Comptes relatives aux recettes, bailliages et châtellenies de la Flandre, du Hainaut et de l'Artois, pour arriver à la collection si importante des Lettres-Missives, qui comprend toute la correspondance politique et diplomatique des ducs de Bourgogne, des archiducs d'Autriche, des gouverneurs et gouvernantes des Pays-Bas. La série remonte aux premières années du XV^{e} siècle. Il convient de vous y signaler, d'abord, la lettre par laquelle Jeanne d'Arc en un style empreint du patriotisme et du sentiment chrétien les plus purs, engage le duc Philippe le Bon à faire la paix avec le roi Charles VII qui, de son côté, est prêt à la faire avec lui dans des conditions honorables. Elle les prie l'un et l'autre de se pardonner leurs injures réciproques et supplie le duc de Bourgogne de ne plus guerroyer contre le saint royaume de France, car c'est, dit-elle, guerroyer contre Jésus-Christ qu'elle invoque comme son *droicturier* ou légitime seigneur. Cette lettre est datée de Reims, le dimanche 17 juillet 1429, jour du sacre de Charles VII. C'est dans ce document qu'apparaît clairement, pour la première fois, l'idée d'une patrie française indépendante de la personne du Roi, patrie que Jeanne d'Arc désigne par la belle expression de *saint royaume de France* qu'elle répète à différentes reprises. Il a été publié par de Barante dans son Histoire des ducs de Bourgogne, par Michelet, par M. Wallon dans son Histoire de Jeanne d'Arc, puis plus exactement dans l'ouvrage intitulé Musée des Archives

Digitized by Google

départementales où il a été même reproduit en fac-simile par l'héliogravure.

La période pour laquelle la collection des Lettres-Missives offre le plus d'intérêt au point de vue politique est sans contredit le XVI^e^ siècle. Nulle part peut-être, dit le D^r^ Le Glay, on ne trouverait plus de documents curieux sur le règne de Charles-Quint et sur l'époque des troubles religieux. Jean Godefroy est le premier qui ait signalé au public cette correspondance diplomatique si piquante qui révèle tant de faits, tant de variations politiques. Il publia les Lettres de Louis XII et du cardinal d'Amboise relatives à la Ligue de Cambrai et une édition des Mémoires de Philippe de Comines accompagnée de pièces justificatives puisées à la même source. Plus tard, le professeur Mone copia et publia toutes les lettres relatives aux affaires d'Allemagne et à l'élection de Charles-Quint à l'Empire; le D^r^ Le Glay : la Correspondance de l'empereur Maximilien et de l'archiduchesse Marguerite, sa fille, gouvernante des Pays-Bas; la Correspondance de cette princesse avec ses amis et les Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche durant les premières années du XVI^e^ siècle.

Quant à la correspondance relative aux troubles religieux de la dernière moitié du XVI^e^ siècle, elle consiste dans une quantité de missives originales écrites par les chefs des deux partis qui divisaient alors la France. Mignet est venu la compulser lui-même aux Archives du Nord lorsqu'il préparait ses ouvrages sur Antoine Perez et Philippe II, sur Charles-Quint, son abdication, son séjour au couvent de Yuste et sa mort. Il en fit prendre de longs extraits qui furent imprimés comme pièces justificatives. Enfin le savant et regretté archiviste du royaume de Belgique, M. Gachard, dont j'ai si souvent prononcé le nom, a publié des analyses et des extraits de cette correspondance dans son Rapport sur les archives de l'ancienne Chambre des Comptes de Lille.

Vous voudrez bien m'excuser de m'être étendu, trop

Digitized by Google

longuement peut-être à votre gré, sur ces archives qui constituent le fonds le plus important à tous les points de vue de notre dépôt départemental. Nous allons donc nous hâter de parcourir les autres fonds et séries et je vous signalerai rapidement, en passant, les documents les plus curieux qui s'y trouvent.

Dans la série B (Cours et Juridictions), nous rencontrons encore les anciennes archives du bailliage de Lille, de ceux d'Avesnes et de Bouchain et une partie de celles du Parlement de Flandre, installé d'abord à Tournai, puis transféré définitivement à Douai après une courte étape à Valenciennes. La partie la plus intéressante de ces archives comprenant les registres ayant servi à l'insinuation des arrêts et actes extraordinaires, est restée déposée au greffe de la Cour d'appel de Douai qui n'a remis aux Archives départementales que les sacs des procureurs renfermant les pièces produites dans les procès.

Avec la série C (Administrations provinciales), nous trouvons installés dans une vaste salle du second étage les papiers provenant du Bureau des Finances que Louis XIV avait établi à Lille pour remplacer la Chambre des Comptes. Ce Bureau était constitué par deux trésoriers pour l'administration du domaine, deux receveurs pour percevoir les impôts, un garde du trésor, un greffier et un huissier. Il existe un inventaire manuscrit de ce fonds ainsi que de ceux des Intendances de la Flandre Wallonne, de la Flandre Maritime, du Hainaut et du Cambrésis, faisant aussi partie de cette série.

La série D (Instruction publique) est peu riche aux Archives du Nord, car les titres et papiers de l'ancienne Université de Douai, fondée par Philippe II, roi d'Espagne, en 1571, ont été dispersés au moment de la Révolution. On n'en a conservé qu'une faible partie ainsi que les papiers provenant de quelques établissements annexés à cette Université : ceux des séminaires du Roi, des Nobles, de la Motte, de la

Digitized by Google

Torre, des Irlandais, d'Hennin, des collèges de St-Waast à Douai, des Hibernois à Lille et du collège de Valenciennes.

La série E (Féodalité ; familles ; communes et notaires) est, au contraire, assez considérable par suite de réintégrations et d'acquisitions récentes. C'est d'abord un beau fonds de titres intéressant les anciennes familles de la Flandre et du Hainaut provenant des confiscations faites en vertu des lois sur les émigrés. On y remarque de nombreuses généalogies avec armoiries et blasons coloriés. Puis vient une collection de registres terriers, actes passés devant les échevins, pièces de procédure et documents divers intéressant plus de 400 communes du département.

En 1886 et en 1890, la série E s'est enrichie des anciens titres du marquisat d'Aigremont qui s'étendait sur le territoire d'Ennevelin et d'autres villages de la Pevèle et de ceux de la baronnie de Crèvecœur dans le Cambrésis. Ces derniers ont été acquis, avec beaucoup d'autres documents relatifs aux communes de l'arrondissement de Cambrai, des héritiers de M. Delattre qui en avait formé une belle collection. Parmi eux se trouvent la charte communale ou loi de Crèvecœur, belle pièce latine datée de 1219 et la loi de Clary, rédigée en langue vulgaire et datée de 1240. Ces deux chartes inédites jusqu'alors ont été publiées avec des notes historiques sur Crèvecœur et Clary.

Enfin, on remarque encore dans la série E, 26 registres renfermant les statuts des corporations d'arts et métiers, des villes de Lille, Douai et Cambrai et les délibérations de la Chambre de Commerce de Lille de 1715 à 1790.

C'est ici le lieu de mentionner le fonds important du Tabellion de Lille ou collection des minutes des notaires de la châtellenie de Lille, dont les plus anciennes remontent au XVI^{e} siècle et les plus récentes à l'an VIII. Ce fonds rentre bien, en effet, dans la série E, mais la Chambre des Notaires de l'arrondissement de Lille, tout en autorisant le dépôt aux Archives départementales, a entendu s'en réserver la nue-propriété avec le droit d'autoriser la délivrance des expédi-

Digitized by Google

tions des actes intéressant les particuliers et qui sont fréquemment consultés, car ils constituent encore de nos jours des titres de propriété. Il existe des répertoires manuscrits de la série E et du Tabellion permettant de retrouver facilement les actes demandés,

Je ne citerai dans la série F (Fonds divers se rattachant aux Archives civiles) que les collections de documents formées par les Godefroy et par le président Errembault qui ont été léguées ou acquises par les Archives départementales.

Nous arrivons maintenant aux archives ecclésiastiques très considérables dans le Nord par suite du grand nombre, de l'antiquité et de la richesse des établissements religieux qui se trouvaient dispersés sur le territoire des Flandres, du Hainaut et du Cambrésis. L'heure nous presse et je ne pourrai que vous faire passer en revue très rapidement les archives qui en proviennent.

Dans la série G (Clergé régulier) on remarque les titres de l'évêché de Cambrai, devenu archevêché en 1560. Ils constituent un des fonds ecclésiastiques les plus riches, non seulement de la France, mais de toute l'Europe. On y compte 53 diplômes antérieurs à l'an 1100. Le plus ancien est celui par lequel l'empereur Louis-le-Débonnaire confirma les privilèges et droits temporels accordés aux évêques de Cambrai par ses prédécesseurs Charlemagne et Pépin. Ce diplôme original est daté d'Aix-la-Chapelle, le 17 des calendes de mai de la troisième année du règne de l'empereur Louis, c'est-à-dire du 15 avril 817. Il compte donc plus de mille ans et, malgré cela, il est encore assez bien conservé et muni de son sceau plaqué, en cire brune, portant la tête laurée de l'Empereur avec la légende : XPE PROTEGE HLVDOVVICVM IMPERATOREM. On remarque aussi dans le monogramme du nom du prince placé au bas du texte, le trait tracé par l'empereur lui-même avec le *calamus* ou roseau et qui, avec le sceau et les notes tironiennes du chancelier, garantissaient au titre son authenticité.

Digitized by Google

Dans le même fonds de l'évêché de Cambrai se trouvent aussi d'autres donations originales des rois Lothaire (860), Charles-le-Chauve (869), Charles-le-Simple (911), des empereurs Othon Ier et Othon III, Frédéric II, Henri VII et Charles IV. Ces derniers ont conservé leurs sceaux pendants ou bulles en or. La bulle d'or du diplôme de Charles IV de 1377 est d'un travail très artistique qui en fait un véritable petit chef-d'œuvre d'orfèvrerie.

Permettez-moi de vous signaler aussi une curieuse reconnaissance des droits seigneuriaux dus, en 1275, aux évêques de Cambrai par les habitants de cette ville, de celle du Cateau et d'autres localités du Cambrésis. Elle est transcrite sur un registre dont les feuillets de parchemin sont illustrés de nombreuses vignettes représentant les divers objets ou denrées sur lesquels étaient perçus les droits, entre autres des instruments aratoires, des meubles, des animaux domestiques, etc. Ces vignettes fournissent de précieux renseignements sur l'état de l'agriculture, du commerce et de l'industrie à Cambrai au XIIIe siècle.

Enfin ce fonds conserve aussi une partie de la correspondance de Fénelon relative à l'administration spirituelle et temporelle du diocèse de Cambrai, avec plusieurs lettres autographes de l'éminent prélat. L'une d'entre elles, concernant une question de cérémonial à propos d'un Te Deum qui devait être chanté en présence du cardinal-prince de Bavière, montre que le doux Fénelon savait, à l'occasion, se montrer ferme et énergique pour maintenir ses droits et ses prérogatives.

Les archives des autres établissements religieux, tant séculiers que réguliers, se distinguent aussi par le nombre et l'état de bonne conservation en général des titres qu'elles renferment. Je ne citerai que celles : de la collégiale St-Pierre de Lille dont nous avons encore le diplôme original de fondation, donné en présence du roi Philippe Ier, en 1066 ; — de la collégiale St-Amé de Douai avec un diplôme original du comte Baudouin IV, le Barbu, en date

Digitized by Google

de 1024 ; — des collégiales St-Géry et Ste-Croix de Cambrai avec des titres du XI^e^ siècle ; — des abbayes de St-Aubert et du St-Sépulcre de Cambrai, de St-André du Cateau, d'Anchin, de Marchiennes, d'Hasnon dont les chartes originales remontent aussi au X^e^ ou au XI^e^ siècle.

En outre, trente cartulaires renferment la transcription des actes les plus importants des fonds ecclésiastiques. Ceux des abbayes de St-Amand, de Marchiennes et de Vaucelles datent du XIII^e^ siècle et sont remarquables par la régularité et l'élégance de leur écriture ainsi que par les lettrines qui ornent leur texte et qui représentent des prélats, des princes et des chevaliers.

Toutes les archives des établissements religieux sont régulièrement classées et il en existe des répertoires qui facilitent les recherches. Leurs titres les plus anciens et les plus importants ont, d'ailleurs, été publiés et elles ont fourni les matériaux de nombreuses monographies ou histoires locales.

Le visiteur ne quittera pas les Archives sans jeter un coup d'œil rapide sur la collection des registres et documents se rapportant à la période révolutionnaire et qui forme la série L. On y remarque la série des délibérations du Conseil général et du Directoire exécutif du département du Nord et de ceux des districts, des registres et agendas contenant la correspondance et les arrêtés de ces corps. Tous ces registres sont classés et inventoriés ainsi que les portefeuilles renfermant les minutes et les pièces diverses émanant de l'autorité centrale, entre autres, la correspondance et les arrêtés des représentants du peuple en mission dans le Nord. On y trouve de nombreuses et intéressantes dépêches de Carnot, de Lesage-Senault, d'Isoré, de Berlier, de Merlin de Douai et surtout de Florent-Guyot, qui envoyé deux fois en mission dans le Nord, avant et après le IX thermidor, sut dans ces temps difficiles, administrer avec prudence et modération et préserver le département des excès de la Terreur,

Digitized by Google

La plupart des documents présentant un intérêt historique compris dans cette série, ont été insérés dans l'ouvrage : la *Défense Nationale dans le Nord de* 1792 *à* 1802, publié aux frais du Conseil général du Nord à l'occasion du Centenaire de 1789.

Et maintenant que vous avez parcouru avec moi les six grandes salles renfermant les chartes, cartulaires, titres et papiers qui constituent les Archives du Nord, il me reste à espérer que cette rapide visite aura suffi pour vous montrer que ce n'était pas sans raison que le département était heureux et fier de les posséder et n'hésitait pas à faire des sacrifices pour en assurer la conservation et le classement. En ce qui concerne les archives modernes de 1800 jusqu'à nos jours, il est inutile d'insister sur l'utilité, en quelque sorte matérielle, qu'elles présentent pour le maintien des droits de l'Etat, des communes, des établissements publics et des particuliers.

Mais vous vous demandez peut-être pourquoi l'on conserve si précieusement les archives anciennes qui, dans l'esprit d'un certain nombre de personnes, ne peuvent servir qu'à donner satisfaction à une vaine curiosité rétrospective. Est-ce que les récits des chroniqueurs contemporains ou des historiens qui ont écrit après eux, ne sont pas suffisants, selon elles, pour nous faire amplement connaître le passé ? Je suis loin de contester que les chroniqueurs constituent la principale source de l'histoire du moyen-âge, surtout si l'on ne s'en tient qu'aux faits et aux événements. Ces chroniques offrent souvent, d'ailleurs, une certaine valeur au point de vue littéraire et pour l'étude de la formation de la langue française, ce qui en double l'intérêt. Mais l'histoire ne consiste pas uniquement dans le récit des batailles, des sièges des villes, des avènements au trône des souverains, des mariages princiers, des fêtes royales et des intrigues de cour. Elle comporte aussi la connaissance des institutions, des mœurs, des usages, des conditions de la vie matérielle, morale et intellectuelle des peuples et des nations. Or, sans

Digitized by Google

compter que très souvent les documents fournis par les archives servent à confirmer, contrôler ou rectifier les assertions des chroniqueurs, c'est grâce à eux seulement qu'on peut étudier, d'une manière approfondie, les conditions de la vie des générations qui nous ont précédés ; se rendre compte comment, à force de travail, d'énergie et de patience, nos ancêtres ont réussi à améliorer leur sort, fixé leurs droits et leurs devoirs sociaux, conquis les moyens matériels et moraux nécessaires pour s'avancer de plus en plus dans la voie de la civilisation et du progrès.

Si l'on n'avait pour connaître cette histoire intime de la vie des peuples que les récits des auteurs qui ont retracé leurs annales, nous l'ignorerions bien souvent presque complètement.

Ainsi, si vous me permettez de citer quelques exemples, que saurait-on de l'histoire des Babyloniens et des Egyptiens, si l'on s'en tenait aux récits de Bérose, de Manéthon, d'Hérodote et de tous les auteurs grecs ou latins qui n'ont fait, en général, que les reproduire? On connaîtrait la succession plus ou moins complète des souverains qui ont régné sur ces peuples, les conquêtes qu'ils ont faites, les révoltes qu'ils ont réprimées, les drames qui se sont passés dans les familles royales ; mais rien ou très peu de choses, des croyances religieuses de ces peuples, de leurs institutions politiques et judiciaires, de leur droit, de leurs mœurs, de l'état de leur agriculture et de leur industrie. Au contraire, grâce à la découverte dans les ruines de Ninive d'un véritable dépôt d'archives consistant en plus de 3.000 briques ou stèles de terre cuite sur lesquelles sont tracés en caractères cunéiformes des contrats de vente, d'échange, de donation et de bornage de propriétés, des condamnations à des indemnités et même des sentences pénales, on a pu reconstituer en grande partie le droit civil et criminel des Assyriens et comprendre quel devait être l'état social de ces antiques populations.

En Egypte, les nécropoles et les hypogées peuvent être

Digitized by Google

aussi considérés comme de véritables dépôts d'archives. Avec les momies, généralement dans un parfait état de conservation, on y trouve les bandelettes qui les entourent et qui sont couvertes d'inscriptions hiéroglyphiques et de dessins nous faisant connaître la vie du défunt, qu'il ait été pharaon, grand seigneur, simple artisan ou paysan, depuis le berceau jusqu'à la tombe, entrant dans les plus grands détails sur les fonctions qu'il a pu remplir, sur la profession qu'il a pu exercer. Tous les renseignements recueillis ainsi depuis un siècle, ont renouvelé l'histoire d'Egypte que l'on connaissait si imparfaitement d'après les récits des historiens anciens.

Est-ce que même pour l'antiquité romaine, la découverte de Pompeï et d'Herculanum, celle des belles mosaïques de Timgad et de Tebessa et des nombreuses inscriptions dont le peuple-roi et plus tard les empereurs ont semé le sol de l'Europe, de l'Asie et du Nord de l'Afrique, n'ont pas permis de pénétrer plus profondément dans la connaissance des mœurs, des institutions et des conditions de la vie sociale et matérielle des Romains ? Ceux-ci avaient bien comme les Grecs, des dépôts d'archives placés généralement dans les temples, et dans lesquels on conservait les actes publics ou privés les plus importants. Quelques senatus-consultes gravés sur des tablettes de bronze provenant de ces temples nous sont même parvenus. Mais la fragilité de la matière sur lesquels ces actes étaient écrits ordinairement, le papyrus, a amené la presque totale destruction de ces archives. Ce qui rend toutefois cette perte moins sensible, c'est que ces documents ou fastes, comme on les appelait à Rome, avaient servi de matériaux aux historiens de l'antiquité. Pour ne citer que les principaux parmi ceux-ci, il est certain qu'Hérodote, Thucydide, Polybe, Tite-Live, Salluste et Tacite, avaient consulté les archives officielles et les documents qu'elles renfermaient avant d'écrire les chefs-d'œuvre de narration élégante et facile, de profondeur et de verve qu'ils nous ont laissés et qui resteront toujours des modèles

Digitized by Google

incomparables pour tous ceux que tentera l'art difficile d'écrire l'histoire.

La période du haut moyen-âge ne nous a été racontée que par des chroniqueurs au style sec et incorrect. Il faut arriver jusqu'aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles pour trouver avec Joinville et Froissart, quelque charme à la lecture des chroniques. En revanche, le moyen-âge nous a laissé en grande abondance des chartes, des cartulaires, des hagiographies qui comblent en partie les lacunes et les obscurités de ses historiens. C'est grâce à ces documents, au capitulaire *de Villis* et au polyptique d'Irminon, par exemple, qu'on a pu se rendre compte comment s'était établi le système féodal, comment l'esclavage antique s'était transformé en servage, enfin quelle était la condition des personnes et des biens au VIII^e^ siècle.

Si l'on en était réduit au témoignage des chroniqueurs pour étudier le grand mouvement qui, à la fin du XI^e^ siècle et surtout pendant le XII^e^ siècle, entraîna les communes de la région du Nord à s'affranchir du joug de leurs seigneurs, il nous serait impossible de le comprendre. C'est à peine, en effet, si un chroniqueur contemporain, Guibert de Nogent, y fait allusion dans une phrase restée célèbre où il exprime toute l'aversion qu'éprouvait le haut clergé contre ce nom nouveau de commune. Les chartes ou lois communales conservées dans les archives ont permis, au contraire, de suivre le développement de ce grand mouvement depuis son origine jusqu'à son complet épanouissement

Augustin Thierry a su faire jaillir la lumière latente en quelque sorte sous ces poudreux documents, en les interprétant avec une pénétration merveilleuse, comme s'il les eût frappés avec une baguette magique. Ses histoires de la constitution des communes de Cambrai, de Laon et d'Amiens, son essai sur la formation et les progrès du Tiers-Etat, ont été composés presque uniquement avec des pièces provenant des Archives départementales et communales ; ce qui ne les empêchera pas de demeurer des modèles de

Digitized by Google

perspicacité dans la recherche de la vérité historique, de science et d'art à la fois dans la mise en œuvre des documents et dans la composition littéraire, enfin de clarté et d'élégance sous le point du vue du style.

Le savant historien avait reçu des Archives du Nord les transcriptions d'un grand nombre de chartes sur l'origine, les droits et les privilèges des communes de notre région. Ces communications valurent à nos Archives une mention très élogieuse dans la préface de l'Essai sur le Tiers-Etat.

Au cours de la visite que nous venons de faire j'ai, d'ailleurs, appelé souvent votre attention sur les nombreux et importants ouvrages à la publication desquels les Archives du Nord ont contribué pour une large part. Je crois donc inutile d'insister davantage sur l'intérêt qu'elles présentent pour l'histoire nationale, régionale et locale. Les documents qu'elles fournirent au grand historien de l'affranchissement des communes, attestent, en effet, que les populations de la plus grande partie du territoire des Flandres, du Hainaut et du Cambrésis, étaient restées françaises par la communauté de la langue, des mœurs et des institutions, malgré les circonstances politiques qui les avaient séparées du Royaume de France.

Je ne puis mieux faire que de terminer sur cette remarque, en ajoutant que si elles n'avaient pas été françaises de cœur et de sentiment, ces populations n'auraient pas accueilli aussi facilement la conquête de 1667, ne se seraient pas si rapidement fondues dans l'unité nationale et n'auraient pas montré qu'elles entendaient bien n'en être plus détachées. ainsi qu'elles le firent avec tant de courage et d'amour de la patrie, en 1708 et en 1792, lors des deux sièges de Lille et de l'invasion autrichienne.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

ET

SUR LES CONCOURS

(ANNÉE 1897)

Par M. THÉODORE BARROIS, Secrétaire Général.

MESDAMES, MESSIEURS,

L'année qui vient de s'écouler a été cruelle entre toutes pour la Société des Sciences, tant par le nombre que par la qualité des membres qu'elle a perdus. Ceux d'entre vous qui nous font l'honneur de suivre ces réunions solennelles se souviennent sans doute des circonstances particulièrement douloureuses qui accompagnèrent celle de l'an dernier. La Société venait de perdre son Président aimé, M. Moy, et pour bien marquer la place qu'il tenait parmi nous, il avait été décidé que son siège resterait inoccupé. « Ce fauteuil demeuré vide — disait M. le Vice-Président Folet en ouvrant la séance —, le silence remplaçant cette voix éloquente éteinte aujourd'hui pour jamais, attesteront mieux que de longs discours les regrets profonds que nous laisse la mort prématurée de notre ami ».

Quel éloge saurait, en effet, valoir celui-là ! Et, comme

Digitized by Google

pour mieux exprimer la sincérité de ces regrets, tout en en adoucissant l'amertume, nous avons appelé à remplacer M. Moy parmi nous, le collègue affectionné qui l'a plus intimement aimé et pénétré, celui dont la parole autorisée a su fixer, en des termes émus et touchants, le souvenir du poète délicat et de l'homme de bien que fut M. Moy.

Trois anciens présidents ont également succombé au cours de l'année 1897 : M. Wannebroucq, Mgr Dehaisnes et M. Viollette ; de plus, nous avons eu à déplorer la perte de M. Drumel, membre titulaire, et de M. Victor Mottez, membre correspondant.

M. Wannebroucq, doyen honoraire de la Faculté de Médecine, qui présida la Société des Sciences en 1891, appartenait à notre Compagnie depuis vingt ans. Est-il besoin de vous rappeler la grande place qu'il a tenue dans le corps médical de notre ville, dont il était un des représentants les plus distingués et les plus respectés ? Appelé à diriger, en 1880, en qualité de doyen, les destinées de notre jeune Faculté de Médecine, il déploya, dans ces délicates fonctions, un dévouement, une droiture, une fermeté et une courtoisie que tous se sont plus à proclamer. Qu'il soit permis aujourd'hui à un de ses anciens élèves, devenu plus tard son collègue, de rendre un suprême hommage à ce Maître qui incarnait l'honneur et la dignité professionnels.

Lorsqu'il y a dix ans, la Société des Sciences appela Mgr Dehaisnes aux honneurs de la présidence, nous venions d'être nommé, en même temps, Secrétaire Général. Durant l'année que nous passâmes ainsi côte à côte, si l'on peut dire, et au cours des relations plus intimes qui s'ensuivirent, nous eûmes l'occasion d'apprécier la haute valeur de notre vénéré collègue, et notre déférente sympathie se doubla d'une profonde estime. Les communications de Mgr Dehaisnes étaient toujours attendues avec impatience et écoutées avec intérêt, car elles ne

Digitized by Google

manquaient pas d'éclairer ou de fixer définitivement un point douteux d'art ou d'archéologie. Ses savants et importants travaux sont trop connus, d'ailleurs, pour que j'insiste davantage, mais laissez-moi vous dire simplement combien Mgr Dehaisnes était aimé et respecté parmi nous pour sa courtoisie affable et pour son exquise urbanité : longtemps encore revivront, dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu, le bon sourire et le regard accueillant de l'éminent prélat.

Après ces coups répétés qui nous enlevaient, en quelques semaines, M. Moy, M. Wannebroucq et Mgr Dehaisnes, nous pouvions espérer que la Mort, fatiguée de frapper, nous laisserait enfin quelque répit. Il n'en était rien, et nous avions bientôt le regret de voir disparaître brusquement encore un de nos anciens présidents, M. Viollette. Entré à la Société des Sciences en 1858, M. Viollette était un de nos plus anciens membres titulaires, et, dès 1875, il avait été appelé au fauteuil de la présidence. Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, sa carrière universitaire avait été des plus brillantes : ses collègues de la Faculté des Sciences l'avaient élevé, en 1878, au décanat, fonctions qu'il conserva durant dix années consécutives. Les recherches de M. Viollette sur la sélection des betteraves, sur les matières grasses, sur l'analyse des beurres et de la margarine lui avaient acquis une juste renommée ; souvent il en avait réservé la primeur à ses collègues de la Société des Sciences, parmi lesquels il ne comptait que des sympathies et qui accueillirent, avec d'unanimes regrets, la nouvelle inattendue de son décès.

A peine étions-nous remis de ce dernier deuil que nous apprenions la mort de M. Drumel, doyen honoraire de la Faculté de Droit, sénateur des Ardennes. M. Drumel était des nôtres depuis 1889, et bien que nous n'eussions le plaisir de le voir qu'à intervalles éloignés, surtout dans ces dernières années, retenu qu'il était par ses fonctions

Digitized by Google

politiques, il avait su se créer de solides amitiés et s'attirer l'estime de tous par sa droiture et sa cordialité : aussi sa perte a-t-elle été vivement ressentie de tous ses collègues.

Mentionnons enfin, pour clore cette longue liste nécrologique, le décès de M. Victor Mottez, peintre de talent, qui, en qualité de membre correspondant, faisait partie de notre Société depuis plus de trente-cinq ans.

Un dernier vide s'est fait dans nos rangs, mais, heureusement, pour des raisons d'un ordre tout différent. M. Paul Chapuy, Ingénieur des mines, nous a quittés pour aller occuper, à Lisbonne, le poste de Directeur général de la Compagnie royale des chemins de fer portugais, nous restant toutefois attaché comme membre correspondant. Avec tous nos regrets de voir s'éloigner un collègue aussi brillant et aussi distingué, nous adressons à M. Chapuy l'expression de nos plus sympathiques souvenirs.

Je ne veux point vous laisser plus longtemps sous cette impression de tristesse et je me hâte de vous dire que nous avons eu aussi nos joies.

Trois de nos collègues ont reçu le ruban de la Légion d'honneur : M. Damien, le savant professeur de physique de la Faculté des Sciences ; M. Finot, l'érudit archiviste dont vous venez d'applaudir l'intéressant et instructif discours ; M. Carlos Batteur enfin, autrefois un de nos pensionnaires Wicar à Rome, et qui, devenu aujourd'hui un de nos architectes les plus renommés et les plus courus, trouve encore le temps de commander dignement le corps de nos canonniers sédentaires.

Le titre si envié de correspondant de l'Académie des Sciences a été décerné à M. Souillart pour ses beaux travaux sur l'astronomie : légitime récompense d'une longue carrière tout entière consacrée au culte pur de la Science.

M. Gosselet a vu s'ajouter une distinction de plus à celles, si nombreuses déjà, qui sont venues justement l'honorer : il

Digitized by Google

a été nommé Docteur *honoris causâ* de l'Université de Louvain.

M. Quarré-Reybourbon, notre dévoué Trésorier, dont vous connaissez tous les travaux pleins d'intérêt sur l'histoire locale, a obtenu le prix Montaudon de la Société des Études historiques de Paris.

Enfin, M. Vandenbergh a été l'objet, de la part de la Société centrale des Architectes, d'une récompense des plus recherchées : la grande médaille d'or de la fondation Guérinot.

A tous nos collègues, nous renouvelons publiquement nos bien sincères félicitations.

Tous les ans, le rapporteur a le plaisir de vous signaler quelque nouvelle libéralité, venue de généreux donateurs, qui permet à la Société d'augmenter le nombre ou la variété de ses récompenses. Nous sommes heureux de constater que la tradition s'est maintenue, et nous vous prions de vous joindre à nous pour remercier M. Max Brame, conseiller général, et notre collègue M. Gustave Dubar.

Grâce au versement d'une somme de mille francs, fait par M. Max Brame, la Société a pu fonder, à perpétuité, une nouvelle médaille à décerner aux vieux serviteurs de la famille et de l'industrie ; elle en a été d'autant plus heureuse que, par suite de la suppression d'une partie de ses ressources, elle s'était vue obligée, bien à regret, de diminuer le nombre de ces médailles pourtant si appréciées de nos braves travailleurs.

Dans le but louable d'encourager l'épargne, M. Gustave Dubar nous a remis une somme de trois cents francs, destinée à instituer, trois années durant, des récompenses à distribuer tant aux fonctionnaires des Sociétés de Vingt de l'arrondissement de Lille, qu'à ceux qui ont le plus contribué à créer et à développer ces mêmes Sociétés. Vous verrez dans un instant que ces récompenses ont été chaudement disputées.

Digitized by Google

C'est une tradition de rappeler ici, en un bref énoncé, les communications qui ont été faites en séance par nos membres titulaires ; en voici la liste :

Théodore Barrois.

Sur la présence d'un Bothriocéphale large chez une femme n'ayant jamais quitté les environs de Lille.

Dr Carton.

Étude sur les travaux hydrauliques des Romains en Tunisie.

Demartres.

Torsion géodésique d'une ligne tracée sur une surface.

Dorémieux.

Comparaison des fables de Marie de France avec quelques fables de La Fontaine.

Notice biographique sur Albert Dupuis.

Finot.

Représentations scéniques données au XVe siècle, à l'occasion de la procession de Lille, par les compagnons de la place du Petit-Fret.

Dr Folet.

Ambroise Paré, chirurgien français. (Trois communications.)

Houzé de l'Aulnoit.

Rapport présenté au nom de la Commission du Concours de l'œuvre pie Wicar à Rome.

Verly.

Notice biographique sur Charles Verly, numismate.

Notice biographique sur Loiset, vétérinaire.

Notice biographique sur Desrousseaux, chansonnier lillois.

Digitized by Google

Toutes ces biographies ont été écrites spécialement en vue du *Livre d'or* que la Société des Sciences se proposait de publier en 1902, pour fêter son centenaire.

N'oublions point de mentionner l'intéressante *Note sur quelques cas de tératologie végétale chez l'Asperge commune,* que nous a envoyée, avec photographies à l'appui, M. le docteur Fockeu, chef des travaux pratiques à la Faculté de Médecine de Lille. C'est avec le plus grand plaisir que la Société des Sciences accueille des communications de ce genre, et nous serions très heureux de voir cet exemple suivi plus souvent.

Notre bibliothèque s'est enrichie de nombreux dons, pour lesquels nous renouvelons aux donateurs l'expression de notre gratitude :

Dr Carton. — *Étude sur les travaux hydrauliques des Romains en Tunisie.*

E. Faucomprè. — *Les Oubliés* (dernières poésies),

Dr Fockeu. — *Recherches anatomiques sur les Galles. — Études de quelques Diptérocécidies et Acarocécidies.*

Leuridan. — *Mgr Dehaisnes, esquisse biographique.*

Dr Renard. — *La fièvre typhoïde. Épidémie d'Avesnes en 1891, infection par l'eau de source. — Épidémie mixte de Gravelines (Nord), en 1893. Rôle de l'eau de boisson. — Épidémie de fièvre typhoïde de Maubeuge en 1893-94 (Origine hydrique). — Dangers des puits installés près des latrines et des fumiers. — La fièvre typhoïde à Lille (1895) ; encore l'eau de puits. — La salubrité des villages ; projet d'études des moyens à employer pour l'assurer.*

Dr Thibout. — *Mémoire sur l'appareil mâle des Gymnospermes.*

Tilmant. — *Mémoire contre la division du cercle en 400 grades et en faveur de l'adoption du système de 240 degrés.*

Nous venons d'esquisser devant vous, en un rapide tableau, les principaux faits qui ont marqué la vie intérieure de la Société des Sciences durant l'année qui vient de s'écouler. La seconde partie de notre tâche commence, qui

Digitized by Google

consiste à vous faire connaître le résultat des divers Concours ouverts par notre Compagnie en 1897.

FONDATION KUHLMANN.

Je ne pense pas qu'on puisse ressentir de joie plus sincère, de satisfaction plus intime, que celle qu'on éprouve à voir arriver aux honneurs les plus enviés les jeunes travailleurs dont on a eu l'heureuse fortune d'encourager les débuts et de suivre avec sympathie la carrière. C'est dans ces sentiments que j'ai le plaisir de vous annoncer qu'un grand prix Kuhlmann a été décerné, cette année, à M. le docteur Henri Fockeu, chef des travaux pratiques de micrographie et d'histoire naturelle à la Faculté de médecine.

Admirablement préparé par son père, instituteur des plus distingués, dont le souvenir demeure aimé et respecté dans le populeux quartier de Wazemmes, où il s'est dévoué, sans compter, durant de si longues années, M. Fockeu entrait, dès sa sortie du Lycée, à la Faculté des Sciences dans le but d'y préparer la licence ès-sciences naturelles. De suite il s'y faisait remarquer par son zèle et par son travail : deux fois lauréat, en 1882 et en 1883, de la médaille de botanique, il se voyait décerner, dans cette même année 1883, un prix à la Société de Géographie (section de géologie).

Tout en poursuivant la préparation à la licence, M. Fockeu se faisait en même temps inscrire à la Faculté de médecine, à laquelle il était définitivement attaché en 1884, en qualité de préparateur, fonctions qu'il a échangées, il y a trois ans, contre celles de chef des travaux pratiques. Licencié ès-sciences naturelles en 1885, docteur en médecine en 1889 avec une thèse qui lui valait à la Faculté de médecine et à la Société des Sciences une double médaille de vermeil, pharmacien de première classe en 1890,

Digitized by Google

M. Fockeu conquérait enfin il y a deux ans, en Sorbonne, le titre envié de docteur ès-sciences naturelles.

Dès ses premiers travaux, le jeune naturaliste s'était spécialisé dans un sujet des plus intéressants, mais aussi des plus complexes : l'étude des *Galles*.

Tout le monde connaît ces productions végétales que l'on appelle Galles, et dont la plus commune, la *Noix de galle*, est utilisée en teinture, dans la fabrication des encres, et aussi en médecine, à cause du tannin qu'elle contient. Quelques-uns savent en outre qu'elles sont provoquées par des insectes hyménoptères, mais peu de gens se font une idée de la généralité du phénomène, de la variété des formes animales qui peuvent le provoquer et des relations qui existent entre l'insecte qui agit et la plante qui réagit. Cette question, si simple en apparence, soulève une foule de problèmes délicats dans l'ordre anatomique, dans l'ordre histologique, dans l'ordre embryogénique et surtout dans l'ordre biologique.

M. Fockeu a eu le mérite de comprendre tout l'intérêt qui s'attachait aux études cécidologiques — on ne dit plus aujourd'hui une *galle*, mais une *cécidie* —, et, dès sa sortie de la Faculté des Sciences il porta sur ce point son attention. Tout d'abord, il publia un catalogue systématique des productions gallaires de la région du Nord, réunissant dans ses collections plus de cent types de cécidies dont quelques-unes absolument nouvelles.

Puis il étendit le cercle de ses recherches en Auvergne, aux environs de Montpellier, sur les bords de la Loire et en fit connaître les résultats dans une série de notes faunistiques. Les galles qui lui furent rapportées des Açores et de la Syrie surtout, lui fournirent la matière d'un mémoire fort intéressant, orné de trois planches hors texte.

Ainsi préparé par la spécification, M. Fockeu aborda l'étude anatomique des galles du Chêne, dont il avait pu réunir 23 espèces différentes ; grâce à la méthode des coupes,

Digitized by Google

il se vit à même d'élucider toute une série de points obscurs ou controversés.

Puis, portant ses recherches sur un terrain plus vaste, il entreprit l'histoire naturelle, comme on disait autrefois, des cécidies déterminées sur le Hêtre, sur le Saule, sur l'Erable et sur l'Aulne tant par les Diptères que par les Acariens. De nombreuses notes de détail, parues de 1890 à 1895, marquent les étapes successives suivies par l'auteur.

Toutes ces observations, toutes les expériences qui les accompagnèrent, ont été condensées et coordonnées dans un volumineux mémoire, qui valut à M. Fockeu le titre de docteur ès-sciences naturelles, mémoire illustré de 12 planches hors texte. Les détails anatomiques y abondent de même que les études d'histologie fine; signalons en outre, dans l'ordre biologique, les curieuses observations relatives au développement simultané de l'insecte gallicole et de la galle.

Les études de cécidologie touchent de trop près à la tératologie pour que les naturalistes qui s'y adonnent n'aient point la tentation de faire quelque incursion dans ce mystérieux domaine. M. Fockeu a cédé à cet entraînement et c'est ainsi que nous voyons figurer, parmi ses publications, quelques intéressantes notes sur la tératologie végétale.

L'œuvre de M. Fockeu est déjà considérable, vous le voyez, Messieurs, et vous ratifierez par vos applaudissements, la décision par laquelle la Société des Sciences décerne à ce jeune et zélé travailleur sa plus haute récompense, un grand prix Kuhlmann de la valeur de mille francs.

PRIX PINGRENON.

Parmi les travaux présentés pour l'obtention du prix Pingrenon, la Société des Sciences a retenu particulièrement un manuscrit portant la devise « *Labor*, *Spes* » et le titre : *Les affections oculaires à Lille* ».

Digitized by Google

Ce mémoire n'aborde qu'un point limité de l'hygiène : celui de la vue. Il a été entrepris, dit l'auteur, pour aider à l'assainissement oculaire de Lille, en indiquant les causes des maladies infectieuses ou traumatiques et les moyens de les combattre. Les trois principaux chapitres traitent en effet successivement des maladies contagieuses, des maladies d'origine traumatique et enfin de l'amblyopie toxique.

Les conclusions très serrées et pratiques du travail reposent sur l'observation, résumée en nombreux graphiques, de près de 22.000 cas, relevés à la clinique de l'hôpital St-Sauveur, dans le cours des dix dernières années. Elles peuvent se résumer en quelques lignes : des mesures bien comprises, dictées par les pouvoirs publics et les médecins, avec sanction pénale en cas de non-observation, peuvent, sinon faire disparaître, du moins réduire considérablement les trois ordres d'affections décrites et diminuer par suite le nombre des aveugles, toujours à charge à eux-mêmes, à leur famille ou à la Société.

Désireuse d'encourager les intéressantes et utiles recherches du Docteur Eugène Hennart, la Société lui décerne, sur la fondation Pingrenon, une récompense de 300 francs.

PRIX HENRI DEBRAY.

M. le docteur d'Hardiviller, licencié ès-sciences naturelles, chef des travaux pratiques d'histologie à la Faculté de médecine, a envoyé au concours Henri Debray un ensemble de cinq notes ou mémoires.

La première note a pour titre : *Sur quelques faits qui permettent de rapprocher le système nerveux central des Lamellibranches et celui des Gastéropodes.*

Les autres travaux de l'auteur, ont été particulièrement consacrés à l'étude du développement et de l'homologation des bronches chez les mammifères. Aussi habile en anatomie qu'en embryologie, doué d'un esprit généralisateur

Digitized by Google

très net, M. d'Hardiviller a su tirer des nombreux faits d'observation qu'il avait amassés, les conclusions les plus importantes. La Société, en le félicitant de son ardeur au travail, lui accorde le prix Henri Debray.

PRIX WICAR.

Le prix Wicar, que la Société des Sciences a le regret de décerner pour la dernière fois, obligée qu'elle se voit de restreindre toutes ses dépenses par suite du retrait de la subvention municipale, s'applique cette année aux Beaux-Arts.

Les candidats ont été fort nombreux, et quelques-uns nous ont soumis d'excellentes œuvres.

1. — Section de peinture.

Dans la section de peinture, la Société des Sciences a tout d'abord remarqué deux beaux portraits dus au pinceau de M. Julien Duvocelle et de M. Médéric Bottin.

M. Julien Duvocelle nous a présenté un portrait de sa *Mère assise*. Le dessin est excellent et le coloris, traité dans un clair-obscur parfaitement entendu, donne un relief éclatant aux saillies du visage.

Le portrait de *Jeune femme debout*, par M. Médéric Bottin, est une œuvre louable en tous points, d'une facture large, et qui permet de concevoir les plus belles espérances sur l'avenir de l'artiste.

La Société des Sciences se plaît à reconnaître le talent de MM. Julien Duvocelle et Médéric Bottin en leur remettant aujourd'hui une médaille d'or.

M. Paul Hallez, qui a déjà obtenu, en 1895, une grande médaille d'argent au Concours Wicar, est un artiste labo-

Digitized by Google

rieux et consciencieux ; cette année, il nous a envoyé dix études qui toutes, quoique à des degrés différents sans doute, ont leur mérite propre. Désireuse d'encourager les efforts et les progrès de M. Paul Hallez, la Société des Sciences lui décerne une médaille d'or.

Parmi les concurrents, nous avons eu le plaisir de revoir M. Maurice Lecocq, ancien pensionnaire Wicar, qui nous a envoyé plusieurs toiles, parmi lesquelles le portrait de son Père, M. Frédéric Lecocq, notre distingué collègue. Ces diverses œuvres dénotent d'excellentes études et un sérieux talent d'exécution que la Société des Sciences se plaît à constater en accordant à M. Maurice Lecocq une grande médaille d'argent.

Même récompense est obtenue par M. Gaston Molière, encore un de nos lauréats de 1895, dont les envois sont constamment en progrès.

Mᵉˡˡᵉ Marie Vanparys nous a adressé diverses aquarelles vraiment remarquables : ce sont des études de fleurs habilement groupées et exécutées avec une rare distinction. La Société des Sciences lui décerne une médaille d'argent.

La même médaille est accordée à MM. Géry Dilly et Léopold Duflo.

Enfin, les jolies aquarelles de Mᵉˡˡᵉ Cécile Vanmoé et les panneaux décoratifs de M. Gaston Louis sont récompensés d'une grande médaille de bronze.

II. — Section de sculpture.

Dans la section de sculpture, la Société des Sciences a eu la satisfaction de voir prendre part au concours un artiste de valeur, déjà récompensé au Salon de Paris. M. Deplechin, dont vous connaissez tous le talent nous a soumis une statue de marbre, représentant un Amour attristé, et intitulée *Peine de cœur*. Savamment composée, cette œuvre gracieuse est d'un modelé excellent et traitée avec un soin

Digitized by Google

exquis : l'extrême habileté de l'artiste a su triompher de toutes les difficultés de l'exécution.

La Société décerne à M. Eugène Deplechin une grande médaille d'or, c'est-à-dire une des plus hautes récompenses dont elle puisse disposer.

Une étude en plâtre, très achevée, de M. Pierre Villette, représentant, en demi-grandeur, *Diogène mendiant aux statues pour s'habituer aux refus des grands,* a vivement attiré l'attention de la Société des Sciences. Cette composition se distingue de suite par un grand caractère de vérité, la pose est simple, la figure expressive et très étudiée.

La Société est heureuse de témoigner à M. Pierre Villette en quelle estime elle tient son talent, en lui accordant une médaille d'or et une prime de 100 fr.

Mentionnons enfin deux bustes envoyés par M. Géry Déchin, dont l'un surtout, habilement modelé, vaut à son auteur une grande médaille de bronze.

III. — Section de gravure, de lithographie et de dessin.

M. Edmond Pennequin, déjà lauréat d'une médaille d'argent en 1895, avait, cette année, un envoi des plus sérieux comprenant des dessins, une eau-forte, une gravure à la pointe sèche et une gravure au burin. Il a fait preuve dans toutes ses œuvres, et en particulier dans le portrait de M. Leroy, notre distingué collègue, d'un véritable talent et d'une connaissance approfondie de son art. La Société des Sciences lui décerne une médaille d'or.

Même récompense à M. Gustave Derache pour ses lithographies, traitées avec une grande habileté.

Nous aurons terminé la liste des lauréats du concours Wicar lorsque nous aurons mentionné M. Gustave Buisset

Digitized by Google

qui, dans une *Eau-forte* d'après Ribeira et une *Tête d'expression*, a fait preuve, pour ses débuts, de très sérieuses qualités ; la Société des Sciences lui accorde une médaille d'argent.

PRIX SCRIVE-WALLAERT.

Grâce à la donation de Madame Scrive-Wallaert, la Société des Sciences a pu fonder un prix biennal de 300 francs, en faveur des Arts appliqués à l'Industrie.

Une seule œuvre nous a été soumise pour ce concours : c'est un vase en cuivre repoussé et ciselé, dû à l'un de nos meilleurs artistes en ce genre, M. Édouard Bureau. L'exécution en est fort habile, d'autant plus que le travail du ciseleur-repousseur est des plus délicats, mais l'importance de l'objet n'a pas paru suffisante pour légitimer l'attribution du prix entier. La Société des Sciences, désireuse toutefois de bien marquer l'intérêt qu'elle prend aux tentatives artistiques de M. Édouard Bureau et de les encourager pour l'avenir, lui décerne une récompense de 100 francs sur la fondation Scrive-Wallaert.

ŒUVRE PIE WICAR.

Parmi les fondations dont la Société des Sciences a la garde, si je puis m'exprimer ainsi, une des plus intéressantes est bien certainement l'Œuvre pie Wicar, qui donne aux jeunes artistes lillois la possibilité d'aller passer quatre ans à Rome, au milieu des merveilleuses richesses d'art accumulées depuis des siècles dans les musées et dans les palais. Malgré ces tentants avantages, les candidats manquaient et nous avions la tristesse de voir péricliter cette œuvre pourtant si utile ; ici même, nous avons autrefois indiqué les causes les plus probables du mal, et aussi les

Digitized by Google

remèdes que la Société des Sciences avait pensé devoir appliquer en remaniant dans un esprit plus large et plus moderne les règlements intérieurs de l'Œuvre pie Wicar. Nous émettions alors l'espoir que, dans ces nouvelles conditions, la perspective d'un séjour de quatre années à Rome, en communion avec les plus fameux chefs-d'œuvre de tous les temps, susciterait l'émulation de nos jeunes concitoyens, et que de nouveaux talents se révèleraient, prêts à soutenir la bonne renommée artistique de notre vieille cité.

Ce vœu a été exaucé, du moins en grande partie. Trois bourses de pensionnaires ont été mises au concours en novembre dernier: une pour la Peinture, une pour la Sculpture, une enfin pour l'Architecture. Cette dernière seule n'a point été disputée et reste sans titulaire: puisse-t-elle tenter quelque jeune architecte épris de son art, lors du nouveau concours que nous instituerons vers la fin de la présente année!

La bourse de Sculpture a été attribuée à M. Ildefonse Déchin, dont les épreuves ont dénoté une véritable science du dessin et une habileté marquée dans le modelage. Notre jeune concitoyen semble tout à fait en mesure de profiter avantageusement de son séjour en Italie.

Quant à M. Giffard, auquel a été dévolue la bourse de Peinture, le jury a été unanimement frappé des heureuses qualités, tant acquises que naturelles, dont il a fait preuve.

Doués d'un sentiment artistique très fin et très délicat, ces deux artistes donnent de grandes espérances. La Société des Sciences, nous en sommes persuadés, n'aura qu'à se féliciter d'avoir pu encourager et soutenir d'aussi sincères et ardentes vocations.

Nos jeunes pensionnaires sont à Rome maintenant. Notre sympathie et notre sollicitude les y accompagnent, et nous attendons, avec confiance, le moment où ils nous feront leurs premiers envois.

Digitized by Google

C'est sur ces paroles d'espérance que nous terminerons ce rapport. Certes, il est légitime de payer au passé un juste tribut de regrets et de rappeler, pieusement, la mémoire de ceux qui nous ont à jamais quittés, mais c'est vers l'avenir surtout que doivent se tourner nos regards. Grâce aux jeunes savants, grâce aux jeunes artistes dont vous venez d'acclamer les noms, cet avenir nous apparaît aujourd'hui plein de radieuses promesses et, une fois de plus, notre Société, bientôt centenaire, a le droit de constater avec fierté qu'elle a dignement rempli sa mission en encourageant et en récompensant tous ceux qui travaillent pour l'Art et pour la Science.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

PRIX D'ENCOURAGEMENT

au Dévouement, au Travail, à l'Épargne,

par M. Jules SCRIVE.

Notre distribution de prix comprend d'abord les récompenses aux Sciences, aux Lettres et aux Arts, puis les prix d'encouragement au Dévouement, au Travail et à l'Épargne. C'est de la seconde catégorie de lauréats que nous avons mission de vous entretenir.

RÉCOMPENSE AU DÉVOUEMENT.

Fondation C. Delattre-Parnot.

La question féminine ou féministe est à l'ordre du jour aussi bien dans la vieille Europe que dans la jeune Amérique et partout, même à Lille, l'on discute avec éloquence si les femmes doivent avoir les mêmes droits que les hommes, soit d'exercer les professions libérales, soit de remplir des fonctions administratives, soit de jouir des droits électoraux. Nous n'avons pas, Dieu merci ! à défendre le pour et le contre de ces graves questions et nous ne pensons pas que l'har-

Digitized by Google

monie sociale sera troublée, que nous ferons œuvre révolutionnaire si nous reconnaissons franchement, loyalement, ici, la supériorité morale des femmes de notre pays dans le domaine de la charité et du dévouement.

Aujourd'hui, nous avons le bonheur de vous signaler un exemple touchant de cette douce pitié féminine, qui fait le bien sans calculer, sans marchander sa peine ni ses sacrifices, et qui montre la générosité de ses sentiments, tout naturellement et « *comme les chevaux trottent* », selon la pittoresque expression de Mme de Sévigné.

Mlle Jeanne Brichon habite Lille depuis 51 ans. Pendant qu'elle était au service de la famille Lepercq, son cœur s'émut de compassion pour deux jeunes enfants, cousins de sa compagne, femme de chambre de Mme Lepercq, qui avaient été abandonnés par leur père et leur mère. Mlle Brichon les recueillit, elle les éleva avec une touchante sollicitude, et parvint à leur faire donner une instruction complète. Ce fait était d'autant plus méritoire qu'elle n'avait avec eux aucun lien de parenté.

Mais là ne s'est pas borné son dévouement, elle a pris à sa charge, depuis sept ans, son ancienne compagne devenue incapable de tout travail. Complètement infirme, cette pauvre créature est clouée, par la paralysie, sur son lit de douleur, mais son amie, en véritable mère, la garde, la soigne, la nourrit, et épuise pour elle ses modestes économies.

Se sacrifier ainsi pendant un si grand nombre d'années, avec un absolu désintéressement, en faveur de personnes étrangères, c'est plus que de la vertu, c'est presque de l'héroïsme.

La Société des Sciences décerne le prix Delattre-Parnot d'une valeur de 340 francs et une médaille d'argent à :

Mlle Jeanne BRICHON.

Digitized by Google

RÉCOMPENSES AU DÉVOUEMENT ET AU TRAVAIL

La Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille désire témoigner, aujourd'hui, plus que jamais, aux serviteurs de l'industrie et de la famille de notre laborieuse circonscription, les sentiments qu'elle éprouve à leur égard. Elle reconnaît leurs généreux instincts, leur haute valeur morale et, en leur rendant cette justice, elle ne fait aucune concession à des idées intéressées. C'est avec une sincérité absolue et sans aucune arrière-pensée que, dans notre fête du travail, nous avons le bonheur de voir les mains robustes des travailleurs serrer, dans une cordiale étreinte, celles de leurs patrons.

Nous maintenons, vous le savez, des traditions déjà bien anciennes dans notre Compagnie, affranchie de tout esprit de secte et de coterie.

La pensée qui nous inspire est d'honorer, dans la mesure de nos forces et de nos ressources, les bons et laborieux travailleurs qui, pendant un grand nombre d'années, ont vaillamment rempli leur tâche pénible et contribué, par leur stabilité dans les maisons qui les occupent, à la prospérité générale, à l'amélioration morale et matérielle de la collectivité. Les arts, le commerce, l'industrie ne peuvent vivre sans la main du praticien qui exécute ce que d'autres ont la mission de concevoir et de diriger, car dans la distribution du travail chacun a sa part, et cette part honore les uns et les autres, ouvriers et patrons, lorsque cette solidarité est bien comprise. Chez nos lauréats le travail professionnel s'allie à la sagesse de conduite et à l'esprit d'ordre, et c'est parce que nos récompenses en sont un témoignage public qu'elles sont si recherchées. Quand ils sortiront de cette enceinte, nos bons médaillés emporteront dans leurs modestes demeures le souvenir de cette journée, il leur rendra plus faciles à supporter les heures pénibles dont nul n'est exempt,

Digitized by Google

et notre mission sera remplie puisque nous les avons tout à la fois honorés et encouragés.

Nous espérons être l'expression du sentiment de nos concitoyens, et rencontrer dans leur générosité le moyen d'étendre nos récompenses à un plus grand nombre de bons serviteurs, à qui, pour la première fois, faute de ressources suffisantes, nous ne pouvons accorder que 40 médailles, grandes et petites. Encore devons-nous au bas prix actuel du métal, la possibilité d'atteindre ce chiffre, car nous ne disposons que de 34 fondations.

Fondations perpétuelles : MM. Léonard Danel (six médailles), Agache-Kuhlmann, Mlle L. Blondeau, MM. Bernard frères, Catel-Béghin, Crespel et Descamps, Jules Denneulin, Ern. Descamps, Mmes J. de Vicq de Montdhiver, Firmin Grimonprez, MM. Ernest-Henri Loyer, Lefebvre-Ducrocq, Poullier-Longhaye, Quarré-Reybourbon, J. Scrive-de Négri (médaille et diplôme d'honneur), A. Scrive-Wallaert, Wallaert frères, J. Watrelot-Laden et H. Watrelot-Lelong, de Lille, Max Brame, de Marquillies, E. Dupont-Fontaine, de La Madeleine-lez-Lille, Lauwick et Gallant, de Comines, Tiberghien frères, de Tourcoing.

Fondation de vingt ans : M. Julien Lagache de Roubaix.

Fondations de dix ans : MM. Duvillier-Motte et fils, M. Caulliez et A. Delaoutre, Ch. Tiberghien et fils, de Tourcoing, Motte-Cordonnier, d'Armentières, Toulemonde-Destombe, de Roubaix, Ignace Lambin, de Comines.

Il est fort à souhaiter que notre œuvre humanitaire soit l'objet de nouvelles générosités prouvant à la classe ouvrière l'estime et la sympathie publiques.

DIPLOMES D'HONNEUR

Hector DECOTTIGNIES, depuis 58 ans chez M. L. Danel, à Lille (médaille d'honneur de 1897).

Digitized by Google

Marie GILLON, depuis 55 ans chez M. Leignel, à Radinghem.
Octavie BERLAND, depuis 53 ans chez MM. J. Scrive et fils, à Marquette (Médaille d'honneur de 1897).
Marcel CLARISSE, depuis 53 ans
J.-Bte DESURMONT, depuis 51 ans
Carlos SCALBERT, depuis 51 ans
} chez MM. Tiberghien frères, à Tourcoing.

GRANDES MÉDAILLES D'HONNEUR.

Victor LAMBERTS, expéditeur, 69 ans, depuis 45 ans chez M. Huet-Colombier, à Lille.

S'est toujours acquitté de ses devoirs avec zèle et dévouement.

Louis MARESCAUX, chef des emplis, 53 ans, depuis 40 ans chez MM. Lesaffre et Bonduelle, à Marquette.

Fort honnête homme dont il n'y a à dire que du bien ; dévoué et courageux.

Florent LEFEBVRE, chef appareilleur, 66 ans, depuis 38 ans au chantier de l'œuvre de N.-D. de la Treille, à Lille.

D'une honnêteté irréprochable, d'une sobriété exemplaire, intelligent et dévoué, il conduit, à la satisfaction de tous, les difficiles travaux qui lui sont confiés.

Joseph DUMONT, contremaître, 74 ans, depuis 36 ans, chez MM. H. Gallant et Cie, à Comines.

Il a toute la confiance de ses patrons qui le considèrent comme un serviteur modèle.

Gustave BOUTRY, contremaître, 56 ans, depuis 36 ans chez MM. J.-B. Mazengarbe et fils, à Haubourdin.

D'abord apprenti teinturier, il apportait tant de soins à son travail qu'il est devenu chef d'un atelier où il donne le meilleur exemple.

Florentin BOUCHERIE, contremaître, 80 ans, depuis 31 ans chez M. Verhaeghe-Vandewynckèle, à Halluin.

Le travail de la blanchisserie exige des soins minutieux auxquels il s'est toujours appliqué.

Louis DEVERNAY, chef paqueteur, 71 ans, depuis 34 ans chez M. Truffaut-Buisine, à Willems.

Entré comme ouvrier paqueteur il est aujourd'hui chef de l'atelier et surveillant des dévideurs.

Digitized by Google

Sidonie VARASSE, fille de confiance, 55 ans, depuis 34 ans chez M. Auguste Leman, à Roubaix.

Son maître devenu veuf avec plusieurs enfants a trouvé en elle un dévouement dont il lui est reconnaissant.

Auguste BACHELET, contremaître, 53 ans, depuis 34 ans chez MM. Tiberghien frères, à Tourcoing.

Entré comme conducteur de renvideur, il se fit vite remarquer par son intelligence et dès 1870 il devint contremaître, emploi qu'il occupe à l'entière satisfaction de ses patrons.

Philibert BAUDART, homme de confiance, 64 ans, depuis 33 ans chez M. Paul Watine, à Roubaix.

D'une conduite irréprochable, s'est toujours montré d'un dévouement absolu.

Charles GARIN, homme de confiance, 52 ans, depuis 33 ans chez M. Max Brame, à Marquillies.

A toujours rempli son devoir d'une manière parfaite.

Victoire HOVINE, femme Simon, 63 ans, depuis 32 ans au service de diverses Sociétés, à Lille.

Chargée des recettes de ces Sociétés, a toujours rempli ces postes de confiance à la satisfaction des présidents et des trésoriers qui rendent hommage à sa scrupuleuse probité.

Désiré OZEEL, contremaître, 60 ans, depuis 31 ans chez M. Danchin, à Lille.

Entré comme ourdisseur, il ne tarda pas à mériter la plus absolue confiance et remplit aujourd'hui les fonctions délicates de contremaître d'ourdissage.

Jules TRACHEZ, homme de confiance, 55 ans, depuis 31 ans chez M^me^ Arthur Gentil, à Lille.

Sa probité, son zèle, son dévouement, sa conduite irréprochable en font un serviteur précieux.

Jules ROUSSEL, homme de confiance, 54 ans, depuis 31 ans chez M. Jules Marette à Lille.

Forcé de quitter son poste à cause de la guerre de 1870, où il fit bravement son devoir, il revint, avec les galons de sergent, reprendre ses fonctions. Il devint un ami pour toute la maison : les enfants et les grand'mères furent l'objet de son dévouement, Une circonstance a permis d'apprécier le courage et le sang-froid de Roussel : le 31 août 1896, chargé de toucher au Crédit Lyonnais

Digitized by Google

une somme de 30.000 fr. pour le compte de son patron, il se les vit dérober par un adroit filou. Il sauta à la gorge du voleur, lui reprit son sac, et le conduisit au poste de police. Ce qui préoccupait ce brave Roussel c'était l'inquiétude de son patron ; et il donnait les instructions les plus minutieuses à l'agent de police, chargé d'aller l'avertir, afin qu'il n'éprouvât pas une trop vive émotion en apprenant ce qui venait de se passer.

Victor DELERUE, chef d'équipe, 51 ans, depuis 31 ans chez M. Mouquet-Gourdin, à Lille.
Entré comme ouvrier, il est depuis 25 ans chef d'équipe.

Charles CRAS, graveur, 47 ans, depuis 31 ans chez M. L. Danel, à Lille.
Artiste de talent a fait de nombreux travaux remarquables.

MÉDAILLES D'HONNEUR.

Hector DECOTTIGNIES, compositeur, 70 ans, depuis 58 ans chez M. L. Danel, à Lille.
Est un ouvrier soigneux et intelligent.

Octavie BERLAND, tisserande, 67 ans, depuis 53 ans chez MM. J. Scrive et fils à Marquette.
Active, exacte à remplir ses devoirs.
En plus de la médaille d'argent la Société décerne à Hector Decottignies et à Octavie Berland un diplôme d'honneur.

Louis ROHART, raffineur, 61 ans, depuis 45 ans, chez MM. Bernard frères, à Lille.
A toujours donné pleine satisfaction par sa régularité, son travail et son dévouement.

Léopoldine PROUVOT, femme Dewisme, domestique, 61 ans, depuis 44 ans, chez MM. Obry, frère et sœur, à Lille.
Fidèle et dévouée a su s'attirer l'affection de ses maîtres.

Auguste LECOCQ, ajusteur, 63 ans, depuis 43 ans chez MM. A. Blondel et Cie, à Lille.
Assiduité et bonne conduite.

Louis THIBAUT, peintre en bâtiments, 66 ans, depuis 42 ans chez M. René Dupuis, à Lille.
Excellent ouvrier, recommandé non seulement par son patron, mais aussi par les clients de la maison.

Digitized by Google

Victorine POREE, tisserande, 49 ans, depuis 42 ans chez MM. J. Scrive et fils, à Marquette.

Entrée à Marquette à l'âge de 7 ans, elle y a toujours donné le meilleur exemple, et a épousé un brave tisserand devenu contremaître de l'atelier; elle est en même temps une excellente mère de famille, ce qui prouve que l'on peut à la fois remplir ses devoirs à l'atelier et au logis familial.

Catherine GADENNE, femme Martin, femme de confiance, 61 ans, depuis 40 ans chez Mlle Froment à Lille.

Pendant les longues maladies qui ont successivement atteint plusieurs membres de la famille Froment, elle a toujours montré un dévouement sans bornes.

Henri PAREZ, tisserand, 72 ans, depuis 39 ans chez MM. Ch. Tiberghien et fils à Tourcoing.

A toujours donné satisfaction à ses patrons.

Céline BONTE, fille de confiance, 64 ans, depuis 38 ans chez MM. Obin frères, à Lille.

Sa vie est un exemple de dévouement, tant à l'égard de ses maîtres que de sa famille; elle est venue en aide à des parents pauvres chargés de nombreux enfants.

Jean-Baptiste FRANCHOMME, homme de confiance, 58 ans, depuis 38 ans chez Mme Vve Morival, à Loos.

Probe et dévoué a mérité la confiance de la famille de ses patrons.

Gustave DAUTREVAUX, bobineur, 53 ans, depuis 38 ans chez Mme Vve Crespel et fils, à Lille.

Zèle et bons services.

Arthur THOMAS, relieur, 50 ans, depuis 37 ans chez M. L. Danel, à Lille.

A donné à plusieurs reprises des marques de dévouement.

Charles TIBERGHIEN, homme de peine, 69 ans, depuis 35 ans chez MM. Isaac Holden et fils, à Croix.

S'est souvent signalé en prévenant ses camarades des dangers qu'ils pouvaient courir en se servant de machines d'un maniement délicat. Le 25 juillet 1894, il est parvenu, grâce au sang-froid qu'il a déployé, à tirer l'un de ses camarades d'une position dangereuse, mais il a reçu une blessure que le médecin dit être incurable.

Charles RUCHOT, paqueteur, 55 ans, depuis 34 ans chez MM. Wallaert frères, à Lille.

D'une conduite exemplaire, a parfaitement élevé plusieurs enfants.

Digitized by Google

Jules LEFEBVRE, domestique, 49 ans, depuis 34 ans chez M. Paul Dewavrin, à Tourcoing.

Actif et honnête, modèle d'affection filiale.

Jean-Baptiste MONNET, cérusier, 60 ans, depuis 33 ans chez MM. Th. Lefebvre et Cie, à Lille.

A toujours très convenablement exécuté un travail pénible : la fonderie du plomb, qu'il supporte facilement grâce à sa sobriété.

Alexandre LOUIS, perceur de peignes, 54 ans, depuis 33 ans chez M. Harding-Cocker fils, à Lille.

D'une grande exactitude dans son travail.

Jean-Baptiste LECORNE, conducteur-chromotypographe, 62 ans, depuis 31 ans chez M. Lefebvre-Ducrocq, à Lille.

Assiduité et conduite irréprochables.

Ce brave ouvrier est aujourd'hui décédé, mais il a eu la consolation d'apprendre qu'il laisserait à sa famille la médaille d'honneur.

Aimée PROVOOST, fille de confiance, 61 ans, depuis 31 ans chez Mme Vanderhaghen-Collette, à Lille.

Cette brave et digne femme a toute la confiance de sa maîtresse.

Henri VERBREUGH, employé au glaçage des fils, 54 ans, depuis 31 ans chez M. Ignace Lambin, à Comines.

Excellent travailleur d'une conduite exemplaire.

Joséphine DESTAILLEURS, fille de confiance, 75 ans, depuis 30 ans chez M. Bonenfant-Poulet, à Linselles.

Zèle et courage dignes d'éloges.

Fidèle VASSE, bobineur, 48 ans, depuis 30 ans chez M. Victor Saint-Léger, à Lille.

Conduite et travail exemplaires, a élevé une nombre use famille.

RÉCOMPENSES A L'ÉPARGNE.

Fondation Gustave Dubar.

Les Sociétés d'épargne, dites *Sociétés de vingt*, ont pris fort heureusement à Lille, dans ces dernières années, un développement considérable.

Vingt ouvriers se réunissent, parfois d'un même atelier,

Digitized by Google

parfois seulement d'un même quartier. Ils nomment un président, un secrétaire et un trésorier, puis s'engagent à remettre à ce dernier une somme qui est le plus souvent de 5 fr. par mois. Chaque mois on achète une obligation de cent francs, et, au bout de vingt mois, on remet à chacun des participants une obligation que l'heureux propriétaire encaisse avec joie, fier d'avoir économisé sa première épargne et d'avoir acquis le premier titre de cette propriété mobilière qui est aujourd'hui à la portée de tous ceux qui travaillent.

Mais ces Sociétés ne se sont pas constituées aussi simplement que nous venons de l'exprimer ; il a fallu l'intervention constante, l'énergique volonté d'un homme convaincu et dévoué. Ces amis de l'épargne n'ont pas réussi du premier jour ; ils ont dû faire de la propagande, convaincre un à la fois leurs camarades, prendre enfin la charge d'une administration qui ne laisse pas d'être lourde. Aussi ces hommes-là ont-ils bien mérité de leurs camarades, et il appartient à tous ceux qui ont le souci de développer l'épargne d'encourager ces modestes soldats de la bonne cause. Certes ils trouvent déjà dans leur conscience et dans le bien qu'ils font la plus haute des satisfactions, mais c'est pour que leur exemple ne soit pas perdu, c'est pour attirer l'attention sur ces excellentes Sociétés de vingt que M. Gustave Dubar a fondé les prix que nous sommes appelés à décerner.

L'examen des nombreuses candidatures, la lecture des dossiers qui nous ont été présentés suffiraient à convaincre les plus sceptiques de l'importance des efforts de ces organisateurs bénévoles et désintéressés et du bien qu'ils ont fait parmi les ouvriers lillois.

La Société décerne :

Une médaille d'argent grand module et un livret de caisse d'épargne de 50 fr. à

Louis BROCART, chaudronnier à Lille. M. Louis Brocart est fondateur de six Sociétés de vingt qui se réunissent chez lui. Dès

Digitized by Google

1874, à une époque où ces institutions étaient encore peu connues il organisait la Société l'*Avenir*, dont il est resté le dévoué trésorier.

Une médaille d'argent grand module à

THEOPHILE FOUREZ, ouvrier papetier, depuis 28 ans chez M. Laroche-Bauchet, à Lille. Trésorier, puis Secrétaire-Trésorier de la Société amicale d'épargne ouvrière depuis l'année 1876. Partisan dévoué de la Mutualité et prêchant d'exemple.

Une médaille de bronze grand module est de plus accordée à

JULIEN VAN DE VOORDE, horloger à Haubourdin. Successivement fondateur et Secrétaire-Trésorier de quatre Sociétés de vingt depuis 1881.

OSCAR GOMBERT, commis des Ponts et Chaussées, à Lille. Fait partie de la Société *La Réussite* depuis 1883 et en est Secrétaire depuis 1887 ; également Secrétaire d'une seconde Société depuis deux ans.

AIMÉ MILLÉCAMPS, retraité de l'octroi de Lille. Président depuis 15 ans de la Société *La France*, fonction que, depuis trois ans, il cumule avec celle de Secrétaire.

RAPHAEL SAVAETE, Président de la Société de secours mutuels des anciens sous-officiers de Lille. Président ou membre de plusieurs Sociétés de vingt ; ses excellents conseils, sa bonne camaraderie ont partout contribué à la marche des associations auxquelles il appartenait.

Fondation Henri Violette.

Cette fondation est destinée à aider les travailleurs qui ont acquis en partie une des maisons construites par la Compagnie Immobilière de Lille.

La Société remet la prime Henri Violette de cent vingt francs à :

Joseph MATHY, ouvrier mouleur en cuivre, père de trois enfants, rue de Lyon, 82.

Digitized by Google

RÉCOMPENSES AU TRAVAIL.

Fondation Victoire Parnot

Désiré LECLERCQ, conducteur de machines, depuis 31 ans chez M. Alfred Breuvart, à Armentières.

La Société décerne le prix Victoire Parnot (médaille d'argent et livret de caisse d'épargne de quatre-vingt-deux francs) à cet ouvrier, le plus respectable et le plus honnête qu'on puisse trouver, dit son patron dans la lettre le recommandant à la Société.

Ecole des Chauffeurs

Nous n'aurons point le plaisir de remettre aux lauréats de l'Ecole des Chauffeurs les médailles et les diplômes qu'ils ont si vaillamment conquis, la date des examens ayant dû être retardée par suite d'une indisposition de M. Lefèvre, contrôleur des mines, qui dirige le cours avec tant d'autorité. Nous espérons que le distingué professeur pourra bientôt reprendre ses fonctions et nous applaudissons à la distinction si méritée que le gouvernement lui a conférée en le nommant chevalier de la Légion d'honneur.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME XXIV DE LA 4e SÉRIE

Pages.

Séance solennelle du 24 décembre 1893, tenue sous la présidence de M. Léonard Danel 1

Séance solennelle du 23 décembre 1894, tenue sous la présidence de M. Hippolyte Verly 61

Séance solennelle du 29 décembre 1895, tenue sous la présidence de M. Charles Barrois 111

Séance solennelle du 9 mai 1897 (Prix de 1896). Allocution de M. le Dr Folet 169

Séance solennelle du 27 mars 1898 (Prix de 1897), tenue sous la présidence de M. Finot 223

Lille Imp. L. Danel

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03361 6908

Digitized by Google